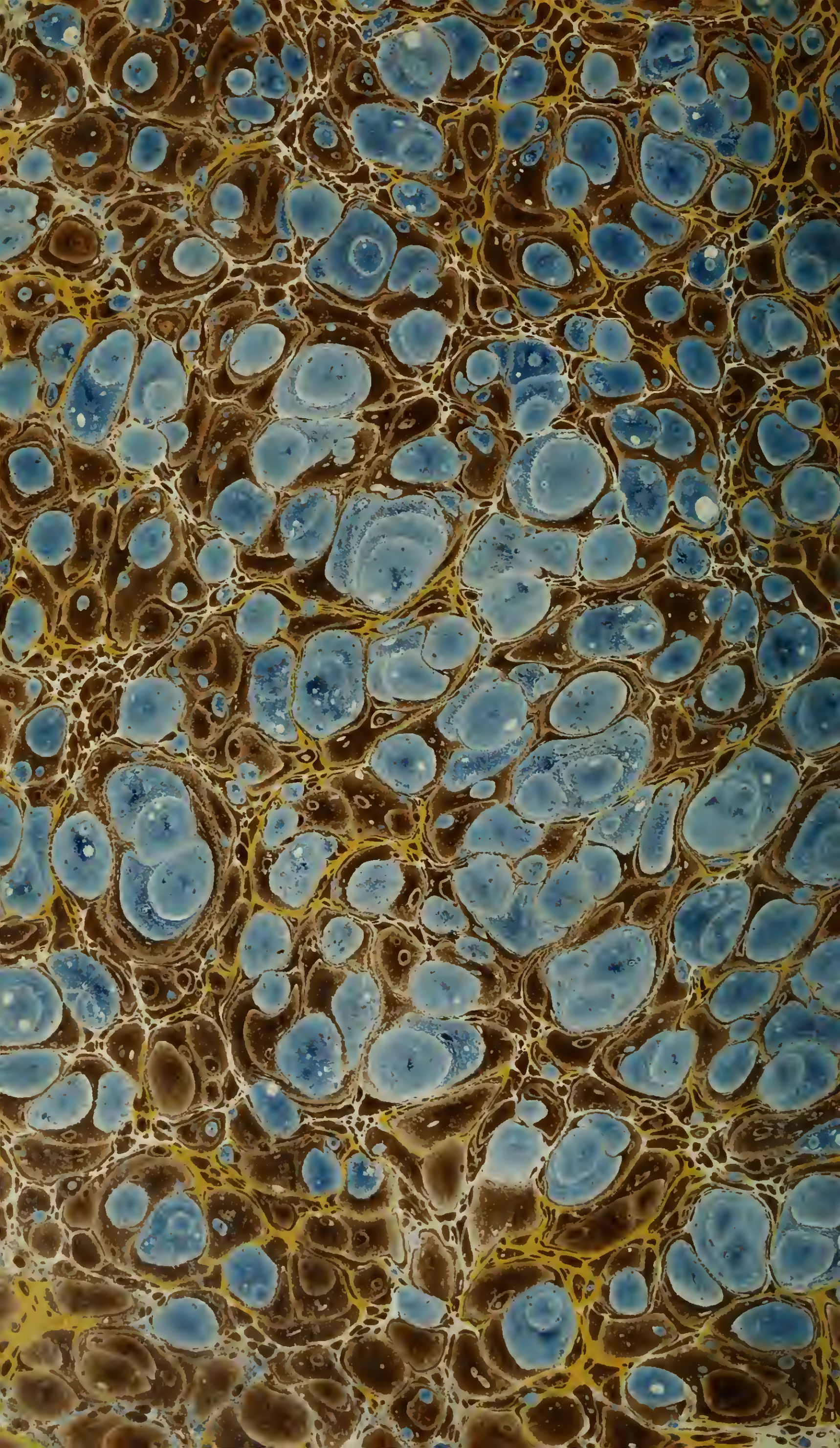
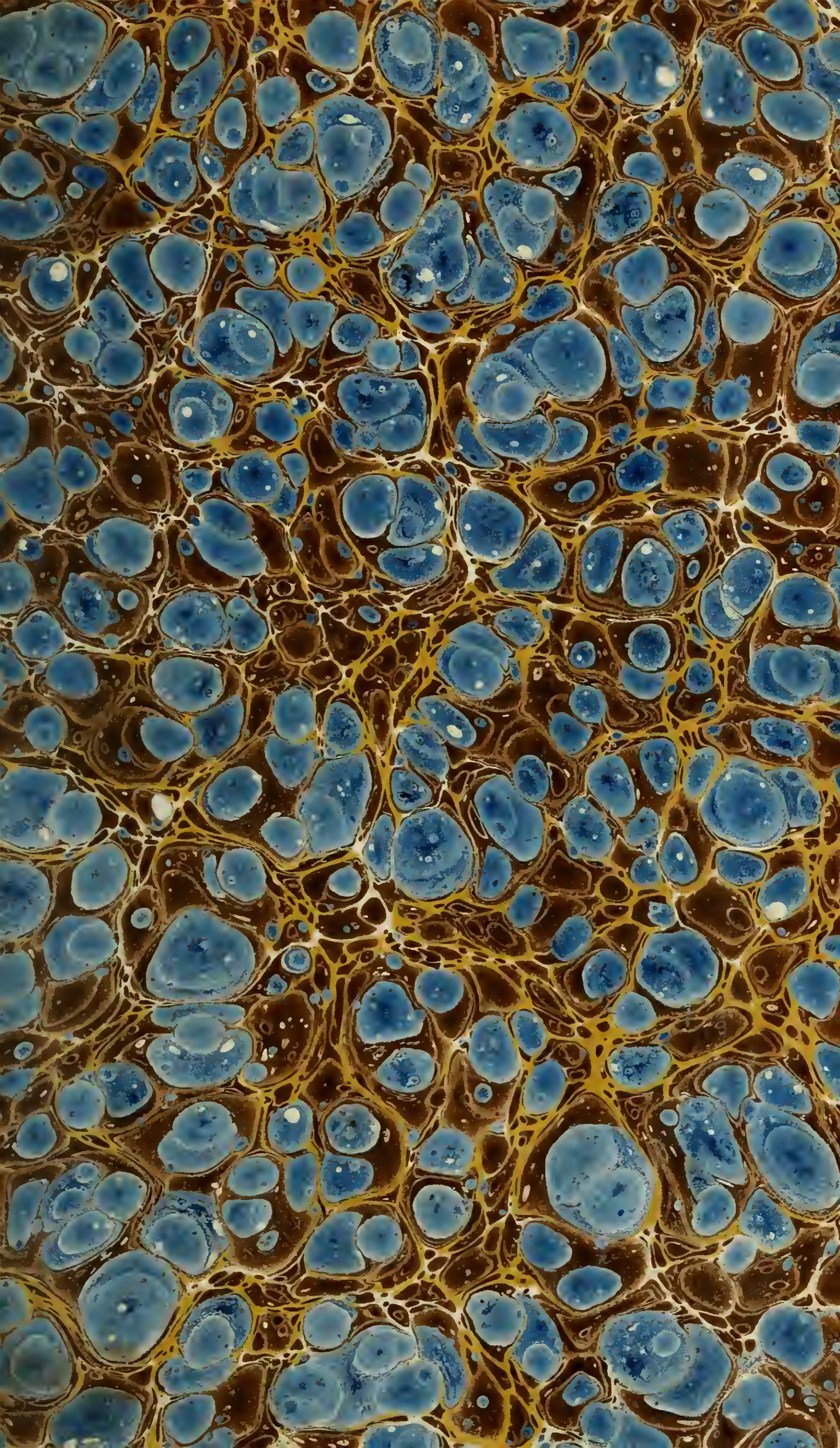






REVUE
BRITANNIQUE.

REVUE
BRITANNIQUE

OU

CHOIX D'ARTICLES

TRADUITS DES MEILLEURS ÉCRITS PÉRIODIQUES

De la Grande-Bretagne,

SUR LA LITTÉRATURE, LES BEAUX-ARTS, LES ARTS INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE, LA GÉOGRAPHIE, LE COMMERCE, L'ÉCONOMIE POLITIQUE, LES FINANCES, LA LÉGISLATION, ETC., ETC.

Par MM. SAULNIER Fils, Directeur de la *Revue Britannique;* DONDEY-DUPRÉ Fils, de la Société Asiatique; CHARLES COQUEREL; PH. CHASLES; LESOURD; L. AM. SÉDILLOT; GENEST; WEST, Docteur en Médecine (*pour les articles relatifs aux sciences médicales*), etc.

NOUVELLE SÉRIE.

Tome Septième.

Paris.

AU BUREAU DU JOURNAL, RUE DES BONS-ENFANS, N° 21;
Chez DONDEY-DUPRÉ PÈRE ET FILS, IMP.-LIB.,
Rue Richelieu, N° 47 *bis*, ou rue Saint-Louis, N° 46, au Marais.

1831.

IMPRIMERIE DE DONDEY-DUPRÉ.

JUILLET 1831.

REVUE BRITANNIQUE.



DU TALENT,

DE SES LIMITES, DE SON EMPLOI, DE SON ABUS ET DE LA DURÉE DE SES OEUVRES (1).

On croit que les talens sont rares ; c'est une erreur. On imagine que le talent s'applique à tout ; c'est une autre erreur. Ces facultés intellectuelles, que nous honorons sous le nom de talent, ont leurs bornes précises, qu'il leur est défendu de dépasser. A chaque individu la nature a donné une tendance spéciale, une inclination particulière, une capacité que le hasard de la vie ou le tort de l'éducation n'emploient pas toujours.

D'où vient cette multitude d'êtres humains qui passent

(1) Le célèbre Godwin, auteur de *Caleb Williams* (*), la plus profonde et la plus énergique des fictions créées depuis cinquante ans, est l'auteur des pages suivantes. On peut les regarder comme le résultat définitif de sa vieillesse, le résumé d'une vie que les méditations abstraites et l'observation des hommes ont absorbée tout entière.

(*) Voyez, dans la REVUE BRITANNIQUE, 1re série, le portrait intellectuel de W. Godwin.

ou pour sots, ou pour nuls? Entrez dans un club; on vous indiquera un homme d'esprit entouré de quarante nullités. Visitez une académie. Dans cette élite des talens, les nullités intellectuelles reparaissent encore. Consultez ce maître d'école. Il vous montrera son élève favori, l'objet de ses soins et de sa prédilection; le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. C'est la tourbe vile, la populace des classes. On ne fait pas attention à eux. Ils sont nés, comme le dit Horace, pour consommer les fruits de la terre et mourir ignorés.

Cette injuste accusation contre Dieu, distributeur des talens, a pour corollaire et pour antithèse l'exagération la plus insensée dans l'appréciation des talens reconnus. On enlève tout aux uns, pour donner tout aux autres. Si l'on attribue à la masse des hommes une stupidité qui la calomnie, on fait don à quelques génies isolés d'une gigantesque universalité qui ne peut leur appartenir.

Je suis loin de partager cette double opinion, que je regarde comme une double erreur. Il y a plus loin, selon moi, d'un homme vulgaire, d'une intelligence commune, à l'idiot, dont l'intelligence est anéantie, qu'il n'y a loin de Platon ou d'Aristote à un sot. L'homme que nous croyons sans esprit est doué de facultés moins brillantes, d'une organisation moins délicate sans doute; mais enfin il raisonne. Il exerce avec moins de facilité et d'énergie les mêmes ressorts intellectuels, dont les Shakspeare et les Bacon se servent pour produire des chef-d'œuvres. Les bornes de la pensée, très-restreintes chez certaines gens, très-étendues dans certains cerveaux, existent toujours. Chez l'idiot seul elles n'existent pas; cet être anormal est un monstre; absente chez lui, la pensée est du moins remplacée par l'instinct chez la brute, beaucoup plus parfaite que l'idiot.

Il n'y a pas de génie qui soit propre à tout; ni d'homme bien organisé qui ne soit propre à quelque chose. C'est au vice de l'éducation que l'on doit attribuer le mauvais emploi des capacités humaines. L'éducation devrait être un essai des talens spéciaux de chacun. Il faudrait expérimenter sur ce jeune cerveau à peine développé, pour savoir à quoi il deviendra propre. Au lieu de parquer trente écoliers dans une prison, et de leur répéter des leçons que la plupart d'entre eux ne comprennent pas, il faudrait laisser le champ libre aux facultés naturelles, servir leur élan et seconder leurs progrès. Pénétrez au contraire dans une école; le spectacle qui frappe vos yeux est triste. Au lieu de faire éclore l'intelligence on l'étouffe; au lieu de la consulter on la domine, on l'écrase. La voici brisée, torturée, violentée, se résignant aux enseignemens de la grammaire et aux aménités du rudiment. Si ces lourdes chaînes ne parviennent pas à détruire la plupart des intelligences confiées au soin des professeurs, c'est grande merveille en vérité.

« Dans une espèce de bagne, dit quelque part Cervantes, sont enfermés de pauvres esclaves, que l'on en fait sortir de tems à autre pour accomplir en commun une tâche qui ne profite à personne. Libre à eux de se jouer des tours, de se battre, de mal faire : libre au maître de les emprisonner, de les torturer, de les mutiler. Cela se compense. L'extravagante licence des esclaves correspond à l'arbitraire despotisme de leurs bourreaux. » Sans doute on n'exerce pas sur les enfans que le collége renferme, d'aussi odieuses barbaries; mais, toute proportion gardée, leur sort est celui des misérables que Cervantes décrit, et dont il a partagé le supplice pendant sa captivité chez les Algériens. Un maître de classe est un despote inexorable. Il juge sans appel. Il punit selon son caprice. L'écolier peut

se mal conduire; le maître peut être inique; comme il est impossible et de châtier toutes les fautes et de mettre un frein à l'injustice du tyran pédantesque, il résulte de cet état de choses un détestable compromis. L'enfant jouit d'une liberté inquiète, et le maître d'un pouvoir que la licence tempère. Dans ses Saturnales perpétuelles, l'écolier attend toujours le coup qui va le frapper : de là une habitude d'immoralité qui se façonne à l'injustice et s'en venge par la ruse. Jusques à quand pourra-t-il rester impuni? C'est ce qu'il ignore. Le pauvre Paphlagonien, soumis à la verge du patricien austère était moins malheureux. Il savait au juste quand finirait sa liberté. Rien n'est plus cruel qu'un état de demi-liberté, de demi-despotisme, où le code des lois en vigueur n'a rien de précis et de défini, où la conduite la plus exemplaire peut être enveloppée dans une proscription capricieuse, et la faute réelle passer inaperçue. Telle est l'éducation de nos enfans, pendant les heures de récréation. Lorsque sonne l'heure de la leçon, c'est pis encore.

L'enfant, dans sa classe, ne cherche pas à faire de son mieux, mais à esquiver le châtiment. Il répète, il répond, il fait semblant d'écouter : ses mobiles sont la force, la crainte, la contrainte, rarement l'amour-propre, jamais le désir du bien et l'amour sincère d'un perfectionnement intellectuel ou moral. Voyez un peu comment ce jeune esclave donne la réplique que l'on attend de lui : faites attention à ce ton de voix plaintif, à cet accent lugubre, monotone; vous diriez le Dolon de l'*Iliade*, auquel Ulysse arrache ses paroles à la pointe de l'épée : elles viennent lentement, tristement, par un acte mécanique et comme si un rouage mu par le maître les forçait à s'exhaler. La volonté de l'élève n'entre pour rien dans cette réponse. Et vous vous étonnez que la plupart des jeunes écoliers

aient l'air de véritables idiots dans leurs classes! Ce système réduirait à l'état de brute les plus vives intelligences : la paresse d'esprit, la terreur, l'ennui, l'insouciance ; voilà les muses de nos colléges.

Cette tyrannie du maître d'école finit quand le jeune homme entre dans le monde ; il sent que la férule se retire : la terrible loi des convenances pèse dès-lors sur lui. Il tâtonne ; il cherche à connaître la sphère nouvelle où il se trouve jeté.

Voici une seconde éducation, une seconde étude ; ce n'est pas la moins importante ni la moins profonde. Que peut-il faire ? jusqu'où son impunité va-t-elle ? où cette impunité trouve-t-elle ses limites ? que de choses à apprendre ! Suivez le jeune homme dans cette carrière ; vous verrez que chacun de ses pas est une expérience. La société lui accorde une certaine protection ; mais elle le laisse en butte à plus d'une injustice et lui impose plus d'une entrave. Il s'agit de connaître avec certitude et ces entraves et ces dangers. Sous la forme et sous le nom de justice et de jurisprudence, voici des maux sans nombre qui l'assaillent et dont il ne saurait se garantir. Quelques-unes des violences dont l'état de nature ou l'état sauvage sont passibles, peuvent encore l'atteindre. Comment démêler cette complication singulière ? Ici des périls ; là des sauvegardes ; à côté d'une civilisation qui le sert, une organisation sociale qui l'écrase ou le secourt, selon que le hasard ou l'adresse militent en sa faveur ou contre lui.

Son premier sentiment est celui d'un affranchissement qui le charme ; il échappe à l'*ergastulum*. Plus de contrainte physique ; plus de geole dure et pénible. Dans la nouveauté de son indépendance, il se livre à quelques extravagances de joie, et cette émancipation qui l'enivre, éclate en saillies hasardeuses ; ce sont, que l'on me passe

le terme, les gambades folles d'un jeune cheval mis en liberté ; ce sont les ruades qui attestent sa joie. Mais ce tems passe. Il devient sage, ou plutôt calculateur. Expérience sur expérience tournent de jour en jour les feuillets de ce volume difficile à déchiffrer, le monde. Hélas ! quand ces deux éducations, celle de l'école et celle de la vie, sont achevées, il est bien près de mourir. Depuis long-tems on a décidé de son sort ; on l'a fait sénateur, s'il était né pour être artiste ; artiste, si la nature lui ordonnait d'être artisan. On a changé aveuglément sa destination primitive. Personne au collége, personne dans la société, ne s'est occupé de chercher de quoi il est capable. Avant cette époque où, chargé d'ans et peut-être de fautes, il sent ce qu'il vaut et jouit de cette calme possession de soi-même, il se trouve enchaîné à un sort, plongé dans une profession où le talent dont il porte avec lui le germe inconnu ne peut se développer. Enfoncé à jamais dans cette condition pour laquelle il n'a aucune aptitude, il vit mécontent, il meurt ignoré ; il n'est point utile, et le sentiment de cette position fausse, à laquelle aucune énergie intérieure ne peut l'arracher, fait son malheur.

De génération en génération, ainsi la majorité de l'espèce humaine voit s'engouffrer, dans des professions sans rapport avec les facultés de chacun, sa puissance intellectuelle ; ainsi se perd une immense somme de talens de toute nature ; ainsi éclosent, sous nos mains ignorantes, toutes les médiocrités qui nous environnent.

La source du mal est dans cette éducation uniforme à laquelle on soumet indistinctement les enfans : comme si l'on voulait élever des professeurs, des gens de lettres, des évêques, des philosophes seulement, et que la société pût subsister sans autres professions que celles-là. Vous diriez des recrues rangées devant le sergent qui leur ap-

prend l'exercice : à tous la même direction, la même impulsion, les mêmes enseignemens; sept années de latin, de grec, de rhétorique, comme si la philologie était l'unique but de l'existence humaine. Folie! Laissez donc, à ceux qui doivent embrasser un état spécialement littéraire et intellectuel, cette longue étude de mots. Pour le reste des enfans, six mois ou un an de grammaire suffisent assurément; pendant cet espace de tems, on peut s'assurer si l'élève est, pour ainsi dire, à son aise dans les travaux qu'on lui impose; on lui donne une certaine connaissance des lois et des nuances du langage; mais on ne l'inféode pas au rudiment, on ne l'enchaîne pas à cette grammaire latine qu'il se hâte de désapprendre dès qu'il grandit.

A quoi chaque enfant peut-il être propre? Ce problème de l'éducation, qui la renferme tout entière, est difficile à résoudre. Les facultés humaines ne s'annoncent pas toujours par des indices clairs et évidens; l'enfant lui-même ne se connaît pas; ses impulsions et ses fantaisies passagères ne peuvent être d'aucun poids dans la balance. On prendra aisément pour la révélation d'un talent inné le besoin d'une imitation toute machinale. Montrez-moi le maître capable d'exercer cette divination, de discerner le germe du talent, de découvrir la corde sensible et la faculté dominante de chacun! Tout précepteur élève son disciple à son image; il lui montre ce qu'il sait. L'idéal de l'éducation, c'est, pour lui, la perfection de la grammaire et l'approfondissement du Lexique. Les parens sont encore plus impropres à ce métier; la vanité les guide. Leur enfant sera évêque, membre du parlement, avocat célèbre. Ne leur parlez pas d'une profession mécanique; ne leur dites point que ce jeune homme, enfermé dans un collége, entre l'aoriste et le substantif, deviendra un sot, et qu'il aurait pu briller dans les arts. Ils envoient

leur enfant à l'école ; leur négligence, leur paresse et leur orgueil trouvent ce moyen commode ; puis, tout le monde agit de même, et c'est une excellente raison. L'éducation des maîtres et celle des parens devrait précéder et préparer celle des enfans.

Je suis loin de prétendre que la nature ait dit à tel homme : « Tu seras forgeron, » à tel autre : « Tu seras huissier. » Certes, elle ne s'est point modelée, dans ses créations, sur les classifications artificielles que la société a établies.

Mais, on doit en convenir, il est plus facile à celui-ci de remplir telle destination, à celui-là d'accomplir telle autre tâche. La nature ne vous crée pas astronome, avocat, métaphysicien ou danseur de corde ; elle vous doue d'une organisation en rapport avec telles choses ou avec telles idées. Elle vous fait robuste ou faible de corps ; vos organes ont de la délicatesse ou de l'énergie ; votre esprit, qui dépend de vos sens, et dont leur spécialité détermine la trempe, est flexible ou rigide, logique ou éclatant. Il est faux que tous les enfans se ressemblent ; et quiconque les a observés de près, a remarqué dans leurs caractères le germe d'une individualité prononcée. Les premiers mois de notre existence contiennent des indices frappans de ce que nous serons un jour. Tous, nous avons notre corde sensible, un point qu'il faut savoir toucher pour nous émouvoir, et qui vibre fortement dès qu'on l'attaque. Si cet élément de notre force reste assoupi ou ignoré, nous perdons la plus grande partie de notre valeur. Si Shakspeare eût vécu dans un pays sans drame, Raphaël dans une contrée dénuée d'art et de peinture, Démosthènes chez un peuple marchand et étranger à l'éloquence, ces grands hommes tombaient dans le néant. L'éducation n'est donc pas chose facile ; il ne s'agit pas d'une routine grammaticale, mais d'une profonde

étude de l'humanité, dans son développement et dans son germe.

Quelques facultés brillantes et hors de ligne se manifestent dès le berceau; un poète, un musicien, un peintre, ont reçu de la nature leur marque distinctive. Berghem, chez le pâtissier; La Fontaine, lisant Malherbe; Mozart, pianiste à douze ans, se sont développés comme la fleur éclot, comme le fruit mûrit sur l'arbre. Mais les autres facultés humaines sont pour nous des mystères profonds. Vous ne déchiffrez de bonne heure ni le philosophe, ni l'homme d'état, ni le mécanicien, ni le chimiste futurs; et comme le système de nos colléges n'offre, pour exercice à l'intelligence, qu'une espèce de travail, n'ouvre qu'une seule route à tous les élèves, l'immense majorité des enfans paraît à peu près stupide; et ceux qui semblent s'élever audessus de la foule, non-seulement sont en très-petit nombre, mais souvent, dans leur maturité, ne répondent pas aux trompeuses promesses de leur premier âge.

Au lieu d'imposer aux élèves une tâche uniforme, sans rapport avec les nuances marquées de leurs capacités spéciales, il faudrait demander à chacune de ces capacités son secret, à chacun de ces caractères, sa clef inconnue. Vous n'avez dans les colléges que des rebelles qui maudissent leurs maîtres; vous auriez des disciples heureux. Le maître et l'élève sont ennemis jurés; l'un condamne l'autre à subir ses enseignemens; l'autre s'y soustrait le plus possible. Ne croyez pas qu'il veuille s'instruire; en général, ses yeux s'arrêtent sur sa tâche avec dégoût et avec ennui; s'il apprend, c'est qu'il tremble; et le peu qu'il sait est encore un indice de sa servitude, c'est-à-dire d'un vice qu'on lui donne avec cette science tant vantée.

Mais si l'enfant trouve l'emploi d'un talent que son organisation comporte, tout change; il désire réussir; il s'é-

veille, il sort de sa torpeur; cet aiguillon de l'ambition, commun à tous les hommes, le stimule et l'arrache à ses plaisirs; il sera un jour quelque chose. Il ne remplira pas, dans le grand échiquier du monde, la même place insignifiante qu'un pion d'échecs occupe sur le damier. Il a un but d'action, un mobile d'énergie. Nous avons prouvé plus haut que ce mobile ne manque à personne. Si tous les êtres vivans ont leur destination et leur emploi, pourquoi l'homme seul en serait-il privé? Quelle joie, quand nous sentons que l'atmosphère que nous respirons est la nôtre; quand nous sommes dans notre élément propre; quand tous les coups frappés par notre main ont un effet assuré; quand un but à notre portée est là, qui nous flatte de sa conquête et se rapproche de moment en moment!

Je me rappelle cet instant heureux où je devinai enfin ma véritable destination (1); le soleil de l'intelligence semblait se lever pour moi. Auparavant, je marchais au hasard; les ténèbres m'environnaient; mais l'étude de la philosophie me révéla tout mon avenir. Je commençai à vivre; mes yeux se dessillèrent; le nuage opaque dont j'avais été comme assiégé se dissipa; je marchai enfin d'un pas confiant et libre.

Quoi! la plupart des mortels ne seraient bons, comme dit Horace, que j'ai cité plus haut, qu'à consommer les fruits de la terre et à relever, par leur nullité même, l'éclat de quelques heureux prédestinés dont le talent serait l'apanage! Cette manière de considérer notre espèce est pleine de dédain et d'injustice; elle naît de l'orgueil. Dans les rangs inférieurs de la société se trouvent, même aujourd'hui, et sous la loi des vieilles habitudes qui nous dominent, des hommes de talent inconnus. Tel artisan,

(1) C'est le philosophe Godwin qui parle.

après avoir exécuté sa tâche avec goût et avec bonheur, parlerait très-pertinemment sur son industrie spéciale, si l'on consentait à l'écouter. Les gens dont une éducation libérale a orné l'esprit, méprisent ou accueillent mal ces explications simples et sans élégance; aussi, après les avoir une fois essayées, ne recommence-t-il pas. Il pèche contre la grammaire; sa voix est dénuée de grâce et de mélodie; ses phrases sont mal faites, et l'on se moque de lui; triste résultat de cette prépondérance donnée à la grammaire par l'éducation des classes! comme si de bien parler c'était le seul devoir de l'homme! comme s'il ne fallait pas aussi des boulangers pour cuire notre pain, des maçons pour ériger nos édifices! comme si la supériorité dans un genre quelconque n'était pas un titre suffisant à l'estime!

Quant aux doctrines d'Helvétius, embrassées par la plupart de ceux qui croient à la perfectibilité humaine, sans doute elles tendent à honorer l'humanité; mais quiconque a étudié notre nature ne croira pas aisément à leur justesse. Selon Helvétius, nous naissons tous avec les mêmes facultés; l'éducation seule les développe diversement. C'est prétendre que tous les enfans apportent, en naissant, la même organisation, le même caractère; assertion qui contredit toutes les données de l'expérience journalière. Qu'il y ait chez cet adolescent athlétique, dénué de finesse dans la pensée, et qui se plaît aux exercices du corps les plus violens, le germe d'un Bacon, la matière première d'un Leibnitz, l'élément d'un Locke; c'est ce qu'il sera toujours difficile de croire. Dieu, quoi qu'on en ait dit, n'a rien créé de semblable et d'égal dans le monde. Cette uniformité de nos systèmes est hors de ses plans, et contrarie l'immense variété de sa création.

Cherchez dans les forêts deux feuilles semblables; si vous les rencontrez, j'avouerai que deux hommes peuvent

être sortis du sein de leur mère avec des prédispositions homogènes et une complète identité.

Fausse en principe, cette théorie offre le péril d'une prime donnée à toutes les vagues ambitions. Si tout homme est bon à tout, chacun peut prétendre à partager une souveraineté complète. Qui distribuera les lots ? Pourquoi êtes-vous avocat et moi manœuvre? Pourquoi ce général d'armée et ce soldat? Le système d'Helvétius, c'est la souveraineté populaire, dans ce qu'elle a de plus outré, c'est-à-dire de plus périlleux et de plus impraticable. Que l'on détruise au contraire ces colléges meurtriers de l'intelligence; que l'on cesse de reproduire, avec autant de niaiserie que d'insuccès, le miracle de cet augure romain qui coupait une pierre avec un rasoir, et de faire entrer dans les intelligences les plus rebelles au rudiment et au dictionnaire, toutes les élégances d'une langue ancienne, qu'elles ne comprennent jamais bien. Que la sagacité des maîtres, s'exerçant sur l'homme naissant et non sur des prétérits et des substantifs, cherche curieusement la vraie destination de chacun. Cette insulte permanente que nos écoles font à l'humanité cessera de l'outrager. De jour en jour, de mois en mois, d'année en année, nous cesserons de jeter dans un sol qui refuse à faire éclore ce germe, une semence incompatible avec le terrain où nous l'égarons; nous renoncerons enfin à cette injustice qui nous fait croire qu'une terre est stérile, parce qu'elle est favorable à telle plante et défavorable à telle autre.

On voit que, pour venger et détruire la proscription meurtrière dont nos intelligences sont frappées dès l'enfance, il faudrait tout changer en fait d'éducation : encourager le jeune homme, chercher son fort et son faible, l'aider dans sa route, et faire en sorte que jamais il ne devienne victime, ni vous bourreau. « La ligne qui sépare

un sot d'un homme de génie est imperceptible, dit Voltaire. » Disons mieux. Le sot n'est qu'un homme placé hors de sa destination. La nature n'a rien fait d'inutile; et si le gazon n'est pas le chêne, il n'entre pas moins comme être nécessaire dans le plan général du monde.

Mais vous approuvez, me dira-t-on, cette méthode d'éducation facile, qui aplanit la science pour les enfans, leur en fait un jeu, les habitue à la frivolité de l'esprit, et ne leur permet pas cette constante application, sans laquelle il n'y a point de génie, point de concentration de pensée, point de vigueur dans les résolutions? Non, certes, et ce serait mal me comprendre que de m'attribuer ces intentions ridicules. Il faut au talent des obstacles; il faut à l'homme, dès sa jeunesse, des difficultés à vaincre: non sans doute la pauvreté froide et glacée, ni ce malheur affreux sous lequel tout périt, vertus et génie; mais des obstacles dont la force de l'ame puisse triompher, et qui n'étouffent pas les facultés naissantes. Le devoir du maître est de seconder l'élève dans cet effort. Pourquoi lui redire sans cesse qu'il n'apprendra rien, qu'il ne saura rien? Si vous le prenez pour un être nul, c'est que vous êtes aveugle sur le genre de mérite qui lui est propre. Vous le punissez de votre erreur. Pourquoi ces humiliations perpétuelles? Pourquoi le ravaler à ses propres yeux? Il faut, au contraire, lui inspirer de l'estime pour lui-même; lui apprendre qu'il a une place d'homme à remplir dans le monde; éveiller les mâles vertus dans son cœur et le sentiment de sa dignité.

Si l'on réfléchit à tous les documens que nous venons de recueillir, et à tous les principes que nous venons de poser, on ne s'étonnera pas de ce que la plupart des hommes soumis aux traitemens des colléges soient des intelligences avortées. Leur maladresse, leur apathie, leur nullité, ne seront une merveille pour personne; c'est la

direction qui leur manque; dans la route où on les force de se traîner, l'énergie et la puissance les abandonnent. Ils ne sont rien; ailleurs ils se montreraient intelligens, adroits, et rempliraient avec bonheur leur destination naturelle. Cet avortement de la pensée est quelquefois imputable aux parens et aux maîtres, souvent aux élèves eux-mêmes, souvent même aux hommes faits, qui, par une étrange bizarrerie et une complète méconnaissance de leur talent spécial, se placent volontairement dans une position fausse, embrassent un genre d'occupation directement contraire à leur capacité, et s'exposent ainsi au ridicule. C'est de la vanité qu'émanent la plupart de ces absurdes choix qui font d'un bon perruquier un mauvais poète, d'un artisan utile un acteur sifflé. L'éclat dont s'entoure l'homme de génie séduit le sot qui veut l'imiter. Une troupe de médiocrités s'empresse sur ses traces, et ne recueille rien que la honte et le mépris. Des monceaux de papier tachés d'encre sont le résultat de cette déception que l'amour-propre exerce sur tant de malheureux.

Tous les ridicules de l'homme s'expliquent d'un mot, la vanité. Voyez Goldsmith! né pour la poésie, il prétendait à l'imitation de tous les talens, à tous les genres de célébrité. Applaudissait-on un danseur? il portait envie à ces applaudissemens et dansait. Il n'avait pas appris la musique; cependant on le vit concourir avec un artiste. Sa manie était de rivaliser avec tous les hommes célèbres, et de prétendre tout envahir. Les vers qu'il faisait si bien et avec tant de goût, il ne les estimait guère. Son bonheur consistait à tenter les essais les plus étrangers aux habitudes de son esprit et de sa vie. Il ressemblait à ce paysan qui marchandait des lunettes:

— « Elles ne me servent à rien, s'écria-t-il; je ne puis lire un seul de ces mots.

— Mais sans lunettes, lisez-vous couramment?

— Je n'ai jamais appris à lire. »

Tous, dans notre ardeur d'être admirés, nous arrivons à peu près au même résultat ; la splendeur du succès éveille en nous le besoin de conquérir la même palme. Les trophées de Miltiade ne nous laissent pas dormir ; nous nous écrions avec le Guide : « Et moi aussi, *je suis peintre.* » Qu'on vante en notre présence le mérite d'autrui ; un soupir étouffé s'échappe de notre sein, et nous sommes loin de nous demander si la nature nous a faits pour prétendre à des succès du même genre. Toujours prêts à quitter une route utile et obscure, où nous marchons d'un pas ferme, nous voilà jetés dans un sentier qui peut nous conduire à la gloire ou au ridicule, mais qui, la plupart du tems, n'atteint que ce dernier but. Enfin, Horace l'a dit :

Optat ephippia bos piger (1).

Nous ne nous connaissons pas nous-mêmes ; le plus grand des poètes n'a eu, dans sa jeunesse, qu'une révélation confuse, obscure, incomplète des trésors que Dieu versait dans son sein.

Ajoutons que ces germes eux-mêmes peuvent être contrariés et étouffés. L'éclat, la variété des ressources intellectuelles ne suffisent point au développement du talent. Que de circonstances étrangères le modifient ! Que de motifs de mort, que d'obstacles peuvent le contrarier ! Le génie, dans sa marche splendide et puissante, n'a qu'à rencontrer un objet qui le détourne, une main qui l'arrête, un souffle qui s'oppose à son essor, vous le verrez dévier tout-à-coup. C'est chose merveilleuse que le nombre de

(1) « Le bœuf paresseux voudrait porter le harnais du cheval de course. »

combinaisons, d'heureux hasards et d'événemens favorables, nécessaires au développement total et complet d'un Shakspeare, d'un Raphaël ou d'un Mozart. Pour que la flèche frappe le but, il ne suffit pas qu'elle soit légère, empennée, lancée d'une main vigoureuse, et guidée par un coup-d'œil sûr : un rumb de vent un peu plus fort va la rejeter bien loin de sa destination primitive. Ainsi le plus glorieux début peut être un présage menteur.

C'est surtout dans les œuvres de l'intelligence que ce désappointement se fait souvent remarquer. J'ai connu tel homme chez lequel la nature avait semblé se plaire à mettre en dépôt le trésor de la pensée la plus active, de la mémoire la plus tenace, d'une sagacité faite pour tout comprendre, d'une habileté faite pour tout coordonner, d'une patience de recherches faite pour tout approfondir; eh bien! cet homme est mort sans laisser trace de son passage. Ceux qui le connaissaient ont été seuls dans le secret de sa force; le sanctuaire de ce génie inconnu s'est ouver- pour eux; ils en ont vu émaner quelques rares éclairs, suivis de ténèbres profondes. La masse des hommes n'a point deviné cette supériorité; stérile pour la postérité, elle s'est éteinte sans se consacrer dans de grands ouvrages, sans rien ajouter aux richesses intellectuelles du monde. Ces lueurs, qu'un petit nombre d'intimes ont aperçues, ne se sont fixées dans aucune production énergigne et durable. Le tombeau s'est refermé sur un cadavre, et la gloire a refusé de s'asseoir sur le tombeau.

Ne croyez pas que l'on se soit trompé en ajoutant foi à cette supériorité. Elle était réelle, mais elle n'a pas trouvé d'organe et d'expression; elle n'a pas su se communiquer aux hommes. Soit que son possesseur n'ait pas su embrasser, comprendre et dominer ses inspirations, soit qu'il ait ignoré l'art profond de les faire partager, il n'a pu faire

retentir au dehors l'harmonie qui résidait en lui. Vous diriez un de ces instrumens fabriqués avec soin, complets dans toutes leurs parties, et auxquels il ne manque que des cordes. Vous frappez la touche, et l'instrument, chef-d'œuvre de l'ouvrier, reste insonore. Ce n'est pas assez de concevoir, il faut rendre sa pensée; il faut que l'esprit s'habitue et se plie à cette élaboration qui transmet au-delà de nous-mêmes nos sensations intérieures : travail qui demande une vigueur d'organisation peu commune. Il faut en outre se frayer un passage à travers le labyrinthe du langage, forêt hercynienne, dédale profond où le génie peut se plonger et se perdre, où la pensée peut s'égarer.

Contemplez Jérémie Bentham; c'est assurément une des plus nettes et des plus sages intelligences des tems modernes. Qu'il essaie d'écrire! ses périodes immenses, ambiguës, compliquées, entrelacées de parenthèses, enchevêtrées de phrases incidentes, vous donneront l'idée du chaos. Rien de net, rien de clair, rien de simple : tout est confusion et désordre. Chaque pensée heurte la pensée voisine, et empiète sur elle en l'obscurcissant. L'écrivain haletant pour atteindre un sens clair et déterminé, ne peut ni le formuler avec habileté, ni le faire pénétrer dans votre esprit. Matelot inexpérimenté, jeté sur un océan sans limites, il donne dans tous les écueils, il est battu de tous les vents; et l'on éprouve un singulier plaisir, une sorte de soulagement et de consolation, lorsqu'une intelligence douée de la faculté qui manque à Bentham (1) vient saisir le gouvernail de cette pensée incapable de se régir, s'empare du vaisseau, force le magnifique navire à suivre une ligne droite et une route savamment tracée. Tout ce que le premier écrivain pensait et ne pouvait dire, le second

(1) M. Dumont, de Genève.

vient l'exprimer et le développer sans embarras, sans peine, sans apprêt. Il arrache à leurs langes obscurs tous ces germes étouffés.

L'inconstance de l'esprit peut suffire pour priver de son pouvoir un homme de talent. Celui-ci fait des plans sans nombre, accumule essai sur essai, esquisse sur esquisse, et n'achève rien. Toutes ces pierres d'attente ne produisent pas un seul édifice. Une irrésolution, née de l'indolence, absorbe tous les momens de cet homme, victime de lui-même et son propre bourreau. A force de fécondité incomplète et d'essais réitérés, on ne vient à bout de rien. On effleure tout, on déguste, pour ainsi dire, toutes les saveurs, on embrasse mille pensées, on découvre mille points de vue, on se livre à mille conceptions diverses; et de cette foule de tentatives, d'idées, de chimères, de désirs, d'espérances, rien n'émane, rien ne jaillit.

Je pourrais citer, parmi mes amis, plusieurs hommes remarquables que cette erreur a, si je puis m'exprimer ainsi, annulés. Tel, par exemple, Eliah Lamb, trop difficile envers lui-même, n'accomplit pas ce dont ses facultés le rendent capable. Sa délicatesse est à la sévérité de goût, ce que la superstition du visionnaire est à la piété réelle. Il n'est jamais content. Jamais il ne croit avoir assez bien fait. Quelle œuvre le satisfait complètement? Aucune. Sa microscopique sagacité voit partout des taches et ne peut se résigner aux défauts que toute œuvre humaine comporte. Phénomène bizarre, maladie de l'esprit, inhérente aux organisations les plus délicates.

Il est encore des individualités dont le talent facile, brillant, doué d'une verve de pensées abondantes, dans la conversation familière, s'évapore et disparaît quand il faut fixer par écrit leurs méditations et leurs théories. Coleridge est de ce nombre. Son improvisation est écla-

tante ; son intelligence vous apparaît gigantesque ; elle dépasse la plupart des intelligences contemporaines ; vous le croyez du moins, à l'entendre parler. Et toute cette force disparaît, s'enfuit, se fond comme la glace aux rayons du soleil, quand l'improvisateur prend la plume. Son style écrit n'est qu'un pâle et faible reflet de sa conversation étincelante.

Ne manquons pas toutefois d'observer combien il est aisé d'acquérir, par quelque facilité de langage et une certaine audace d'élocution, la renommée d'un orateur de salon. L'homme du monde, qui ne prétend à aucune profondeur de pensée, nous surprend dès qu'il fait preuve d'un talent que l'on ne remarquerait pas chez l'homme de lettres. Ce n'est pas sa profession. Nous n'attendons rien de lui. Il tient plus qu'il ne promettait. Le tableau d'un amateur paraît excellent pour peu qu'il soit passable ; nous l'admirons comme l'imitation du langage humain proféré par le perroquet ou la pie. Mais si vous comparez sérieusement les fruits de cette frivole création et ceux de l'étude persévérante, vous reconnaîtrez l'énorme distance qui les sépare. Vous saurez alors que les Caylus, les Walpole, les gentilshommes de la poésie et de la science, les talons rouges et les dandys de la littérature, ont fait faire peu de progrès à la civilisation. C'est de l'héroïsme, croyez-moi, de concentrer sur telle matière utile à l'humanité les forces éparses de son imagination et de son raisonnement. On ne se consacre pas à ce sacerdoce sans se soumettre à des privations nombreuses, sans tremper fortement son ame. On trouve des abîmes sous ses pas ; on a devant soi des remparts de montagnes qui s'élèvent à pic. Plus la mémoire est capace, plus la source des idées est féconde, plus l'ordre est difficile à établir dans ce chaos. Ce philosophe est-il consciencieux? la connaissance des effets ne

lui suffit pas ; il lui faut les causes premières ; il veut dominer tout son sujet ; il désire l'éclairer dans chacune de ses parties. Sa route s'agrandit à mesure qu'il avance ; et souvent il meurt, comme Moïse, en face de la terre promise.

Non-seulement les facultés de l'homme sont, comme nous l'avons prouvé, d'un emploi difficile, souvent perdues, égarées, étouffées, déplacées : non-seulement il faut, pour que leur épanouissement ait lieu chez les plus heureux sujets, un concours de chances presque impossibles à réunir ; mais telle est notre imperfection, que l'homme doué du plus vaste génie trouve en lui-même les bornes de ce génie : disons mieux, nul génie n'est complet ; toute intelligence a son côté faible, son point vulnérable. La statue que vous croyez d'or a des pieds d'argile ; l'idole dont vous admirez le porphyre éclatant est fracturée dans un endroit que votre œil ne découvre pas ; tant la race à laquelle nous appartenons a peu de sujets de s'énorgueillir !

Universel ; ce mot, appliqué si souvent au génie de l'homme, fait sourire le penseur. Citez-moi, je ne dirai pas un esprit universel, mais une œuvre complète ; la nature fait des diamans dont l'eau est pure et dont aucune paille ne ternit l'éclat, mais jamais d'intelligences qui comprennent tout et s'étendent à tout. C'est le privilége de Dieu ; il se l'est réservé : l'universalité est son apanage et son caractère spécial.

Aristote, Homère, Shakspeare, Dante, vous avez tous, si j'ose le dire, vos infirmités naturelles. Achilles au pied vulnérable ; Samsons, qu'une Dalila peut priver de votre force ; ceux qui vous croient sans défauts sont idolâtres ou aveugles. Le grand Shakspeare, l'auteur de *Macbeth* et d'*Hamlet,* le grand maître de la poésie et du drame, celui de tous nos écrivains qui a versé le plus de richesses in-

connues dans notre vieil idiome, le philosophe, l'observateur, le puissant Shakspeare, ne sait pas faire un héros : sa vue est trop sagace et sa touche trop fine. Pour créer des héros sur la scène ou dans un roman, il faut peindre à fresque et négliger toutes ces modifications délicates, toutes ces ombres qui se jouent au fond des caractères humains. De ces minuties, pas une n'échappait à Shakspeare : comment un héros serait-il sorti de son pinceau! Il comprenait l'héroïsme; voyez son *Brutus*; mais il ne le montrait jamais soutenu, prolongé, complet, dominant une vie. Il se plaisait à le montrer boiteux, incertain, peu assuré de lui-même, mêlé aux trivialités de l'existence commune. Son penchant naturel l'entraînait à nous ouvrir la retraite profonde où le génie et la vertu, dans leur déshabillé le moins équivoque, se dépouillent de leur auréole factice. Une sorte d'ironie inexorable compose la plus grande partie de son talent. Il y a dans son *Troïlus et Cressida* une vive parodie d'Homère et de sa grandeur. Cicéron, César, Achille, Patrocle, se sont flétris sous sa main. En un mot, Shakspeare, comme tous les hommes, a les défauts de son génie; son talent trouve des bornes en lui-même.

Comme créateur de plans dramatiques, Shakspeare accorde plus d'attention et donne plus de soin à ses caractères qu'à la concaténation des événemens, à leur disposition artificielle. Ordinairement l'intérêt de son drame décroît après le troisième acte. La curiosité du spectateur est plutôt soutenue par le plaisir d'observer tel ou tel personnage dans telle ou telle situation, que par l'heureux arrangement des scènes : mérite inférieur sans doute, mais nécessaire à tout poète qui travaille pour le théâtre. Ajoutons encore que la merveilleuse beauté de sa versification, la douceur, l'euphonie, la grandeur, l'énergie, la

nouveauté de sa diction, s'abaissent quelquefois tout-à-coup, s'enveloppent d'une nuit obscure, et se perdent sous un nuage de paroles incompréhensibles. Dans ces rares momens, vous êtes tenté de croire que le langage manque au poète, et que ses conceptions intimes ne peuvent trouver passage à travers les embarras de sa diction.

Cherchez donc parmi les œuvres de l'homme quelque chose de complet! Vous reprocherez à Cervantes ses pièces de théâtre et ses romans, à Shakspeare la plus grande partie de ses sonnets, à Bacon ses allégories et ses énigmes, au grand Aristote ses idées fausses sur la république et l'esclavage, à Cicéron ses vers et sa diffusion, à Walter-Scott sa prose inélégante, à Voltaire ses comédies, à Richardson ses insupportables longueurs et ce défaut de gaîté, de verve, de grâce, défaut qui se laisse apercevoir dans tous ses romans.

Grandisson est un prédicateur, non un homme comme il faut; Paméla une pédante puritaine. Les coquettes et les femmes légères deviennent révoltantes sous la plume de cet auteur. Richardson lui-même était, comme le prouvent ses lettres, et pour dire toute la vérité sans voiles, sans réticences, sans circonlocutions, un pédant fieffé; il ne connaissait ni les femmes, ni le monde; et c'est chose vraiment surprenante que le talent dont il a fait preuve dans ses fictions, l'abondance et la finesse de ses remarques, la variété de ses caractères, en un mot le bonheur avec lequel il a suppléé, à force d'adresse et d'habileté à l'observation réelle qui lui manquait.

Pour ne laisser sans la traiter aucune des parties de ce vaste sujet, que notre regard s'étende au-delà même du tombeau. L'homme seul se survit; seul il transmet sa mémoire. Eh bien! ce noble privilége que Dieu lui a con-

féré, cet apanage, qui nous inspire tant de vénération et d'orgueil, le hasard en dispose encore. Si nous possédons la faculté de fixer et de transmettre les archétypes déposés dans notre esprit; si les substances matérielles nous obéissent et se modèlent selon notre volonté; si la terre habitée par nous, couverte de nos châteaux et de nos forteresses, de nos hameaux et de nos cités, attestent notre lutte victorieuse et conquérante avec la nature physique; si (ce qui est plus grand et plus extraordinaire), l'homme éternise sa pensée, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus fugitif, de plus léger, de plus insaisissable; si, dans une vie si courte, dont les trois quarts sont absorbés par le soin de sa conservation, il trouve moyen de transformer en immortalité les lambeaux et les recoupes de son tems : ne craignons pas de dire aussi avec combien de caprice le hasard se joue quelquefois de cette immortalité même.

La durée des monumens intellectuels ou des œuvres de l'industrie n'a aucun rapport avec leur mérite intrinsèque.

Tel mur de brique est debout; telle statue de bronze, création de Lysippe, a péri dans le naufrage des tems. De notre vivant, la popularité est aussi incertaine que la gloire après notre mort. Cette injustice n'a pas frappé seulement des individus, mais des époques, mais des siècles. On a généralement considéré comme un tems de barbarie le moyen-âge, dont le sein obscur et fécond renfermait les germes de toute la civilisation, de toutes les industries modernes. On a flétri les monastères, conservateurs de cette civilisation prête à périr, des sciences assaillies par les barbares, des arts mis en danger par l'invasion. Le système féodal, père de la chevalerie, qui a si puissamment modifié nos sociétés nouvelles, ce système, l'une des plus ingénieuses et des plus profondes combinaisons que l'homme ait inventées, a été calomnié. Les philosophes scolastiques,

inférieurs aux anciens pour le génie instinctif et spontané; mais bien supérieurs à eux par la logique déduction des idées; les Thomas d'Aquin, les Duns Scot, les Occam, les Roger Bacon, ceux de tous les penseurs qui ont analysé le plus curieusement la pensée et poussé le plus loin la subtilité des distinctions, ont joui d'une renommée éphémère.

Qui n'a pas vu naître et expirer de son vivant des théories philosophiques de nature différente ou contraire? Ce sont, comme le dit Hume, des châteaux aériens que le vent compose, édifie, colore, pour les recomposer, après les avoir dissipés et anéantis (1). Cependant la philosophie est la plus noble des occupations de l'esprit.

L'instabilité de la renommée n'a pas besoin de beaucoup de preuves. Peiresk était le Voltaire de son tems. Saumaise régna sur l'Europe intellectuelle. Ronsard fut comparé à Homère. Dubartas vit paraître six éditions de son poème de *la Création*. La plupart des poètes contemporains de Shakspeare sont oubliés aujourd'hui : cependant la plupart d'entre eux ont fait des chefs-d'œuvre. On a vu le déclamateur Otway étouffer la gloire de Shakspeare, et l'emphatique Dryden s'emparer de la scène. Cowley, autrefois admiré comme le seul poète de son tems, « le Pindare, le Virgile, l'Horace de son pays, » à ce que disait Buckingham dans l'épitaphe qu'il lui a composée, n'est pas lu aujourd'hui. Cleveland est encore plus profondément oublié. Tous deux avaient de l'esprit, de la verve, les élémens du génie; ils n'ont pas su produire d'œuvres durables. Vous voyez chaque époque successive étinceler de talens nouveaux, qui tous s'éclipsent tour-à-tour. Nous avons vu régner, en Angleterre, Hayley, Pratt, gens in-

(1) *Essais*, 1er partie. 32e Essai.

connus aujourd'hui. En France, Saint-Lambert et Thomas sont tombés dans le discrédit. Un petit nombre de productions éternelles survivent au milieu d'une foule d'œuvres qui n'ont qu'un jour ; et Dieu sait, sur cet océan des âges, combien peu de navires assez solidement construits voguent triomphans à travers les générations qui s'écoulent et se pressent comme les flots.

« Monseigneur, dit quelque part Swift, qui s'adresse à la postérité (1), mon désir était de préparer une longue liste de titres que je voulais offrir à votre altesse ; mon intention était de lui prouver d'une manière irréfragable la faculté prolifique des intelligences contemporaines. J'aurais recueilli ces grands noms sur les affiches, au coin des rues, sur les piliers des théâtres ; mais peu d'instans après que je les eus remarqués, je trouvai toutes les affiches déchirées : des noms nouveaux occupaient la place des noms anciens. Je demandai aux lecteurs et aux libraires quelques renseignemens sur ces derniers ; mais je ne pus rien obtenir ; leur souvenir s'était effacé d'entre les hommes. » inférieurs aux anciens pour le génie instinctif et spontané ; mais bien supérieurs à eux par la logique déduction des idées ; les Thomas d'Aquin, les Duns Scot, les Occam, les Roger Bacon, ceux de tous les penseurs qui ont analysé le plus curieusement la pensée et poussé le plus loin la subtilité des distinctions, ont joui d'une renommée éphémère.

(*Literary Journal.*)

(1) Dédicace du conte du *Tonneau*.



LISTE CIVILE DU ROI D'ANGLETERRE

ET RAPPROCHEMENS

AVEC CELLES DES AUTRES PRINCES CONSTITUTIONNELS.

Au premier aperçu, la liste civile du roi de la Grande-Bretagne paraît être fixée avec une économie sévère; plusieurs fois même, les écrivains du continent ont vanté la modération de son chiffre, et les conditions judicieuses auxquelles l'emploi en est soumis; mais ils n'avaient sous les yeux que le document ostensible fourni au parlement. Voici, d'après cet état officiel, le revenu et l'emploi de la liste civile, dont le montant figure au budget de l'état.

RECETTES.

	Liv. st.	Francs.
I. Prélèvement fait chaque année sur les fonds de l'échiquier, pour être versé à la liste civile; ci.	1,100,000	27,500,000

DÉPENSES.

	Liv. st.	Francs.
I. Bourse privée du roi.	60,000	1,500,000
II. Traitemens des juges.	32,000	800,000
III. Traitement du corps diplomatique.	226,000	5,650,000
IV. Fournisseurs du roi.	209,000	5,225,000
V. Grands-officiers, personnel et services divers.	573,000	14,325,000
Total des Dépenses.	1,100,000	27,500,000

Malheureusement, cette somme ne fait guère que la moitié des dépenses totales de la triple couronne du roi

d'Angleterre (1). D'autres sources presque ignorées, et cependant fort abondantes, augmentent démesurément le luxe du prince, ou plutôt les prodigalités de ceux qui

(1) Note de l'Éditeur. On pourrait à la rigueur faire figurer, dans les dépenses de la liste civile, la dotation des divers membres de la famille royale, prélevée également sur les fonds de l'échiquier. Mais comme cette dotation forme un chapitre séparé dans le budget de la Grande-Bretagne, nous avons cru devoir suivre la même marche. Nous pensons cependant qu'il sera agréable au lecteur d'en connaître le montant, et surtout de savoir comment elle est distribuée entre les divers membres de la famille royale. Elle s'élèvait, en 1829, avant la mort du dernier roi, à 248,500 liv. st. (6,212,500 fr.) par an, et était répartie de la manière suivante :

	Liv. st.	Francs.
Prince Léopold, aujourd'hui roi des Belges.......	50,000	1,250,000
Duc de Clarence, roi actuel de la Grande-Bretagne.	32,500	815,500
Duchesse de Clarence, femme du précédent......	6,000	150,000
Duc de Cambridge, frère du roi................	27,000	675,000
Duc de Sussex, frère du roi..................	21,000	525,000
Duc de Cumberland, frère du roi...............	21,000	525,000
Prince George de Cumberland, fils du précédent, et neveu du roi..............................	6,000	150,000
Princesse Augusta, sœur du roi................	13,000	325,000
Princesse Marie, sœur du roi..................	13,000	325,000
Princesse Élisabeth, sœur du roi, veuve du landgrave de Hesse-Hombourg......................	13,000	325,000
Princesse Sophie, sœur du roi....	13,000	325,000
Duchesse de Kent, belle-Sœur du roi, et mère de la Princesse Victoria, héritière présomptive de la couronne de la Grande-Bretagne...............	12,000	300,000
Duc de Gloucester, cousin du roi	14,000	350,000
Princesse Sophie de Gloucester, cousine du roi.....	7,000	175,000
Total.................	248,500	6,212,500

Dans ces allocations qui, au surplus, sont fort modérées, ne se trouvent pas compris les traitemens que reçoivent quelques-uns des membres de la famille royale, pour les fonctions qu'ils remplissent dans l'état.

l'environnent, et qui abusent presque toujours de sa facilité. On pourra aisément s'en convaincre par l'exposé qui va suivre des laborieuses investigations qu'a faites un publiciste anglais sur cette partie importante de l'administration de la fortune publique de la Grande-Bretagne.

Dans cette ère de régénération, dit-il, où de toutes parts des voix généreuses s'élèvent pour flétrir ces vieux priviléges qui dévorent la substance du peuple au profit des hautes classes, nous croyons faire une chose utile en dévoilant les monstrueux abus dont la *liste civile* était parvenue jusqu'à ce jour à soustraire la connaissance au public. Avant d'entrer en matière, nous ferons observer que ce n'est pas sur la liste civile portée au budget de la Grande-Bretagne que vont s'étendre nos investigations : tout le monde aussi bien que nous en connaît le chiffre et l'emploi (1). Nous allons exclusivement nous occuper, dans cet article, à mettre au grand jour les revenus des anciens domaines de la couronne, dont les produits, au lieu de servir aux dépenses du prince, devraient être affectés aux divers services publics, depuis que le parlement a imposé à l'état la charge des dépenses de la couronne. Nous joindrons à cet exposé l'évaluation de beaucoup d'autres revenus dont l'existence et même la désignation sont ignorés de la majeure partie des Anglais : sources mystérieuses qui viennent si à propos soutenir le luxe et la fierté de notre superbe aristocratie; trésors inépuisables, toujours prêts à combler les folles prodigalités de la cour; foyers actifs de cette corruption qui

(1) Note du Tr. On croit généralement que toute la magistrature du Royaume-Uni reçoit ses honoraires de la liste civile : c'est une erreur qu'il nous reste encore à détruire. L'administration de la justice, dans le Royaume-Uni, coûte annuellement 500,000 livres sterling (12,500,000 fr.), et la liste civile ne fournit que 32,000 livres sterling (800,000 fr.).

gangrène les hommes appelés aux affaires, et dont le siége jusqu'à ce jour était resté inconnu.

Malgré les efforts des publicistes pour découvrir tous les abus qui se sont introduits dans l'administration de la fortune publique de la Grande-Bretagne, le plus grand nombre a échappé à leurs investigations. Quant au sujet qui nous occupe ici, nous devons dire que ce n'est qu'après de longs travaux, des recherches pénibles et souvent infructueuses, et en nous aidant du travail de nos devanciers et de la communication des archives du parlement, que nous sommes parvenus à débrouiller le chaos dans lequel a été enseveli tout ce qui se rapporte aux anciens apanages de la couronne. Ces revenus, appelés aussi revenus héréditaires, et que l'on croit généralement affectés aux besoins de l'état, sont exclusivement perçus par les agens du roi, et leur gestion est en dehors de l'action du parlement. Ils se composent des loyers et fermages des anciennes possessions de la couronne, des droits de l'amirauté, des redevances de Gibraltar et des Antilles, du produit de la vente des propriétés appartenant aux personnes mortes *intestat* et sans héritiers, d'une partie des amendes et confiscations ordonnées par les cours de justice, du revenu des évêchés vacans, des sommes payées par l'Écosse comme supplément de la liste civile d'Angleterre, du produit des épaves et des naufrages, des trésors trouvés, et d'autres sources moins considérables. Nous allons d'abord examiner l'importance et le produit des anciennes possessions de la couronne.

Dans les premiers tems de la monarchie, les rois d'Angleterre, comme ceux des autres états d'Europe, possédaient d'immenses patrimoines, accumulés depuis une longue suite d'années, et dont les revenus servaient à entretenir le luxe de leur cour. Guillaume-le-Conquérant possédait un

revenu territorial de 400,000 liv. sterling (10,000,000 fr.), somme prodigieuse pour ces tems reculés. Depuis cette époque la richesse des rois de la Grande-Bretagne diminua peu à peu jusqu'au règne de Henri VIII. Ce prince, par le séquestre des biens de l'église, parvint à l'augmenter considérablement. Sous la reine Élisabeth les revenus de la couronne s'élevaient à 500,000 liv. sterl. (12,500,000 fr.). Mais depuis que le nouveau système a prévalu, depuis que les peuples, en s'imposant d'une manière régulière, se sont engagés à subvenir à toutes les dépenses du chef de l'état, le produit des anciens apanages aurait dû être versé dans le trésor public.

Une combinaison plus ingénieuse a été adoptée : on a trouvé plus commode de conserver les anciens revenus, ou du moins en grande partie, et de recevoir ce que les peuples voulaient bien donner ; manœuvre adroite qui a doublé ainsi la fortune du prince au profit de ses courtisans.

Cependant, quoique George III eût d'abord accepté, en échange des revenus héréditaires, dont il ne se dépossséda qu'en partie, la somme annuelle de 800,000 liv. st. (20,000,000 fr.) pour sa liste civile, il obtint du parlement plusieurs actes qui vinrent successivement en grossir le chiffre.

			Liv. st.	Francs.
Ainsi, en	1766,	elle fut portée à.. .	900,000	22,500,000
—	1768,	—	960,000	24,000,000
—	1780,	—	1,030,000	25,700,000
—	1804,	—	1,090,000	27,500,000

Mais malgré cette augmentation, et sur la demande des mandataires de la couronne, le trésor public a été souvent obligé de payer les dettes de la liste civile. Voici le relevé des sommes accordées par le parlement, sous le règne de George III, pour le paiement des dettes de la liste civile :

	Liv. st.	Francs.
1769	513,511	12,837,775
1777	618,340	15,458,500
1784	60,000	1,500,000
1786	210,000	5,250,000
1802	990,000	24,750,000
1804	591,000	14,770,000
1805	10,458	211,175
1814	218,857	5,471,175
1815	480,000	12,000,000
1816	255,768	6,144,200
TOTAL	3,947,934	98,392,825

Ces diverses sommes, réparties également entre toutes les années du règne de George III, auraient porté à près de moitié en sus les versemens annuels faits par l'échiquier à la liste civile. Dans cette énumération ne sont comprises cependant ni les 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.) qui furent accordées comme supplément à la reine Charlotte, ni les 60,000 liv. (1,500,000 fr.) données au prince Cobourg pour frais de premier établissement, ni les 300,000 liv. (7,500,000 fr.) dont a été successivement grevé le trésor, pour le paiement des pensions de retraite accordées aux anciens serviteurs de George III, de la reine Charlotte et de la reine Caroline.

Depuis l'avénement de George IV, les revenus de la couronne n'ont pas été mieux administrés; ce prince n'a cessé de demander des crédits supplémentaires pour sa liste civile, qui, presque toujours, lui ont été accordés. On sait au reste le judicieux emploi qu'il en a fait (1). Mais occupons-nous de l'évaluation des revenus héréditaires.

(1) NOTE DU TR. Dans l'esquisse que nous avons déjà donnée du caractère et de la vie de ce prince, on a pu voir l'emploi honteux qu'il faisait de ses revenus (*). De 1783 à 1786, il contracta pour plus

(*) Voyez le 6e numéro de la REVUE BITANNIQUE (nouvelle série).

Plusieurs des anciennes possessions de la couronne ont, il est vrai, été aliénées ; mais elle en conserve encore les

de 4,000,000 fr. de dettes qui furent payées par l'état ; et cependant, quoique dès cette époque il eût obtenu une dotation annuelle de près de 2,000,000 fr., lorsqu'en 1795 il épousa Caroline de Brunswick, il était encore grevé de 16,000,000 fr. de dettes. Ce serait une erreur de croire que George IV, depuis son avénement au trône, ait affecté une grande partie de sa liste civile aux frais de représentation qu'exigeait, en quelque sorte, sa haute position. C'était son entourage ; c'étaient les pensions énormes qu'on lui arrachait ; c'étaient enfin les plaisirs scandaleux auxquels il se livrait sans pudeur, les paris, le jeu, la débauche, qui dévoraient la plus grande partie de sa liste civile. Il nous a paru curieux de présenter ici le détail des dépenses de ce *gentilhomme le plus accompli de l'Europe* (*), qui se rattachent exclusivement aux services immédiats de sa personne et de son palais.

I. SERVICE DE LA BOUCHE.

	1820 Liv. st.	1829 Liv. st.
Pain	1,422	2,565
Beurre, jambon, fromage et œufs	2,405	4,269
Légumes	307	679
Viande de boucherie	5,785	7,283
Volaille	3,467	2,922
Poisson	1,768	1,325
Ale et bière	2,491	2,466
Bougie	3,011	3,813
Chandelle	989	720
Épiceries	2,414	3,222
Huiles (*oilery*)	1,518	1,446
Fruits et confitures	622	1,056
Lait et crême	718	1,246
Vins, liqueurs, esprits, eaux minérales, bouchons, bouteilles, etc.	8,732	7,161
Lampes	7,030	6,758
Linge de table	1,702	2,582
A reporter	44,381	49,513

(*) *The finest gentleman in Europe*, sobriquet de cour donné à George IV, et devenu populaire dans la Grande-Bretagne.

portions les plus considérables. Nous allons les énumérer, et nous en ferons ensuite connaître l'importance et

	1820 Liv. st.	1829 Liv. st.
Report.	44,381	49,513
Vaisselle.	2,126	2,338
Chaudronnerie, quincaillerie et coutellerie.	567	769
Porcelaines, poterie et verrerie.	1,641	860
Gages des domestiques.	3,111	3,313
TOTAUX.	51,826	56,793
	(1,295,650 fr.)	(1,419,825 fr.)

II. GARDE-ROBE DE SA MAJESTÉ.

Linge et effets divers pour la personne du roi.	3,513	6,673
	(87,825 fr.)	(166,825 fr.)

III. SERVICE DU PALAIS.

Entretien des palais et jardins royaux.	20,114	13,581
Linge.	3,317	337
Chauffage.	7,194	7,665
Fournitures de bureau.	628	697
Ouvrages de tourneur.	206	340
Indemnités accordées aux *yeomen* de la garde.	2,230	2,230
Gages des domestiques et aides.	5,542	3,783
Indemnités accordées aux gens de service.	1,354	1,622
Frais de voyage.	480	357
Bière pour les domestiques.	608	301
Dépenses diverses.	12,495	8,212
Yachts royaux.	1,107	»
TOTAUX.	55,275	39,125
	(1,318,875 fr.)	(978,125 fr.)

IV. SERVICE DES ÉCURIES.

Livrées.	7,729	7,560
Fourrages.	6,556	6,308
Maréchallerie.	1,566	1,217
A reporter.	15,851	15,085

le revenu. Ces possessions consistent en parcs, forêts, chasses, manoirs, pêcheries, apanages régaliens, biens

	1820 Liv. st.	1829 Liv. st.
Report	15,085	15,851
Achat de chevaux	6,682	3,246
— de voitures	8,354	4,029
Harnais	798	702
Sellerie	2,053	1,906
Mors et éperons	181	143
Fouets	129	165
Lampes, lumières à gaz, etc.	505	1,108
Bois et charbon	838	1,251
Fournitures de bureau	99	57
Ouvrages de tourneur	152	196
Savon et chandelle	165	167
Blanchissage	120	140
Quincaillerie	48	79
Indemnités de logement	—	477
Dépenses diverses	637	649
Frais de voyages	1,600	1,701
Chevaux de poste	649	1,150
Haras	6,705	1,196
Chasses	3,654	4,588
Droits de la trésorerie et de l'échiquier	586	611
TOTAUX	49,806	37,470
A déduire le montant des chevaux vendus	915	1,226
DÉPENSE DÉFINITIVE	48,891 (1,222,275 fr.)	37,470 (936,750 fr.

RÉCAPITULATION.	1820.	1829.
I. Service de la bouche	51,826	56,793
II. Garde-robe	3,513	6,673
III. Service du palais	55,275	39,125
IV. Service des écuries	48,891	37,470
TOTAL de la dépense de la Maison du Roi	159,505 (3,987,925 fr.)	140,061 (3,501,275 fr.)

fonds, bénéfices ecclésiastiques, rentes provenant de fiefs concédés, loyers de maisons, produit des mines de charbon, d'étain et de cuivre. Il n'est pas un seul comté d'Angleterre où il n'y ait quelqu'une de ces propriétés ; mais c'est surtout à Londres, dans le comté de Middlesex, dans le pays de Galles et en Irlande où se trouve le plus grand nombre. Voici l'estimation approximative de ces biens en capital, dont M. Davenant porte la superficie à 300,000 acres. Dans cette évaluation ne sont comprises ni la valeur des mines, des forêts et des parcs du domaine de la couronne, ni celle des châteaux affectés exclusivement à la personne du roi.

		Liv. st.
Cent trente manoirs et résidences royales estimés. .		130,000
Terres domaniales	—	15,000,000
Biens-fonds de Middlesex (1).	—	4,000,000
Maisons.	—	360,000
Bruyères et landes (86,000 acres).	—	430,000
Bénéfices ecclésiastiques.	—	100,000
Terres acensées.	—	150,000
Terrains enclos	—	242,000
Possessions d'Irlande.	—	2,000,000
TOTAL.		22,412,000
		(560,305,000 fr.)

Mais il ne suffit pas de connaître la valeur des possessions de la couronne, il sera plus curieux et sans doute plus utile de voir quel est le parti qu'en tire une administration qui est en dehors de toute espèce de contrôle. Cet examen est difficile : nous ne pourrons même l'étendre que sur les propriétés qui se trouvent dans Londres ; mais d'a-

(1) Ces propriétés rapportent annuellement 105,000 livres sterling (2,625,000 fr.)

près cette base, on pourra juger de l'administration de leur ensemble.

Les loyers des maisons appartenant à l'ancien domaine de la couronne sont si peu élevés, que le revenu est presque nul, défalcation faite des frais d'entretien et de réparation. La plupart de ces maisons sont louées à bas prix à d'anciens amis ou parens des ministres et autres gens de cour, qui les habitent ou qui en tirent de grands profits en les sous-louant. Les trente et une maisons de *Piccadilly*, quartier riche et très-fréquenté, sont louées seulement à raison de 125 livres sterling (3,125 fr.) chacune. Dix-neuf maisons de la rue *Holborn* sont louées ensemble 564 livres sterling (14,100 fr.), tandis que celles contiguës, appartenant à des particuliers, et construites sur des dimensions à peu près égales, se louent chacune de 120 à 130 liv. st. par an (3,000 à 3,250 fr.). Dans le *Spring-Garden-Terrace*, quartier fashionable, il y a trois maisons qu'un particulier louerait au moins 200 liv. ster. (5,000 fr.) chacune, cependant les heureux locataires qui les tiennent directement de l'administration du domaine du roi, ne paient pour les trois que 200 livres. La maison n° 17 de *Charles-Street* a été louée à un noble comte pour trente ans, à raison de 110 livres sterling (2,750 fr.) l'année : un mois après la signature du bail, elle a été sous-louée pour 230 livres sterling (5,750 fr.). Dans cette opération, comme on voit, l'honorable personnage a gagné, sans courir beaucoup de chances, plus de cent pour cent (1).

(1) NOTE DU TR. Comme le lecteur pourrait être surpris du chiffre peu élevé des loyers à Londres, comparativement à ceux de Paris, nous ferons observer que les maisons de Londres sont, en général, construites sur une plus petite échelle que celles de Paris, et qu'elles ne sont destinées, la plupart, qu'à recevoir une ou deux familles au plus. Quant à ce qui concerne la dépréciation des loyers des maisons ap-

Les rentes des terrains et maisons situés dans Londres ont produit, en 1828, 105,000 livres sterling (2,375,000 fr.). M. Huskisson estimait que, si les baux s'adjugeaient publiquement, on pourrait en retirer 400,000 livres sterling (10,000,000 fr.). Que de moyens d'influence possèdent les ministres et les gens du roi! avec quelle libéralité ils peuvent récompenser les bons offices de leurs amis et de leurs adhérens!

Veut-on enfin, par un dernier exemple, connaître à fond le système adopté par les dispensateurs des richesses publiques, qu'ils détournent si audacieusement de leur véritable destination? Une fois on a cru qu'elles allaient

partenant à la couronne, nous allons expliquer comment cet abus a dû se maintenir, sans cependant éveiller les soupçons des hommes intègres. La plupart de ces maisons ayant été enlevées, en 1524, au clergé, par Henri VIII, ce prince, administrateur habile, voulut en déterminer la valeur et le revenu, et consigna ces sommes dans son mémorable acte appelé *King's Book* (*Liber Regis*). Depuis cette époque, les loyers ont été maintenus sur le même pied, sans que les agens du roi, soit par corruption, soit par insouciance, aient songé à profiter de la plus value qu'ont acquise les propriétés immobilières depuis le seizième siècle. C'est en suivant ces mêmes erremens que le clergé anglican était parvenu, jusqu'à ce jour, à dérober au public la connaissance de ses immenses richesses. Toutes les fois que, dans le parlement, il s'élevait quelque discussion à cet égard, il présentait les appréciations consignées dans le *King's Book*. Dans notre curieux article sur la *Richesse du Clergé de la Grande-Bretagne* *, nous avons démontré combien il était absurde de prendre pour base ce document, qui ne doit être consulté que comme terme de comparaison; car nous avons vu que le revenu de l'école Saint-Paul, à Londres, qui, en 1524, était fixé à 3,520 fr., s'est élevé, en 1820, à 131,520 fr., et que la cure d'Aresford, qui, à la même époque, ne rapportait que 200 fr., a produit, en 1820, 7,500 fr., ou trente-sept fois la somme primitive.

* Voyez le 8e numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série).

être dignement employées, lorsqu'on a vu tracer les larges voies de *Portland-Place* et de *Regent-Street*; mais quelle erreur! c'était pour satisfaire la vanité d'un prince et la cupidité de ses courtisans que ces grands travaux s'exécutaient; l'intérêt du peuple, l'embellissement de Londres, n'y ont eu aucune part. L'ouverture de *Regent-Street* et ses constructions ont coûté 1,833,000 livres sterling (45,825,000 fr.). Les maisons que l'administration de la couronne y a fait bâtir ont été louées à vil prix aux favoris du prince, et leur produit n'excède pas 36,000 livres sterling (900,000 fr.), c'est-à-dire 2 p. °/o du capital, tandis que les constructions entreprises sur le même terrain, par la Compagnie dont M. Nash était le directeur, sans avoir coûté autant, produisent quatre fois davantage.

Les propriétés de la couronne, en Irlande, consistent, comme celles de l'Angleterre, en biens fonds, redevances et terres acensés. Le revenu total provenant de ces propriétés était, en 1796, de 61,340 liv. st. (1,533,500 fr.). Depuis, les recettes, au lieu de s'accroître, n'ont fait que diminuer; et, en 1829, elles ne se sont élevées qu'à 56,354 livres sterling (1,408,899 fr.). Comme nous ne savons rien de positif sur leur gestion, nous ne hasarderons à cet égard aucune conjecture.

Les recettes moyennes des terres de la couronne, dans les deux royaumes, depuis 1793 jusqu'en 1829, ont été de 560,000 liv. st. (14,000,000 fr.) par an. Une très-petite portion de ce revenu seulement a été profitable au service public. Dans les trois dernières années, la couronne a reçu 1,500,000 liv. st. (37,500,000 fr.), et pas un *farthing* (1) n'est entré dans les caisses de l'échiquier. Sur

(1) Petite monnaie qui équivaut à 2 centimes.

les 14,000,000 sterling (350,000,000 fr.) touchés par la couronne pendant les vingt-six dernières années, le trésor n'a pu obtenir que 234,000 livres sterling (5,850,000 fr.). Le reste a été dépensé en folles prodigalités, en honoraires excessifs accordés aux administrateurs, en embellissemens des parcs et des palais royaux et en profusions de toute espèce.

La dépense moyenne, effectuée pendant les trois années 1827, 1828, 1829 pour le recouvrement des rentes et autres frais d'administration, s'est élevée à 169,020 liv. st. (4,225,500 fr.), environ 20 p. % sur le produit des terres de la couronne. On conçoit qu'il serait facile d'opérer d'une manière plus économique.

Le parlement, en laissant à la couronne l'administration des bois et forêts, avait statué que les revenus qui en proviendraient seraient appliqués à des dépenses d'utilité publique. Examinons quel est l'emploi des 39,973 liv. st. (999,325 fr.) que produit cette portion des biens de la couronne. Nous trouvons d'abord 25,000 liv. sterling (625,000 fr.) pour frais d'administration, impositions et honoraires des auditeurs. Quoique déjà près des deux cinquièmes de cette somme soient absorbés par des sinécures, veut-on savoir à quoi ont été destinées les 14,000 livres restant (350,000 fr.)? à acquitter le prix du beau domaine de Claremont, résidence du prince Cobourg (1); à faire hommage au duc de Wellington d'une portion de Hyde-Parck, et à clore d'une magnifique grille la résidence de Apley-House. Était-ce la peine que le Parlement votât un bill pour que sa volonté fût si solennellement méconnue!

Mais ce n'est pas tout; l'entretien des parcs et des palais

(1) Léopold, aujourd'hui roi des Belges. On sait à quelles conditions ce prince conserve encore ses propriétés et la dotation qu'il touchait sur le budget de la Grande-Bretagne.

dévore encore des sommes bien plus considérables. Le total des dépenses pour l'entretien du parc Saint-James, d'Hyde-Parck, de Richemont, de Hampton-Court, de Busley, de Greenwich et de Windsor s'est élevé :

En 1826, à..................	48,810 liv. st.	1,220,250 fr.
En 1827, à..................	92,200	2,305,000
En 1828, à..................	116,143	2,903,572

Les embellissemens et les réparations du château de Windsor, qui ne sont pas encore terminés, ont coûté 400,000 liv. st. (10,000,000 fr.). Les constructions du palais de Buckingham ont déjà dévoré 500,000 liv. st. (12,500,000 fr.), et dans cette somme ne sont compris ni la dépense des marbres et des sculptures, qui s'élèvera à 35,000 liv. st. (875,000 fr.), ni les honoraires des architectes et autres agens, dont le montant est de 63,343 l. st. (1,583,575 fr.).

Nous bornerons là notre examen, ce qui concerne les biens de la couronne; car les moyens de vérification nous manquent. Nous présenterons seulement le tableau des recettes et des dépenses effectuées par l'administration des biens de la couronne en Angleterre, en Irlande et dans le pays de Galles pendant l'exercice 1828 à 1829.

RECETTES ORDINAIRES.

		Liv. st.
Excédant des recettes de l'exercice 1827-1828.........		76,957
ANGLETERRE ET PAYS DE GALLES.		
Fermages et censes..............	144,566	
Produits des mines et manoirs.............	12,316	
Redevances..............................	14,705	
Renouvellement des baux.................	13,028	
Vente d'objets hors d'usage...............	3,471	188,086
A reporter..................		265,043

		Liv. st.
Report....................		265,043

IRLANDE ET ILES ADJACENTES.

Rentes et baux à ferme....................	56,355	
— île d'Alderney....................	127	
— île de Man....................	1,428	57,910
Produit des forêts et des parcs....................		39,973
Total des recettes ordinaires..........		362,926

RECETTES EXTRAORDINAIRES.

Cession de terres en Angleterre et pays de Galles.	139,705	
Id. en Irlande................	22,949	
Produit de divers dépôts..................	169	162,823
Total général des recettes au 5 janvier 1829....		525,749
		(13,143,725 fr.)

DÉPENSES ORDINAIRES.

Traitemens arriérés, subventions accordées aux écoles et églises..................................	7,486
Frais de perception des rentes, y compris le traitement des receveurs..................................	4,241
Remises accordées aux tenanciers..........................	4,094
Dépenses de l'administration des bois et forêts y compris le personnel..................................	18,574
Honoraires des auditeurs..................................	837
Impositions..................................	6,292
Traitemens des architectes et autres agens............	2,849
Enregistrement de divers actes du parlement.........	3,637
Pensions et retraites..................................	10,808
Dépenses pour les forêts royales, les parcs, etc.........	83,797
Total des dépenses ordinaires......	142,616

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Réparations faites à Saint-James, Greenwich, Hyde, Windsor et autres palais..................................	68,388
A Reporter..................................	211,004

	Liv. st.
Report	211,004
Achat de terrains et traitement du conseil des travaux pour le palais de Buckingham	137,624
Transport des fonds de Regent-Street	116,306
TOTAL général	464,934
	(11,623,350 fr.)
Excédant des recettes sur les dépenses	60,815
	(1,520,000 fr.)

Après les produits des possessions territoriales, la source la plus importante des *revenus héréditaires* est celle qui provient des droits de la couronne et de l'amirauté, anciennement attribuée au roi comme lord-amiral de la Grande-Bretagne. La principale branche qui en compose les recettes est la vente des objets suivans :

1° Des marchandises échouées à la côte, et des prises faites aux pirates par les vaisseaux de l'état ;

2° Des navires retenus par suite d'une déclaration de guerre ;

3° De ceux qui ont relâché dans les ports, après le commencement des hostilités, soit qu'ils y aient été forcés par la tempête, soit qu'ils n'aient pas eu connaissance de la déclaration de guerre ;

4° Des prises faites par des bâtimens non-commissionnés ;

5° Des navires séquestrés avant même la déclaration officielle de la guerre.

D'après l'indication qui précède, on voit que la plupart de ces droits ne reposent pas sur des bases bien équitables ; car comment peut-on, sans injustice, considérer comme de bonne prise des navires capturés avant la déclaration de guerre, ou qui, venant de pays lointains, sont entrés sans défiance dans nos ports ? Mais comme ces récri-

minations trop vagues pourraient être combattues par l'argument spécieux que telle est la loi adoptée, a très-peu de différence, par tous les états, nous citerons ici deux faits dont elle a servi à couvrir l'odieux. Nous voulons parler de la prise de la flotte danoise à Copenhague et de celle des galions d'Espagne à leur retour d'Amérique. L'Angleterre n'avait pas encore déclaré la guerre au Danemark, mais sur la nouvelle d'ouvertures faites par Napoléon à cette puissance, le cabinet britannique envoie aussitôt dans la Baltique une escadre qui force le port de Copenhague et s'empare des vaisseaux qui s'y trouvaient. On ne manquera pas de dire que cette mesure était commandée par la politique; et que, sans cette attaque spontanée, on eût vu ces vaisseaux couverts de soldats français ravager nos côtes. Mais attribuera-t-on à une nécessité semblable la saisie des navires espagnols en 1805 ? Craignait-on que des vaisseaux marchands fussent transformés en bricks et en vaisseaux de guerre? non certes, la cupidité seule de quelques courtisans a enfanté un tel projet. Quoi qu'on en dise, et malgré la décision de la haute-cour de l'amirauté, cette capture sera toujours considérée par les hommes impartiaux comme un véritable brigandage. Les deux puissances étaient en paix : l'envoyé d'Espagne à Londres, et l'ambassadeur anglais à Madrid s'occupaient à rédiger les bases d'une alliance nouvelle; et c'est au milieu de ces préliminaires, qu'une escadre anglaise appareille et court s'emparer des galions chargés de trésors, après en avoir impitoyablement égorgé l'équipage. Aussi, n'est-ce pas sans un sentiment douloureux qu'on voit figurer le produit de cette capture dans les recettes de la couronne et de l'amirauté. En voici le tableau depuis 1793 jusqu'en 1818.

	Liv. st.
Recettes gén[les] effectuées par la haute-cour de l'amirauté.	5,077,216
Droits divers	489,885
Montant des prises faites sur la Hollande	1,286,042
Montant des prises faites sur l'Espagne	1,293,313
Montant des prises faites sur le Danemark	348.261
Total	8,494,717
	(212,367,925 fr.)

Les tems de paix ne sont pas favorables à l'accroissement de ces droits. Depuis la paix générale leur montant ne s'est élevé, terme moyen, qu'à 120,000 livres sterling (3,000,000 fr.) par an.

Une troisième source des revenus de la couronne mérite encore de fixer l'attention, non pas tant à cause de son importance que par son origine et la destination qu'elle reçoit : elle provient d'un droit de 4 et demi p. % prélevé sur les produits des Antilles et des Barbades. La perception de cette taxe fut créée, il y a environ deux cents ans, par un acte colonial, *pour le montant en être appliqué à la construction d'édifices publics, grandes routes et embellissemens des iles Sous-le-Vent.* Pendant le règne de Charles II, on ne sait trop sous quel prétexte, les gouverneurs de ces îles reçurent l'ordre d'en faire remettre le montant dans les caisses du roi. Mais sur les réclamations des insulaires des Barbades, vivement appuyées par le parlement, la reine Anne ordonna que les fonds provenant de ce droit seraient désormais appliqués à leur destination première. Après la mort de cette princesse, ces fonds furent de nouveau détournés, et depuis, maîtresses et bâtards du roi, ducs royaux, membres des deux chambres, courtisans, parens et amis des gens de cour, dévorent à l'envi les revenus de nos malheureux colons.

Les hautes classes ont été tellement avides de s'assurer le monopole exclusif de ces fonds, que la plupart des membres de l'aristocratie se sont empressés, pour l'expectative seulement, de se faire inscrire sur la liste des pensionnés. Inutile précaution! car les titulaires, mieux avisés, avaient obtenu des pensions réversibles sur leur veuves, leurs parens ou leurs amis. Que de réflexions pénibles fait naître cette lutte de cupidité entre des personnes qui possèdent déjà des biens immenses! Mais ouvrez ces ignobles registres, et ce ne sera pas sans surprise que vous y trouverez les noms les plus illustres de l'époque, confondus avec ceux des plus vils intrigans. En tête vous y verrez Sir William Home, dont la pension de 500 livres sterling (12,500 fr.) est payée depuis sa mort à sa veuve; Charles Long, aujourd'hui lord Starnborough, qui depuis 1801 a touché sur ces fonds plus de 43,000 livres sterling (1,075,000 fr.); le général Cranford, doté de 1,200 liv. ster. (30,000 fr.); Edmond Burke, qui depuis 1795 jusqu'à sa mort a reçu 87,500 liv. st. (2,187,500 fr.); lord Grenville, qui, malgré sa sinécure de 4,000 liv. (100,000 fr.) comme auditeur de l'échiquier, jouit encore d'une pension de 1,500 liv. st. (37,500 fr.) réversible sur sa femme; le marquis de Buckingham, possesseur d'une fortune immense et déjà pourvu d'une sinécure bien rémunérée, reçoit 2,000 liv. st. (50,000 fr.) par an. Enfin, parmi une foule d'autres noms moins célèbres, vous y verrez ceux de lord Braybrooke et de lord Carysfort, gendres de lord Grenville, portés pour 1,500 liv. (37,500 fr.) chacun. Mais laissons de côté cette nomenclature pour nous occuper de l'emploi général des fonds coloniaux.

Le droit de 4 et demi p. °/₀, prélevé sur les Antilles, produit annuellement, terme moyen, 50,000 liv. sterling

(1,250,000 fr.). Les pensions en absorbent 27,466 livres (686,650 fr.), c'est-à-dire plus de la moitié; les traitemens et les frais d'administration s'élèvent à 15,338 liv. (383,950 fr.), et les 7,200 livres restant sont versées dans les caisses de la liste civile. En 1825, l'opposition ayant hautement réclamé contre cet abus, le parlement consacra les droits acquis, et décida qu'à l'avenir il ne serait plus accordé de pensions sur ces fonds; mais le ministère parvint à les faire appliquer au soutien des missions dans l'Inde. Par cette manœuvre les colons n'ont rien gagné, et les ministres n'ont rien perdu de leur influence. A cette époque, M. Creevy, député d'Appleby, calcula que les droits perçus sur les Antilles, depuis l'avénement de George III jusqu'en 1812, s'étaient élevés à 1,684,000 livres sterling (42,100,000 fr.). Voici comment il en calculait l'emploi :

Pensions.	740,000 liv. st.
Fonds secrets.	326,000
Traitement des gouverneurs.	400,000
Dépenses de la liste civile.	170,000
A différens ministres pour les élections.	48,000
TOTAL.	1,684,000 liv. st.
	(42,100,000 fr.)

Les autres sources des revenus de la couronne qui nous restent encore à examiner sont celles qui proviennent des sommes votées par l'Écosse pour augmenter la liste civile, des redevances de Gibraltar, des successions en déshérence, de la part affectée à la couronne sur les amendes et confiscations ordonnées par les cours de justice, et enfin des revenus des bénéfices ecclésiastiques et des duchés de Cornouailles et de Lancastre, lorsqu'il n'y a pas de titulaire.

La dotation supplémentaire allouée à la liste civile par

l'Écosse s'élève à 100,000 liv. st. (2,500,000 fr.) par an. Mais, en sus de cette somme, il est encore prélevé divers droits dont le ministère ne fait pas entrer les produits dans les caisses de la liste civile, pour exercer sans doute sur ce pays une plus grande influence. Quelques développemens suffiront pour justifier cette assertion : d'après plusieurs rapports faits au parlement, on a estimé que les sommes prélevées à divers titres au profit de la liste civile sur les propriétaires et industriels écossais, s'élevaient, par an, à plus d'un million st. (25,000,000 fr.). Sur cette somme énorme, à la vérité, la liste civile ne touche aujourd'hui que 100,000 livres; et les 900,000 qui ne sortent pas de l'Écosse sont affectées à la dotation d'un grand nombre de bénéfices du clergé épiscopal, et au service de beaucoup de pensions. Mais comme le roi peut seul disposer de ces fonds, il est vrai de dire que ce sont autant de moyens d'influence que possède le gouvernement. On trouve une preuve des résultats de cette influence dans le calme profond qu'a gardé l'Écosse au milieu de l'agitation qu'a soulevée la question importante de la Réforme parlementaire. L'Écosse n'a fait que protester de son inviolable attachement à la vieille constitution de la Grande-Bretagne, et par conséquent aux nombreux abus dont elle est l'égide. Cette conduite, du reste, est très-rationnelle; car nulle part la fidélité et l'attachement à nos anciennes lois n'ont été si généreusement récompensées. En 1760, le nombre des pensions sur les revenus de la couronne, en Écosse, était de 19; en 1797, il a été porté à 185; en 1808, à 351; et en 1816, à 402.

L'espèce de tribut que paie aujourd'hui Gibraltar à la couronne provient des concessions qui furent accordées à cette ville, en 1704, pour favoriser le développement de son commerce. Une charte, donnée par la reine Anne,

affranchit de toute espèce de droits les marchandises et les propriétés de ses habitans ainsi que les navires qui entreraient dans leur port, à la charge par eux de payer une redevance annuelle et fixe de 3,000 liv. st. (75,000 fr.). Mais depuis l'avénement de George III, sir William Knighton assure que, malgré le texte formel de cet acte, la ville de Gibraltar et son port sont soumis à des impôts arbitraires, décrétés par la volonté seule du gouverneur, et qui, quoique peu considérables, ne sont pas moins une violation manifeste des droits conservés à cette ville par la charte de la reine Anne.

Le produit des biens des personnes mortes *intestat* est une des branches qui composent le revenu éventuel de la couronne sous la dénomination de *Escheats*. Sous le règne de George III, ce produit a été de 323,424 liv. st. (8,085,600 fr.). La part du roi sur les biens laissés par un seul individu, M. Newport, s'est élevé à 113,000 liv. st. (2,325,000 fr.). Les autres droits éventuels sont trop peu importans pour que nous en donnions ici le détail; il suffira d'en faire figurer le montant dans le tableau que nous allons dresser de toutes les sommes reçues par la liste civile pendant les deux règnes de George III et de George IV, c'est-à-dire depuis 1760 jusqu'en 1830.

Récapitulation de toutes les sommes qui, à divers titres, ont été mises à la disposition de la liste civile et de la famille royale pendant les deux règnes de George III et de George IV, c'est-à-dire depuis 1760 *jusqu'en* 1830.

RÈGNE DE GEORGE III.

1° VERSEMENS EFFECTUÉS PAR LE TRÉSOR PUBLIC.

	liv. sterl.
Montant des versemens faits à la liste civile depuis 1760 jusqu'en 1815	51,625,364
A reporter	51,625,364

	Liv. st.
Report.	51,625,364
Sommes accordées par le Parlement pour la famille royale, et pour divers services à la charge de la liste civile.	9,561,590
Extinction des dettes de la liste civile non liquidées au 1er janvier 1815.	421,000
Montant de la liste civile de 1816, y compris les supplémens.	1,480,000
Montant *id.* de 1817 à 1820.	4,334,916
Allocation pour le château de Windsor.	440,000
Service des pensions, salaires et frais divers à la charge de la liste civile.	1,358,000
Dotation des membres de la famille royale.	1,333,000
Supplément accordé à la reine Charlotte en 1818.	116,000
TOTAL des sommes payées par les caisses de l'échiquier à la liste civile ou à la famille royale, pendant le règne de George III (1760 à 1820).	70,669,870
	(1,766,746,750 fr.)

2° PRODUIT DES REVENUS HÉRÉDITAIRES.

Produit des biens de la couronne de 1760 à 1820.	31,500,000
Droits de l'amirauté et de la couronne. *id.*	9,562,614
Taxe de 4 1/2 pour 100 sur les Antilles. *id.*	3,116,484
Redevances de Gibraltar. *id.*	124,256
Supplément à la liste civile fourni par l'Écosse. *id.*	6,000,000
Produit des successions en deshérence. *id.*	323,434
Produit des biens pris à l'ennemi. *id.*	108,777
Produit des possessions françaises dans l'Inde. *id.*	106,300
Droits perçus sur les îles de Minorque, Martinique, Sainte-Croix, et sur la colonie de Surinam.	159,816
Droits perçus sur les colonies anglaises et sur divers objets.	104,865
MONTANT TOTAL du produit des revenus héréditaires de 1760 à 1820.	51,106,546
	(1,277,663,650 fr.)

RÉSUMÉ DU RÈGNE DE GEORGE III.

	liv. st.	fr.
Liste civile et versemens divers effectués par l'échiquier..........	70,669,870	1,766,746,750
Produit des revenus héréditaires...	51,106,546	1,277,663,650
	121,776,416	3,044,410,400
Moyenne pour chaque année.....	2,029,606	50,240,150

RÈGNE DE GEORGE IV.

1° VERSEMENS EFFECTUÉS PAR LE TRÉSOR PUBLIC.

Montant de la liste civile de 1820 à 1830...........	10,570,000
Service des pensions, salaires et frais divers à la charge de la liste civile..............................	3,397,680
Dotation des membres de la famille royale..........	3,575,000
Indemnités et pensions de retraite accordées aux serviteurs de George III et des reines Charlotte et Caroline.....................................	350,000
Somme votée par le parlement pour la construction du palais de Buckingham........................	496,269
id. pour réparations et embellissemens au château de Windsor..................	527,500
TOTAL des sommes payées par les caisses de l'échiquier à la liste civile ou à la famille royale, pendant le règne de George IV (1820 à 1830)......	18,916,449 (472.911.225 fr.)

2° PRODUIT DES REVENUS HÉRÉDITAIRES.

Produits des biens de la couronne de 1820 à 1830...	5,200,000
Droits de l'amirauté et de la couronne.... *id.*.......	1,200,000
Taxe de 4 1/2 p. 100 sur les Antilles..... *id.*.......	500,000
Redevances de Gibraltar............... *id.*......	30,000
Supplément à la liste civile fourni par l'Écosse. *id.*...	1,000,000
Produit des successions en déshérence.... *id.*.......	50,000
Droits divers......................... *id.*......	18,000
MONTANT TOTAL du produit des revenus héréditaires de 1820 à 1830............................	7,998,000 (199,950,000 fr.)

RÉSUMÉ DU RÈGNE DE GEORGE IV.

	liv. st.	fr.
Liste civile et versemens divers effectués par l'échiquier............	18,916,449	472,911,225
Produits des revenus héréditaires....	7,998,000	199,950,000
	26,914,449	672,861,225
Moyenne pour chaque année.......	2,691,444	67,286,122

Ainsi la couronne, dans l'espace de soixante-dix ans, a dévoré, terme moyen, la somme énorme de 3,717,271,625 f., c'est-à-dire 53,103,866 fr. par année. Mais, il faut le dire, le prince n'a pas eu la plus forte part dans cette énorme consommation de richesses. De même que l'aristocratie, dans les cinquante dernières années, s'est emparé de la plus grande partie du pouvoir suprême, elle s'est emparée également d'une grande partie de ses revenus, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

On ne manquera pas de dire que la totalité de cette somme n'a pas été précisément absorbée par la famille de ces deux princes, puisque, sur ces fonds, plus de 400,000,000 ont été affectés au traitement du corps diplomatique et de plusieurs membres de la magistrature; et qu'en outre, le produit des biens de la couronne, qui, dans cet espace de tems, s'est élevé à près d'un milliard, n'a fait que balancer les frais d'entretien.

Quant à la première de ces deux objections, nous n'avons rien à répondre; car nous avons lieu de croire que la dépense a été convenablement répartie; mais, pour la seconde, nous ne saurions l'admettre : car, si d'un côté la liste civile dépense, pour le recouvrement de ses revenus, plus de 25 p. %, tandis que les administrations financières de la Grande-Bretagne n'en dépensent que 12, il nous sera permis de dire que son mode de gestion est vicieux, et

qu'en lui en substituant un plus économique, il serait possible de retirer de ces biens au moins 6 p. °/₀ de plus. D'un autre côté, si les loyers et les fermages n'ont pas été successivement augmentés au fur et à mesure que la propriété foncière acquérait plus de valeur, il est évident que cet abus ne peut être attribué qu'à l'incurie ou à l'improbité de l'administration, qui a négligé de tirer tout le parti possible de ces biens. Enfin, si les grands domaines, sous le titre pompeux de résidences royales, au lieu d'être convenablement aménagés, ont été exclusivement consacrés à l'agrément, il est certain que la dépense qu'ils ont occasionée n'a fait que grever l'état sans être profitable au prince; car il n'eût pu jouir simultanément des délices qu'offrent ces magnifiques résidences qu'en se déplaçant sans cesse, ce qui en eût, pour lui, considérablement altéré le charme. Ainsi, dans les trois cas que nous venons d'examiner, il est bien évident que c'est au mode vicieux adopté par l'administration des biens de la couronne que l'on doit attribuer leur non-valeur. Confiés à des mains plus habiles ou plus intègres, il est incontestable que ces biens produiraient un revenu considérable; et comment pourrait-il en être autrement? les domaines de la couronne sont situés dans les meilleurs terrains, et personne n'ignore que le sol le plus médiocre cultivé dans les Trois Royaumes rapporte au moins 1 1/2 p. °/₀.

Nous n'eussions pas songé à analyser les différentes sources qui alimentent la liste civile, si l'excédant des sommes considérables affectées aux exigences d'une représentation brillante avait du moins été quelquefois employé à la construction de monumens publics, à favoriser les arts, à développer des découvertes utiles ou à secourir de grandes infortunes. Nous nous serions, dans ce cas, empressé de signaler à l'admiration et à la reconnaissance

publique le monarque qui, en faisant un si noble emploi des sommes qu'il reçoit des trésors de l'état, donnait à sa cour de si utiles enseignemens. Mais sous les deux derniers règnes, quels sont les monumens remarquables, les ports creusés, les routes tracées, les soulagemens apportés à l'existence du pauvre que l'on puisse attribuer à la munificence royale? Le pavillon chinois de Bath, la maison rustique de Windsor, le palais de Buckingham, tour-à-tour démoli et reconstruit, quelques aumônes accordées aux ouvriers sans travail : voilà les titres qui recommandent ces princes à la postérité; voilà l'emploi le plus honorable qu'ils ont fait de l'argent prélevé sur les sueurs du peuple.

Sans contredit le roi d'Angleterre est de tous les princes constitutionnels d'Europe, le seul qui jouisse de revenus aussi considérables, et qui en emploie une si faible portion au bien-être de son peuple où à l'embellissement du pays. En France, la liste civile a à sa charge les pensions de retraite des anciens serviteurs de la couronne; elle entretient les musées; elle accorde des subventions considérables aux principaux théâtres; elle fait frapper des médailles; elle paie une brillante et nombreuse maison militaire; elle subvient à tous les frais d'une fabrique de porcelaines sans rivale en Europe; elle entretient deux manufactures de tapisseries dont les produits justement renommés sont bien supérieurs à ceux de la Perse; et cependant on se plaint hautement des sinécures qu'elle rétribue, des abus qu'elle favorise; et nous Anglais, que devons-nous dire, nous qui fournissons à notre roi le double de ce que reçoit celui de France, en voyant notre argent si mal dépensé!

Il serait sans doute curieux de réunir dans un même cadre le montant du revenu des divers princes constitutionnels. Mais pour que ce travail fût exact et complet, il faudrait

ajouter à la somme accordée au chef de l'état sur le revenu public, le chiffre du produit des domaines particuliers de la couronne, et le montant des dotations affectées aux divers membres des familles royales. N'ayant pu nous procurer tous ces renseignemens, nous nous contenterons d'indiquer ici les sommes allouées sur les revenus publics aux chefs des divers états constitutionnels d'Europe avant les événemens de juillet 1830.

DÉSIGNATION des ÉTATS.	POPULATION.	REVENU public de chaque État.	MONTANT de la liste civile par État.	SOMME que paie chaque habitant pour la liste civile.	
		Fr.	Fr.	Fr.	C.
Grande-Bretagne..	24,000,000	1,585,000,000	27,500,000	1	15
France..........	33,000,000	987,620,000	25,000,000	»	76
Pays-Bas........	6,118,000	175,000,000	5,460,000	»	89
Bavière..........	4,970,000	69,733,000	6,460,750	1	30
Wurtemberg.....	1,520,000	20,000,000	2,592,700	1	71
G. D. de Bade...	1,130,000	20,000,000	2,372,925	2	10
G. D. de Hesse...	700,000	12,600,000	1,803,650	2	59
Roy. de Suède...	3,866,000	49,000,000	3,183,425	»	83

Toutefois nous avons pu nous procurer des détails plus complets sur le revenu de la couronne, en France, pendant le règne de Charles X, et nous croyons devoir les mettre sous les yeux de nos lecteurs. On verra que dans ce pays, comme en Angleterre, l'avidité des gens de cour absorbait une portion considérable des revenus de la couronne. En effet, on peut évaluer à 10,000,000 fr., non compris le fonds des pensions, les sommes payées en traitemens à 2,000 personnes environ sur la liste civile de

Charles X, ce qui donne une moyenne de 5,000 fr. par individu. En voici le budget en 1829.

RECETTES.

		Francs.
Liste civile du roi..		25,000,000
Dotation des princes..		7,000,000
Produit de la vente des médicamens pris à la pharmacie royale.		6,000
BATIMENS : 1. Produits ordinaires, locations, etc.	26,035	100,000
2. Produits extraordinaires, bois, foins etc...	73,965	
FORÊTS : 1. Produits ordinaires, coupes de l'ordinaire, arbres et lots de bois façonnés...	3,052,000	3,500,000
2. Produits extraordinaires, coupes de bois, etc.	448,000	
DOMAINES : 1. Produits ordinaires, loyers, redevances, etc...	146,669	180,000
2. Produits extraordinaires, produits divers...	33,331	
MUSÉE. Livrets, plâtres et estampes vendus au public......		15,000
MONNAIE DES MÉDAILLES. Médailles, jetons vendus au public.		320,000
MANUFACTURE DE SÈVRES. Porcelaines vendues au public...		30,000
dito des Gobelins. / *dito* de Beauvais.	Les produits de ces deux établissemens sont livrés à divers services de la maison du roi, et ne sont pas vendus.	
VENTE D'IMMEUBLES. Complément du prix des terrains situés impasse Monthabor..................................		221,000
TOTAL des recettes.......		36,372,000

DÉPENSES.

Traitement du ministre-d'état, intendant-général de la liste civile...	100,000
Administration de l'intendance générale................	438,170
GRANDE-AUMÔNERIE. Honoraires et traitemens de 69 ecclésiastiques, attachés à divers titres aux maisons royales...	380,000
Id. *id.* de 27 laïques.	50,000
Aumônes, frais du culte et entretien des chapelles........	263,900
SERVICE DE L'HÔTEL. Cuisine, cave et office.............	1,300,000
Personnel	400,000
Gouvernement des châteaux royaux....................	809,352
Fournitures et entretien du matériel des châteaux........	1,143,930
A reporter.................	4,885,352

	Francs.
Report	4,885,352
Gentilshommes, grands-officiers et officiers subalternes de la chambre	1,228,500
Garderobe du roi	182,575
Service de santé	176,000
SERVICE DES ÉCURIES. Traitement du grand-écuyer	100,000
Matériel et traitement des officiers subalternes	700,000
Palefreniers; nourriture, entretien et remplacement des chevaux	1,500,000
Vénerie	690,000
Traitement du grand-maître des cérémonies, et frais divers.	114,000
Service des pensions à la charge de la liste civile	4,500,000
Indemnités, secours et grâces	1,334,000
Cassette du roi et fonds réservés par sa majesté	900,000
Caisse des fonds particuliers du roi	118,000
Subvention accordée aux théâtres royaux	584,306
Subvention extraordinaire accordée à l'Opéra-Comique	600,000
Traitemens divers	403,000
Archives de la couronne	23,500
Acquisitions d'immeubles	350,000
Ordres du roi	24,000
Logement de la cour et suite	59,000
Service de la trésorerie et frais de négociations	323,000
Entretien des bâtimens, parcs et jardins royaux	3,050,000
dito des domaines	302,700
dito du mobilier de la couronne	1,078,601
Conservation des forêts	1,200,000
Bibliothèques des châteaux	201,807
Présens	260,000
Solde d'anciennes dettes	370,000
Prêts et avances remboursables	366,000
Maison militaire du roi	2,300,000
Dotation des princes et princesses	5,200,000
Direction générale des Beaux-Arts	150,000
Musée (achat de tableaux et frais d'entretien)	786,000
Monnaie des médailles	406,000
Manufacture de Sèvres	326,560
dito des Gobelins	290,000
dito de Beauvais	78,400
TOTAL des dépenses	35,161,464

Littérature.

CONVERSATION

ENTRE

L'ABBÉ DELILLE ET WALTER SAVAGE LANDOR (1).

Le bonheur suprême du vieil abbé Delille, c'était de vanter la félicité champêtre derrière un paravent chinois, de s'attendrir pastoralement, au sein d'une coterie parisienne, et, tout vêtu de soie, paré comme un abbé de l'ancien régime, de faire à son aise de la poésie et de l'idylle philosophiques, qu'un brillant auditoire applaudissait. Je le rencontrai sur ses vieux jours dans un salon où il était fort admiré. Je l'avais déjà vu à Londres. Nous nous embrassâmes pathétiquement; il était condamné, lui, à mourir bientôt; moi à rester sur ce globe, où je n'avais pas grand' chose à faire. Je ne sais si le pressentiment de ce double malheur influa sur nous : mais notre rencontre fut touchante et notre causerie originale. Je ne lui cachai aucune de mes pensées; je développai librement toutes mes héré-

(1) *Walter Savage Landor,* auteur de ce curieux fragment, est un des écrivains les plus originaux de l'Angleterre. Nous traduisons sans l'affaiblir cette sévère et quelquefois injuste critique; il n'est point inutile pour nous de connaître le jugement des étrangers sur nos grands écrivains, et d'apprendre ainsi, non à recevoir toutes faites, mais à soumettre à une appréciation nouvelle et plus exacte, nos anciennes admirations.

sies littéraires, et Dieu sait avec quelle patience il les écouta.

L'ABBÉ DELILLE.

On dit que vous n'estimez guère, monsieur, la poésie descriptive.

LANDOR.

Elle peut avoir son mérite et conserver le parfum de la nature, à peu près comme un mouchoir brodé conserve le parfum des roses qu'on y a déposées. Mais, en somme, c'est l'élégance et la finesse du tissu qui en fait le prix ; c'est une affaire presque mécanique, un travail de persévérance et d'habitude, plutôt qu'une œuvre de poésie. Quant à vous, mon cher abbé, vous avez traduit Milton ; entreprise hasardeuse assurément, et qui honore votre nom.

DELILLE.

J'avoue que Milton m'a coûté bien de la peine.

LANDOR.

C'est un vieux obélisque-géant qu'il s'agissait d'ébranler sur sa base et de transplanter. Vous vous en êtes acquitté avec une habileté fort louable ; et l'on doit vous en savoir plus de gré que de toute cette poésie-colifichet dont les ornemens rappellent les baguettes d'or, les moulures et les enluminures de nos boutiques de nouveautés. Tout cela est fort joli sans doute ; mais je cherche l'art, et ne trouve que l'artisan.

DELILLE.

Milton est un colosse. Il a ses aspérités ; il est diffus ; il est souvent lourd et quelquefois trivial.

LANDOR.

Le porphyre est lourd, mon cher abbé ; l'or est plus pesant encore. Les Cordillières ont leurs aspérités, leurs roches, leurs cailloux, choses triviales, comme vous savez. Vous avez peine à les gravir. Au contraire les steppes de Tartarie sont planes, d'une élévation uniforme ; pas un buisson, pas un arbuste, pas un

cytise fleuri, pas un ombrage pour l'agneau nouveau-né; c'est géométriquement admirable : et pourtant où est la sublimité? où est la beauté? Dans ces plaines immenses qui s'étendent jusqu'à l'horizon? où dans ces baies de feuillage, dans ces golfes de verdure, dans ces régions de glace et de vignes fleuries, dans ces vallons qui semblent le sanctuaire de quelque divinité agreste, exilée parmi les hommes?

DELILLE.

Vous parlez en poète. Et que pensez-vous de ma traduction?

LANDOR.

Elle est toute parisienne : charmante, facile, élégante, heureuse, souple, grâcieuse.

DELILLE.

Vous me flattez.

LANDOR.

Ce n'est pas mon intention. Vous avez embelli le géant. Ève, à laquelle un rêve terrible vient de dévoiler les tristes destinées de l'humanité, se réveille *en sursaut*, comme vous le dites, et chacun de ses mouvemens se pare chez vous d'une grâce coquette. Milton ne connaît pas l'épigramme, et vous lui avez prêté des épigrammes.

DELILLE.

Voltaire m'en a donné l'exemple.

LANDOR.

Je ne puis ranger Voltaire au nombre des grands poètes, de ceux qui ont reçu l'inspiration sacrée. Il polit la médiocrité; il l'incruste d'or et de nacre; avec toute sa finesse, toute son ironie, tout son esprit, il sème de lieux-communs ses meilleures tragédies. Il a d'excellentes choses hors de propos. Si vous le détaillez, si vous le citez par lambeaux et par morceaux détachés, il vous apparaîtra éclatant et splendide; mais l'ensemble lui manque, et l'épigramme domine sa poésie.

DELILLE.

Ce que vous appelez épigramme, monsieur, c'est la vie et l'ame des œuvres de l'esprit; c'est cette vivacité qui les anime et leur prête de l'éclat. Plus une œuvre est de longue haleine, plus le lecteur a besoin que l'on vienne à son secours et qu'on mêle à cette masse de pensées et de vers souvent monotones, un levain plus léger qui en tempère pour ainsi dire la pesanteur. Je ne sais pourquoi l'on défendrait à un poète d'être amusant. Ajoutez à cette piquante saveur de l'esprit, que vous condamnez si arbitrairement sous le nom d'épigramme, l'exactitude de la pensée et le mérite de la versification, vous aurez des chef-d'œuvres, comme ceux de Boileau.

LANDOR.

Nous parlerons tout à l'heure, si vous voulez, des chefs-d'œuvre de Boileau. Quant à l'épigramme, telle était en effet la prédilection de Voltaire pour elle, qu'il a osé citer comme le chef-d'œuvre de Métastase, un air qui renferme le plus misérable des concetti. Le voici ; jugez-en :

Sprezza il furor del vento
Robusta quercia, avvezza
Di cento inverni e cento
Le ingiurie a tolerar.
E se pur cadde al suolo,
Spiega per l'onde il volo,
E *con quel vento istesso*
Va contrastando il mar (1).

Est-il dans aucune langue une série d'idées plus fausses? Ce chêne qui, à peine renversé, se trouve métamorphosé en vaisseau; ce vent qui, après avoir fait tomber l'arbre, devient son esclave et le pousse sur les flots, n'offrent-ils pas le plus

(1) « Dédaigneux des fureurs des vents, le chêne robuste leur résiste; et les injures de mille hivers ne parviennent pas à l'ébranler. Tombe-t-il sur le sol, aussitôt il vole sur l'Océan, et *force ce même vent à contrarier la mer.* »

pénible des *concetti?* Métastase, admirable poète sous le rapport de l'euphonie, a écrit mille vers préférables à cette strophe prétentieuse que Voltaire cite comme un modèle. Il est faux de soutenir que le génie de Voltaire fut pur : n'a-t-il pas admiré les vers suivans de Racine, dans *Mithridate ?* ne les a-t-il pas donnés pour le terme du bon goût et de l'art ?

J'ai s*u* par *u*ne longue et pénible ind*u*strie,
Des pl*u*s mortels venins prévenir la f*u*rie.
Ah ! qu'il m'e*û*t mie*u*x val*u*, pl*u*s sage ou pl*u*s he*u*re*u*x,
Et repoussant les traits d'*u*n amour dangere*u*x,
Ne pas laisser remplir d'ardeurs empoisonnées
Un cœur déjà glacé par le froid des années.

Arrêtons-nous un peu, mon cher abbé, afin de compter les fautes contre la mélodie et la raison, que renferment ces six vers. Le son le plus pénible et le plus dur à l'oreille, cet *u* qui déshonore l'alphabet français, se trouve répété douze fois dans les trois premiers vers, et sept fois en un seul vers. Le mot *plus* est reproduit trois fois en deux vers. Ce ne sont là que des erreurs de forme, des oublis que l'on peut excuser. Mais examinez un peu, combien est fausse la pensée en elle-même : remarquez cette antithèse détestable entre le froid de l'âge et l'ardeur du poison, entre cette chaleur envenimée et la chaleur de l'amour ; observez combien tout cet amas de jeux d'esprit est déplacé dans la bouche du vieux roi : et gardez-vous de défendre comme l'a osé Voltaire, l'une des taches dont le génie de Racine s'obscurcit à nos yeux.

DELILLE.

Voltaire cependant était, en général, un très-bon critique. Il ne manque ni de vivacité, ni de sagacité.

LANDOR.

Quand, par exemple, il préfère Hésiode, l'ennuyeux Hésiode, à Homère, et la description de Pandore aux adieux d'Andromaque ; ou bien lorsqu'il confond dans le même anathème Dante, Arioste, Chiabrera ; ou lorsqu'il couvre Shakspeare

d'outrages, après lui avoir construit un char de triomphe ! Sa passion l'entraîne toujours, et ce n'est pas ainsi qu'un critique doit se conduire.

DELILLE.

Dans le conte satirique, Voltaire n'a pas d'égal. Comme historien, il a peu de rivaux.

LANDOR.

Nous sortons, mon cher abbé, du domaine de la poésie. Il est vrai que, par la rapidité brillante de son récit, il a prêté à l'histoire tout l'intérêt du conte. Mais le vieux Comines est plus profond ; d'autres historiens sont plus fidèles ; il y a, chez Montesquieu plus d'énergie, et chez Tacite, une verve plus âcre et plus pittoresque. Gibbon lui-même, trop calomnié ; Gibbon, dont le style mêlé d'éclat et d'ironie reproduit si bien le caractère de l'époque qu'il a choisie, me semble supérieur à Voltaire. Il a puisé plus patiemment dans les annales qu'il voulait raconter : sa narration s'entoure d'une splendeur singulière, semblable aux feux du soleil couchant, et qui s'harmonise merveilleusement avec la décadence de ce grand empire. Comme conteur, Voltaire me semble avoir manié l'arme de la légère et vive satire avec plus de grâce et de goût que Molière et Rabelais. Je ne sais si sa compréhension était aussi vaste, aussi vigoureuse, aussi puissante que celle de Cervantes, de Swift et de Fielding ; je ne sais s'il a jamais retracé les nuances des mœurs avec la même fidélité que Lesage et Richardson. Mais nous parlions tout-à-l'heure de Voltaire considéré comme critique ; et la plupart de ses jugemens ont besoin d'être réformés.

DELILLE, *tenant un volume à la main.*

Voici un grand critique et un bon poète.

LANDOR.

Boileau ! Mon cher abbé, vous l'avez déjà remarqué, je ne ménage pas vos idoles. J'ouvrirai ce volume au hasard, et nous examinerons ensemble de quoi se compose cette réputation de

goût, de bon sens et de génie que l'on a faite à Boileau. Je m'arrête à ce vers :

> .... Ma muse tremblante
> Fuit d'un *si grand fardeau* la charge *trop pesante.*

Redondance d'expression, trivialité de métaphore, six mots pour une idée ; tautologie insupportable : il est évident qu'une *charge trop grande*, un *fardeau trop pesant*, sont absolument la même chose. C'est un vers d'écolier.

> Et tandis que ton *bras*, des peuples *redouté*,
> Va, la foudre à la *main*, rétablir l'équité.

Ce *bras* qui, terminé par une *main*, tient une foudre, ne me semble point digne d'admiration. Il y a contre-sens dans la disposition même des vers et des images. L'idée de terreur contraste avec celle d'équité ; le tonnerre ne rétablit rien, il anéantit ou renverse. Passons aux satires, si vous voulez :

> Et puis comment percer cette foule *effroyable*
> Des rimeurs affamés... *dont le nombre l'accable.*
> Un lit et deux placets composaient tout son bien ;
> Ou, pour *en mieux parler*, Saint-Amand n'avait rien.

O nécessité cruelle, nécessité de la rime! Que de chevilles! *Pour en mieux parler*... et *cette foule effroyable*, *dont le nombre l'accable* ;... dites-moi si jamais tautologie fut plus oiseuse?

> Pour qui tient Apollon tous ses trésors ouverts,
> Et qui sait à *quel coin* se marquent les bons vers.

Savez-vous pourquoi tous les trésors d'Apollon sont ouverts à ce poète? C'est pour savoir de quelle marque précise le linge du dieu porte l'empreinte et le chiffre. Voilà un *crescendo* curieux. Ce *coin* n'a rien d'élégant ni de poétique ; et les bons vers qui *se marquent* d'un coin me semblent mériter fort peu d'éloges.

> Que si d'un sort fâcheux, la *maligne inconstance.*

Sans parler de l'habitude tautologique dont Boileau a tant de

peine à se défaire, ne voyez-vous pas que, si le *sort* est *fâcheux* et qu'il devienne inconstant, il cesse d'être fâcheux; que nécessairement il faut le bénir de son inconstance, et que cette inconstance n'est plus *maligne?*

> On *fait* cas d'un *coursier*... qui *fier et plein de cœur*...
> *Fait* paraître en *courant*... sa *bouillante vigueur*.

Je condamnerais mon fils au pain et à l'eau pendant huit jours, s'il m'apportait deux vers semblables à ceux-ci. Je lui dirais: « Un *coursier* qui *court* est ridicule. » On *fait* cas et *fait* paraître, forment une autre répétition désagréable. *Fait* paraître est d'une lourdeur qui convient bien peu à la rapidité de la course. *Fier et plein de cœur* ne sont que des mots inutiles, battologie ennuyeuse qui se trouve encore répétée dans le vers suivant. Mais allons plus loin; nous voyons que ce cheval

> ... Jamais ne se lasse;

ce qui est surprenant en vérité. Je ne veux pas critiquer avec rigueur cette mauvaise satire sur les embarras de Paris, satire qui débute puérilement par une diatribe contre les chats, et qui attaque ensuite les *rats*, alliés des *chats*, à ce que prétend le satirique. Après nous avoir instruits de cette bizarre conspiration de deux races, dont nous ne soupçonnions pas la ligue imprévue, Boileau s'en prend aux *coqs*, puis aux serruriers et ensuite aux voleurs, toujours avec une exagération insupportable et qui répand sur ce détestable morceau un vernis de fausseté, de burlesque et de mauvais goût.

DELILLE.

Veuillez tourner quelques feuillets, vous trouverez de belles pages, pleines de feu et de chaleur, expression sincère de cette loyauté monarchique dont les Français étaient animés alors.

LANDOR.

J'admire avec vous la loyauté; mais je veux qu'un monarque soit loyal envers son peuple, comme un peuple envers son roi. Quant à la loyauté de Boileau, je l'estime assez peu. Quel dé-

faut profond de sincérité! Quelle bassesse insupportable! Le voilà qui entre en fureur contre l'ambition d'Alexandre et se met à genoux devant Louis! Cependant Alexandre fut un grand capitaine, une ame généreuse. Louis n'exposa jamais sa vie sur le champ de bataille; il fit dévaster une province pour extirper l'hérésie. Il mourut déshonoré, souillé, détesté; ceux qui l'avaient servi à genoux, se relevèrent dès qu'il eut cessé de vivre, et jetèrent sur son cercueil la fange où leur servilité venait de ramper.

DELILLE.

Vous êtes injuste, monsieur; c'était un grand roi. C'était le grand roi!

LANDOR.

Oui, je sais que vous l'appellez ainsi. Pour vous le grand monarque, c'est un souverain de représentation et d'étiquette, un beau roi de théâtre. Passons, mon cher abbé, et revenons à notre Boileau, son flatteur. Croyez-vous que ce vers célèbre:

> C'est à vous, mon esprit, *à qui* je veux parler,

soit bien élégant et tout-à-fait conforme aux impérieuses volontés de la grammaire?

> Mais moi qui, *dans le fond,* sais bien...

Dans le fond me semble détestable. Je trouve ce mot lourd, amené là par l'exigence du vers et par un pédantisme fréquent chez Boileau. Vous diriez qu'il vous prie de ne pas croire à l'apparence de platitude et de fadeur vulgaire qui respirent dans cette fameuse satire; *dans le fond,* il est plus spirituel qu'il ne paraît.

> Phébus a-t-il pour vous *aplani* le Parnasse?

J'ai deux objections contre *Phébus* et contre le mot *aplani.* Un poète doit gravir le Parnasse. Si ce vieux rocher de l'inspiration poétique se trouvait de plain-pied avec le sol, où serait le mérite du poète? Ensuite, quelle ennuyeuse stérilité d'invention nous

ramène sans cesse à Phébus, aux muses et à tout cet ancien bagage mythologique? L'illusion poétique s'évanouit, la fiction est sans charme et sans prestige, en face d'Apollon et de Mnémosyne.

DELILLE.

J'en conviens. On reconnaît trop l'école et le souvenir des classes. C'est à peu près comme vos héros de roman, que l'auteur annonce toujours sous ce titre : *Notre héros*. Je veux profiter ici de la liberté aventureuse de notre conversation pour faire un peu, sous ce rapport, la guerre à vos romanciers anglais. N'ont-ils pas, comme nos poètes, si sévèrement traités par vous, leurs lieux-communs désespérans? Qu'est-ce donc ordinairement que *notre héros?* Quelque jeune homme tout frais émoulu du collége, dont le plus noble exploit a été une promenade à cheval ou en bateau, avec son Émilie, la reine de ses pensées. Avouez que si Boileau mérite la redoutable critique à laquelle vous le soumettez, Richardson avec son chevalier Grandison, miss Burney, avec ses héroïnes aux longs cheveux et aux longs regards, méritent bien aussi quelque blâme. Soyez juste pour tout le monde.

LANDOR.

Vous avez raison, mon cher abbé. Je vous livre nos romanciers et vous abandonne *notre héros*. Laissez-moi m'occuper encore du célèbre satirique.

> Et ne savez-vous pas, que, sur le mont *sacré,*
> Qui ne vole au sommet tombe *au plus bas degré?*

Cela n'est pas exact. Catulle et Anacréon sont d'agréables poètes, parfaits dans leur genre, et qui ne se sont arrêtés ni au sommet, ni au plus bas degré du Parnasse. Horace vivra autant que Virgile, autant que Lucain, sans avoir la même élévation de style. Où sont la justesse et le bon-sens que l'on attribue communément à Despréaux. Ce mont *sacré*, ce *bas degré*, sont-ce là des expressions heureuses!

> Par l'*éclat* d'un fardeau trop *pesant* à porter.

Il y a contraste frappant entre l'*éclat* et le *fardeau*. Je ne retrouve pas ici la sévérité de goût dont Boileau avait, dit-on, le secret.

> Peindre Bellone *en feu*, tonnant de toutes parts.

Je prendrai la liberté de représenter à Bellone qu'elle ne doit point connaître les armes à feu : le canon n'est pas de son époque.

> Et le Belge effrayé fuyant sur ses remparts :

Ce vers est bien faible. L'imagination manque au peintre. Une ville prise d'assaut offre d'autres images. L'amalgame du Belge, de Bellone et du canon, est grotesque.

DELILLE.

Vous ne faites pas grâce à la plus légère tache. Mais que direz-vous du vers si fameux parmi les critiques :

> Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile?

LANDOR.

Je ne pense pas que Virgile et le Tasse puissent être comparés. Le Tasse est rarement sublime, je l'avoue, mais rarement frivole, souvent tendre, harmonieux, pathétique, narrateur habile, excellent romancier, créateur de la meilleure fable épique dont on ait gardé le souvenir. L'*Énéide* au contraire est extrêmement mal construite ; les caractères qui se jouent dans le drame sont effacés et à demi éteints ; vous diriez ces beaux contours de Raphaël qu'un nuage paraît voiler.

DELILLE.

Critique, votre sévérité est excessive. Vous promènerez-vous dans un beau parc pour y recueillir quelques rameaux desséchés et quelques pierres mousseuses? Non, vous admirerez, si vous êtes peintre et poète, les scènes délicieuses que vous offrent les bois et les cascades, les vallons et les forêts, la retraite des grottes profondes, le luxe des champs, la voix mélodieuse des fontaines. Croyez-moi, c'est ainsi qu'il faut goûter Virgile, le Tasse et Racine, trois hommes à peu près rivaux.

LANDOR.

J'en conviens ; l'injustice de Boileau pour l'auteur de la *Jérusalem* m'a entraîné trop loin. Laissons Virgile de côté et revenons à ce grand inquisiteur littéraire, à Despréaux. Vous faut-il de nouveaux exemples de cette stérile profusion de mots que je vous ai déjà fait remarquer.

> ... *De sang-froid*... et *sans être amoureux*,..
> De quelque Iris en l'air *faire le langoureux ;*

C'est la même idée sous trois costumes.

> La satire, en leçons, *en nouveautés fertile*,
> Peut seule assaisonner le plaisant et l'utile.

Pensée fausse. La comédie, l'apologue, ont le même mérite. De tous les genres de poésie, celle qui comporte peut-être le moins d'originalité, c'est la satire ; elle s'allie à la prose ; elle descend jusqu'à la trivialité. Quel bruit vos critiques n'ont-ils pas fait de la concision qu'ils attribuent à Boileau. Personne n'est plus diffus que lui. Il fourmille de détestables répétitions : ses phrases sont courtes ; mais ses idées sont rares. Ai-je un ruisseau à traverser ; je préfère une planche de dimensions convenables à une douzaine de cailloux jetés au hasard dans le courant.

> ... Sous *Adam même*... et bien *avant Noé*...

Il ne faut pas être un chronologiste bien profond, pour découvrir que Noé a vécu après Adam. Ces sentences entrecoupées, mauvaise parodie du style de Florus, Sénèque et Valère-Maxime, ont infecté la littérature moderne. On peut écrire de longues périodes et les saturer, pour ainsi dire, de pensées ; on peut aussi hacher son style et n'être qu'un écrivain stérile, tel que le fut Boileau. Il serait trop long de citer tous les exemples de tautologie répandus dans ses œuvres :

> ... Je n'ai ni *le ton*, ni *la voix assez forte*...

Le ton et la voix !

Mais qui la priverait huit jours de ses *plaisirs*
Et qui, loin d'un galant, *objet de ses désirs*...

Un galant, objet *des désirs!* Quelle nouveauté!

Je ne saurais trouver *de langue ni de voix*...

Cela est à la fois dur à l'oreille et ridicule pour l'esprit.

DELILLE.

Souvenez-vous, monsieur, que notre versification est semée de difficultés; un peu d'indulgence pour ces malheureux poètes!

LANDOR.

Me forcerez-vous à leur pardonner des vers tels que ceux-ci :

Sans Simonie on peut, contre un bien temporel,
Hardiment échanger un bien spirituel.

Est-il rien de plus théologiquement barbare? Et que d'épithètes oiseuses, encadrées symétriquement, sans grâce, sans naïveté, sans nécessité :

Tantôt je tracerai tes *pompeux* bâtimens,
Du loisir d'un héros *nobles* amusemens.

Je ne m'arrête pas ici pour condamner les flatteries intéressées du poète, qui appelle sept fois en cent vers le *grand roi*, celui qui le premier poussa la France ruinée par lui, dans cet abîme de misère où le moins vicieux de ses successeurs trouva la mort et l'échafaud. Cette bassesse de courtisan est d'ailleurs une mauvaise muse. Écoutez les vers mélodieux qu'elle a inspirés au poète :

Non, non, ne *faisons* plus de plaintes inutiles,
Puisqu'ainsi, *dans* deux mois, tu *prends quarante* villes,
Assuré des *bons* vers *dont ton* bras me *répond*,
Je t'at*tends dans* deux *ans* aux bords de l'Hellespont.

Veuillez récapituler les assonances dont l'oreille est choquée dans chacun de ces vers ; dans le premier, *non*, *non*, *faisons* ; dans

le second, *dans*, *prends*, *quarante;* dans le troisième, *bons*, *dons*, *ton*, *répond;* dans le quatrième, *attends*, *dans*, *ans.*

DELILLE.

Cette faute est rare chez Boileau.

LANDOR.

Abbé, vous ne défendrez pas non plus l'euphonie de ces vers-ci :

Je *vais faire* la *guerre* aux habitans de l'*air*...
Ses écrits pleins de *feu* partout brillent aux *yeux*...
Ne t'avons-nous pas *vu*... quand l'ennemi *vaincu*...
Il me *faut* du *repos*..., etc.

Défendrez-vous encore :

Mes vers, en ce style, *ennuyeux... sans appas...*

Comme si la première de ces expressions, plus forte que la seconde, ne la rendrait pas inutile :

Dans les nobles *douceurs* d'un séjour *plein de charmes.*

Comme si les *nobles douceurs* n'étaient pas nécessairement *pleines de charmes*.

De ton trône agrandi portant seul tout le faix.

Je prierai M. Boileau de me dire à quelle époque les monarques ont porté leur trône sur leur dos : ne conviendrez-vous pas avec moi que cette image est burlesque et déplacée : et que le rire naît involontairement sur les lèvres, si l'on veut se représenter Louis XIV, comme M. de Pourceaugnac, chargé du faix de son fauteuil agrandi?

Qui n'eut jamais pour Dieu que *glace* et que *froideur.*

Belle accumulation! Sans parler de l'étrange déification que l'écrivain fait subir à la *glace*, n'est-ce pas la rime seule qui a dicté cette addition du mot *froideur*, évidemment postiche? Là où se trouve de la glace peut-il y avoir quelque chaleur?

Le Tems, *son horloge* à la main.

présente à l'esprit une image fausse.

Soyez riche et *pompeux* dans vos descriptions.

Une description n'est pas nécessairement *pompeuse.* Cela dépend du sujet.

DELILLE.

Vos observations sont justes pour la plupart; mais leur minutie exagérée et leur rigidité sans bornes sont contraires aux droits et aux priviléges de la poésie. Vous détruisez ses franchises et libertés. Vous chicanez pour une épithète, vous vous courroucez contre une redondance, vous ne pardonnez pas à un mot détourné de son sens.

LANDOR.

Que l'imagination et la passion soient en jeu; qu'une épithète hasardée leur échappe. Qu'une vive sensation se révèle par un tumulte de paroles désordonnées; je suis prêt à faire à l'homme inspiré toutes les concessions qu'il réclame; mais le poète didactique, celui qui prétend régenter le Parnase, l'homme de la raison et du bon sens, le poète qui pèse chacun de ses hémistiches, les scinde avec effort, les ajuste péniblement pour aboutir à de tels résultats! Vous me permettrez d'être minutieux, sévère, inexorable, quand je critique le minutieux, le sévère, l'inexorable Boileau. Je ne parle pas de sa mauvaise ode sur la prise de Namur.

Saint-Omer, Besançon, Dôle,
Ypres, Maëstricht, Cambray,
Accourez, Nassau, Bavière, etc.

DELILLE.

Je vous abandonne volontiers cette ode. Boileau n'était point lyrique.

LANDOR.

Virgile ne l'était pas davantage; cependant je l'estime au plus haut prix. Virgile, tout emprunteur qu'il fut, savait échauffer

d'une vie nouvelle le larcin qu'il commettait. Comme Shakspeare, il faisait d'un cadavre un homme ; il possédait à un degré non moins remarquable que Shakspeare et Dante, la faculté de créer, c'est-à-dire de faire vivre soit ses propres souvenirs, soit les idées des autres. Virgile est naturel, souvent pathétique, quelquefois profond. Vous rappelez-vous cet admirable passage, où Didon appelle Énée *cruel*, non parce qu'il la quitte, mais parce qu'il s'embarque l'hiver et s'expose au naufrage.

Quin etiam hiberno moliris sidere classem
Et mediis properas, aquilonibus ire per altum
Crudelis!

Ce mot est sublime comme les plus beaux traits de Shakspeare et de Sophocle.

DELILLE.

Notre conversation s'est promenée au hasard, à travers beaucoup d'idées. Puisque vous n'avez ménagé ni l'auteur de notre art poétique, ni même dans l'occasion le doux et divin Virgile, permettez-moi d'attaquer à mon tour vos poètes anglais modernes. Ils ressemblent, selon moi, à ces cuisiniers de mauvais lieu, qui remplacent par le poivre, le piment et la muscade, semés à pleines mains, la délicatesse et l'art des assaisonnemens.

LANDOR.

Que voulez-vous? Notre goût national commence à se corrompre. Il nous faut des essences concentrées, des liqueurs fortes, des saveurs âcres. Un de nos poètes (1) débute par un logogryphe. « Connaissez-vous, demande-t-il, le pays où les plus beaux des fruits sont le citron et l'olive, où le rossignol ne garde jamais le silence! »

DELILLE.

L'olive et le citron, dans leur état naturel, sont fort peu agréables à voir : ils ne se parent de quelque beauté extérieure que dans la boutique du confiseur et de l'épicier. Quant au ros-

(1) Lord Byron.

signol, il ne chante que pendant quelques semaines. C'est un hymne mélancolique, abondant, douloureux et que l'oiseau semble se hâter d'exhaler, comme s'il pressentait l'époque peu éloignée où ce chant et ses amours doivent cesser à-la-fois. Vous diriez les joies fugitives du paradis, avant la chute de l'homme.

LANDOR.

Eh bien! ce pays que vous transformez si prosaïquement en une boutique d'épicier, c'est la Turquie, mon cher abbé. Je suis tout-à-fait de votre avis sur la nouvelle école de poésie anglaise. Rien n'est plus facile que d'imiter l'originalité dont elle veut s'empreindre. Remplacez nos pelouses, nos bocages, nos abbayes gothiques, par les rochers de la Grèce, par les ruines d'un temple et la forteresse albanaise. Plus de vieux chênes. Nous n'estimons que le cyprès. Une rose n'est plus une rose : c'est une *gul*. Exilez-moi tous les bergers de l'ancienne idylle ; place aux brigands et aux bandits. La muse ne fera jaillir vos larmes qu'à la pointe du poignard et du *djérid*.

DELILLE.

Cela plait au peuple. Il y a là un air de nouveauté qui le séduit. C'est ainsi que les laquais et les enfans s'arrêtent sur les degrés d'un escalier, pour admirer un beau transparent gothique, et passent devant un Rembrandt ou un Raphaël, sans y faire la plus légère attention. Qu'un homme sans éducation voie représenter un drame de Shakspeare, il vous dira que ce costume est magnifique, cette décoration superbe, ce palais et ce rocher supérieurement imités.

LANDOR.

Nous nous accordons en cela; mais la soirée s'avance. Adieu, mon cher abbé.

(*Athenæum.*)

Voyages.

SÉJOUR EN ABYSSINIE.

L'Abyssinie n'est guère connue des Européens que par les voyages de Bruce et de M. Salt, notre dernier consul-général en Égypte. De tous les écrivains antérieurs qui ont donné quelques details sur cette contrée, le père Lobo est peut-être le plus connu. Il accompagnait le patriarche Alphonso Mendez, envoyé en Abyssinie en 1624. Après un séjour de neuf ans dans ce pays, le père Lobo publia une relation qui surpasse en clarté et en exactitude les récits de tous les voyageurs qui l'avaient précédé. Plusieurs jésuites et des missionnaires franciscains visitèrent cette partie de l'Afrique dans le cours du dix-septième et du dix-huitième siècles; mais leurs récits furent à peine lus en Angleterre, où ils ne produisirent aucune sensation. La destinée des voyages de Bruce fut plus brillante. Tout le monde les lut; mais personne n'y ajouta foi, tant les faits qu'ils contenaient parurent nouveaux et merveilleux. Bruce commença son voyage en Abyssinie vers la fin de 1769, et son livre était depuis plus de trente ans sous les yeux du public, qui le considérait comme un roman, lorsque le témoignage de M. Salt, l'un de ces hommes trop rares dont la parole fait autorité et ne laisse point de place au soupçon, vint confirmer la plupart des faits dont on faisait honneur à l'imagination du narrateur. Depuis que ces voyages sont ainsi réhabilités, on les lit beaucoup moins; mais la réputation de l'auteur n'en a point souffert; car les décou-

vertes modernes ont prouvé que, sauf quelques exagérations de pure vanité et un petit nombre de faits admis trop légèrement sur la foi d'autrui, Bruce a tracé un tableau aussi brillant que vrai du pays qu'il a visité.

Lord Valentia, aujourd'hui comte de Montmorris, chargé au commencement de ce siècle d'une mission de surveillance sur la côte occidentale de la mer Rouge, devait aussi visiter l'intérieur de l'Abyssinie. Cependant, ne pouvant s'acquitter en personne de cette partie de sa mission, il en confia l'exécution à M. Salt, alors son secrétaire. Le récit de cette expédition n'est pas la partie la moins importante du grand ouvrage publié, à cette époque, par lord Valentia. Toutefois ce voyage, qui eut lieu en 1805, ne remplit pas complétement le but que le gouvernement anglais s'était proposé. Des troubles intérieurs, qui compromettaient la sûreté des voyageurs, forcèrent M. Salt à quitter l'Abyssinie avant de l'avoir entièrement explorée ; il ne put pas même visiter Gondar, capitale du pays, qu'il lui importait beaucoup de connaître. Heureusement il avait parmi les gens de son escorte un homme que son esprit aventureux, son intelligence et son obscurité, rendaient très-propre à achever, sans porter ombrage aux naturels du pays, une exploration qu'un corps nombreux n'aurait pas continuée impunément. M. Salt laissa donc en Abyssinie Nathaniel Pearce (1), en lui recommandant de tenir

(1) NOTE DU TR. On ne sera pas fâché de trouver ici quelques détails biographiques sur Pearce, dont les aventures de jeunesse tiennent du roman par le nombre et la bizarrerie. Né à East-Acton, dans le Middlesex, le 14 février 1799, de parens de la classe inférieure, on l'envoya à l'une de ces écoles économiques où les progrès marchent en raison du prix des études. Il y passa six mois à voler des oies et des canards, et revint auprès de son père, riche d'ignorance et de mauvaises habitudes. Ce brave homme, qui l'aimait beaucoup, le plaça alors dans

un registre exact des événemens dont il serait le témoin pendant tout le tems de son séjour. Cette recommandation

une académie, où le jeune Pearce fit en six mois d'assez rapides progrès; mais bientôt revenu à ses habitudes de mauvais sujet, on fut obligé de le placer en apprentissage chez un charpentier de Londres, homme brutal et impitoyable. Le jeune apprenti, qui ne se trouvait pas traité selon ses goûts, s'échappa et se réfugia à bord d'un vaisseau marchand. Le patron, trompé par ses réponses, car Pearce était déjà passé maître en fait de tromperie, l'accueillit avec bienveillance. Son père, qui découvrit sa retraite, voulut le ramener près de lui, ce fut en vain; le jeune homme resta sur le vaisseau et fit un voyage à Pétersbourg. A son retour dans la Tamise, son père, dans sa tendresse, fit de nouveaux efforts pour l'arracher aux dangers de la mer. Il y réussit. Mais après trois semaines d'une vie exemplaire, Pearce retomba dans ses vieux péchés; et son père, obligé de l'éloigner de sa maison, le plaça cette fois chez un pelletier de Smithfield; mais l'instinct des voyages le ramena bientôt à bord d'un vaisseau. C'était un sloop de guerre, sur lequel il fit plusieurs croisières dans la mer du Nord. Un accident faillit alors l'arrêter à l'entrée de sa carrière, car étant tombé un soir dans la mer, ce ne fut pas sans peine qu'il parvint, au milieu d'une obscurité profonde, à se jeter sur un petit canot détaché à son aide. Ce sloop, en allant à Newfoundland, fut pris par une frégate française, en mai 1794, et notre héros se trouva prisonnier de guerre à Quimper. Il ne tarda pas à tenter une évasion : déjà, après avoir franchi les murs de la ville, il était en marche vers la mer, lorsqu'il fut arrêté et mis en prison à Vannes. Heureusement la fille du geolier se prit d'amour pour lui et obtint quelques adoucissemens à son sort. Au bout de quelque tems il cessa d'être traité en prisonnier, et devint le favori du geolier, qui lui donna même un bidet pour chevaucher. « Cependant, dit-il, tout cela ne pouvait me satisfaire; le bidet du directeur ne valait pas, à mes yeux, les vaisseaux de mon pays; aussi, en apprenant qu'une flotte anglaise était à Quiberon, je me mis en campagne avec quelques aristocrates pour aller retrouver mes compatriotes. » Cette tentative ne fut pas plus heureuse que la première; arrêté une seconde fois, il ne perdit pas courage, et parvint enfin à s'échapper. Grâce aux bons offices de Sir John Warren, il fut reçu à

fut fidèlement suivie pendant une période de neuf ans, après laquelle notre voyageur parvint à s'esquiver, et reparut au Caire, où il s'occupa de mettre en ordre le récit de ses aventures et de ses observations. En 1820, Pearce mourut à Alexandrie des suites d'un rhume, au moment même où il se disposait à revenir en Angleterre. Il légua ses papiers à M. Salt, qui, à son tour, les légua au comte de Montmorris, par les soins de qui ils viennent d'être publiés. Un commerçant, nommé Coffin, qui se trouva souvent en relation avec Pearce, a donné aussi un récit de ses voyages; c'est à cette double source que nous allons

bord de *la Pomone,* d'où il passa sur *le Bellérophon*. Après plusieurs désertions, nous le retrouvons à la Chine, en pourparlers avec une caravane de marchands arméniens qui veulent l'envoyer en Russie pour y être leur homme d'affaires. Cette négociation ayant échoué, Pearce, désertant son drapeau, était en route pour aller prendre du service chez les Indiens, lorsque, mieux avisé, il recula devant l'infamie. Plus tard il se rendit à Bombay, à Madras et au cap de Bonne-Espérance, où seul, après un naufrage, il n'échappa à la mort que par un miracle. Quelque tems après, nous le retrouvons dans les parages de La Plata et les mers de l'Amérique, d'où il revole, comme un oiseau de passage, à Bombay. Là sa destinée se fixa, il prit du service sur *l'Antilope,* qu'on équipait pour le voyage de lord Valentia dans la mer Rouge. Cependant son mauvais génie le détourna encore une fois de la bonne voie. Lorsque *l'Antilope* aborda à Moka, Pearce ayant appris que le gouverneur de cette place, mahométan plein de zèle, payait généreusement ceux qu'il convertissait au Coran, s'empressa de conclure un marché avec lui, déserta de nouveau, abjura et prit le turban. Cependant il en eut bientôt assez de sa nouvelle religion, et céda facilement aux conseils de M. Coffin, qui l'engagea à sortir de ce mauvais pas en faisant amende honorable. Lord Valentia accueillit notre aventurier avec la généreuse humanité de son caractère : M. Salt s'intéressa à son sort, et le traita avec une bienveillance que Pearce a reconnue depuis par une fidélité inviolable et l'affection la plus sincère.

puiser un assez grand nombre de documens curieux qui doivent jeter un nouveau jour sur l'état réel d'une contrée jusqu'ici fort imparfaitement connue.

Lorsque M. Salt laissa Pearce en Abyssinie, celui-ci s'était établi à Chélicut, ville du district de Tigré, l'une des provinces les plus importantes de l'Abyssinie, soumise à l'autorité d'un *ras*, titre sous lequel on désigne ordinairement les gouverneurs dans cette partie de l'Afrique. Quoique l'autorité de ces officiers soit, en apparence, une délégation du pouvoir de leurs rois respectifs, ils l'exercent sans contrôle et comme s'ils ne la tenaient que d'eux-mêmes; car, dans la plupart de ces provinces, les fonctions royales sont nulles ou purement honorifiques. Leur pouvoir ne s'exerce réellement que sur la partie de leurs états qu'ils n'ont pas confiée à des gouverneurs, comme jadis les rois de France aux beaux jours de la féodalité. Pour compléter la ressemblance, ces gouverneurs sont constamment en guerre les uns contre les autres. L'agresseur accuse de rébellion celui qu'il veut déposséder, et celui-ci traite, en retour, son ennemi d'usurpateur. Comme les griefs des parties belligérantes sont également fondés, ces luttes renaissent à chaque instant, selon le caprice ou les passions de ces petits despotes. A cette époque M. Coffin se trouvait avec Pearce, et les deux étrangers jouissaient d'une grande considération auprès du ras de Tigré, grâce à leur habileté dans le maniement des armes à feu, et surtout parce que dans les circonstances décisives ils tiraient assez bon parti de deux ou trois canons que M. Salt avait abandonnés à ce prince. Leur présence assurait la supériorité du ras sur ses voisins, que cette formidable artillerie tenait en respect. Welled Sélassé, c'était le nom du ras, comptait au premier rang de ses ennemis Guebra Guro et ses frères, qui s'étaient

ligués avec plusieurs chefs insurgés pour s'emparer de Tigré. Il les repoussait assez facilement, sans toutefois pouvoir les soumettre, car ils lui suscitaient, après chaque défaite, de nouveaux embarras. Pearce et son compagnon se trouvaient les principaux soutiens de sa frêle autorité; à ce titre ils obtenaient de lui tout ce qu'ils désiraient. S'il hésitait à les satisfaire, ils triomphaient de sa résistance en le menaçant de se retirer : « Vous ne pouvez pas me quitter, leur disait-il alors; mes deux canons me font craindre dans la plaine et sur les montagnes; après vous qui saurait s'en servir? » Pearce dépeint ce ras comme le plus débonnaire des gouverneurs de l'Abyssinie; dans sa clémence, il donnait la liberté à ses plus grands ennemis après quelques années de prison, et il ne punissait de mort que les meurtriers; bien différent en cela de ses prédécesseurs, qui ne se faisaient aucun scrupule de couper en morceaux leurs fidèles sujets, ou de les brûler vifs, en réparation des moindres offenses. Welled Sélassé était l'ami du pauvre et le défendait contre les violences du riche; mais il ne pouvait pas beaucoup plus en sa faveur, malgré ses excellentes intentions, car, au dire de Pearce, jamais prince n'eut liste civile aussi misérable.

La population, décimée par ces guerres continuelles, fut encore réduite, à la fin de 1811, par les ravages de la petite-vérole. Ce fléau désola tout le pays. Dans plusieurs villes et un grand nombre de villages, la maladie emporta tous les enfans sans exception, et même beaucoup d'adultes qu'elle n'avait pas atteints précédemment. L'intensité du mal était aggravée par le fait même des habitans, qui ont l'absurde coutume de renfermer le plus étroitement possible tous les malades, dans l'intention de les soustraire au contact malfaisant, selon leurs préjugés, de l'air et de la lumière. En

outre, dans ce pays, où la propreté est généralement si remarquable, on cesse de se laver le visage et de changer de linge aux premières atteintes de la maladie. Sous l'influence de ces principes de contagion, la petite-vérole se répandit dans toutes les parties de l'empire, et des nuées de sauterelles qui vinrent après ce fléau, mirent le comble à la désolation générale. Au mois de février 1812, la maladie, qui n'avait pas cessé ses ravages, frappa le frère du roi régnant de Gondar et sa sœur, la plus chère des femmes de Welled Sélassé. Pearce, dans son récit naïf et sans art, rapporte, à l'occasion de cette double mort, quelques circonstances qui caractérisent assez bien les mœurs du pays.

« Au mois de février 1812, moururent Ito Yasous et sa sœur Ozoro Mantwaub, l'une le 16, l'autre le 18. C'étaient le frère et la sœur du roi actuel, Itsa Guarlu, qui réside à Gondar, et descendant en ligne directe du roi Itsa Ischias, qui fut détrôné par Guxo. Ito Yasous était dans l'intimité de M. Salt. La mort d'Ozoro a plongé dans l'affliction tous ceux qui la connaissaient, car c'était la femme la plus charitable de l'Abyssinie; elle était la favorite du ras, qu'elle serra dans ses bras en mourant. Lorsqu'elle rendit le dernier soupir, celui-ci tira son *shuttle* ou couteau pour se percer le cœur, mais je le désarmai et l'empêchai de consommer ce nouveau malheur. Il tomba alors à terre, où il resta pendant quelque tems privé de sentiment; je le fis revenir en lui jetant de l'eau sur le visage; mais pendant plusieurs jours il parut inconsolable, et il répétait sans cesse: « Dieu est en colère contre moi. » Un grand nombre de ses parens moururent en même tems, et l'on n'entendait dans tout le pays que pleurs et gémissemens.

« Ozoro Mantwaub et Ito Yasous furent brûlés à Chélicut, et l'on éleva une maison sur leurs tombes. On com-

mença par creuser la terre, et on fit descendre ensuite dans la fosse une bière très-longue faite du tronc d'un grand arbre qui servait de porte à la demeure du ras. Je portai moi-même le corps d'Ozoro dans mes bras depuis l'église jusqu'à la fosse. Elle était ensevelie dans une toile fine des Indes, qui se trouvait au-dessous de la peau sur laquelle elle était morte. Dans le pays, tous les habitans, depuis le roi jusqu'au dernier de ses sujets, dorment ainsi sur des peaux de vache ou de chèvre, quoiqu'ils aient des tapis par-dessous. On donne aux peaux destinées à cet usage le nom de *neet*. Pendant la vie d'Ozoro, personne, à l'exception de son confesseur, de ses femmes et des eunuques assez nombreux attachés à son service, n'était admis à la voir; mais le ras, dont je possédais toute la confiance, me faisait asseoir à sa table avec elle, et lui disait que je devais être le bien-venu toutes les fois que je me présenterais à ses repas, et que, si je ne venais pas, il l'autorisait, si cela lui plaisait, à m'envoyer chercher. C'était là une marque de distinction qu'il n'accordait ni à ses amis les plus chers, ni à ses plus proches parens. »

Cependant la douleur du ras fut aussi courte que vive; tout septuagénaire qu'il était, il ne laissa pas de prendre pour femme une jeune princesse âgée de treize ans, fille du roi Itsa Tecla Gorgis, et chercha dans les fêtes une diversion aux fatigues de la guerre. A cette époque, Tecla Gorgis régnait à Waldubba, Itsa Guarlu à Gondar, Itsa Yonas à Gojam et Itsa Bede Mariam à Samen. Pearce cite encore un ou deux autres princes; mais les renseignemens qu'il donne sur leur compte sont confus et contradictoires. Au reste, la confusion s'explique ici facilement, car tous ces rois de l'Abyssinie, unis entre eux par des liens de parenté, se glorifient tous d'être issus du sang de Menelect. Ils ont

d'ailleurs un si grand nombre de femmes et d'enfans, que la question de légitimité se décide plutôt par la force que par le droit, et que la délimitation des états varie sans cesse selon les chances de la guerre.

Les princes de l'Abyssinie ont pour ennemis communs les Galla, race de nègres qui habitent les provinces méridionales du pays et s'étendent jusqu'au pays des Caffres. Cette nation, assez nombreuse, ne paraît pas véritablement guerrière; ses plans de campagne sont si mal combinés, qu'ils ne peuvent jamais réussir. Ils paraissent sur les frontières comme un nuage à l'horizon; il semble qu'ils vont tout envahir, mais la moindre résistance les refoule dans leurs provinces. Un seul exemple suffira pour montrer quel est leur système d'attaque, et combien peu de pareils ennemis sont à craindre pour l'Abyssinie.

« Le 5 avril 1812, au moment où le ras, arrivé depuis peu d'Antalô à Chélicut, se trouvait à table avec plusieurs chefs, on vint lui annoncer de Degger Aggerzeen, village sur la frontière des Galla, que Kecty, puissant chef de cette nation, s'était avancé à travers la plaine jusqu'à Wassemer, dans l'intention de couper le chemin à l'*arro* ou caravane du sel. A cette nouvelle, le vieux ras se leva précipitamment de table, en criant : *churn!* ce qui signifie à cheval. M. Coffin et moi nous sortîmes aussitôt pour prendre nos chevaux, et nous fûmes prêts à partir avec quelques soldats en même tems que le ras lui-même. Bon nombre de nos gens étaient absens par congé. Quelque tems après, plusieurs soldats du ras se réunirent à nous, et notre petite troupe se mit en campagne courant à toute bride jusqu'au coucher du soleil. Nous nous arrêtâmes alors pour attendre les ordres du ras. Lorsqu'il fut arrivé, il nous ordonna, malgré l'obscurité, de pousser jusqu'à Armunteller,

où nous vîmes arriver, avant la pointe du jour, une foule d'hommes et de femmes qui nous apportaient en abondance du pain et du maïs. Quelques troupes venues d'Enderta renforcèrent notre petite armée. Bashaw Dingerzé, de Tigré, qui venait d'arriver en grande hâte, se récria fort sur l'imprudence du ras. Il ne concevait pas comment il osait s'aventurer ainsi, presque seul, contre tant d'ennemis. « Voyez, me dit alors le vieillard en riant, comme » nos braves de Tigré ont peur des Galla. » Et il ajouta d'un air de mépris, en se tournant vers les gens de Dingerzé : « Voyez Pearce, il n'a eu besoin de personne pour » venir à travers l'Arrata. »

« Après avoir pris un léger repas de pain et de maïs, nous vîmes poindre le jour : nous nous trouvions alors sur la cime d'une montagne couverte de bois, exactement au-dessus de Wassemer. Le ras ordonna alors à tous ses soldats de se mettre en marche dans le plus grand silence, et de ne point poursuivre les daims ni le gibier qui abonde en cet endroit. Nous descendîmes alors la montagne, et en moins d'une demi-heure nous fûmes hors des bois. Le soleil qui se leva nous découvrit à quelque distance le camp des Galla ; ceux-ci nous aperçurent en même tems, et se postèrent au pied de la montagne avant que nos chevaux eussent franchi les rochers, opération fort pénible. Cependant une partie de nos fantassins arrivée au pied de la montagne, était aux prises avec l'infanterie des Galla. Enfin, au cri de *goverser badinsah*, parti de tous les points de notre armée et soutenu par une décharge de mousqueterie, les Galla ne pouvant plus douter de la présence du ras, tournèrent aussitôt bride et s'enfuirent à travers la plaine au galop de leurs chevaux. Leur cavalerie, grâce à cette retraite précipitée, échappa à notre poursuite,

mais tous les fantassins tombèrent en notre pouvoir. »

Pearce raconte qu'après cette glorieuse expédition, il fut atteint d'une maladie grave qu'il ne nomme pas, qui affecta principalement ses yeux et son front, et produisit sur tout le visage une enflure qu'il réduisit un peu en séparant en deux parties l'os qui forme la cloison du nez. Cette opération ne triompha point du mal; mais après de longues souffrances, quatre petits fragmens d'os blanchâtres se détachèrent du palais et onze du nez. Pendant ce tems le ras témoignait au patient beaucoup d'intérêt, et, dans ses nombreuses visites, il ne manquait jamais de lui faire boire un grand verre d'eau-de-vie. Ce régime mit le malade à la dernière extrémité; de leur côté, les docteurs abyssiniens, quoique habitués à traiter cette maladie fort commune dans le pays, recouraient en vain à leurs remèdes héroïques et aux charmes. Notre voyageur, entouré de tous ces soins et de ceux de Tringo, femme du pays qu'il avait épousée, était sur le point de rendre le dernier soupir, lorsqu'on lui administra les sacremens avec autant de pompe que s'il eût été le roi de la contrée. Depuis cette cérémonie, sa santé se rétablit peu à peu, mais Pearce ne dit pas si son nez se releva de ses ruines.

On sait que la religion de l'Abyssinie est un christianisme corrompu, dont les rites se rapprochent beaucoup de ceux de l'église grecque; il s'y mêle beaucoup de pratiques et de superstitions, restes du paganisme. Le serpent est chez eux en grande vénération. Celui qui tue un de ces reptiles sacrés est puni de mort, et la loi s'applique alors dans toute sa rigueur. La coutume est moins sévère quand il s'agit d'un meurtre ordinaire; les moyens qu'on emploie sans détour, pour éluder la loi, ne sont pas moins curieux que l'indulgence des parens de la victime envers

le meurtrier. Voici, au reste, les principales dispositions de la loi en matière de meurtre :

Si le fait est suffisamment prouvé devant le magistrat, celui-ci prononce la peine de mort.

Si le mort n'a d'autre parent qu'une femme, celle-ci eût-elle un mari, des alliés ou des amis disposés à venger son offense, doit porter le premier coup sur le meurtrier, soit avec une lance, soit avec un instrument tranchant, et alors seulement il est permis à ses champions d'achever le condamné; s'il en était autrement, les parens de celui-ci pourraient exercer contre eux une action criminelle.

Néanmoins les parens de l'homicidé peuvent, après l'arrêt, transiger avec le coupable moyennant une certaine quantité de bétail. L'usage est alors de donner cent têtes comme rançon de la vie du meurtrier.

Si au contraire celui-ci est mis à mort, la loi permet à ses parens de lui donner la sépulture dans l'église, privilége qu'on refuse aux suicides.

Lorsque le magistrat croit qu'il convient de substituer l'amende à la peine de mort, il en a le pouvoir; mais alors l'amende doit être payée sur-le-champ en présence du *summer gildas* (assemblée des notables). Cette loi, rendue sous le règne de Torlack Yasous, proclamée par le ras Michel Suhul, avait été renouvelée par le ras Welled Sélassé. Voici à ce sujet un fait assez piquant dont Pearce fut le témoin :

« La veille de notre départ de Chélicut, une femme amena devant le ras un malheureux chargé de chaînes qu'elle accusait d'avoir tué son mari. Des témoins, venus avec elle de la petite bourgade de Gitta, déposèrent contre l'accusé. Le fait ayant paru constant, le ras, sans tenir compte de quelques circonstances atténuantes, dit à cette

femme : « La loi met à votre disposition le meurtrier de » votre mari, faites-en ce qu'il vous plaira. » La femme répondit : « Je suis seule, je n'ai aucun parent dont je » puisse réclamer l'assistance, je n'ai ni lance ni couteau. » — Eh bien ! vous pouvez le pendre si bon vous semble. » — Comment faire, reprit la plaignante ; j'ai bien un » *mush-charn* (une lanière), mais je ne pourrai seule ve- » nir à bout de cette opération. » Le ras commanda alors à quelques esclaves de prêter aide à cette femme pour qu'elle pendît le meurtrier à un arbre qui se trouvait sur une pelouse en face de la maison. « Dieu vous garde mille ans ! » dit-elle au ras ; puis elle ajouta à voix basse : « Les parens » sont là fort à propos, ils n'auront pas grand chemin à » faire pour le conduire à l'église. »

« Mariam Guddervitec Takly, l'un des valets d'écurie du ras et quelques autres esclaves, furent chargés de l'exécution. Arrivés à l'arbre fatal, sur lequel on pouvait monter comme à une échelle, ils aidèrent la femme à y grimper en lui désignant la branche la plus convenable pour y attacher le mush-charn, dont elle tenait un des bouts à la main. Takly, bien que notre veuve eût stimulé son zèle par la promesse d'une provision de beurre, attacha le mush-charn au cou du meurtrier de manière que les mains de celui-ci, placées entre les branches et la lanière, en arrêtassent l'étreinte ; après quoi il dit à la femme de tirer la hart pendant qu'il dégagerait de dessous les pieds du patient la pierre sur laquelle on l'avait fait monter. La femme, après avoir tiré le lacet, descendit de l'arbre, et considérant le malheureux pendu : « Bénie soit, s'écria-t-elle, » sainte Marie-Anne, la mère de Dieu, qui a daigné ven- » ger la mort de mon pauvre époux ! Tout méchant qu'il » était je lui suis restée fidèle. » Quelques momens après,

la foule qui s'était amassée pour jouir de ce spectacle, ayant répété plusieurs fois que le patient avait cessé de vivre depuis long-tems : « Oui, reprit la femme, il est mort, Dieu » merci! Mais il n'emportera pas mon mush-charn en » terre. » Elle remonte alors sur l'arbre et dénoue la corde, pendant que Takly la détachait du cou de la victime. Les parens arrivèrent aussitôt pour enlever le cadavre, selon leur droit; mais à peine avaient-ils fait quelques pas que le pendu ressuscite soudain et court à toutes jambes se réfugier dans l'église de la Trinité, asyle inviolable où il pouvait vivre en paix, eût-il eu mille meurtres sur la conscience.

» A cette résurrection imprévue, la veuve courut de son côté à la porte du ras, criant avec fureur : *abbati! abbati!* (justice! justice!). Admise en présence du gouverneur, elle raconta son aventure, se plaignant que le meurtrier n'eût pas été suspendu assez long-tems. Le ras, qui n'était pas étranger au jeu de son esclave, lui dit en souriant : « Femme, voudriez-vous la mort de celui que » Dieu a voulu sauver? — Faites, dit-elle, qu'on le re» mette à ma disposition, et je lui tirerai les jambes de » manière à lui rompre le cou. — Folle que vous êtes, » répliqua le vieux ras, voulez-vous aller contre la volonté » de Dieu? » La gravité avec laquelle Sélassé prononça ces paroles, fit impression sur l'esprit de cette femme; elle renonça à tout projet de vengeance; et persuadée que son pendu était sous la sauvegarde du ciel, elle se réconcilia avec lui, et, si l'on ne m'a pas trompé, elle l'épousa quelque tems après. »

Dans les grandes circonstances, Pearce et M. Coffin accompagnaient le ras, revêtus d'uniformes anglais que M. Salt leur avait donnés et qui étaient l'objet de l'admi-

ration générale. La dignité du ras tirait de ces deux uniformes un merveilleux relief; aussi ne manqua-t-il pas d'en emprunter l'éclat dans une visite de cérémonie qu'il rendit au roi Tecla Gorgis, à Axum, escorté d'un grand nombre de chefs barbares. Les deux Anglais, qui étaient le principal ornement de son cortége, caracolaient à ses côtés, et le vieux ras prenait grand plaisir à entendre la détonnation de leurs pistolets, qu'ils déchargeaient le plus souvent possible, surtout lorsqu'ils approchèrent de la tente du roi. Ces décharges, répétées fréquemment, jetèrent de la confusion parmi les chevaux de l'escorte, qui, se câbrant avec colère, désarçonnaient leurs cavaliers. Ce désordre réjouissait si fort le ras, qu'il engageait coup sur coup nos Anglais à doubler la charge de leurs armes; ceux-ci firent tant, que leurs chevaux eux-mêmes, qui n'étaient pas dans le secret, s'effrayèrent comme les autres et s'emportèrent. Cependant le roi, qui, de sa tente regardait cette marche tumultueuse, ne se sentait pas d'aise, et s'écriait, dans son admiration : « Ces diables-là ne sont pas des hommes, ce sont des anges. »

Les opinions de ce roi du Waldubba sur la tolérance religieuse, sembleraient prouver que l'Abyssinie n'est pas suffisamment mûre pour la liberté des cultes. Ce prince demandait à Pearce pour quels motifs le roi d'Angleterre envoyait des présens à Itsa Guarlu, qu'il n'avait vu de sa vie. « C'est, répondit celui-ci, que notre roi est grand et charitable envers tous les chrétiens. — Grand! dit le roi, serait-il aussi puissant que Welled Sélassé? » A cette question le vieux ras, qui était présent, se prit à rire, et ajouta : « Si j'en crois Pearce, l'Éthiopie n'est rien en comparaison de l'empire de son maître, et je ne vaux pas le moindre de ses *allicars* (gouverneurs). — S'il en est ainsi, reprit

le roi, pourquoi n'en finit-il pas avec tous les sectateurs de Mahomet ? — Ganvar, (Ganvar et Itsa sont les titres que l'on donne aux rois du pays) Ganvar, répondit Pearce, les Anglais n'emploient jamais la force pour convertir les infidèles, mais bien la persuasion. Cette voie est plus sûre ; car ceux que la force a réduits se détachent de l'église et se vengent de leurs oppresseurs à la première occasion. — Tout cela est à merveille, dit-il ; mais ce serait une bien bonne affaire si l'on pouvait réduire tous ces mécréans, prendre leurs villes et les brûler, pour leur prouver que les enfans du Christ ont plus de crédit que les sectateurs de Mahomet auprès d'*Amlac Hill* (l'Être Suprême). »

A son retour à Chélicut, Pearce apprit que son portier et son jardinier étaient morts. Il paraît qu'ils avaient été frappés de mort subite, mais le peuple s'efforçait de lui persuader que des esprits malfaisans les avaient tués. Son fils, son unique enfant, était destiné à éprouver bientôt le même sort. Le récit de sa perte est touchant ; nous le reproduisons parce qu'il contient la description des diverses cérémonies en usage dans les funérailles. « Ayant appris que Ito Debbid, seul frère vivant du ras, était dangereusement malade, j'allais chaque matin le visiter et je revenais chez moi le soir. Un jour le malade parvint, à force d'instances, à me retenir auprès de lui jusqu'au lendemain matin, mais je le quittai pour aller voir mon fils qui était lui-même indisposé, je lui promis toutefois de revenir le jour même. A mon arrivée à la maison je trouvai mon fils beaucoup plus malade qu'à mon départ. Il avait rapporté cette maladie d'Antalô, où je l'avais envoyé avec sa mère, esclave galla, pour y attendre, chez un ami, l'époque de mon retour du camp. Pendant que j'étais assis au chevet de

mon pauvre enfant, un esclave d'Ito Dimsu, entra dans la maison à pas précipités, le visage ensanglanté, et criant d'une voix déchirante : *guity ! guity !* (mon maître! mon maître!); il n'eut pas besoin de me dire qu'il était mort. Je fis aussitôt seller mon cheval, et je commençais à gravir la montagne, lorsque je me retournai aux cris des gens de ma maison qui accouraient tous en criant dans la langue d'Amhara : *Ligho! ligho !* (votre fils! votre fils!); je rebroussai chemin, et en entrant je trouvai sans vie mon pauvre fils, le seul enfant qu'il eût plu à Dieu de m'accorder. Je n'éprouvai de ma vie douleur aussi poignante; j'essayais en vain de la maîtriser : la vue de cet enfant que j'aimais si tendrement, en qui j'avais mis tant d'espérances cruellement déçues par sa mort, m'affligeait au point que je souhaitais de toute mon ame de mourir avec lui.

» L'esclave d'Ito Dimsu, témoin de cette scène de désolation, sortit sans dire un seul mot; le peuple ne cessa d'entrer jusqu'à ce que la maison et la cour fussent remplies; la vue de tous ces curieux m'importunait, j'aurais voulu me trouver seul avec ma douleur, mais c'était impossible. Les prêtres arrivèrent bientôt et récitèrent les prières d'usage. On emporta le corps de l'enfant pour le brûler, et sa mère suivait dans un état à faire compassion.

» Les funérailles terminées, le peuple revint à la maison; et après avoir entendu pendant près d'une demi-heure ses lamentations, je demandai qu'on me laissât seul, parce que j'avais besoin de prendre quelque repos. Tout le monde se retira, à l'exception d'un petit nombre d'amis ; mais quelques minutes après, les habitans d'Antalò, qui venaient d'apprendre mes malheurs, arrivèrent en foule et commencèrent leurs cris. Je fus obligé de m'asseoir et d'entendre ré-

péter mille fois le nom de mon fils avec des démonstrations de douleur que je ne saurais décrire. Pour moi, quelque raison que j'eusse de m'affliger, je n'aurais jamais pu donner à ma douleur une expression si exagérée. Ces cris duraient encore, lorsque la foule revint, avec des présens qu'on appelle *devves*, assiéger ma demeure. L'empressement était si grand, que mes gens furent obligés de fermer la porte pour laisser entrer chacun à son tour. Les uns apportaient vingt ou trente gâteaux de froment; les autres une jarre de maïs (1); ceux-ci du gibier, des poules et du pain; ceux-là un mouton. La maison fut bientôt tellement encombrée, que je fus obligé de me réfugier dans la cour, jusqu'à ce qu'on eût mis tous ces présens en ordre, et que le souper fût prêt. Le chef des prêtres envoya pour sa part une jarre de maïs et une vache.

» Tous ceux qui ont apporté des présens assistent au repas des funérailles. Les convives racontent des histoires pour donner le change à la tristesse, et ils vous présentent force rasades; mais j'ai remarqué, dans ces occasions, que lorsque les parens du mort se livraient de trop bonne grâce à ces distractions, la voix d'un vieillard ou de tout autre convive ramenait par un cri soudain les esprits à leurs tristes pensées. « Quel aimable enfant! serait-il déjà oublié? » ou toute autre exclamation analogue, jette aussitôt la confusion dans l'assemblée; toutes les voix s'unissent à celles de l'interrupteur, et les gémissemens recommencent pour une demi-heure environ. Pendant ce tems le menu peuple et les domestiques boivent tout le maïs qui reste sur la table, et lorsqu'ils ont bien bu, il se

(1) Boisson en usage dans le pays qu'on obtient en faisant fermenter le maïs avec du poivre et quelques plantes aromatiques.

groupent auprès de la porte et se mettent à crier à l'envi de leurs maîtres. Tout le jour se passe ainsi sans prendre de repos, au milieu de fréquentes libations.

» Malgré le dénoûment inévitable, je dois dire que les funérailles sont vraiment touchantes, surtout au début. Je blâmerai cependant la précipitation avec laquelle on brûle le corps ausssitôt après le décès. Au moment où le malade rend le dernier soupir, les cris qui ont souvent duré déjà plusieurs heures, recommencent avec fureur, s'il se présente un prêtre ou une femme d'un âge mûr. Pendant que les prêtres disent les prières des morts, on lave le corps du défunt; ses deux mains jointes ensemble sur le bas-ventre, sont liées l'une à l'autre pour qu'elles se maintiennent dans cette position; on comprime les deux joues le plus possible; on lui ferme les yeux; on attache les deux orteils l'un à l'autre, puis une toile blanche enveloppe le corps, on recouvre ce linceul de la peau que les Abyssiniens appellent *neet* et qui leur sert de lit. Après toutes ces opérations, le corps, étendu sur une longue planche, est conduit à l'église par des porteurs qui marchent à pas lents. On divise en sept parties égales l'intervalle qui sépare l'église de la maison du défunt, et le cortége s'arrête à chacune de ces divisions pour chanter des prières. Tous les voisins, munis des instrumens nécessaires, travaillent à creuser la fosse et se disputent l'honneur de cette besogne. Lorsqu'un étranger vient à mourir sans amis ni parens, les mêmes honneurs lui sont réservés. Le peuple, dans ses démonstrations de douleur, lui tient lieu de famille. Ces funérailles, grâce à la générosité des voisins, qui font tous les frais du convoi et du bûcher, coûteraient peu de chose, si les prêtres ne mettaient pas leurs prières à si haut prix; car le clergé abyssinien se distingue

autant par sa cupidité que par son ignorance. J'ai vu deux prêtres aux prises pour la chemise d'un pauvre homme qui n'avait pas laissé d'autre héritage. La mort d'un époux est, pour les femmes peu aisées, une cause de ruine. Elles sont obligées de vendre tout ce qu'elles possèdent pour payer les prières qui doivent durer six mois; car, si elles refusaient cet honneur à la mémoire de leurs époux, elles n'échapperaient pas à la haine et aux insultes de la populace. »

Il y a en Abyssinie, comme autrefois en Irlande, un assez grand nombre d'hommes et de femmes qui gagnent leur vie à composer des vers qu'ils récitent dans les cérémonies funèbres. Il en est qu'on fait venir de fort loin pour assister aux funérailles des grands, et qu'on paie en conséquence très-généreusement. Pearce cite, entre autres, une femme distinguée qui, depuis son enfance, s'est vouée à la poésie, et qui n'a pas cessé de composer ainsi des hymnes funéraires, non plus pour en tirer de l'argent, sa fortune est très-considérable, mais pour ajouter à sa gloire. On la nomme Velleta Iasous. Elle emploie, selon les lieux, avec un succès égal, le dialecte amhara et le dialecte tigré. Elle est née à Gondar; recherchée en mariage par les hommes les plus distingués, elle a gardé son indépendance, sans toutefois se soumettre aux charges du célibat. Le climat de l'Éthiopie n'admet pas de pareils sacrifices.

Les funérailles, dans le pays d'Amhara, diffèrent en quelques points des cérémonies pratiquées à Tigré. Dans Amhara, après avoir revêtu les habits les plus magnifiques, on se met à pleurer, à danser et à chanter au son du tambour. Le soir, ceux qui sont trop éloignés pour regagner leur demeure, restent pour prendre part au festin dressé par la famille du défunt. A la mort d'un membre important de la

famille du roi, on ordonne un deuil général dans tout le pays d'Amhara et de Tigré, alors les habitans, ceux même qui résident à trois jours de marche, apportent les présens qu'on appelle *dewes*.

Dans le Tigré, les habitans prennent plus volontiers le deuil que dans l'Amhara. Bon nombre d'entre eux, au lieu de faire des habits exprès, emploient à cet usage un habillement complet qu'ils portent jusqu'à ce qu'il ait été entièrement noirci par la fange. L'étoffe qu'on noircit par ce procédé est une serge bleue que fournit le commerce de l'Orient; mais les véritables habits de deuil, tels qu'on les porte dans la haute classe, se font avec une étoffe récemment blanchie après avoir été teinte en jaune avec l'écorce d'un arbre appelé *watar*, dont les moines se servent dans le pays pour teindre leurs robes. Lorsque l'étoffe a reçu cette couleur, on la plonge dans le *walkar*, boue liquide et noire fort commune dans le pays. Trois jours après on l'en retire; et, quoique lavée, elle conserve toujours la teinte qu'elle a reçue. Ces vêtemens de deuil se perpétuent dans une même famille pendant une longue suite d'années, l'usage en est même commun entre amis.

Dans les derniers mois de l'an 1814, M. Coffin accompagna le ras dans une expédition à Gondar; Pearce ne put le suivre, parce que le mauvais état de sa santé et des malheurs domestiques le retinrent à Chélicut. Le but de cette expédition était de réprimer les révoltes multipliées du ras de Guébra; mais comme il n'entrait pas dans le plan de Welled Sélassé de châtier la capitale, il empêcha son armée d'y entrer. M. Coffin n'en visita qu'une partie, encore était-ce pendant la nuit. Mais il eut le loisir de l'observer du haut d'une colline qui la domine dans toute son étendue; et comme, depuis Bruce, aucun voyageur eu-

ropéen n'a été en mesure de voir cette ville, les détails donnés par M. Coffin ont à nos yeux une assez grande importance. Gondar, comme toutes les villes de l'Abyssinie, s'étend sur une vaste plaine semée de quelques monticules. Chaque quartier tire son nom soit de l'église, soit du marché voisin ou de la tribu qui l'habite. Le palais du roi était, à cette époque, fort délâbré; depuis plusieurs années, il était inhabité; toutes les portes avaient été brisées et les murs tombaient en ruines. Une vaste étendue de terrain est réservée au principal évêque de l'Abyssinie, et dans l'intérieur de cette enceinte il y a un asile inviolable ouvert à tous les criminels et même aux meurtriers. Si Gondar était bâtie comme nos villes d'Europe, la huitième partie de l'espace qu'elle occupe la contiendrait sans peine; mais toutes les maisons sont isolées et entourées d'arbres en si grand nombre et si épais, qu'on ne les voit guère que lorsque l'on y entre. Ces maisons sont couvertes de chaume, les murs même en sont revêtus, à cause de la mauvaise qualité de l'argile; sans cette précaution, ils ne résisteraient pas à l'action de l'humidité. La principale église de Gondar, nommée *Quosquum*, est bâtie de la même manière, mais avec beaucoup d'art; l'intérieur en est tapissé de soie bleue et orné de glaces. Les édifices consacrés au culte sont si nombreux à Gondar, que les prêtres l'appellent la ville aux quarante-quatre églises. Le mortier est très-rare en Abyssinie, parce qu'on y trouve peu de bonne chaux; aussi l'argile, les blocailles, le bois, les roseaux et la paille sont-ils, à peu près, les seuls matériaux employés à la construction des maisons.

Lorsque le ras revint de cette expédition, qui s'était terminée selon ses désirs, il était accompagné de Técla Gorgis que Pearce nous peint sous des couleurs peu favorables.

C'était un homme très-fier de sa personne et vain dans sa parure; quoiqu'il n'eût sur la tête qu'une ou deux touffes de cheveux, il en tirait parti de manière à se ménager une chevelure assez considérable, grâce à une aiguille d'or ou d'argent qu'il avait toujours sur le front pour y rallier ses cheveux épars. Autour du coude-pied et au-dessous de la cheville, il portait, comme les femmes, une espèce de chapelet à grains d'or ou d'argent, qu'on appelle *aloo*. Quant au caractère de ce prince, Pearce commence par déclarer nettement que c'est un grand misérable, et que, dès son enfance, il s'est fait remarquer par ses penchans honteux et sa mauvaise foi. Lorsqu'il a conçu des soupçons contre quelqu'un de ses sujets, il l'appelle auprès de sa personne, lui fait part de ce qu'il sait, et le presse de faire l'aveu de ses fautes, en s'engageant, par un serment solennel, à ne pas poursuivre l'affaire. Il ne manque jamais, après avoir juré, de baiser la croix que lui présente un prêtre commis à cet effet; mais aussitôt que le prévenu s'est retiré : « Voyez, dit-il aux officiers qui l'entourent, j'enlève de ma langue, qui a prononcé le serment et baisé la croix, tout ce qui la couvrait. » Alors il la nettoie en la pressant entre ses dents, et rejète, en crachant, tout ce que sa bouche contenait; dès-lors, se trouvant en règle avec sa conscience, il s'écrie : « Quand le rebelle viendra, faites votre devoir selon mes ordres. » C'est ainsi qu'il a trompé la bonne foi d'un grand nombre de ses sujets, entre autres le gouverneur de Begemder, Comfu Adam, un de ses proches parens, auquel il fit couper la langue. Au reste, le procédé de Técla Gorgis pour se délier de ses sermens vaut, à tout prendre, la ruse de don Miguel et de l'archevêque de Lisbonne, qui escamota l'Évangile lorsque le tuteur de dona Maria étendait la main en jurant

de respecter la charte octroyée par don Pèdre, et de protéger les droits de sa pupille. Gorgis atteint son but à moindres frais. Ce prince, qui passe pour fort instruit dans les Saintes-Écritures, donne, sur d'autres points encore, de très-mauvais exemples aux chrétiens : c'est, de tout l'empire, l'adultère le plus effronté. Quoiqu'il ait pris pour femmes légitimes Ozoro Cottser et Ozoro Teschen, il n'en a pas moins dans son palais dix ou onze autres femmes qui sont à sa disposition, comme autant de mules ou de chevaux : ce sont les expressions de notre voyageur. Il se montre d'ailleurs peu soucieux de l'âge ou de la beauté, tout lui est bon. Aussi a-t-il sur tous les points de ses états une multitude d'enfans qui croupissent dans la fange où ils sont nés, et pourront former avant peu une légion de vagabonds de race royale.

Selon le récit de Pearce, il n'y a pas sur la terre de peuple moins homogène que les Abyssiniens. Il y en a de tout-à-fait noirs, d'autres blonds avec des cheveux crépus, d'autres au teint cuivré et aux cheveux doux comme de la laine. Peu d'hommes du peuple et même de qualité sont en état de donner quelques détails sur leurs pères, à cause des révolutions fréquentes du pays. En effet, un nouveau gouverneur, en s'emparant d'un district, commence par confisquer la plus grande partie des terres et en expulser les propriétaires, qui sont obligés de se pourvoir ailleurs. Les soldats sont des mercenaires dont les services sont toujours à l'enchère. Ces *condottieri* possèdent en propre leurs lances, leurs boucliers et leurs sabres, mais leurs fusils appartiennent au chef qui les paie, et ils ne les emportent pas même lorsqu'ils passent au service de l'ennemi de leur premier maître. Les charpentiers et les artisans qui travaillent l'or, l'argent et le cuivre, occupent un rang

élevé dans la société, tandis que les forgerons et les potiers sont considérés comme des réprouvés. Ils ne sont pas admis, comme chrétiens, à recevoir les sacremens, et le préjugé populaire leur attribue la faculté de se transformer en hyènes. On suppose, non sans vraisemblance, que ces artisans, dont le métier est fort lucratif, donnent eux-mêmes du crédit à ce préjugé, qui concentre dans un petit nombre de familles l'exercice de leur art : on les désigne sous le nom de *Budas*. Il y a aussi une classe particulière d'êtres bizarres qu'on appelle *Zackary*. Ceux-là passent pour de bons chrétiens, mais Pearce affirme les avoir vus, par bandes, rugissant autour des villes, se livrant à des excès effrayans, et se mutilant même à coup de couteau : ils se disent descendans de saint Georges. Cependant ils se sont placés sous l'invocation de saint Arvel, à qui ils ont dédié une église, dans laquelle ils conservent et l'eau sainte qui chasse les mauvais esprits, et le feu sacré qui brûle sans jamais s'éteindre, comme autrefois à Rome celui de Vesta.

Il y a en Abyssinie une maladie dont les symptômes bizarres pourront provoquer l'incrédulité de nos lecteurs; cependant le Nouveau-Testament présente plusieurs cas de maladies analogues, et les savans de l'Abyssinie aussi bien que les prêtres affirment qu'il y a identité. Cette affection, plus commune chez les femmes que chez les hommes, se nomme *tigretier*. Elle s'annonce par de violens accès de fièvre auxquels succède bientôt un état de langueur qui transforme les malades en squelettes et finit par les tuer, si on n'a pas recours au remède convenable. Le langage du malade dégénère en un bredouillement intelligible pour ceux-là seuls qui sont attaqués de la même maladie. Lorsque les parens sont convaincus que c'est véritablement le tigretier, ils se cotisent pour faire les frais de la guérison.

Le premier remède dont on essaie ordinairement est la lecture de l'Évangile de saint Jean faite à haute voix par un prêtre, et l'eau froide administrée à fortes doses pendant sept jours. Ce régime aboutit souvent à la mort. Il y a un autre moyen beaucoup plus efficace, mais plus dispendieux. Quand les parens se décident à l'employer, ils réunissent une forte somme d'argent pour louer une troupe de musiciens, trompettes, tambours, fifres, et font en même tems provision de liqueurs pour désaltérer leur orchestre; puis les jeunes gens et les femmes se réunissent à la maison du malade, où l'on procède de la manière suivante à la guérison. Il faut ici laisser parler le voyageur lui-même.

« Un jour un de mes voisins m'envoya chercher pour voir sa femme, jeune personne dont il était fort amoureux, et qui était attaquée du tigretier. J'allais la visiter tous les jours, et mes soins ne la soulageaient pas, quoiqu'elle prît de bonne grâce tous les médicamens que j'indiquais. Je n'entendais pas un mot à ce qu'elle disait, bien qu'elle parlât fort librement. La vue d'un livre ou d'un prêtre lui était insupportable. Elle tombait alors dans des transports violens, et un torrent de larmes, qui ressemblaient à du sang étendu d'eau, inondait son visage. Elle avait passé trois mois dans cet état de langueur, vivant de rien. Elle allait mourir, quand son mari se décida à recourir aux grands moyens; il réunit des musiciens et convoqua tous ses voisins, qui arrivèrent au jour indiqué, apportant leurs bijoux dont on chargea les jambes, les bras et le col de la malade. Le soir où commença la cure, je me plaçai tout près d'elle, et deux minutes après que le bruit des trompettes se fût fait entendre, j'observai que ses épaules commencèrent à se mouvoir, puis sa tête et sa poitrine, et en

moins d'un quart-d'heure elle se mit sur son séant. L'air sinistre de son visage, quoiqu'elle sourît par intervalle, me fit reculer à quelque distance, car je ne voyais pas sans effroi se dresser un squelette vivant. Bientôt tous ses membres s'agitèrent en cadence au bruit des instrumens; enfin elle se leva sur ses pieds; et la musique continuant toujours, elle se mit à danser; et comme le bruit des instrumens et des voix allait toujours croissant, elle s'élevait en sautant jusqu'à trois pieds au-dessus du sol. Quand la musique se ralentissait, elle paraissait impatiente; mais quand le bruit redoublait, on la voyait sourire et se pâmer d'aise. Pendant cet exercice elle ne parut pas un moment fatiguée, quoique les musiciens fussent aux abois; et s'il leur arrivait de faire une pause pour se rafraîchir, elle exprimait son mécontentement par des signes non équivoques.

» Le lendemain on la conduisit, suivant l'usage, sur la place du marché, où les amis de la famille avaient fait porter un grand nombre de jarres de maïs pour la consommation des musiciens. Lorsque le cercle fut formé autour d'elle et que la musique se fit entendre, elle se leva aussitôt et prit successivement les postures les plus grotesques; tout le jour se passa dans ces contorsions. Le soir elle commença à détacher un à un tous les bijoux qui lui couvraient le col, les bras et les jambes, de sorte qu'au bout de trois heures il ne lui en restait pas un seul sur le corps. Un des spectateurs, placé près d'elle pendant cette danse burlesque, ramassait les bijoux à mesure qu'elle les rejetait et les rendait à ceux qui les avaient apportés. Au moment où le soleil se couchait, elle s'élança avec tant de rapidité, que le plus habile coureur se mit en vain à sa poursuite. Après avoir ainsi fait cinq ou six cents pas

elle se laissa tout-à-coup tomber à terre. Alors un jeune homme se précipita sur elle, lui déchargea son fusil au-dessus du corps, et après l'avoir frappée dans le côté d'un coup de couteau, il lui demanda comment elle se nommait. A cette question la malade répondit avec beaucoup d'assurance et de sang-froid. C'était la preuve d'une guérison parfaite, car jamais malade de cette espèce ne peut répondre à son nom de chrétien (1). »

Parmi les coutumes que l'ignorance a établies, et que la superstition consacre, celle qui consiste à couper un morceau de l'oreille aux enfans dont les ainés sont morts, n'est pas la moins bizarre. Pearce, à la vue d'un grand nombre de personnes ainsi mutilées, se perdait en conjectures sur l'origine de cette difformité. On lui en expliqua la cause ; et comme il croyait difficilement le témoignage d'autrui, il s'introduisit, contre l'usage du pays, dans une maison où se faisait cette opération. Là il vit une vieille femme couper le bout de l'oreille d'un nouveau-né, le mêler avec un morceau de viande cuite, donner à ce mélange la forme d'une pillule et le présenter à la mère, qui ouvrit gravement la bouche et l'avala aussitôt en disant : au nom du Père, du Fils et du St.-Esprit. Ce singulier repas assure la vie du nouveau-né. Les Abyssiniens ont encore recours à plusieurs pratiques du même genre destinées à prévenir la mort de leurs enfans.

A Tigré les mariages ne se font point dans les églises ni par l'entremise des prêtres. La polygamie est autorisée par

(1) Note du Tr. Cette singulière maladie a beaucoup de rapport avec celle que cause la piqûre de la tarentule. La musique est le meilleur spécifique que l'on emploie pour la combattre ; et le malade, sous l'influence de certaines mélodies, se dresse et recouvre la santé après avoir dansé au bruit des instrumens.

l'usage, et il est rare qu'un homme borne ses prétentions à une seule femme. Cependant, lorsqu'il en est ainsi, les parties contractantes se présentent devant le *Shummer-gildas* ou assemblée des anciens, et prennent l'engagement de mettre en commun tout ce qui leur appartient. Cette convention rend la masse sociale propre à chacun des associés, ensorte que l'aliénation de tout ou partie de la communauté ne peut s'effectuer sans un consentement mutuel. Ils font ensuite serment d'être fidèles l'un à l'autre et de communier, les jours de fête, aussi souvent qu'ils le pourront. Après cette sorte de mariage civil, les époux se rendent à l'église, où ils se confessent et communient pour la première fois. Ce mode de mariage est le seul qui ait, à vrai dire, un caractère religieux; les autres ressemblent fort à un concubinage consacré par le relâchement général des mœurs. Si l'un des époux ainsi unis se rend coupable d'adultère, l'offensé provoque la séparation, qui est prononcée sans difficulté, ou la confiscation à son profit de la part de la communauté appartenant au coupable. Ces divorces et ces confiscations sont très-communs. Il arrive souvent qu'un mari, pour faire rompre des liens qui lui pèsent ou s'approprier une fortune qui lui convient, introduit auprès de sa femme un agent provocateur qui ne tarde pas à mettre contre elle la réalité ou tout au moins les apparences. Des témoins apostés déposent devant le juge, et le mariage est rompu ou la dot confisquée, au choix de la partie plaignante. Ajoutons que les femmes ont de leur côté recours à la même ruse, et qu'elles savent aussi mener à bonne fin leur entreprise. En cas de divorce, la mère emmène avec elle les filles, et le père les enfans mâles. S'il n'y a qu'un enfant, le sort décide entre le père et la mère.

Nous allons maintenant présenter, avec quelques détails, les moyens que les Abyssiniens emploient pour établir leurs filles, et les usages qui s'observent en pareil cas. Les habitans d'Amhara, comme ceux de Tigré, au moment où ils jugent qu'une fille est nubile, époque singulièrement prématurée (1), surtout à Amhara, disposent et tressent ses cheveux avec une extrême propreté, et lui peignent les sourcils, les cils et les paupières avec le *cohot*, substance noire qu'ils achètent aux caravanes de l'Égypte; puis en exprimant le suc d'une racine qui a de l'analogie avec notre pomme de terre franche, ils donnent à ses mains une couleur rouge foncé. Ainsi parée, la jeune sulamite se tient habituellement, dans les beaux jours, sur le seuil de la porte occupée à filer ou à cribler du blé. Lorsque des jeunes gens ou des étrangers viennent à passer, fidèle aux instructions de sa mère, elle n'épargne, ni ces regards, dont l'effet est si puissant quand ils partent de grands yeux noirs et brillans, ni les grâcieux sourires, dont la modestie tempère la vivacité. Ceux qui se sentent touchés s'adressent directement, ou par l'entremise d'un tiers, aux parens de la jeune fille pour la demander en mariage. Si la proposition est agréée, la mère stipule pour douaire de sa fille un trousseau qui consiste en une chemise de coton et une pièce d'étoffe dont la valeur peut s'élever à quatre ou cinq dollars (20 ou 25 francs), si le prétendant veut paraître généreux. La fiancée s'oblige, en retour, à faire les travaux du ménage, mais à la charge, par son mari, de lui donner une domestique pour aller

(1) Note de l'Éd. Il n'est pas rare de voir des hommes faits prendre pour femme des enfans de huit à douze ans, qui deviennent mères à quatorze. M. Coffin a connu plusieurs filles, fécondes à onze et même à dix ans.

chercher l'eau et le bois et faire les ouvrages extérieurs. Après trois jours de cohabitation, si le jeune homme est satisfait de son choix, il envoie à ses amis un linge blanc teint du sang d'une poule; sinon, il rend la jeune fille à sa mère et reprend ses présens. Pendant ces trois jours de périlleuse épreuve, il est d'usage que la nouvelle épouse prenne un bouillon de volaille et quelques oignons fortement assaisonnés de piment. Elle espère par ce régime fortifier l'amour qu'elle inspire, et se mettre en sûreté contre un retour fâcheux. Si, malgré ces précautions, elle ne parvient pas à fixer le cœur de son époux, celui ci peut, avant l'expiration du délai fatal, la renvoyer à ses parens, comme elle peut, en cas de mécompte de sa part, se retirer de son plein gré.

Les mariages entre les fils et filles de chefs se célèbrent avec une solennité conforme au rang des époux. Le douaire se compose de fusils à deux coups, de bestiaux, d'épées, de riches étoffes et de sel. Pour les fêtes du mariage, on dispose un carré spacieux, appelé *dass*, que l'on garnit de rameaux et de branches d'arbres, où se réunissent, au jour convenu, les parens et les amis des époux, à l'exception du père, ou à défaut de père, du plus proche parent, qui, après avoir envoyé au *Shummer-gildas* les effets qui composent la dot de l'époux, veille aux préparatifs nécessaires pour recevoir et traiter chez lui les conviés. On tue ordinairement plusieurs vaches pour assouvir ces grands appétits; et dans toute l'étendue du dass on dresse de vastes tables couvertes de pain, de bière de maïs et de *sowa*, pour que les assistans puissent boire à discrétion. Quand tout est prêt, le prétendant arrive à cheval, suivi d'*arkeys* ou d'écuyers pris parmi les jeunes gens de son âge; il met pied à terre dans le dass, et la lance d'une main, le bouclier de l'autre, il s'efforce

par sa bonne contenance à mériter les suffrages des spectateurs. Cette scène se passe en présence de la fiancée, qui est arrivée de son côté escortée de ses arkeys. Après ces démonstrations belliqueuses, le prétendant entame le récit de ses prouesses, sans oublier celles qu'il se promet de faire. Ses arkeys imitent son exemple. Quand ces récits sont terminés, le *Shummer-gildas* fait le compte de tous les objets donnés de part et d'autre aux époux à titre de douaire. Ces objets sont remis aux arkeys, qui les envoient à la maison du nouvel époux.

» C'est alors que le repas commence. La viande crue, dont le sang s'échappe sous les couteaux à deux tranchans, passe de main en main. Pendant ce tems, la jeune fille, que souvent son mari n'a pas même entrevue, car les filles de chefs ne posent pas dans la rue, est assise sur une espèce de divan, environnée de ses suivantes et des arkeys dont les groupes forment une muraille impénétrable aux regards. Vers le milieu du repas, et lorsque l'ivresse commence à s'emparer des convives, le mari remonte à cheval et entreprend de nouveau l'histoire de ses exploits, pendant que ses arkeys se précipitent sur la mariée, l'entraînent comme de vive force et la font monter sur une mule. Un des arkeys saute en croupe et s'éloigne au galop. Le mari et ses compagnons, montés sur leurs chevaux, s'élancent en même tems.

» Les écuyers, qu'on nomme *arkeys* à Tigré et *musiers* dans Amhara, sont généralement au nombre de quatre ou de cinq. La fiancée n'en a que deux. Ce service passager établit entre eux une sorte de fraternité; ils font serment de se conduire l'un envers l'autre avec bonne foi jusqu'à la mort, et de donner réciproquement aide et protection à leurs femmes ainsi qu'à leurs familles. Ce serment ne s'é-

tend pas aux familles du peuple; car la cérémonie à peine achevée, ils se répandent dans la campagne pour recueillir, à main armée, des présens en faveur des nouveaux époux. Ce maraudage est très-préjudiciable au pauvre paysan, qui doit, bon gré mal gré, livrer à ces poursuivans l'élite de sa basse-cour; car ceux-ci, rivalisant de zèle pour donner aux époux un plus riche supplément de dot, ne craignent pas d'employer la violence quand la persuasion échoue. Si la demeure du mari se trouve à plus d'une journée de distance, le cortége s'arrête dans quelque bourg, pour y passer la nuit. Là, après avoir pris une collation, les deux époux se retirent dans une chambre auprès de laquelle deux arkeys font la garde pour leur venir en aide en cas d'indisposition. Si le mari trouve ce qu'il espérait, il dépêche aussitôt vers les parens de sa femme un de ses arkeys pour leur porter le linge emblématique teint du sang d'une poule, avec une chèvre grasse et une corne remplie de miel blanc. Le porteur de cette heureuse nouvelle reçoit presque toujours un riche présent. Si au contraire l'époux a lieu de n'être point satisfait, il saisit un fouet et contraint l'infidèle à lui nommer son rival et à renoncer désormais à tout commerce avec lui. Il peut même, si ce parti lui semble préférable, la renvoyer à sa famille et reprendre ses présens. Mais il est rare qu'on en vienne à ces extrémités; pour prévenir le scandale, le mari garde sa femme, mais alors il ne tue point de poule, et il envoie, en témoignage de sa mauvaise humeur, une chèvre maigre et vieille, avec une oreille coupée et une corne remplie de miel rance. Beaucoup de parens reçoivent ce présent ironique, parce que la chasteté est la moindre vertu des Abyssiniennes. »

Les renseignemens que Pearce nous fournit sur la mu-

sique des Abyssiniens et les instrumens dont ils se servent, paraissent assez complets. « Les trompettes, dit-il, sont faites en général de peau d'éléphant, à l'exception de l'embouchure, qui est le col d'une calebasse. Cet instrument rend un son effrayant. Les fifres sont d'un bois dur, creusé intérieurement, avec trois trous pour les doigts de la main gauche; la longueur du tube, qui devient plus large à son extrémité, est d'un pied huit pouces environ. Le son qu'ils rendent a quelque chose de sauvage, surtout avec l'accompagnement d'un petit instrument nommé *tora*, long de huit pouces, dont le tuyau va en s'élargissant comme celui des fifres, et qui produit un son creux, bas et rude. Trois trompettes, trois fifres, un tora et un long tambour, dont l'une des faces est plus étroite que l'autre, composent toute la musique d'un chef de district. Pour celle d'un ras, il faut y ajouter quarante-quatre grosses caisses et autant de tambours. Ces tambours, comme les tymbales de notre pays, sont faits avec des troncs de grands arbres dont la double ouverture est fermée par des peaux de vaches. Comme ces instrumens sont très-lourds, on les charge sur des mules, en plaçant à droite le grand côté et le petit à gauche; le musicien les enfourche, et armé de deux baguettes droites, il frappe alternativement sur les deux côtés. Des provisions placées dans des sacs de cuir au-dessous des tambours, arrêtent le frottement de ces masses raboteuses qui écorcherait le dos des pauvres mules. Ces instrumens rendent un son guerrier, qui dans sa bruyante uniformité échauffe l'ardeur des soldats.

Pour instrumens à corde, ils ont d'abord une espèce de violon dont le corps est formé d'un carré de bois creusé auquel s'adapte un manche d'un pied et demi de long. L'ouverture est recouverte d'une peau sur laquelle repose le che-

valet. Ce violon n'a qu'une seule corde, et l'archet est une canne de jonc, aux deux extrémités de laquelle sont attachés quelques crins de cheval. Ils ont encore une espèce de lyre dont la partie inférieure consiste en une pièce de bois creusé, et recouverte en cuir de vache ; au-dessus de cette pièce s'élève un cintre de bois de deux pieds de haut environ, auquel aboutissent six cordes qui y sont adaptées par autant de chevilles en bois. Cet instrument se nomme *charchamer;* il y en a un autre d'une forme analogue et qui diffère du charchamer par le nombre de ses cordes ; celui-là se nomme *berganner.* Quelques-unes de ces lyres ont quatre pieds de haut, et les notes en sont fort agréables. La noblesse et les grands personnages étudient beaucoup cet instrument, dont on frappe les cordes avec un bâton de bois ou d'ivoire que dirige la main droite, pendant que la main gauche marque la mesure. Les enfans ont aussi un assez grand nombre d'instrumens grossiers, la plupart en cornes d'animaux.

» La danse des Abyssiniens consiste plutôt dans le mouvement des épaules et de la tête que dans celui des jambes et des pieds. Lorsque plusieurs danseurs sont réunis, ils se mettent en rond. Les hommes sautent de toute la force de leurs jarrets, pendant que les femmes se baissent par degré en remuant la tête, les épaules et la gorge, jusqu'à ce qu'elles s'accroupissent à terre. Elles se relèvent alors avec beaucoup de grâce, et la ronde recommence. Les habitans d'Amhara ne font point cette dernière figure, mais leurs mouvemens sont les mêmes. Quant aux chansons, elles n'ont point un caractère de gaîté ; elles se composent ordinairement d'une phrase ou deux qui reviennent sans cesse avec la même dureté. Le chant des prêtres, dans les églises et sur les places publiques, serait plus agréable, s'il

n'était pas accompagné de pratiques ridicules et honteuses. »

Pearce fait un tableau un peu chargé de la dépravation du clergé; selon ce voyageur, la plupart des prêtres sont des ivrognes et des gloutons, voleurs, fourbes, querelleurs, parjures, enfin de francs vauriens. On peut bien trouver dans le nombre quelques individus exempts de ces vices; mais la discipline du clergé est si relâchée, et la hiérarchie de ses membres tellement effacée, que dans cette confusion et cette dissolution universelles l'exemple de quelques vertus isolées n'exerce aucune influence. Le nombre des prêtres est très-considérable; ils peuvent se marier, mais seulement une fois. Beaucoup de jeunes prêtres, qui ne sont attachés à aucune église en particulier, se chargent d'instruire les enfans; mais leurs manières sont si basses, qu'ils inspirent peu de confiance et ne trouvent pas beaucoup d'écoliers. Ils donnent leurs leçons en plein air, excepté dans la saison des pluies. Il semble qu'ils aient quelques notions de la méthode de Lancastre; car les enfans les plus avancés instruisent ceux qui commencent. Ces marmots sont parfois si violens et si indisciplinés, que le maître est souvent obligé de mettre aux fers pour plusieurs mois les plus récalcitrans. L'écriture est beaucoup moins répandue que la lecture; aussi le préjugé populaire attribue-t-il à certains caractères une puissance magique. Ceux qui savent les tracer sont en grande considération dans le pays, et on leur accorde la vertu surnaturelle d'écarter la grêle et les sauterelles, et de guérir toutes les maladies. Ces charlatans, qui appartiennent en général au clergé ou qui lui sont affiliés, exploitent ces préjugés aux dépens de leurs crédules admirateurs, et jouissent d'un crédit que le souverain ne pourrait pas braver sans dan-

ger. Toutefois, Pearce, en sa qualité d'étranger, se permettait à leur égard certaines libertés un peu vives que le ras encourageait en secret, mais qu'il se serait bien gardé d'approuver ouvertement. Au reste, quelle que soit l'autorité des prêtres elle a échoué contre la passion des fumeurs, car c'est en vain qu'ils ont proscrit le tabac au nom de la religion.

L'économie domestique et rurale est chez les Abyssiniens au niveau des autres parties de la civilisation. Leurs maisons, loin d'être propres, sont en général pleines de vermine. Ce sont des chaumières bâties, comme nous l'avons déjà dit, avec quelques pierres, de l'argile et de longues herbes qui couvrent le toit et les parois des murs. La terre est cultivée avec négligence, et les laboureurs n'ont recours à aucun des moyens qui ajoutent chez nous à la richesse naturelle du sol. Ils se servent d'une petite charrue que le laboureur dirige d'une main, tandis que l'autre est armée d'un bâton dont il frappe un couple de bœufs vigoureux. Les vaches ne sont jamais attelées à la charrue, on les réserve pour la boucherie; au contraire on ne tue jamais un bœuf, à moins qu'il ne soit incapable de traîner la charrue. Lorsqu'on veut disposer un terrain vierge pour la culture des céréales, on en coupe tous les arbres et les bruyères, auxquels on met le feu après les avoir amoncelés sur différens points. Quand le feu les a consumés, on laboure deux ou trois fois la terre, qui devient propre à la culture.

Au commencement des pluies, les champs les plus éloignés des villages sont souvent ravagés par les cochons et les singes (1), très-nombreux dans le voisinage des mon-

(1) Ces singes sont fort dangereux : ils s'attaquent surtout aux jeunes filles sans défense, et s'ils éprouvent quelque résistance, leur

tagnes ; le centre seul des grandes plaines est à l'abri de leurs attaques. On voit des troupes de singes mettre en fuite les gardiens des champs et ne se retirer que lorsque des renforts arrivent des villages voisins pour les repousser. Encore leur retraite s'opère-t-elle fort lentement, si l'on n'emploie contre eux les armes à feu. Quand les léopards se mettent en campagne, les singes rentrent dans leurs bois ; mais le laboureur ne s'en trouve pas mieux ; car si ses moissons n'ont plus rien à craindre, il voit chaque jour diminuer ses troupeaux. On sème au mois de juin, après un ou deux jours de pluie, le blé, l'orge, les fèves, le chanvre, et une espèce de blé qu'on appelle *arras* dans le Tigré. Le *marshell-daguxu*, et le *taff* rouge ou *taff agi*, se sèment à la fin d'avril ou au commencement de mai. Il y a en général, dans cet intervalle, dix ou quinze jours de pluie consacrés à ces semailles. La moisson de ces grains se fait dans le mois d'octobre ; le *taff* blanc et noir, qu'on sème à la fin de juillet ou au commencement d'août, se moissonne en novembre et décembre. D'autres graines, appelées *shemberra*, et *bursine* se sèment les jours impairs, dits *épagoma*, entre août et septembre, pour être moissonnées en décembre et janvier. Sur le bord des rivières on cultive et on récolte dans toutes les saisons, parce que la terre peut y être arrosée constamment à l'aide de larges tranchées pratiquées à cet effet par quelques fermiers industrieux. La saison des pluies comprend les mois de juin, juillet et août, et s'appelle *corrumpta*, le quartier suivant *coi* et le dernier *asmerra*.

fureur ne connaît plus de bornes. La petite-vérole, contre l'opinion des médecins, qui considèrent cette maladie comme un privilége de l'homme, n'épargne pas non plus les singes de l'Abyssinie.

La terre se couvre naturellement d'une foule de mauvaises herbes, d'une végétation puissante, qui étoufferaient la moisson, si on ne prenait pas soin de les arracher avant que le blé n'ait montré ses épis. Ce travail, pour lequel les habitans se prêtent un secours mutuel, se fait avec beaucoup de cérémonie. Chaque chef rassemble tous ses soldats et se met à leur tête. Avant d'entrer dans le champ ceux-ci déposent leurs armes, se rangent en ligne, chantent en chœur un air de circonstance ; et, guidés par une femme, ils parcourent ainsi la campagne, arrachant en mesure toutes les herbes. Les ouvriers de la ferme, les enfans et les jeunes filles ramassent derrière eux, et vont les poser sur la lisière du champ. C'est surtout au mois de septembre que les chefs occupent ainsi leurs soldats pour préserver le *taff* blanc, leur plante favorite. Au retour de cette expédition, ils régalent leur armée de viande crue et de maïs. Ce repas est le plus doux prix de leur travaux, car pour faire plaisir à des soldats, honneur à des étrangers; on ne connaît rien en Abyssinie au-dessus d'un morceau de vache crue avec une tasse de maïs ou de *tsug*.

Malgré cette prédilection pour la viande crue, l'art culinaire est assez avancé chez les Abyssiniens. Après avoir dépecé le gibier, ils le lavent au moins dans douze eaux, et traitent le poisson avec le même soin. Ces deux mets sont apprêtés avec un mélange de poivre-long, d'oignons et de sel, auquel on ajoute du beurre et des épices. Il y a peu de gosiers européens à l'épreuve de cette sauce, appelée *dillack*. Le mouton et le porc sont quelquefois apprêtés de cette manière; plus souvent on se contente de les faire bouillir ou griller. Un plat qui a beaucoup de vogue en Abyssinie, et qui se naturaliserait difficilement chez

nous, c'est une panse de porc ou d'agneau accommodée de la manière suivante : on prend le foie qu'on fait griller et hacher, on y ajoute une petite partie de la substance des entrailles qui n'a pas encore été digérée, et après avoir infusé dans ce mélange quelques gouttes de fiel, on assaisonne le tout avec de l'*horzy*, espèce de piment composé de poivre rouge et de sel. Les cuisiniers du pays font encore une autre sauce avec une substance molle tirée des entrailles de la vache qu'ils font bouillir avec de la moutarde, de l'horzy et du beurre pour servir d'assaisonnement au bœuf cru. Mais le chef-d'œuvre de la cuisine abyssinienne, qui paraît seulement sur les tables privilégiées, c'est le *chakkiner*, morceau très-tendre et très-délicat qu'on émince en tranches très-fines. On l'assaisonne, sans le faire cuire, avec du poivre blanc mêlé à une grande quantité de cette matière huileuse qui découle de l'emboîtement des genoux et des jointures des autres membres. On sert volontiers aux étrangers le *sherro*, mélange agréable de farine, de beurre et de poivre, qui se fait en très-peu de tems. La politesse des Abyssiniens consiste surtout à étouffer leurs hôtes; le plus sûr moyen de leur complaire et d'attirer leur estime est de manger abondamment, car ils mesurent à l'appétit de leurs convives la considération qu'ils leur accordent. Toutefois, en tems de guerre ou dans une marche, ils font grand cas de ceux qui vivent sobrement.

Nous trouvons encore dans le journal de Pearce d'autres détails relatifs aux usages, aux mœurs et aux produits de l'Abyssinie. L'argent ne s'y emploie pas comme moyen d'échange. La monnaie courante consiste en pièces de coton de la valeur d'un dollar ; quand il s'agit de sommes moins

considérables, on divise ces pièces dans la proportion convenable. Une belle vache coûte quatre ou cinq de ces pièces, un porc deux ou trois, et un mouton de trois à six. Le miel, le beurre et le blé y sont à très-bas prix. On donne huit boisseaux de pommes contre une seule pièce de cotonnade. Ce moyen d'échange a prévalu dans le pays, parce que le nord et le centre de l'Abyssinie produisent beaucoup de coton. Les impôts se paient en nature et quelquefois en or aux chefs de district, qui de leur côté versent un tribut annuel dans les mains du ras, dont ils reconnaissent la suzeraineté. Les Abyssiniens ont un code régulier de lois tirées des différens livres de l'Ancien-Testament; mais ce code ne prévaut pas contre le bon plaisir des chefs, dont le caprice règle toute l'administration de la justice. Ces petits despotes sont grands amateurs de chasse au courre et en plaine, mais ils épargnent les bécassines, les oies, les canards et tous les oiseaux aquatiques, qui passent pour impurs. La même superstition protège le lièvre et le goret, dont on emploie cependant la chair contre les rhumatismes et quelques autres maladies. L'Abyssinie, qui produit des chevaux d'une fort belle espèce, est aussi féconde en animaux malfaisans. Elle est surtout infectée de serpens qui arrivent souvent à une grosseur prodigieuse. M. Coffin a mesuré le cadavre d'un de ces reptiles qui paraissait avoir été tué jeune. Il avait plus de quarante pieds de long. Son front était armé de cornes que les habitans transforment en instrumens de musique; son corps était d'une dureté prodigieuse, et sa peau à l'épreuve de la balle; de sorte que pour le tuer il avait fallu faire pénétrer le plomb par l'ouverture des yeux. Ces serpens n'épargnent pas plus les hommes que les autres animaux.

Les oiseaux de proie du genre des vautours y sont très-nombreux, tandis que les chanteurs, dont le plumage est fort joli et la voix harmonieuse, s'y trouvent en petit nombre.

Les faits qui précèdent, et dont l'ensemble compose un tableau fidèle quoique incomplet des mœurs, des institutions et des ressources naturelles de l'Abyssinie, nous montrent ce pays placé à un degré inférieur sur l'échelle des sociétés humaines.

La nature, qui, dans sa fécondité, n'y est pas moins prodigue de fléaux que de richesses, attend pour épurer ses trésors le concours d'une civilisation plus avancée. L'Europe, que la supériorité de ses lumières comme sa puissance a rendue l'arbitre du monde, a déjà déposé sur cette terre féconde des germes que l'avenir développera. Mais cette œuvre, que le tems peut seul accomplir, est à peine ébauchée; la superstition qu'entretient l'ignorance, et les rivalités d'une foule de chefs qui se disputent un pouvoir éphémère, opposent à l'influence de l'esprit européen des obstacles sans cesse renaissans. L'état de la partie de l'Abyssinie dont nous venons d'entretenir nos lecteurs, ne paraît pas s'être beaucoup amélioré depuis le départ de Pearce : la mort de Welled Sélassé fut l'occasion d'une lutte sanglante entre plusieurs chefs qui prétendaient à l'héritage de son pouvoir.

La victoire est demeurée à Subegadis, dont M. Salt, qui se lia avec lui en 1810, présageait l'élévation à cause de la supériorité de son courage et de son caractère. C'était alors un jeune homme brave, intelligent, infatigable, plein d'audace et de vigueur, qui promettait de devenir l'Ali-Pacha de l'Abyssinie. Les dernières nouvelles venues de ce

pays annoncent qu'il préparait une expédition contre Gondar; et il est probable qu'au moment où nous écrivons, il s'est déjà assis sur le trône que convoitait son ambition.

(*Monthly Review.*)

TABLEAU

DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS DES ÉTATS-UNIS, EN 1829.

Dans notre-avant dernier Numéro, nous avons donné le détail des exportations des produits indigènes des États-Unis. Le tableau suivant présente l'ensemble de leurs exportations et de leurs importations évaluées en dollars, avec l'indication des destinations et des provenances. Il est à remarquer que le Royaume-Uni, même indépendamment de ses possessions coloniales, fait presque la moitié du commerce d'exportation de l'Union de l'Amérique du Nord. Quelle immense richesse cela ne suppose-t-il pas dans la Grande-Bretagne ! La France, avec ses 33,000,000 d'habitans, ne consomme que le tiers des produits américains consommés par les 23,000,000 d'habitans du Royaume-Uni. Au fond, ses embarras proviennent bien moins de l'insuffisance de ses richesses que de l'inégalité de leur répartition. Le fait que nous relevons prouve aussi combien l'Angleterre était intéressée à l'émancipation de cette portion de ses anciennes colonies, puisque cette émancipation, en développant toutes leurs ressources, a augmenté, dans une énorme proportion, la consommation qu'elles faisaient des produits anglais. Si l'émancipation des colonies espagnoles n'a pas eu pour leur ancienne métropole les mêmes résultats, c'est qu'il faut y être contraint par des douaniers pour acheter les fabrications de l'Espagne. Ajoutons aussi que, tandis que les États-Unis ont su fonder une liberté rationnelle, l'Amérique espagnole n'a fondé qu'une anarchie sanglante, au milieu de laquelle tous ses biens se consument, tellement que ses habitans les plus recommandables en sont presque à regretter l'inepte domination de l'Espagne.

DÉSIGNATION DES PAYS d'où et pour lesquels LES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ONT ÉTÉ FAITES.	VALEUR TOTALE des IMPORTATIONS.	VALEUR DES EXPORTATIONS EN PRODUITS indigènes.	VALEUR DES EXPORTATIONS EN PRODUITS étrangers.	VALEUR TOTALE des EXPORTATIONS.
EUROPE.	DOLLARS.	DOLLARS.	DOLLARS.	DOLLARS.
Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.	25,279,489	22,504,377	1,787,316	24,291,693
France	8,838,978	8,895,045	2,854,350	11,749,395
Villes anséatiques	2,274,375	1,998,176	1,278,924	3,277,160
Russie	2,218,995	51,684	334,542	386,226
Italie	1,409,588	289,755	611,257	901,012
Royaume des Pays-Bas	1,057,854	3,095,857	889,330	3,985,187
Suède et Norwége	1,020,910	122,663	126,971	249,634
Espagne	803,529	731,605	185,332	917,137
Gibraltar	247,471	301,132	160,130	461,262
Portugal	237,351	42,088	628	42,716
Trieste et ports de l'Adriatique	191,896	409,288	280,200	689,488
Turquie (Constantinople)	54,745	7,245	10,340	18,225
Danemark	32,911	73,597	13,166	86,763
Prusse	22,935	14,411	»	14,411
	43,691,027	38,536,923	8,532,646	47,070,509
ASIE.				
Chine	4,680,847	260,759	1,094,103	1,354,862
Inde britannique	1,229,569	69,070	477,629	546,699
Possessions néerlandaises	121,348	62,074	176,318	238,392
	6,031,764	391,893	1,748,050	2,139,953
AFRIQUE.				
Madère	403,056	175,074	15,089	190,163
Égypte	238,592	20,355	37,044	56,759
Manille et les îles Philippines	209,206	10,802	66,430	77,232
Ténériffe et les îles Canaries	25,283	42,839	23,317	66,156
Ile Bourbon	»	10,502	»	10,502
	876,137	259,572	141,880	400,812

OBSERVATIONS.

Le dollar vaut 5 fr. 30 cent.

Au nombre des causes qui ont accéléré le prodigieux développement du commerce d'exportation et d'importation des États-Unis, il faut mettre en première ligne la navigation par la vapeur, qui, au moyen des grands fleuves qui les arrosent, fait arriver sur les côtes, à des frais modérés, les produits des portions méditerranées de leur territoire qui sont les plus reculées dans l'intérieur du continent, de même que cette navigation y introduit les marchandises du dehors. Il nous a paru curieux de mettre sous les yeux du lecteur le tableau suivant, qui présente le tonnage des bâtimens à vapeur qu'emploie le commerce de l'Union, tonnage plus considérable que celui de la Grande-Bretagne elle-même, et cinq fois plus important que celui de France.

ÉTATS.	TONNAGE.
Maine	350
Rhode-Island	178
Connecticut	1,652
New-York	10,264
New-Jersey	1,078
Pensylvanie	1,580
Delaware	375
Maryland	2,207
Colombie	873
Virginie	946
Caroline du Sud	3,233
Géorgie	719
Alabama	3,100
Louisiane	17,003
Total	43,558

Une autre cause, qui n'a pas eu moins d'influence sur l'extension des rapports commerciaux des États-Unis, et qui malheureusement n'est pas assez appréciée en France, c'est le grand nombre de Banques établies dans la plupart des grandes villes de l'Union américaine. Par ce système ingénieux les capitaux se sont décuplés, et au moyen des emprunts que peuvent réaliser en quelques jours les Banques provinciales, les plus grandes

DÉSIGNATION DES PAYS d'où et pour lesquels LES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS ONT ÉTÉ FAITES.	VALEUR TOTALE des IMPORTATIONS.	VALEUR DES EXPORTATIONS EN PRODUITS indigènes.	VALEUR DES EXPORTATIONS EN PRODUITS étrangers.	VALEUR TOTALE des EXPORTATIONS.
AMÉRIQUE.	DOLLARS.	DOLLARS.	DOLLARS.	DOLLARS.
Ile de Cuba et autres possessions espagnoles........	5,765,356	3,929,043	1,898,526	5,827,569
Mexique..................................	5,026,761	495,626	1,835,525	2,331,151
Brésil.....................................	2,535,467	1,510,260	419,767	1,929,927
Possessions danoises...........................	2,053,266	1,942,010	282,401	2,224,411
République d'Haïti............................	1,799,809	814,987	160,171	975,158
Colombie..................................	1,255,310	525,783	241,565	767,348
Pérou....................................	1,004,458	91,542	119,615	211,157
République argentine.........................	912,114	444,716	181,336	626,052
Possessions anglaises..........................	817,766	2,725,567	45,863	2,771,160
Possessions françaises.........................	777,992	1,056,639	15,768	1,072,407
Possessions néerlandaises.......................	438,132	379,874	18,667	398,541
Chili....................................	416,118	890,356	530,778	1,421,134
Républiques centrales de l'Amérique du Sud........	311,931	123,631	116,223	239,854
Possessions suédoises..........................	283,049	684,523	23,791	708,314
Honduras et Campêche.........................	64,847	12,693	8,229	20,922
	23,462,376	15,027,244	5,898,225	21,525,105
Pays divers..................................	433,623	884,445	337,777	1,222,222
RÉCAPITULATION.				
Europe....................................	43,691,027	38,536,923	8,532,546	47,070,509
Asie......................................	6,031,764	391,893	1,748,050	2,139,953
Afrique...................................	876,137	259,572	141,880	400,812
Amérique..................................	23,462,376	15,627,244	5,898,225	21,525,105
Pays divers................................	433,623	884,445	337,777	1,222,222
Total général..........	74,494,927	55,700,077	16,658,478	72,358,601

OBSERVATIONS.

entreprises sont mises à exécution sans la moindre difficulté. Dans le 4e Numéro de la nouvelle série nous avons fait connaître les avantages qui étaient résultés de ces institutions admirables pour l'Angleterre et pour l'Écosse; et à Paris on a pu se convaincre des heureux effets qu'a eus pour le petit commerce la Caisse d'escompte créée depuis un an.

Voici le nombre de Banques provinciales existant en 1830 dans les différens États de l'Union, et l'indication du capital qui leur est propre.

ÉTATS.	NOMBRE de Banques.	CAPITAL.
—	—	—
Maine............	19....	2,050,000 dollars
New-Hampshire.....	21. ..	2,102,000
Vermont.	10....	1,050,000
Massachussets......	66....	20,420,000
Rhode-Island.......	47....	6,098,307
Connecticut...	13....	3,800,000
New-York.........	44....	14,300,000
New-Jersey........	18....	5,500,000
Pensylvanie.	31....	10,500,000
Delaware..........	4....	1,050,000
Maryland..........	12....	10,200,000
Virginie...........	4 ...	5,500,000
Caroline du Nord...	3....	3,200,000
Caroline du Sud....	10....	5,882,349
Alabama...........	2....	500,000?
Mississipi..........	1....	1,000,000
Louisiane..........	4....	8,500,000
Kentucky..........	2....	?
Ohio..............	5....	?
Colombie..........	13 ...	?

Sciences Médicales.

NOUVELLES RASSURANTES DU CHOLÉRA MORBUS.

Ces nouvelles sont extraites d'une lettre qui nous a été communiquée par M. le docteur Marc, et qui lui a été écrite par le docteur Horn, de Berlin, l'un des médecins les plus célèbres de l'Allemagne. Un fait remarquable et très-rassurant ressort de cette lettre; c'est qu'un régime régulier est un préservatif presque assuré contre la peste hindoue; c'est ce que prouve en effet la manière dont elle a ménagé la garnison de Berlin. Ainsi donc, si les remèdes exercent peu d'action sur ce mal terrible quand il est développé, on peut du moins espérer de se préserver de ses atteintes, par des précautions très-simples et point dispendieuses, puisqu'elles sont à la portée des simples soldats prussiens; c'est le gouvernement lui-même qui les prescrit.

« Une observation rigoureuse et impartiale de la propagation et de la marche du choléra dans Berlin, dit le docteur Horn, depuis le 31 août 1831, époque de son apparition, jusqu'à ce jour, m'a convaincu que cette maladie est beaucoup moins redoutable qu'elle le paraît dans les lieux éloignés des points où elle s'est manifestée. Cela résulte évidemment des faits suivans.

» Le choléra offre à Berlin, tant sous le rapport de sa forme que sous celui de sa propagation, un caractère bien moins grave que dans d'autres villes. Il n'atteint par jour,

terme moyen, que 35 à 40 individus, ce qui est bien peu de chose pour une population de 225,000 ames, et qui compte en outre une forte garnison.

» L'état sommaire des cas du choléra dans cette ville, présente jusqu'au soir du 5 octobre, les résultats suivans :

DATES.	NOMBRE D'INDIVIDUS			
	Atteints du choléra.	Rétablis.	Morts.	En traitement.
Du 31 août au 3 octobre.	988	221	646	121
Mardi, 4 octobre......	46	5	21	141
Mercredi, 5 octobre...	66	7	27	173
Total au 5 octobre.	1,100	233	694	173

» Chez le plus grand nombre de ces malades, on a pu établir de la manière la plus positive, l'influence des causes occasionnelles qui, avec quelque prudence, auraient pu être évitées ; telles que des écarts de régime, de violens refroidissemens, des coliques et des diarrhées négligées.

» 2° La majeure partie des cas du choléra a eu lieu dans les rues étroites, sans ventilation, et presque inaccessibles aux rayons du jour ; dans des habitations basses et humides, et surtout dans celles qui sont situées immédiatement au bord de l'eau ; tandis que les habitations spacieuses et propres sont exemptes de la maladie. C'est au point que certains quartiers tels que celui de *Friedrichstadt*, où les maisons sont vastes, aérées, et les rues exposées aux courans d'air, ont été, à quelques ex-

ceptions près, préservées du fléau. Encore ces exceptions ne se sont-elles offertes que dans d'arrières bâtimens. On a observé jusqu'à présent, que le plus grand nombre de cholériques dans l'*Alexanderstrasser* (rue d'Alexandre), surtout dans la maison de correction; dans la *Ficherbruecke*, (pont des pêcheurs), la *Ficherstrasser* (rue des pêcheurs), le *Friedrichsgrasser* (quai de Frédéric), les bâtimens de la fabrique de Teppert, le faubourg de Shalan, devant la porte de Hambourg et sur le *Schiffbauerdann* (digue du chantier de construction des bateaux).

» 3° Le choléra se propage très-difficilement *par contagion*, même chez les personnes qui, par profession ou par le sentiment de leur devoir, s'exposent, en communiquant avec les cholériques, à une contagion immédiate. Jusqu'à présent on n'a observé dans Berlin qu'un petit nombre de cas isolés de choléra, parmi les médecins, les infirmiers et les garde-malades. Encore les écarts de régime ont-ils eu chez la plupart des malades, une part incontestable à la production de ce petit nombre d'exemples. Il est donc certain que, bien qu'on ne puisse nier la contagion du choléra, le danger de cette contagion est fort peu redoutable, et *qu'un concours tout particulier de circonstances le restreint au plus haut degré.*

» La remarque que, dans certaines habitations ou dans certaines familles, plusieurs personnes sont tombées malades à-la-fois, ou pour mieux dire, les unes après les autres, ne détruit pas ce qui vient d'être dit. Si, en effet, l'on considère qu'outre les influences générales qui dépendent d'une localité resserrée, la peur, l'inquiétude, la terreur si propres, comme on sait, à favoriser le développement du choléra, ont dû accroître les causes prédisposantes, on se rendra aisément compte de l'effet dont il s'agit.

» 4° Le choléra, lors même que des symptômes très-graves se sont déjà déclarés, *n'est pas très-rarement curable*. Le rapport des cas de guérison aux cas de maladies, ne paraît si désavantageux, que parce que la plupart des malades réclament trop tard les secours de l'art.

» Parmi ceux qui, dès le début de l'invasion, ont été soumis à un traitement convenable, il y en a eu un assez grand nombre de rétablis ; on en a même guéri plusieurs dont la maladie bien déclarée laissait peu d'espoir de salut.

» Tout ce qui précède étant fondé sur des observations multipliées et faites sans esprit de prévention, on peut en tirer les conclusions suivantes :

L'exécution exacte des règles de conduite que le médecin tracera, surtout un régime sévère, et notamment l'usage de la viande, de légumes légers, de vin, etc., qui ne produisent pas de coliques et de la diarrhée, une tenue chaude, l'absence de toute crainte, sont les meilleurs préservatifs du choléra, et font souvent cesser tout danger de contagion, alors même qu'on se met en contact immédiat avec les cholériques.

Le choléra est *souvent guérissable*, lorsqu'à l'apparition de ses premiers symptômes, on a recours sans délai aux soins d'un médecin expérimenté.

» L'influence préservatrice d'une vie réglée, d'un régime alimentaire convenable, du maintien de la chaleur du corps, de l'abstinence de toute jouissance nuisible, résulte de la manière la plus évidente de l'état sanitaire de notre garnison, car sur les 1,100 individus atteints du choléra, il s'est trouvé à peine dix soldats. Aussi les règles hygiéniques prescrites par le roi de Prusse à tous les corps composant la garnison de Berlin, pourront-elles servir de modèle à d'autres nations. Chaque soldat porte une ceinture et des

chaussons en laine. Sur la haute-paie qui lui a été accordée, il est obligé de se fournir une soupe, matin et soir, et avant le diner une petite dose d'eau-de-vie amère. S'il est convaincu d'avoir mangé du fruit, il est mis aux arrêts. Aucun militaire, sans exception, ne peut quitter sa caserne après six heures et demie du soir.

» Des milliers d'habitans, qui ont adopté ce genre de vie, en sont satisfaits et sont pleins de confiance. Ils s'occupent de leurs affaires, jouissent du grand air, cultivent la société de leurs familles ou de leurs amis, et fréquentent, comme par le passé, les églises et les théâtres. »

Berlin, ce 5 octobre 1831.

LA VIE D'UN MATELOT ANGLAIS.

N° I.

Je n'imiterai point ces biographes, dont l'égotisme persécuteur s'attache aux moindres particularités de leur vie, et ne fait grâce au lecteur d'aucune des circonstances que Sterne a si amèrement raillées dans *Tristram Shandy*. Je ne dirai ni quelles planètes éclairèrent mon berceau et présidèrent à ma destinée, ni quels présages annoncèrent à ma nourrice la haute fortune qui m'était réservée, ni quelles espiégleries désolèrent mes professeurs et charmèrent le cœur maternel, heureux de trouver dans ces premiers efforts, l'indice d'une vivacité pétulante et d'une ardeur enfantine. J'avais treize ans quand un grave conseil de famille décida que la carrière ecclésiastique n'était point faite pour moi : et cet honorable sénat avait bien jugé.

Que faire de cet enfant qui ne veut point être d'église ? Une de mes tantes proposa l'état militaire.

« Lui, s'écria mon père, passer dans l'oisiveté la moitié de sa vie, et l'autre moitié dans la débauche et le pillage ! Porter la même livrée que les valets de la duchesse de Glocester et les chasseurs des ambassadeurs d'Allemagne ! Non vraiment. »

On se souvint que mon grand oncle était mort amiral et que mon cousin avait servi dans la marine. L'uniforme naval resplendit à mes yeux ; toute ma vocation de gloire et de danger fut dans cet éclat extérieur, qui séduit si facilement un enfant. Me voilà matelot. Que de malédictions données au tailleur, trop long dans ses apprêts et inexact

à remplir sa promesse! Avec quelle joie orgueilleuse m'armai-je de ce petit couteau de chasse, ornement et symbole de ma profession nouvelle. Revêtu de mon nouveau costume, le glaive au côté, le petit chapeau de marin sur l'oreille, j'allai rendre visite à mes anciens camarades de collége. Le tyran de l'école était un vieil émigré français qui n'avait jamais vu sans colère l'uniforme de nos marins; il rentra dans sa classe avec une expression de fureur que je n'oublierai pas. Pauvre M. de Rodrigues! il voyait en moi l'ennemi futur des cargaisons et des flottes françaises. Mon couteau de chasse fut examiné, tourné, retourné, manié, porté en triomphe. Toutes les têtes de mes compagnons d'enfance se couronnèrent tour à tour de mon petit casque de toile cirée; mon pas était grave, mon allure empesée, mon regard fier, ma parole brève, mon ton conquérant. Un concierge de ministre ne laisse pas tomber sa demi-phrase avec plus de dédain et d'arrogance : pour le dire en passant, pendant qu'on est en train de tout réformer, on devrait bien réformer cet abus.

Je fus presenté à mon capitaine, le vieux Bathurst (noble victime de Navarin). Mon père me conduisit, pour le trouver, au Vauxhall, où il aimait à se rendre. Le capitaine passa ses doigts tremblans et grêles dans mes blonds cheveux, m'appela par mon nom de baptême, me caressa de la voix et du geste, et me fit entrevoir, en quelques mots, toute la gloire qui m'attendait. Bon capitaine! un boulet turc l'a enlevé à sa patrie; et ses cheveux blancs se sont couronnés de la dernière palme du guerrier!

Il est, dans la vie de tous les hommes, un moment qui laisse d'ineffaçables traces dans le cœur et dans la pensée: c'est l'instant du départ, le jour où vous quittez votre famille pour affronter les orages du monde. Vous avez été aimé; l'affection la plus tendre et des soins caressans vous

environnaient ; ils vont vous manquer. Enfant que vous êtes, vous ne voyez devant vous qu'un avenir de gaîté, d'éclat, de bonheur : vous vous livrez à cette espérance vague et insensée. L'amour du nouveau, le besoin de connaître, l'expérience que vous allez tenter, l'élan fougueux de la jeunesse, vous enivrent à la fois. Ah! qu'il faudra peu de tems pour vous détromper ! Et quand vous serez au milieu d'hommes indifférens ou ennemis, quels regrets attacheront votre souvenir à cette famille que vous aurez perdue et que rien ne pourra vous rendre !

Baigné des larmes de ma mère et de mes sœurs, et cherchant à réprimer un mouvement de joie ingrate dont je n'étais pas maître, je partis le 4 juin 1810, dans le carrosse de mon père, qui m'accompagna. Le vaisseau était en rade à Sheerness. Nous couchâmes dans une misérable auberge; et le lendemain matin nous nous rendîmes à bord. A peine le lieutenant de quart aperçut-il ma malle, sur laquelle le chiffre 6 (mon chiffre de pensionnat) brillait tracé par des clous dorés ; qu'il s'écria :

« Ici, une malle! numéro 6! Holà, garçons! Jetez-moi cela dans le fond de cale! Voici un gaillard qui croit apparemment que le vaisseau lui appartient ! »

Ma pauvre malle, espèce d'armoire ambulante qui avait escorté mon père dans ses longs voyages, fut enlevée par deux ou trois sauvages à demi nus et précipitée dans le trou profond que le lieutenant indiquait de la main. Le capitaine Bathurst, au lieu de me prodiguer, comme au Vauxhall, les caresses et les encouragemens, m'accueillit d'un air sévère et grave. J'étais pâle, svelte ; ma tournure élégante et mon extrême jeunesse n'eurent aucun succès parmi mes nouveaux camarades. Un murmure ironique s'éleva dans leurs rangs :

« Allons, Jacques le Désossé, sois le bien-venu ! » me

dit un gros matelot, dont le visage était bronzé, calleux et terne. Ce sobriquet honnête ne me quitta plus.

Je me mis ensuite à commencer l'inspection du navire. Ma jeune imagination s'était créée je ne sais quelle chimère élégante, un vaisseau de fantaisie, une espèce de salon flottant habité par des gens bien disciplinés. Quelle distance, grand Dieu! de cette romanesque création, au vaisseau sur lequel je me trouvais! Un plancher sale, glissant, couvert de provisions entassées et de câbles enroulés; des tonnes vides, des matelots sans chemise, quelques femmes malpropres occupées du soin du ménage, des pots de bière vides; ici des bûches entassées, plus loin du charbon de terre; la voix du contre-maître retentissant comme un tonnerre; le long sifflement qui commandait la manœuvre; une odeur détestable de pipe, de poix brûlante et de goudron; tels étaient les accessoires de cette scène dont les acteurs me surprenaient autant que les décorations. Autour de moi s'agitaient les jeunes aspirans avec leurs jaquettes rondes et toutes souillées, sans gants et les pieds nus; héros futurs, dont le sort ne me faisait nulle envie.

Que m'importait la renommée de Nelson et le bonheur de voir un jour mon nom figurer dans les gazettes? Je commençais à me souvenir amèrement de la maison paternelle et de cette paisible existence que je quittais: alors jaillirent de mes yeux les dernières larmes que j'aie versées; je tirai mon mouchoir de ma poche, et sanglotant je priai mon père de me reprendre avec lui et de me reconduire à Londres. Le bon vieillard causait familièrement avec un matelot, me recommandait à ses soins, et lui faisait cadeau d'une excellente montre marine qu'il avait apportée. Il essaya de sourire en me prenant la main, mais des larmes mouillaient ses yeux. Homme ferme et qui connaissait le monde, il cherchait à cacher son atten-

drissement. Seul, il avait fait sa fortune sans autre appui que son talent : les plus grands malheurs l'avaient assailli sans le vaincre jamais. Je n'ai point connu de caractère plus mâle, plus résolu ni plus profond. Il ne voulut point céder à son attendrissement, m'embrassa et se hâta de remonter dans la chaloupe.

Je le vis s'éloigner, je m'appuyai sur une écoutille, mes larmes coulaient, les blasphèmes des matelots retentissaient autour de moi, la faiblesse d'un enfant était ridicule à leurs yeux, et ce souvenir de la famille que la plupart d'entre eux n'avaient pas connu, était loin de les toucher. Personne pour me plaindre, personne pour me consoler; je voyais que les plus indulgens d'entre eux me regardaient comme un mal nécessaire. « Jeune homme, me dit un matelot, le capitaine vous invite à dîner aujourd'hui avec lui. » Comme si j'avais pu avoir faim! Le matelot, à qui mon père avait donné la montre, me réitéra cette invitation, et je le suivis.

Les gastronomes délicats qui voudraient réformer leurs habitudes sensuelles, n'ont qu'à se résigner pendant un mois au régime dont les matelots se contentent. Les mets les plus simples leur paraîtront savoureux, et ils accepteront sans dégoût le dîner du bourgeois et de l'artisan. On était à table (bientôt le lecteur saura de quelle table je veux parler) lorsque mon cicerone m'introduisit : « Allons, enfans, voici un nouveau camarade, il ne sait pas encore grand'chose, mais nous le formerons; il n'est pas trop gras comme vous le voyez, il s'agit de le remplumer.

— Encore un! s'écria un matelot qui paraissait avoir dix-huit ans et dont les joues rubicondes et l'embonpoint prématuré contrastaient avec ma maigreur et ma pâleur; au diable le camarade! il n'y a plus de place, qu'il s'asseye sur son pouce ou qu'il s'arrange comme il lui plaira!»

Le vieux matelot me fit faire place, et je m'assis en dépit de la mauvaise humeur avec laquelle on venait de m'accueillir. Imaginez une petite table composée de planches de chaloupes que le flot avait souvent battues, recouverte d'un torchon qui, servant de nappe et de serviette à-la-fois, portait les traces du double emploi auquel on l'avait consacré. Un morceau de bœuf à demi rôti, entouré d'une gelée solide, et accompagné de pommes de terre couvertes de leur vêtement naturel, occupait le centre de la table. Une liqueur noirâtre, baptisée du nom de bière, remplissait un pot noir, ébréché, de forme surannée. Le biscuit de mer se trouvait dans un vieux panier que le tems avait noirci. La salle à manger correspondait, par ses dimensions et sa simplicité, avec le reste du tableau qu'elle complétait : dix pieds de long sur huit de large; un banc de bois tout autour, fixé dans les parois, et au-dessous duquel on avait pratiqué des coffres. Un petit domestique hâve, maigre, aux doitgs sales, aux traits fatigués, image vivante de la misère et de la faim, nous servait à table; sa culotte de vieux calicot, serrée sur les hanches, ses manches de chemise relevées jusqu'au coude, son bonnet de coton gras, ses pieds nus, ses mains noires, en faisaient une espèce de sauvage, dont l'aspect seul eût prêté au dîner le mieux fait et le plus élégant, une saveur désagréable. Pauvre Smith! Un cheval de fiacre, la servante d'une femme de moyenne vertu, l'âne d'un colporteur, ou le valet de basse-cour, ont une meilleure condition que la sienne : tant chacune de ses minutes était bien comptée, tant il avait à souffrir! Il fallait le voir, flexible et mince comme une anguille, empressé, discret, souffreteux, attendre les ordres de ses maîtres! En vérité, il faut que l'homme aime bien la vie pour l'accepter telle que Smith se résignait à la conserver.

Je pleurais encore. Un de mes camarades s'en aperçut.

« Diable, mon jeune homme ; cela ne vaut rien. A quoi vous servira-t-il de pleurer ? Que voulez-vous que l'on vous donne ? »

Je ne répondis rien.

« Vous avez là une bien longue queue pendue à votre habit. La paire de ciseaux qui raccommode nos voiles vous en débarrassera... Eh bien ! vous ne parlez pas ? Allons donc ; soyez homme, mordieu ! dites donc ce que vous voulez ?

— Un verre d'eau. »

L'assemblée éclata de rire ; et Smith versa, dans une vieille tasse de terre de pipe, je ne sais quel liquide saumâtre ; c'était de l'eau. Un matelot l'arracha des mains du garçon, en s'écriant qu'il avait demandé de l'eau avant ce *jeune conscrit*, et que son service l'appelait sur le pont. J'avalai ensuite d'un trait la tasse qu'on me présenta. J'étais humilié ; mon orgueil souffrait ; et j'aurais donné trente ans de ma vie, pour quitter cette cave maudite, et me retrouver sain et sauf sur la route de Londres.

Aujourd'hui ces mœurs ont changé. Depuis la paix, nos aspirans de marine sont devenus des messieurs, leurs manières se sont polies, leur langage est plus décent, leur tyrannie moins violente, leur obéissance moins passive. Leur vie ne reste pas étrangère à toutes les recherches d'une civilisation élégante, leur esprit est cultivé et leur costume passable. Peut-être le service maritime y perdra-t-il quelque chose sous le rapport de l'activité pratique et de cette énergie indomptable qui s'alliait à la grossièreté de nos marins. Mais nos officiers ont plus de lumières et de savoir ; ces habitudes de licence révoltante qui régnaient dans les navires vont s'effaçant chaque jour ; la santé des matelots et leur moralité y gagnent beaucoup. On voit de

jeunes officiers de marine tenir leur place dans le salon, et s'y faire remarquer par l'aménité de leurs manières et la grâce de leur excellent ton. Récemment un aspirant osa provoquer en duel un lieutenant dont il avait à se plaindre : jamais de mon tems rien de tel ne fût arrivé.

Alors les classes inférieures de la société se débarrassaient de leurs enfans en les jetant sur un vaisseau. Le petit marchand qui avait contracté une dette envers le capitaine, lui donnait son fils en paiement. Les rejetons de l'atelier et de la boutique s'entassaient dans les navires. L'amirauté, qui avait besoin d'hommes, ne fermait la porte à personne. C'était d'ailleurs un service si dur et si misérable, que l'on était trop heureux de trouver des sujets qui voulussent bien s'en acquitter. Aussi était-ce chose curieuse de voir les jeunes lords, destinés à devenir amiraux, confondus avec cette tourbe malsaine et grossière. Alors le verre était inconnu sur les vaisseaux ; on se servait de terre-de-pipe, qui du moins ne laissait pas apercevoir les immondices dont l'eau se trouve quelquefois chargée : dans un bloc d'étain informe et excavé, on versait une épaisse composition, formée de pommes de terre, de bœuf, de végétaux de plusieurs espèces, et d'eau, pour délayer tout le reste ; à défaut de cuiller à soupe, une petite cuiller à thé servait à vider lentement cette terrine fumante. De petits eustaches noirs, valant deux sous la pièce, remplaçaient les couteaux ; chacun des convives ne manquait pas d'enfoncer dans la nappe sa fourchette à trois dents, arme qu'on ne nettoyait jamais qu'aux dépens de la toile grossière dont la table était couverte. La même nappe servait huit jours de suite : Dieu sait alors de quelle ablution complète, de quelles réparations elle avait besoin. Tous les accessoires de la scène en complétaient admirablement l'en-

semble ; ici une chandelle plantée dans une bouteille sans goulot ; là un étui de quart de cercle métamorphosé en assiette ou en soucoupe : un chapeau sans maître suspendu à un clou et emprunté tour à tour par chaque matelot qui ne retrouvait pas son couvre-chef sous sa main : enfin partout un désordre aussi sale que poétique.

Il était neuf heures quand Mac-Queen (c'était le nom du maître des aspirans) ficha au milieu de la table de sapin sa fourchette, qui vibra long-tems et y resta plantée. A ce signal, que je ne comprenais pas, tout le monde se retira : « Obéissez au commandement ! » me crièrent vingt voix rauques ; et je commençai à deviner cette éloquence de la fourchette.

Ma première soirée et ma première nuit furent pénibles. Comment me déshabiller en présence de tant de gens inconnus ? Comment me placer dans le hamac dont j'ignorais absolument l'usage ? Après avoir amusé mes compagnons de toutes les minauderies d'une jeune prude, je restai debout près de ce lit de nouvelle espèce, où je ne savais comment m'introduire. Heureusement mon guide, mon protecteur, celui auquel mon père avait donné la montre, vint complaisamment à mon secours. Il me jeta tout *déferlé*, comme disent les marins, dans le sac mobile qui devait me renfermer pendant la nuit. Mais hélas ! à peine y étais-je, mon poids que je n'équilibrais pas avec assez d'habileté, m'entraîna, et je tombai. Deux gros bras me retinrent : c'étaient ceux d'une femme. Que faisait-elle dans le dortoir des hommes? Apparemment c'était quelque parente. Quoi qu'il en puisse être, elle me rendit le service de me replacer dans la prison de toile que ma maladresse m'avait fait quitter. Sur un vaisseau, marcher est un art : dormir, une science. Un baiser, dont certain sou-

venir de rum n'augmentait pas la suavité, accompagna le *bonsoir* de la dame, et me causa un mouvement de dégoût, sans troubler le repos de ma nuit.

Pour sortir du lit le lendemain, et pour m'habiller, même ennui, même peine, même dénuement. Au lieu du laquais poudré, complaisant, attentif, ce garçon sans chemise, martyr de trente maîtres, ou plutôt de trente bourreaux, ne pouvait ni satisfaire aux désirs de tous ses tyrans, ni échapper à leurs malédictions. Plus de glace, de toilette élégante et confortable ; je m'habituai peu à peu à m'habiller sur ma malle, en face d'un débris de miroir, à laisser saupoudrer mes habits des balayures de l'entrepont, et mes bottes de la poussière fine et du sable concassé, dont le dernier pont est couvert. Parlerai-je des serviettes mouillées, des ustensiles malpropres, des désagrémens de tout genre qui s'attachaient à ma vie nouvelle? pour connaître toute l'étendue de mon désappointement, il faut savoir combien dans les familles comme il faut, en Angleterre, on attache d'importance à ces détails, combien ils contribuent au bien-être, et combien peu on doit s'attendre à les retrouver sur le pont d'un navire.

« Allons, six *cloches*, mon maître, dépêchez-vous ! »

Cette voix avait retenti à mon oreille, sans que j'en eusse compris le sens. Quel rapport pouvait se trouver entre six *cloches* et la nécessité de quitter mon hamac? Je l'ignorais; et je me rendormais paisiblement, lorsque le valet sans pitié, ou plutôt le mousse qui prétendait à l'honneur d'être mon domestique, s'apercevant de ma lenteur et de mon sommeil, me dégagea des couvertures qui m'enveloppaient et me laissa dans l'état de nudité la plus complète. J'appris de cette manière la synonymie maritime, et je n'ignorai plus qu'une *cloche*, en langage de matelot, équivaut à une heure.

Le déjeûner, dont la gloutonnerie des hommes et surtout celle des femmes faisait une scène assez révoltante en elle-même, acheva de me désenchanter. Enfin, on leva l'ancre; j'oubliai ce que je venais de souffrir, pour me livrer aux impressions de ce moment. Où allions-nous? personne n'en savait rien. Mais le nombre des bâtimens, la quantité de provisions et de munitions qui nous accompagnaient, ne laissaient pas douter que notre destination ne fût importante, et le service qui nous était confié, urgent. Le soir même, j'essayai de grimper au sommet d'un mât, exploit dont je vins à bout, non sans m'accrocher plus d'une fois aux cordages, ni sans trembler de frayeur.

C'en est fait; je suis marin. Le vaisseau marche; vaisseau jadis assez bon voilier, mais décrépit, mal tenu, mal équipé, excellent pour les Invalides, et fait pour être le désespoir d'un capitaine amoureux de son état. Nous passons devant Flushing. A ce premier effort héroïque et aérien, qui m'avait si bien réussi, j'essayai de joindre une seconde tentative : complément nécessaire de mon apprentissage. Hélas! je n'étais pas destiné au même succès dans tous les genres; et de ces deux exploits, le plus facile en apparence fut pour moi le plus périlleux.

« Holà! garçon, me dit Mac-Queen, toi qui as si bien monté à l'échelle, jeune gaillard, il te manque un baptême, celui du *grog*. Prends ce pot d'étain et avale ce qu'il contient. Avale-le d'un trait et sans sourciller. Avant d'être arrivé là, tu ne seras pas matelot; entends-tu? »

Le mot *grog* n'était pas encore entré dans mon dictionnaire : je saisis le vase sans hésiter, et le rum, mêlé d'eau dans des proportions égales, eut bientôt produit son effet nécessaire. D'abord ce fut de l'éloquence, puis de la poésie. Je tombai dans le dithyrambe; je parlai de Nelson, de gloire et d'immortalité; ma tête se monta, puis s'étourdit;

je vacillai. Les objets semblèrent tourner autour de moi; mes jambes chancelantes me refusèrent leur appui : cependant j'essayai de me soutenir; et au lieu de me diriger vers le pont, comme c'était mon intention, j'allai, toujours vacillant, m'étendre sur la boîte du chirurgien, où je m'endormis. De violentes coliques m'assaillirent. « Au meurtre! au meurtre! » m'écriai-je. Bientôt une partie de l'équipage m'environna; le vieux Bathurst, qui dînait dans la Sainte-Barbe, se leva pour donner des ordres, et m'envoya le chirurgien. En vain mon complice Mac-Queen prétendait-il m'avoir vu tomber par l'écoutille. Un coup d'œil du chirurgien lui révéla ma situation et nous convainquit, moi d'ivrognerie, et Mac-Queen de mensonge.

« Bien commencé! s'écria le chirurgien. Il est ivre comme un duc et pair. »

On me reporta dans mon hamac, où je restai fort malade, et où le bon capitaine vint me faire en bégayant un sermon fort utile, mais prononcé d'un ton si calme et si pénétrant, que je jurai bien de ne plus me fier au *grog*, et d'effacer par ma conduite future cette première tache, cette faute involontaire, mais déshonorante.

Il est tems de faire le portrait de cet excellent homme, le capitaine Bathurst.

Figurez-vous un de ces viellards doux et vénérables, que l'on ne peut voir sans les aimer : des traits expressifs, mais privés d'énergie; de la vivacité et de la grâce sous les cheveux blancs. Le capitaine Bathurst était le meilleur des hommes et le plus mauvais des capitaines. Il ne savait ni punir à tems, ni imposer à son équipage. Il n'avait pas pu vaincre cette bonté facile de caractère, si agréable dans le monde, si dangereuse sur un navire. Cette prison, que quelques planches séparent de l'éternité, a ses mœurs spéciales et sa population à part. Un matelot est au-dessus

et au-dessous de l'homme civilisé. Il est plus généreux, plus fort, plus hardi, plus grand, plus redoutable ; à demi sauvage, toujours en face de la mort, les ressorts qui le font agir ne sont pas ceux auxquels nous obéissons sur la terre-ferme. Grâce à ces sentimens délicats et raffinés que le capitaine Bathurst n'avait pas su vaincre, et que l'habitude de la mer avait à peine modérés, la discipline s'était affaiblie sur *la Salsette,* ainsi se nommait notre vaisseau ; et depuis, dans ma carrière maritime, j'ai peu vu d'équipages moins attentifs à la voix de leur maître.

Cet excellent homme, que l'on aimait trop pour le respecter assez, me donna bientôt l'occasion de racheter cette erreur assez honteuse qu'il m'avait doucement reprochée. Nous venions d'amarrer devant l'île de Thulen, où nous allions débarquer des troupes destinées à en chasser un faible détachement de troupes françaises. Nos soldats montèrent dans des bateaux ; je fus chargé de conduire le général Brown dans la chaloupe du capitaine. Les Français, alignés sur la plage, nous présentaient le canon de leurs fusils : « Courage amis ! » s'écriait le général ; — et je répétais aussi haut que lui les paroles qu'il venait de prononcer. Bientôt les balles sifflèrent sur nos têtes, et le frisson me saisit. La marée était basse ; nos chaloupes furent obligées de stationner à quelque distance du rivage, et les braves qui les montaient s'élancèrent dans l'eau, se mirent en rang et commencèrent la charge.

Il ne me semblait point nécessaire de suivre leur exemple. Ma mission n'était-elle pas remplie ? J'avais assisté au débarquement ; et les balles qui pleuvaient autour de moi ne m'inspiraient pas des sentimens fort héroïques. Mes camarades ne furent point de mon avis : ils aimaient ce spectacle d'un combat, et le bruit des détonnations, le sifflement du plomb, sa chute et son frémissement quand il s'étei-

gnait dans la mer, les amusaient singulièrement. Nos chaloupes étaient remplies de ces preuves de notre bravoure, quand les Français battirent en retraite ; ce qui me plut assez et me permit de donner l'ordre du départ. Nous revînmes chargés des lauriers de la victoire, comme disent les poètes, ou pour m'exprimer avec une exactitude plus prosaïque, après avoir vu le feu. Quel est l'homme de guerre qui ne se souvient pas avec émotion de ce premier feu ; de ce jour où l'odeur de la poudre et la fumée qui l'accompagne vous enivrent pour la première fois. « Bravo, jeune homme, me dit le capitaine. Vous voilà des nôtres ! Comment trouvez-vous le métier ?..... Ah çà ! ne mettez plus les mains dans vos poches, où notre tailleur de voiles va vous les coudre. Vite, les mains au grand air, et devenez un vrai marin ! »

A cette époque, un aspirant de marine et un chien couchant, dressé à rapporter et à obéir au sifflet, c'était même chose. Il plut au bon capitaine Bathurst d'avoir de la crême dans son thé ; nul doute que cette manière de prendre le thé ne soit beaucoup plus agréable, mais la vie d'un homme vaut-elle une tasse du meilleur breuvage ? Or voici l'histoire du pot-au-lait et des hasards auxquels il m'exposa.

« Allez, me dit le capitaine, m'acheter une tasse de lait sur la côte. »

La chaloupe débarqua ; nous nous dirigeons vers une habitation qui ressemblait à une ferme. « Ne distinguez-vous pas, dis-je à mes camarades, une sentinelle qui marche sur le rivage ? S'il lui passait par la tête de nous prendre pour but ? » — Mes camarades, qui comptaient bien se régaler d'un verre d'eau-de-vie, tournèrent mes craintes en ridicule. Le lait une fois acheté, nous regagnions notre barque, lorsque la sentinelle, élevant la voix :

« Messieurs, n'y revenez pas, ou je fais feu sur vous.

— C'est une erreur, m'écriai-je !

— Pas du tout, » reprit la sentinelle.

Le soldat français nous ajuste ; le coup part ; la balle siffle sur ma tête ; je me plie jusqu'à terre ; et nous nous embarquons. Les matelots, convaincus alors de la justesse de mon observation, font force de rames, et un piquet de cavalerie française, attiré par la détonnation, descend sur la plage, nous examine pendant quelques momens, puis fait pleuvoir sur nous une grêle de balles. La première volée atteignit au bras l'un des rameurs. Je savais que plus un bateau prend d'eau, plus sa marche est rapide ; je m'étendis au fond de la chaloupe et laissai passer au-dessus de nous le plomb des escopettes françaises. Cependant l'officier de quart avait aperçu notre danger : il s'empressa de nous secourir, en adressant à nos adversaires un boulet de dix-huit, qui les couvrit de terre et les convainquit de la nécessité de battre en retraite. Ce petit engagement, à propos d'une ou deux cuillerées de lait, me donna beaucoup à penser sur le métier de soldat et sur celui de marin : c'était pécher contre la discipline. L'homme enrégimenté perd le droit de penser.

La première expédition à laquelle je prenais part n'avait pas le sens-commun ; au lieu de bloquer Anvers, qui se serait rendu sans coup férir, à la première sommation, nous nous arrêtions niaisement devant Flessingue ; les cadavres de nos compatriotes jonchèrent sans résultat l'île maudite de Béveland. Le meilleur résumé, la plus briève histoire de cette campagne misérable, se trouvent renfermés dans les six vers que voici :

« Moi, j'attends lord Strahan ; qu'il marche à la victoire ;
» Je le suis ; sur ses pas je cours chercher la gloire. »
Ainsi parlait Chatham. — Strahan, de son côté,
S'écriait, en tirant son glaive redouté :

» Que lord Strahan commence, et marche à la victoire;
» Je le suis; sur ses pas je cours chercher la gloire! »

Ces deux guerriers, à force de s'attendre l'un l'autre, ne trouvèrent que la défaite et la mort de plusieurs milliers de braves, sacrifiés à leur mésintelligence et à leur fatale erreur.

Je commençais à m'accoutumer au pont d'un navire, à la chair de porc, avec sa couenne velue et indigeste, à la table sans apprêt et même sans propreté, au roulis et au tangage, aux mœurs des hommes de mer, à ce cruel ballottage du vaisseau, qui vous rejète d'une écoutille à un mât et d'un mât au cabestan, comme le volant entre deux raquettes. Mais après notre expédition, un congé de quelques jours nous fut accordé. Je goûtai les douceurs de la vie casanière. Je retrouvai mes aises, ma toilette, mon parloir confortable, mon existence douce et paisible, le sourire de mes sœurs, les caresses de mon vieux père; et je pris en dégoût *la Salsette,* la gloire et l'héroïsme maritimes. Ma sœur aînée, ma consolatrice dans mes chagrins d'enfance, celle qui avait partagé mes plaisirs et m'avait défendu dans l'occasion, reçut cette confidence et combattit mes résolutions; il fallait entendre sa féminine éloquence me montrer la gloire en perspective, l'éclat d'une vie de dangers, la beauté d'un patriotisme dévoué, actif; je doute qu'un rhéteur eût mieux embelli cette thèse, et développé avec plus de grâce et de prestige, la splendide chimère qu'elle m'offrait. Je cédai. Mes lâches pensées se cachèrent et s'ensevelirent désormais; j'achetai une malle moins lourde et moins vaste que celle dont les dimensions avaient déplu; je me munis d'une épée neuve; je fis donner à mon habit une coupe plus spécialement navale, une tournure plus élégamment convenable à ma profession; et je partis pour Portsmouth, où *la Salsette* était en rade.

Elle devait conduire à Gibraltar le général C., qui venait d'être nommé gouverneur de cette place, ou plutôt de ce rocher gigantesque et bizarre. Toute la famille du général se trouvait à bord. En traversant la baie de Biscaye, un gros tems nous mit en danger. La pauvre *Salsette*, déjà si délâbrée, soutenait avec peine l'effort des vents et des flots : l'écume la couvrait; elle tournait sur elle-même et toute l'énergie d'une manœuvre habile suffisait à peine à la sauver. La plus jeune des filles du général, la belle et élégante Caroline C... avait saisi un cordage auquel elle se tenait cramponnée. Le vaisseau, penchant tout-à-coup contre le vent, fut inondé d'une vague immense qui se précipita sur la jeune fille. Soit inattention, soit terreur, elle lâcha prise et la vague l'entraînait; elle allait périr; je m'élançai, l'embrassai fortement, et allai tomber, enlacé avec elle, sur le cabestan, qui me meurtrit la jambe. On nous releva tous deux; et le général, me saisissant par la main, s'écria :

« Jeune homme, je vous remercie. Vous avez sauvé ma fille; je ne l'oublierai pas. »

Cette enfant était destinée au malheur. Belle, spirituelle, bonne, parée de toutes les grâces, née avec de la fortune et un titre, elle épousa un pair d'Angleterre, qui la ruina, la relégua dans une solitude, et la fit mourir de chagrin avant sa vingt-cinquième année. A quoi servent donc tous les bienfaits que la nature et le sort peuvent accumuler sur nous? Je me souviendrai toujours du regard qui me récompensa lorsque, par un acte de courage, résultat d'un élan spontané et involontaire, je lui eus sauvé la vie. La mélancolie qui dévora ensuite cette ame pure et faite pour le bonheur, les douleurs intimes qui la minèrent en secret, ont laissé chez moi une impression triste et que je ne puis définir. En l'arrachant à la mort, il me semblait

que je l'eusse rendue *mienne*, et je ne pardonnais pas au sort qui rendait inutile le péril auquel je m'étais exposé.

Mes journées se passèrent gaîment à Gibraltar. Le général C..., qui me regarda depuis ce jour comme un membre de sa famille, m'offrit un logement chez lui. Nous habitions un vieux couvent, dont l'aspect était lugubre et la situation pittoresque. Après un mois de séjour, de paresse et de plaisir, nous fîmes voile pour Malte.

Autour du rocher de Gibraltar, le fond de la mer est semé d'ancres brisées et d'agrès détruits. C'est là que, de toutes les parties du monde, l'orage souffle avec le plus de violence. Une de nos chaloupes y périt par l'imprudence d'un matelot. La discipline militaire est inexorable sur ce point. Quelque chagrin que pût ressentir notre vieux capitaine, il était impossible de laisser impunie une faute de discipline qui venait de coûter la vie à l'un des nôtres.

C'était jeudi. Tout l'équipage fut convoqué sur le pont; les matelots sous les armes; les officiers à leur tête. Le charpentier prépara les deux treillis nécessaires, espèce de boîte improvisée où l'on place un homme de manière à ce qu'il lui soit impossible d'échapper. Le maître canonnier était à son poste. Le malheureux coupable se tenait debout à côté du treillis : près de lui étaient ses bourreaux futurs, les contre-maîtres des chaloupes; puis les quartiers-maîtres, armés des instrumens de supplice. Quand tout fut prêt, le premier lieutenant descendit dans l'entrepont, pour avertir le capitaine.

Il fallait voir ce pauvre Bathurst, naturellement doux et clément, remplir, dans cette circonstance, son devoir de magistrat sévère. Son bégayement avait augmenté; son pas était tremblant, et son œil plein de larmes : aussi, le petit discours qu'il prononça ne fut-il point remarquable

sous le rapport de l'éloquence; et je n'ai pas connu d'orateur plus embarrassé.

« Mon homme... (c'est ainsi qu'il débuta)... si je... si j'avais le malheur... d'oublier... de ne pas vous punir..., de manquer à la discipline....., je serais un très-mauvais capitaine... (il bégayait toujours), et je mériterais d'être puni comme vous. Ainsi..., mon ami..., je suis très-fâché de vous voir où vous êtes..., très-fâché; mais c'est impossible..., absolument impossible autrement... A l'ouvrage ! »

Le malheureux, sans répondre un seul mot, se déshabilla; et l'on vit ces épaules nues, ce dos robuste qui, bientôt, allaient être meurtris et ensanglantés.

Le capitaine lut un des articles du code de discipline navale, relatif au châtiment que doit subir, en tems de guerre, le matelot qui a négligé son devoir. Nous écoutâmes, tête nue, la lecture de ces redoutables dispositions qui assuraient notre esclavage et en rivaient les chaînes.

« Une douzaine! » s'écria Bathurst.

Le contre-maître passa ses doigts entre les lanières du martinet (1), et en réunissant les bouts dans sa main gauche, leva la main droite pour frapper. Quel silence dans le vaisseau! Le coup tomba. En se relevant, les lanières tracèrent un sillon rouge dans l'air; je ne pus retenir un long sanglot, qui fut suivi d'un redoutable soufflet, que mon honorable guide Mac-Queen jugea convenable de m'appliquer. Je pleurais, et le remède dont s'était avisé mon ami n'était point de nature à sécher mes larmes; quand il vit qu'elles continuaient de couler, il me tira

(1) *Cat o'nine tails.* Ce martinet redoutable s'appelle *chat à neuf queues.*

violemment les oreilles; je cachai mes yeux sous mes deux mains. Lorsque mes paupières se rouvrirent, le sang ruisselait de ces épaules déchirées; le coupable ne soufflait, ne bougeait pas; l'exécuteur semblait plus fatigué que la victime.

« Un autre contre-maître ! »

Un homme athlétique remplaça le premier bourreau, et s'appuyant solidement sur ses deux jambes étendues, asséna si durement les lanières sifflantes sur les chairs rouges et écorchées du patient, que le malheureux qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas donné signe de souffrance, tordit convulsivement ses membres endoloris, poussa un long soupir, au second coup; un gémissement affreux au troisième, et s'écria au quatrième :

« J'espère... qu'on me pardonnera. »

Bathurst ordonna que l'on s'arrêtât.

Ces punitions ignominieuses et cruelles sont-elles nécessaires sur un navire? Hélas! je ne crains pas de répondre affirmativement à cette question qui fait frémir l'humanité. Si le matelot est mutin, s'il est ivrogne, s'il compromet, par son indolence ou son imprudence, le salut de tous ses camarades, la vie et les biens de l'équipage, le succès de l'expédition : comment le punirez-vous? En le mettant aux fers: mais vous avez besoin de bras; et si c'est un mauvais sujet, il préférera les chaînes, dont vous le chargerez, aux fatigues de la manœuvre, à la vie pénible que lui impose son état. Si vous diminuez sa ration, vous le rendez malade ou débile; un homme, sur un bord, est chose précieuse : il faut le ménager. Si vous le privez d'eau-de-vie, ses camarades lui en donneront. Dès que vous adoptez un mode d'existence contraire à toutes les lois de la nature, vous devez vous résigner à sortir des bornes de l'humanité. Vivre sur la mer, braver ce que les élémens

ont de plus terrible; c'est se résigner à ne plus être homme; commander à des marins, c'est se faire un cœur de bronze.

Quand les habitans du vaisseau voient arriver un nouveau capitaine, ils tâtent son pouls, si je puis ainsi parler, ils font des fautes, pour savoir quand on les punira et comment on les punira. Si le capitaine est un sermonneur qui se contente de parler, et ne sache point châtier à propos, on se relâche; on néglige son devoir; les officiers, qui ne sont plus soutenus, ne trouvent qu'une demi-obéissance; les évolutions sont lentes, le service est mal fait; de jour en jour l'autorité tombe dans le mépris, on perd des hommes, des mâts, des chaloupes, la sainte-barbe éclate et envoie l'équipage dans l'autre monde, et les débris du vaisseau sous les vagues. Les journaux de Londres nous apprennent ces désastres et s'en étonnent; ils ne disent point, ils ne savent pas que tant de malheurs ont pour cause ce relâchement de discipline, aussi fatal aux navires, que le poison l'est au corps. Il est beau sans doute de prêcher l'humanité; mais dans certains cas, dans la vie maritime, par exemple, l'excès de cette humanité est meurtrier. C'est lui qui perd les navires dans le feu et dans les eaux. Si l'un des écrivains qui, dans ces derniers tems, se sont élevés contre les punitions corporelles dont je parle, eût assisté à la conflagration d'un vaisseau incendié par négligence, s'il eût été forcé de se jeter à la mer pour échapper à l'explosion, et qu'un autre bâtiment l'eût recueilli, comme cela m'est arrivé, il changerait de langage.

Nous venions de doubler l'île Maretimo, et cette mauvaise frégate, ou comme l'appelaient nos gens, cette *théière* délâbrée qui nous portait, *la Salsette,* filait lentement sous une brise légère, quand nous découvrîmes une voile sous le vent. C'était un petit vaisseau français. La capture était assurée, et si *la Salsette* eût été un peu

plus jeune, il nous aurait fallu bien peu de tems pour l'accomplir. Le batiment français manœuvrait habilement. Lorsque nous pensions l'atteindre, il était déjà loin de nous, et cette chasse, qu'un changement de vent prolongea, nous impatienta long-tems. Enfin, la brise nous seconda; nous tombâmes sur notre adversaire, comme le faucon sur le moineau. Déjà l'équipage, empressé de se soustraire à la rigueur de nos pontons, avait quitté le bâtiment; nous vîmes la chaloupe fuir le long de la côte, et nous abandonner notre capture. Nous lui envoyâmes des balles, qui ne firent que presser sa course. On me chargea ensuite de monter dans la chaloupe, et de me mettre à sa poursuite. Deux hommes armés de mousquets m'accompagnèrent. Nous dépensâmes beaucoup de poudre, sans aucun résultat. Les oiseaux qui fuyaient devant nous, nous échappèrent, et je revins à bord examiner ma capture; car c'était la *mienne*, et j'avais tout l'orgueil d'un conquérant.

C'est au moment d'un premier succès, que le métier de soldat ou de marin parait admirable. On ne donnerait pas sa part du triomphe pour une couronne. On sait qu'en tems de guerre, tout est de prise; et qu'un vaisseau capturé est la proie dévolue à ses maîtres; le partage fut fait; mon lot n'était pas considérable; j'étais le plus jeune et le plus nouveau de la troupe.

« Courage! enfant, me dit Mac-Queen, vous ferez fortune ici. »

Le capitaine l'interrompit :

« Mais ne va pas croire, mon garçon, que toutes les captures soient aussi faciles. »

Le lendemain, une expérience fort désagréable nous apprit combien la sévérité de la discipline est nécessaire sur un vaisseau, et que, dans cette vie aventureuse, les succès

sont compensés par plus d'un péril inattendu, souvent inévitable.

Il était près de neuf heures. La nuit était sombre. Nous marchions sous une bonne brise et dans une parfaite sécurité, lorsqu'une balle siffla dans nos cordages et troua notre voile de beaupré ; elle fut suivie d'une autre balle, qui se fit jour à travers notre voile de misaine. Grande rumeur dans l'équipage. L'homme de garde, comptant sur la bénignité du commandant, s'était endormi. Nous avions rencontré un vaisseau, et l'action commençait sans que personne fût à son poste, sans que l'on pût deviner si l'on avait affaire à un trois-ponts ou a une chaloupe canonnière. Qu'on imagine notre étonnement et la confusion qui régna sur notre bord. Une troisième balle frappait le cabestan, lorsque le premier lieutenant, s'élançant de son hamac, s'écria : « Vite ! à la manœuvre ! Sous les armes ! Chacun à son poste ! Accrochez les hamacs ! Où est le gardien des signaux ? où est tout le monde ? » Et les jurons, qui retentissaient sur le bord, augmentaient le tumulte. Une rapide évolution mit le navire hors de la portée des balles. Dans la profonde obscurité qui régnait, le navire ennemi disparaissait absolument à nos yeux.

« Placez des soldats sur les dunettes ! » s'écria le vieux Bathurst, excellent et brave soldat, qui retrouvait, à l'odeur de la poudre, cette fermeté qui lui manquait ordinairement. « Vite, les signaux ! Diable ! continuait-il avec une colère qui redoublait son bégaiement, p... pas de signaux... c... coquin, gredin, misérable ! »

Plus on se pressait, moins on accomplissait ce dont on devait s'acquitter ; c'est ce qui arrive toujours. Le vaisseau ennemi était placé de manière à ce que nous ne pussions pas apercevoir ses signaux ; quant aux nôtres, ils furent disposés tout de travers, et la batterie ennemie, qui nous

canonnait sans pitié, me faisait trembler comme la feuille. Nous touchions à notre adversaire; et, bien que notre état de défense commençât à s'organiser, notre situation n'était rien moins qu'agréable. Bathurst, la trompette à la main, tranquille comme dans son lit, et heureux de commander le combat, se tenait debout sur l'arrière. Nos soldats criblaient l'ennemi de petites balles, dont la grêle devait singulièrement l'incommoder. Il tangua quelques momens, et nous découvrîmes enfin que c'était un brick.

« Diable! s'écria Bathurst, je te croyais frégate : allons, mon petit monsieur, je te tiens... Mes amis, ne faites pas feu sur le pont... ménagez la capture.

— Rien que ce petit boulet de trente-deux, dit un canonnier irlandais; votre honneur, mettons-les à la raison.

— Silence... avant et arrière... beugla le premier lieutenant.

— Holà! brick!... qui êtes-vous? cria le capitaine! Nous sommes *la Salsette*, vaisseau de guerre de S. M. Britannique.

— Nous sommes *le Singe*, sloop de S. M.

— Diable! » reprit Bathurst.

Cette exclamation trouva de l'écho. Nous avions tiré sur les nôtres. Les deux capitaines s'étaient trompés de signal. Le capitaine du *Singe* vint à bord et nous fit ses excuses : on pense bien que le pardon mutuel fut aisément accordé. Les hamacs redescendirent; les signaux disparurent; les canons retournèrent à leur place, et j'allai dormir.

(*Metropolitan.*)

Miscellanées.

UN DIMANCHE A LONDRES.

Aimez-vous ces contes qui ont fait le tour du monde, qui datent du déluge, qui ont traversé toutes les mythologies, et qui nous amusent encore? Lhistoire des *Sept Dormeurs* n'est-elle pas un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain? Quand j'ai joui de cette admirable fable, je médite sur son antiquité; je me rappelle que, depuis trente siècles, vingt peuples ont adopté la même fiction. Endymion et son long sommeil; Épiménide et son réveil plein d'étonnement; Frédéric Barberousse endormi dans sa caverne et changé en pierre; jusqu'au héros de Washington Irwin, qui renaît après vingt ans de somnolence et trouve sa femme mariée à un autre : toutes ces figures aux paupières fermées et appesanties défilent devant moi. Je me souviens même que Mahomet, ce déclamateur sans imagination, plagiaire de toutes les croyances, a parodié Épiménide dans son *Coran*. Fiction charmante, à travers laquelle l'histoire du monde entier se laisse deviner et entrevoir!

Elle a pour l'auteur de ces pages un charme particulier. Comme Mahomet, Épiménide et le favori de Phébé, je me suis réveillé d'un long sommeil. L'heure où j'ai touché les rives d'Angleterre, absentes et étrangères pour moi pendant sept années, m'a placé dans la même situation que les héros imaginaires dont on vient de lire les noms. Sept

ans s'étaient écoulés. Dieux pénates! Toit de la maison anglaise! *home ! comfort !* mots dont un Breton est fier, parce que nul ne les comprend hors de son île; vous étiez perdus pour moi.

Sans doute mes yeux étaient restés ouverts pendant ce lustre égal à un siècle: mais qu'avaient-ils aperçu ? Des villes, des champs, des théâtres, des ruines, une fantasmagorie de somnambule, une longue vision, un rêve splendide. L'Anglais n'existe que chez lui. Partout ailleurs sa vie est factice; c'est un songe, une illusion, un effort, ses jouissances même sont pénibles. Il n'entre en possession de lui-même, il ne se retrouve tout entier, que dans le sanctuaire de son *chez lui ;* dans l'intime retraite de son cabinet et de son alcove. Là, dans ce centre de toutes ses joies, il reconquiert son énergie perdue, comme Antée en embrassant sa mère.

Le 20 septembre 1820, c'était un samedi soir, une centaine de passagers parmi lesquels je me trouvais, furent jetés sur le grand quai de Douvres, par le bateau à vapeur. Je pourrais, dans le style des poètes, vous dire quel effet produisit sur mon imagination le vol de ce monstre, lançant la fumée, bouillonnant de flamme comme la chimère, et frayant de ses nageoires tourbillonnantes, sa route à travers les flots. Le tems était magnifique. Le soleil brillait. La mer semblait dormir.

Mon pied s'élança sur le sol natal.

O quantâ natale solum dulcedine mulctas.

Et cœtera. Je répétais mentalement ces vers, quand je jetai les yeux autour de moi.

« Bon Dieu! m'écriai-je (conversant avec moi seul), que ces maisons sont basses ! »

Les étages nombreux du continent, leur architecture

gigantesque se représentaient à mon souvenir. Il me semblait que je débarquais à Lilliput. Le Petit-Poucet, quand il ôta ses bottes de sept lieues, n'éprouva pas une sensation plus singulière. Petites fenêtres; petits contrevens; portes étroites; deux étages tout au plus; un parloir disposé comme une boîte; de petites fourchettes à trois dents; une voiture légère à quatre places d'intérieur; une grande route semblable au sentier d'un parc; des haies basses; des chaumières-joujoux; des jardins microscopiques; un gazon fin et velouté; tout se trouvait en harmonie diminutive. Je me sentais petit; je rentrais, si l'on veut bien me passer ce mot populaire, dans ma coquille; tout, jusqu'aux bottes fines du postillon, m'apprenait l'humilité.

Adieu, Brobdingnag (1)! me voici dans Lilliput! Ailleurs la société est artificielle. Ici l'homme a compris qu'il est peu de chose ou qu'il n'est rien. En Italie, ils érigent des forêts de pierre; en France, ils laissent place, sur leurs routes publiques, à six diligences roulant de front. Cette lutte Titanique contre la nature est une orgueilleuse folie. Je l'abjure. Il faut que je m'habitue à l'économique simplicité, à l'ordre symétrique de mon pays, où l'on est si avare du tems, de l'espace et de l'argent.

J'arrivai à Londres le dimanche matin. Une de ces nuits splendides, où la solennité mélancolique de l'astre cher aux poètes répandait sa clarté la plus pure, avait réveillé chez moi des sentimens pleins de charme; je me préparais à goûter dans toute leur étendue les délices du retour. Il était cinq heures du matin, quand je passai sur le pont de Westminster. Profond silence : une ville endormie; pas un cri, pas un promeneur, pas un signe d'existence. C'est un spectacle fertile en émotions que celui

(1) Pays des géans, dans le roman de *Swift*.

d'une cité où tant de passions, d'intrigues, de vices, de crimes, de génie, d'industrie, d'activité, se taisent, sous le même linceul, endormis d'un sommeil commun et passager.

A dix heures, le repos que j'avais goûté dans le lit commode de mon hôtel, m'avait rafraîchi. J'avais déjeûné à l'*anglaise*, avec du thé, du beurre et des *rolls*, que mon hôtesse appelait *petits-pains* français, et qui n'ont de français que le nom; je sortis, joyeux, pour rendre plusieurs visites.

Quel bonheur de revoir mon vieux camarade G.! Je m'acheminai vers Grosvenor-Square (1) où il demeure. Les boutiques fermées, la ville muette, long-tems après l'heure ordinaire du réveil, me frappaient d'une surprise mélancolique. Je soulevai la tête de faune qui servait de marteau à la porte de G. Le lourd morceau de bronze retomba pesamment; et le son répercuté par les vastes appartemens, revint jusqu'à moi, doublé par l'espace vide qu'il avait parcouru. Après cinq minutes d'attente, une voix aiguë, partant des cuisines (2), situées comme on sait au-dessous du niveau de la rue, s'écria :

« Quoi donc! Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que vous voulez? Pourquoi faites-vous tant de bruit? Ne pouvez-vous pas sonner? hein? »

Vous eussiez dit une Cimmérienne troublée dans son sommeil, tant le bruit de mon marteau avait déplu à cette femme; son impolitesse me sembla choquante. Je rappelai cependant les grands principes de l'égalité anglaise et de

(1) Place habitée par la noblesse.

(2) Les cuisines sont séparées de la rue par une espèce d'aire ou de petite cour oblongue, enfoncée au-dessous du niveau du sol et protégée par un grillage de fer.

l'indépendance dont nous nous targuons ; je répondis fort doucement :

« Je demande votre maître. Est-il chez lui?

— Allez le chercher à Norwich. »

Elle referma son vasistas, et grommelant je ne sais quelles malédictions incohérentes qui se perdirent sous les voûtes de sa cuisine, elle me tourna le dos sans cérémonie.

Mon ami était à Norwich. Il chassait la perdrix; il tourmentait ses pauvres fermiers, d'une active et insoutenable vigilance. Je comprenais fort bien tout cela. Mais l'impertinence de la cuisinière m'étonnait. De quel droit me recevait-elle comme un voleur? Ne pouvait-on frapper à une porte sans la mettre en colère?

Je considérai l'une après l'autre toutes les parties de mon vêtement.

Mon chapeau est-il retapé?

Ma chemise est-elle jaune?

Mes souliers ont-ils perdu leur lustre et leur caractère aristocratique?

Non ; tout était dans l'ordre : je pouvais passer pour un gentilhomme. Hélas! je ne me souvenais pas qu'en soulevant une seule fois le marteau, je m'étais annoncé moi-même comme un goujat; que ce plébéïanisme de mon coup de marteau avait été reçu et traité comme il devait l'être; enfin, que de trois mois en trois mois la manière fashionable de frapper à une porte, subit à Londres une métamorphose, et que, sans connaître et avoir pratiqué la mode nouvelle, on était nécessairement confondu avec les espèces, avec les gens de rien, qui ne comptent pas dans ce monde.

Mon long séjour à l'étranger m'avait fait oublier toutes ces nuances de mœurs spéciales que l'Angleterre seule connaît. Je ne savais plus que le dimanche à Londres est un

jour sans pair, un espace vide, un laps de vingt-quatre heures consacré au néant : alors on n'est ni dévot, ni frivole, ni grave : on se condamne à une suspension totale des facultés humaines : vous diriez une force mécanique qui suspend tout-à-coup le mouvement des affaires et jette un crêpe sur la ville, un dôme de plomb sur ses édifices, une incompréhensible léthargie sur ses habitans. S'ils pouvaient arrêter ce jour-là le cours de leur sang et la suite de leurs pensées, je crois qu'ils s'y soumettraient. L'application d'une immense machine pneumatique, intellectuelle et morale, ne causerait pas un vide plus effrayant. Je me présentai à la porte de six ou sept de mes connaissances ; les uns prenaient des bains de mer ; les autres visitaient l'Écosse ; ceux-ci me faisaient annoncer qu'ils étaient malades ; et quelques-uns étaient à l'église : la consigne était générale.

Où sont, me demandais-je, le Corso de Rome, les boulevarts de Paris, le Prado de Madrid ? Comparez à cette vie animée, à cette scène brillante la solennité sépulcrale du Sabbat anglais. Mes sensations, je l'avoue, n'étaient point favorables à ma patrie, et je ne trouvais dans cette régulière observation du dimanche qu'une mascarade lugubre qui me révoltait ; j'y reconnaissais le vieux ferment du puritanisme dans son plus dangereux développement. A quoi bon, en effet, contraindre l'homme à la tristesse, si cette tristesse ne l'enrichit d'aucune vertu ? Aimez-vous mieux voir l'artisan s'enivrer que le voir danser ? A des vices moroses je préfère une joie innocente. Le ciel nous ordonne-t-il d'être ennuyeux et ennuyés ? L'immobilité est-elle une vertu commandée par le *Décalogue ?* Pourquoi empêcher le peuple de rire ? Une nation lugubre n'en est pas meilleure.

C'est un spectacle déplorable que ces rues désertes de

Londres, le dimanche; que ces longues files de promeneurs sans but, qui ont l'air d'aller de conserve chercher dans la Tamise un remède à la vie et à son dégoût. Tout cela se dirige d'un pas funéraire du côté de l'église ou vers le parc.

Ailleurs, vous ne trouvez que solitude et silence. Cette absence de la population me permit d'observer plus curieusement les changemens que les architectes modernes ont fait subir à la partie occidentale de la ville : là je trouvai les preuves du plus mauvais goût dont une nation puisse se permettre la licence. J'admirai ce pêle-mêle de tous les ordres, ou plutôt de tous les désordres de l'architecture : le style égyptien y coudoie le style arabe; et le profil d'un temple grec s'y associe aux lancettes aiguës de la cathédrale gothique : que de croissans, de fers-à-cheval, de perrons, de cariatides, de prétentions, d'amalgames hétérogènes! Quelle triste imitation de l'art antique et moderne! Je parcourus les quartiers que le beau monde habite, et ne parvins pas à déterrer une seule de mes connaissances : harassé de cette recherche, je me dirigeai à mon tour vers le parc; la foule qui avait déserté les rues s'y trouvait agglomérée : foule silencieuse, gourmée, pleine d'affectation et toute saturée d'étiquette. A jeter les yeux sur ce peuple vêtu de noir, vous auriez cru que toutes les nuances du rang et de la fortune étaient effacées. Pour quelques guinées, le commis loue un tilbury à capote et se donne des airs de grand seigneur. Votre tailleur porte un jabot splendide et s'avance aussi lourdement qu'un pair d'Angleterre. Le faux bon ton marche sur les talons du bon ton véritable; la tourbe singe l'aristocratie; et comme il ne faut pour cela que se taire, prendre l'air insolent, marcher droit, toiser les gens, l'aristocratie semble être partout, et se multiplier.

Dans l'intérieur des jardins de Kensington, la scène

change. Ce parc délicieux est le but de promenade des femmes; la beauté, si commune en Angleterre, s'y montre sous toutes les formes, sous tous les costumes, sous toutes les étoffes, depuis la soie brochée jusqu'à l'étamine! Kensington-Garden me réconcilia un peu avec le dimanche anglais. Je maudis seulement tous ces cavaliers en grand costume qui, passant ou repassant auprès du petit mur de terre glaise qui sépare le jardin du parc, attiraient, en tourmentant leurs chevaux de louage, les regards des promeneuses : grave fatuité qui se mêlait, à mes yeux, d'un insoutenable pédantisme. Malgré la beauté du tems, ces figures ennuyées me fatiguaient. Je montai dans la première diligence qui, venant à passer, me jeta chez la comtesse de *** à Richmond.

Toute la famille était dans le salon. Un petit concert improvisé faisait retentir les voûtes chargées de dorures et de moire. Les plus âgés jouaient aux cartes, et des monceaux d'or couvraient le tapis vert. Je passai quelque tems chez la comtesse, non sans m'étonner intérieurement de l'étrange contraste qui se trouvait entre les mœurs populaires et les mœurs du grand monde.

Le soir je traversai de nouveau la cité, le Strand et Grosvenor-Square. Des gens ivres remplissaient les rues; la prostitution et les excès de toute nature succédaient à la lugubre monotonie de la journée. Je rentrai profondément attristé. Il y avait quelque chose de révoltant pour moi dans ce mélange d'hypocrisie et de vices, de sacrifice à des habitudes puritaines quant à l'extérieur, et à des habitudes de débauche quant à la réalité. Les mœurs de mon pays m'inspirèrent, je l'avoue, plus d'une réflexion amère, plus d'une crainte pour l'avenir.

(*New Monthly Magazine.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Plantes vénéneuses de la Nouvelle-Zélande. — L'arbre que l'on nomme *le karako* (*coryno corpus lævigato* de Forster), appelé aussi *kop* par les natifs, est indigène de la Nouvelle-Zélande, où il croît abondamment. C'est un grand et bel arbre, avec un feuillage d'un vert brun brillant, qui atteint la hauteur de quarante à cinquante pieds, mais qui a rarement plus de six pieds de circonférence; il croît généralement dans les endroits bas et dans les bons terrains. Son bois est d'une mollesse telle, qu'il ne peut être employé qu'à faire du feu. Ses fleurs sont blanches, petites, et disposées en bouquets. Son fruit a la forme d'un œuf, le volume d'une prune, et est d'un rouge jaunâtre. L'enveloppe extérieure, qui contient la semence, est pulpeuse, a peu d'épaisseur; elle est douce au goût, et les indigènes la mangent quand elle est parfaitement mûre; car alors elle ne possède aucune propriété malfaisante. Cet arbre est très-recherché des habitans à cause des fruits qu'il produit. Les graines ne sont pas moins estimées; car lorsqu'elles sont préparées, elles se conservent pendant près d'un an, et peuvent être gardées pour les momens de disette. La noix qui les forme est renfermée dans une coquille molle, pelliculée, d'une texture qui paraît membraneuse; lorsqu'elle a été préparée, elle fournit une

substance farineuse d'un goût insipide; mais, à l'état naturel, elle est dure et d'une couleur blanchâtre. Cet arbre se couvre de fleurs durant les mois de juillet et d'août, et ses fruits mûrissent pendant ceux de novembre, décembre et janvier.

Avant d'avoir subi la préparation qui les rend propres à être mangées, les graines de cet arbre sont vénéneuses. Voici la manière dont on les prive de leurs qualités délétères : d'abord on les fait bouillir pendant vingt-quatre heures; ensuite on les retire pour les enfouir dans le sable pendant six jours, et après ce tems on les considère comme privées de toute propriété nuisible. On dit qu'en les faisant tremper dans l'eau salée, on peut les manger au bout de deux jours seulement; si cependant on les mange avant qu'elles aient subi aucune espèce de préparation, ou avant le tems reconnu nécessaire pour les purifier, elles agissent alors comme un poison très-actif. Tout le corps éprouve de violentes douleurs, accompagnées de spasmes généraux, de vertiges, etc.; et la mort arrive souvent dans l'espace de douze heures, après une agonie pénible. On a vu même, dans plusieurs cas, les parens du malheureux empoisonné le tuer, pour mettre un terme aux souffrances horribles qu'il éprouvait. De la quantité que l'on a mangée dépendent et la gravité des symptômes et même la possibilité de la guérison. On pense que douze graines suffisent pour déterminer les effets vénéneux.

Un chef de la Nouvelle-Zélande a donné à M. Bennet le détail des souffrances qu'il a éprouvées après avoir mangé quelques-unes de ces graines non préparées, et dont il ressentait encore, à cette époque, quelques effets dans un de ses membres, bien que plusieurs années se fussent écoulées depuis. Quelques instans après qu'il les eut mangées, il éprouva d'abord de la surdité, de violentes dou-

leurs, et, à ce qu'il paraît d'après sa description, une paralysie partielle des membres. Il fut lavé dans l'eau chaude; mais huit jours s'étaient écoulés que les douleurs n'avaient pas encore complétement disparu et qu'il ne pouvait marcher; ce ne fut qu'au bout d'un mois qu'il se trouva rétabli. Il rapporte aussi que quand on le mit dans l'eau chaude, il n'éprouva aucune sensation de chaleur.

Comme on lui demandait pourquoi lui et ses compatriotes, sachant qu'à l'état cru ces graines sont si funestes, ils avaient l'imprudence d'en manger, il répondit que c'était par impatience. On a remarqué en effet que, parmi les indigènes, les empoisonnemens ont lieu non pas tant parce qu'ils mangent ces graines en sortant du fruit, que parce qu'ils n'ont pas la patience d'attendre qu'elles aient subi la préparation entière. M. Bennet lui ayant encore demandé s'il connaissait quelque autre individu qui eût succombé après en avoir mangé dans leur état de crudité, il répondit qu'il n'en connaissait que quatre qui eussent guéri; mais que plusieurs étaient morts.

Les indigènes emploient encore un autre moyen de traitement pour ceux qui éprouvent les effets délétères de ces graines; c'est un bain de boue dont ils recouvrent entièrement le malade, à l'exception seulement de la face; ils l'y laissent depuis le matin jusqu'au soir, et continuent ce traitement jusqu'à ce qu'il guérisse ou qu'il meure.

Le *topokihi*, nommé aussi *tutu* par les natifs (*coriaria sarmento* de Forster), est encore indigène de la Nouvelle-Zélande. On le voit croître en abondance dans les bons terrains et les bas fonds; aussi dit-on que sa présence est l'indice de la fertilité de la terre. Cet arbuste arrive rarement à la hauteur de six à sept pieds, et ses branches qui retombent sur le sol, lui donnent l'aspect de nos saules pleureurs. Les fleurs sont disposées le long d'une grappe

longue, étroite, et sont très-petites et d'un blanc verdâtre. Le fruit est une petite baie qui, lorsqu'elle est mûre, est d'un noir brillant et pleine d'un suc rougeâtre très-agréable au goût; il n'a aucune propriété malfaisante; mais les graines, si on en mange une certaine quantité, sont vénéneuses.

Les missionnaires de *Paihai* font un vin excellent avec les baies de cet arbrisseau; en le préparant, ils le passent avec beaucoup de soin, afin d'éviter qu'aucune graine n'y reste, et ajoutent un gallon d'eau-de-vie sur trente gallons de vin. Ainsi préparée, cette liqueur se conserve très-bien pendant plusieurs années.

Les effets qu'éprouvent ceux qui ont mangé les graines du *tupokihi* varient selon la quantité qu'ils en ont prise; ils ressentent d'abord des convulsions violentes, qui continuent pendant trente-six heures, et se terminent souvent par la mort. Le moyen curatif qu'emploient les habitans fait quelquefois disparaître les symptômes les plus graves avant que vingt-quatre heures soient écoulées. Ils commencent par lier le malade, lui couvrent le sommet de la tête avec de la boue, et lui font ensuite plusieurs incisions sur le front. Ces moyens sont très-efficaces et guérissent généralement ceux qui y sont soumis.

Un des missionnaires ayant envoyé deux jeunes garçons pour recueillir de ces baies, afin d'en faire du vin, l'un d'eux, quoique connaissant bien leurs effets funestes, en mangea une certaine quantité, et, à son retour, tomba subitement comme frappé de la foudre; cette attaque fut immédiatement suivie de violentes convulsions de la face et des membres. Le missionnaire employa sur ce malade les purgatifs, qui réussirent parfaitement; mais les accès convulsifs revinrent bien des fois avant sa guérison complète.

État actuel des connaissances astronomiques en Chine. — Il n'est pas étonnant que, chez une nation où le plus haut degré d'instruction auquel puisse aspirer un lettré consiste à connaître à fond les lois, les usages et les cérémonies du pays, et à savoir par cœur le plus grand nombre possible de caractères de la langue écrite, les sciences exactes soient restées si long-tems stationnaires. Il semble cependant que le gouvernement chinois veut aujourd'hui imprimer à ces connaissances une marche progressive, et les porter au même degré où elles sont placées chez les peuples de l'Occident. Une semblable détermination nous paraît digne de remarque, et doit être considérée comme une preuve nouvelle de l'esprit progressif qui domine aujourd'hui chez tous les peuples. Nous allons donner l'aperçu de l'état actuel des connaissances astronomiques en Chine, pour que nous puissions un jour en mieux constater le développement.

Depuis un tems immémorial, les Chinois divisent l'année solaire en 365 jours et 6 heures, et comptent tous les quatre ans une année bissextile. Ils ont observé plusieurs éclipses; ils ont même tracé la marche d'un petit nombre de constellations, et possèdent en outre quelques autres connaissances astronomiques; mais ces connaissances purement élémentaires ne reposent sur aucune théorie; car, telle est leur ignorance et leur superstition, qu'ils attribuent les éclipses à l'apparition d'un animal monstrueux, nommé *hampha*, qui, sous la forme d'un énorme crapeau à trois pattes, attaque le soleil et la lune pour les dévorer. Aussi, pour l'empêcher de commettre un crime si atroce, ils tirent, comme dans les tems de calamité publique, des pétards et battent le *tam-tam*. La formule qu'ils ont adoptée pour diviser le jour est presque aussi simple que la nôtre, et a avec elle beaucoup d'analogie. Les Chinois

commencent à compter leur jour à partir d'une heure après minuit, et le divisent en douze parties de deux heures chaque. Mais au lieu de désigner les heures par leur ordre numérique, ils donnent un nom différent à chacune de ces périodes de deux heures. Cet espace de tems est ensuite divisé en huit parties, qui correspondent à nos quarts-d'heure, la plus petite subdivision qu'ils aient encore imaginée.

Le gouvernement chinois, informé sans doute par ses agens de l'état arriéré où se trouvent les sciences astronomiques, par rapport au degré où elles sont portées chez les nations occidentales, vient de créer depuis peu, à Pékin, un bureau astronomique et un bureau de mathématiques, composés chacun de sept membres, dont trois sont Européens, et le président est un des princes du sang. Les membres de ces deux bureaux sont exempts de toute punition pour délits quelconques, excepté celui de haute trahison; mais s'ils manquent à leurs devoirs, ils reçoivent cent coups de bâton, dont ils peuvent cependant se libérer en payant une amende; exemption unique dans le Code Pénal de la Chine (1), et qui prouve mieux que tous les raisonnemens combien la culture de cette science est maintenant regardée par le gouvernement comme un objet de haute importance.

Les connaissances des Chinois en géographie ne s'étendent pas au-delà de celles qui étaient répandues dans la Grèce du tems d'Hérodote; ils croient que la terre est carrée, et que la Chine, également de forme carrée, en occupe le centre. C'est autour de leur empire, sans ordre et sans proportion, qu'ils placent les pays qui l'avoisinent et dont ils ont quelques notions; les plus éloignés leur cau-

(1) *Voyez* dans le 6e numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série), notre curieux article sur le Code Pénal de la Chine.

sent beaucoup d'embarras, et ne sont indiqués, sur la plupart de leurs cartes, que par des points. La création des deux bureaux donnera sans doute à cette science une nouvelle impulsion.

Sciences Médicales.

Disposition des rémouleurs ou polisseurs d'acier à la phthysie pulmonaire, et moyen de la combattre. — On sait depuis long-tems que de tous les travaux malsains il n'en est pas qui ait des résultats aussi funestes que celui du polisseur d'acier. L'attention publique a été pendant quelque tems vivement fixée sur ce point à Scheffield, par la misérable destinée des nombreux ouvriers de cette classe que renferme la ville. Ainsi l'on a obtenu sur l'étendue du mal des données plus exactes que pour toute autre profession dans la Grande-Bretagne.

Les articles que l'on polit à Scheffield sont des fourchettes, des rasoirs, des ciseaux, des canifs, des couteaux de table, de gros couteaux de poche, des limes, des outils de menuiserie, des scies, des faux, etc. Quelques ouvriers n'emploient que des meules sèches, d'autres seulement des meules humides; enfin quelques-uns tantôt les unes, tantôt les autres : on compte à Scheffield environ deux mille cinq cents polisseurs d'acier. Ils commencent ordinairement ce genre de travail à quatorze ans; et, à cet âge, ils sont pour la plupart fortement constitués, vigoureux, et n'offrent à l'extérieur aucune prédisposition particulière à la consomption pulmonaire. Quand, au bout de sept ans, leur apprentissage est fini, ils commencent à travailler pour leur propre compte; mais quelques-uns sont obligés d'abandonner cet état durant leur apprentissage, ne pouvant supporter les effets pernicieux de la pous-

sière sur les poumons. Pendant la guerre, un nombre considérable d'entre eux s'enrôlaient à un âge peu avancé ; mais maintenant que ce débouché leur est fermé, ils continuent ordinairement ce travail pendant toute leur vie, quoique connaissant bien ses funestes résultats.

Jusqu'à la fin du dernier siècle, on n'avait point remarqué que les polisseurs fussent moins bien portans que les autres ouvriers, parce que la plupart travaillaient à la campagne, et souvent dans de grandes chambres ayant plusieurs ouvertures. Ils s'occupaient en même tems des autres parties de la coutellerie, et conséquemment employaient moins de tems au polissage. En outre il leur arrivait souvent, pendant des mois entiers, de ne travailler que trois ou quatre heures par jour par le manque d'eau qui seule, à cette époque, était employée pour mettre les meules en mouvement. Cependant les besoins du commerce ayant augmenté, on fut obligé de subdiviser le travail; c'est-à-dire que chaque ouvrier ne s'occupa exclusivement que d'une seule partie. Enfin, en 1786, la vapeur ayant été substituée à l'eau, comme moteur, les rémouleurs se trouvèrent tout-à-coup entassés dans de petites chambres contenant huit ou dix pierres et souvent jusqu'à seize ouvriers.

Les résultats de ce changement de système sur leur santé ont été des plus déplorables. Les rémouleurs à sec meurent entre 28 et 32 ans; ceux qui se servent alternativement de meules sèches et de meules humides meurent entre 40 et 45 ans au plus tard; et enfin ceux qui n'emploient que des meules humides, ne vivent pas au-delà de 50 ans, s'ils se livrent constamment à ce travail. En 1822, on constata que sur 2,500 polisseurs de toutes classes, il n'y en avait que 35 qui eussent atteint l'âge de 50 ans, et environ le double celui de 45 ans; tandis que, sur 80 adultes occupés à polir des fourchettes, et qui n'emploient que des pierres sèches,

il n'y avait pas un seul individu qui fût arrivé à 36 ans. Il paraît que l'on a constaté aussi le fait singulier que les hommes les plus laborieux étaient ceux qui vivaient le moins long-tems, tandis que ceux qui arrivaient à un âge un peu avancé, avaient en général mené une vie dissipée : de sorte que l'intempérance elle-même semblait favorable à la durée de l'existence, seulement, sans doute, parce qu'elle éloignait pour un tems l'ouvrier de ses occupations funestes. Le docteur Knight, de Scheffield, qui a publié dans un essai toutes les informations recueillies jusqu'ici sur ce sujet, rapporte plusieurs faits statistiques qu'il a observés à l'infirmerie de Scheffield, dont il est médecin, et qui tendent tous à la même conclusion. Sur 250 polisseurs qui ont été traités dans le service du docteur Knight, depuis 1817 jusqu'à 1830, 154 étaient atteints de maladies des poumons, tandis que sur 250 personnes exerçant d'autres professions, 56 seulement avaient des affections des organes de la respiration. Sur les 154 cas de maladie des poumons chez les polisseurs, 13 moururent pendant leur traitement dans l'établissement, tandis que sur les 56 fournis par d'autres états, un seul a succombé, ce qui démontre que chez les premiers les maladies des poumons sont non-seulement plus fréquentes, mais encore plus funestes. L'âge respectif des 250 malades des deux classes offre les proportions suivantes:

Au-dessus de	30 ans	124 polisseurs	140 autres ouvriers
	35	83	118
	40	40	92
	45	24	70
	50	10	56
	55	4	34
	60	1	19

D'après M. Knight, les ouvriers commencent à souffrir presque incessamment vers la fin de leur apprentissage.

Ceux qui sont prédisposés aux affections des organes respiratoires, commencent bientôt à éprouver les effets fâcheux de leur état; et comme, à cette époque de la vie, ils ne sont pas trop âgés pour pouvoir changer d'état, ils quittent quelquefois la meule, et ainsi conservent l'existence et la santé, tandis que leurs compagnons, plus robustes, les sacrifient toutes deux en même tems. Ceux qui jouissent d'une bonne constitution éprouvent rarement des accidens graves avant l'âge de vingt ans; à cet âge, ils commencent à ressentir ordinairement les symptômes de leur maladie. Leur respiration devient haletante au moindre exercice, surtout en montant un escalier. Ils élèvent continuellement les épaules, afin de diminuer leur dyspnée continuellement croissante; ils se penchent en avant, et ils paraissent respirer plus facilement dans la position qu'ils ont l'habitude de prendre en travaillant, c'est-à-dire les coudes appuyés sur les genoux; leur figure prend une teinte sale et comme terreuse; leur physionomie exprime de l'anxiété. Ils se plaignent d'un sentiment de constriction en travers de la poitrine; leur voix devient dure et rauque, leurs tons bruyans : on dirait que l'air est chassé par des tubes de bois. Quelquefois ils expectorent des quantités considérables de poussière mêlée avec des mucosités, ou en masses globuleuses et cylindriques, enveloppées d'une légère couche de mucus. L'expectoration devient ordinairement purulente, à mesure que la maladie fait des progrès, et est quelquefois fétide. L'épaississement du larynx et de la trachée survient aussi, avec de la sensibilité à la pression; et le pouls, qui d'abord variait de 80 à 90 pulsations par minute, arrive jusqu'à 120. Vers l'âge de trente ans, ceux qui se servent de pierres sèches sont ordinairement obligés d'abandonner leur travail; et ceux qui emploient les meules humides sont forcés de le

faire environ dix ans plus tard. A cette époque, la dyspnée est très-considérable, la toux continuelle, les symptômes ordinaires de la phthysie avancée apparaissent, et la mort survient, mais après des mois ou même des années de vives souffrances. Les symptômes aigus de la phthysie du polisseur peuvent souvent être combattus avec avantage par un traitement convenable fait à tems, et même l'individu peut guérir complétement, s'il abandonne son malheureux état; mais, sans cette dernière condition, le soulagement qu'il obtient n'est que temporaire.

Il y a quelques années, les maîtres couteliers de Scheffield s'occupèrent avec la plus grande attention de rechercher les moyens de détruire les effets pernicieux que nous venons de signaler, et l'on en proposa plusieurs pour empêcher la poussière de se répandre dans les chambres qu'occupent les ouvriers; mais tous les plans proposés se sont trouvés plus ou moins défectueux, et le docteur Knight nous assure qu'aujourd'hui on ne prend aucune précaution. Cependant, parmi les moyens qui ont été suggérés, deux méritent une mention particulière. Dans l'un, les meules étaient enfermées dans des boites dont l'intérieur était maintenu humide. Ces boites présentaient une ouverture assez grande, et disposée pour que les ouvriers pussent appliquer sur la pierre l'instrument qu'ils devaient polir, et un appareil d'aimant était placé au-dessus de cet espace libre afin d'arrêter la poussière au passage. Cet appareil fut inefficace, parce que la poussière d'acier était seule arrêtée, et peut-être n'est-ce pas elle qui produit le plus de mal; les aimans avaient en outre souvent besoin d'être nettoyés, opération que l'on ne pouvait confier entièrement au soin des ouvriers. L'autre moyen était plus simple, et fut plus efficace. La roue était enfermée dans une boite, comme dans le premier; et un long tube faisait communi-

quer la boîte avec l'air extérieur. Le mouvement de rotation de l'air autour de la meule produisait un fort courant qui emportait par la cheminée une grande partie de la poussière : l'action de ce courant était aidée par une vanne placée à l'orifice supérieur de la cheminée, et mise en mouvement par la machine à vapeur. Il paraît cependant que ce moyen ingénieux n'enlève pas les particules les plus déliées de la poussière, et qui probablement sont les plus nuisibles, en conséquence il a éte généralement abandonné. Mais n'est-il pas probable que, par de nouvelles améliorations, telles que l'établissement de courans particuliers dans les endroits où se fait le travail, et le soin d'enlever chaque jour la poussière de la veille, avant que les ouvriers se mettent à l'ouvrage, ce moyen acquerrait assez d'efficacité pour diminuer d'une manière notable ces inconvéniens? ce qui en resterait pourrait ensuite être balancé par la diminution de la durée du travail; mais il est pénible d'apprendre qu'après plusieurs années de recherches attentives, le sujet semble n'offrir plus d'intérêt aux ouvriers eux-mêmes ni à leurs maîtres.

Archéologie-Voyages.

Ruines de Persépolis (1). — On peut dire que le Farsistan est la terre classique de la Perse. Il paraît que ce pays, berceau de la famille de Cyrus, devint sous les rois ses successeurs une espèce de territoire sacré où ces princes venaient se faire investir de la souveraine puissance, et où était leur sépulture. Après la conquête de la Perse par Alexandre, d'autres goûts et d'autres souvenirs transportèrent ailleurs l'attention des monarques persans.

(1) Communiqué par M. Balbi.

Mais en 227 de notre ère, Artaxercès ou Ardechir, qui se disait issu du sang de Cyrus, s'étant rendu maître du trône, affecta une espèce de prédilection pour le Farsistan ; et ses successeurs, jusqu'à la conquête du pays par les musulmans, tinrent à honneur d'y laisser une marque de leur souvenir. On retrouve encore sur les lieux les restes des monumens élevés à ces diverses époques ; mais les plus remarquables sont ceux qu'on appelle du nom générique de *Persépolis*. Ces ruines sont situées à quelque distance au nord-est de Chiraz et s'étendent jusqu'à plus de vingt milles vers le nord. Sur leur emplacement on trouve aujourd'hui des campagnes fertiles et plusieurs villages, dont les principaux sont, Merdacht et Mourghab. Voici la description qu'en donnent des voyageurs qui ont récemment visité ces lieux si riches en souvenirs.

» Près de Merdacht, au pied d'une haute montagne de marbre gris, on remarque une espèce de plate-forme taillée dans le roc et dont les quatre côtés répondent aux quatre points cardinaux. Ce lieu est appelé par les Persans modernes *Tchihl-Minar* ou les quarante colonnes, et paraît répondre au palais qui en partie fut brûlé par Alexandre, lorsque ce prince, égaré par l'ivresse, voulut signaler à jamais la chute de l'empire de Cyrus. L'ensemble présente la forme d'un amphithéâtre et de plusieurs terrasses élevées les unes au-dessus des autres. On monte d'une terrasse à l'autre par des escaliers si commodes, que dix cavaliers pourraient y passer de front. Au haut de chaque terrasse sont des restes de portiques et des débris d'édifices avec des chambres qui paraissent avoir été habitées. Enfin, vers le fond, contre le rocher auquel cet immense édifice était adossé, se trouvent deux tombeaux taillés dans le roc dont on n'a pu jusqu'ici découvrir l'entrée. Les escaliers, les portiques et les appartemens sont construits en marbre,

sans chaux ni mortier, et cependant les pierres sont si bien liées, qu'il faut une extrême attention pour en distinguer les jointures.

» Ce qui rehausse infiniment l'intérêt de ces constructions, c'est que les murs sont couverts de bas-reliefs et d'inscriptions, dont la sagacité de nos savans est parvenue à dissiper le voile qui en faisait jusqu'ici un mystère pour l'Europe. Quelques bas-reliefs représentent le souverain donnant audience aux grands de sa cour, ou s'acquittant de quelque cérémonie envers la divinité; plus loin sont des espèces de processions. En d'autres endroits on voit des combats d'animaux, soit entre eux, soit contre des hommes; ces animaux sont en général fabuleux; ils sont la plupart formés des parties de divers animaux réels, dont la patrie originaire est le pays situé vers les sources de l'Oxus, entre la Boukharie et le Tibet, tels sont le griffon, la martichore, la licorne, etc. Pour les inscriptions, elles sont en forme de clous, et quelques-unes sont répétées trois fois, mais d'une manière différente, apparemment parce qu'elles appartenaient à des langues diverses. Sur la moins compliquée de toutes, et où les mots sont séparés entre eux par un coin ou clou posé obliquement, M. Grotefend a lu les noms de Darius fils d'Hystaspe et de son fils Xerxès. Il paraît évident que ces imposans monumens furent élevés sous les premiers successeurs de Cyrus; les figures d'animaux ainsi que les cérémonies du culte rappellent la doctrine de Zoroastre, qui, comme on sait, prit naissance dans la Bactriane, et qui sous cette puissante race avait force de loi.

» A quelques milles au nord de *Thihl-Minar* est une autre montagne, dans laquelle on a pratiqué quatre tombeaux presque en tout semblables aux deux premiers. M. Ker-Porter, qui a pénétré dans l'un d'entre eux, y a

reconnu les traces de la violence qu'il avait fallu faire pour en forcer l'entrée. Mais dans le voisinage sont six bas-reliefs plus modernes qui appartiennent à la dynastie des Sassanides, à partir du troisième siècle de notre ère. Sur l'un on aperçoit Ormuzd, le génie du bien dans la religion des mages, qui présente à Artaxercès, fondateur de la dynastie des Sassanides, un anneau duquel pendent des bandelettes et qui doit être l'emblème de l'autorité royale. Deux inscriptions en pehlvi et une en grec, qui en est la traduction, ne laissent aucun doute sur l'objet de cette précieuse sculpture. Un second bas-relief représente une princesse recevant ce même anneau d'un personnage qui paraît être le roi son mari. On voit sur un autre un monarque à cheval, saisissant les mains d'un personnage qui est à pied. Auprès de celui-ci est un homme à genoux en posture de suppliant. Comme ce même sujet est représenté sur les monumens de Chapour, et que là l'homme à pied et l'homme à genoux portent le costume romain, il est à croire qu'il est question, sur l'un et sur l'autre, de l'infortuné empereur Valérien, qui tomba au pouvoir de Sapor Ier. La montagne où sont sculptés les quatre tombeaux et les six bas-reliefs, porte dans le pays le nom de *Nakchi-Rostam* ou figure de Rostam, parce que le peuple a cru y reconnaître l'image de cet ancien héros de la Perse. Un troisième endroit, peu éloigné de Nakchi-Rostam, et qui est appelé *Nakchi-Redjeb,* porte trois bas-reliefs également taillés dans le roc et représentant l'un un roi à cheval, suivi de neuf personnes, dont plus tard les musulmans, par un fanatisme religieux, ont mutilé la tête; les deux autres, deux personnages qui ont l'air de vouloir s'arracher un diadème. Une inscription, en pehlvi et en grec, nous apprend que la figure du personnage à cheval est Sapor Ier.

» Enfin, au nord de Nakchi-Rostam et de Nakchi-Redjeb, dans la plaine qui porte le nom de Murghab, on rencontre un petit édifice carré avec un piédestal de marbre blanc d'une grandeur énorme. Le peuple appelle cet édifice *Mechhed mader-i-Soleyman* ou le tombeau de la mère de Salomon, par une suite de l'habitude où sont les Orientaux d'attribuer au grand Salomon les monumens dont ils ignorent l'origine. Comme cet édifice répond par sa forme à la description que Diodore de Sicile a faite du tombeau de Cyrus, M. Ker-Porter n'a pas hésité à voir ici le mausolée de ce grand prince, et la plaine où il est placé lui a paru être *Passargade.* »

Telles sont les merveilles qu'offre le sol de Persépolis, et qui ne peuvent qu'augmenter d'intérêt par les nouvelles recherches auxquelles elles donneront lieu. On doit ajouter qu'une partie de ces monumens, par leur situation au pied des montagne, est encore ensevelie sous les décombres, et que dans les plaines et les vallées on rencontre çà et là des fragmens de colonnes, des débris d'inscriptions, des vestiges de bas-reliefs. Souvent, à côté de ces magnifiques débris de la vénérable antiquité, se trouvent quelques inscriptions arabes appartenant les unes au règne des princes bonides, qui jetèrent pendant quelque tems un grand éclat en Perse ; d'autres à un petit-fils du grand Tamerlan ; et comme si le spectacle de tant de grandeur déchue ne suffisait pas pour faire faire à l'homme un retour sur sa propre faiblesse, ces inscriptions insistent principalement sur l'instabilité des choses humaines !

Une visite au tombeau de Franklin. — Après avoir parcouru la plus grande partie des états de l'Union, où nous avions sans cesse rencontré des scènes qui excitaient à-la-fois notre admiration et notre étonnement, nous vou-

lûmes, avant de nous embarquer pour l'Europe, nous procurer encore une dernière émotion, c'était la vue du tombeau de Franklin. Pendant notre premier séjour à Philadelphie, le souvenir de cet homme extraordinaire qui, né de parens obscurs, s'était placé au premier rang dans les sciences et dans la politique, avait dominé toutes nos pensées; aussi, avant de quitter cette terre classique de la liberté, ce fut pour nous un besoin d'aller saluer la tombe de celui qui, par l'habileté de ses négociations, son caractère et sa célébrité personnelle, avait peut-être rendu plus de services à la cause de l'indépendance que les armes de Washington. Nous demandâmes où se trouvait ce précieux monument; et ce ne fut pas sans surprise que nous apprîmes qu'il était dans le cimetière commun; on nous assura même que nous n'y verrions qu'une simple table de marbre avec le nom de celui qu'elle recouvrait. En effet, Franklin, dans son testament, avait expressément recommandé que sa tombe ne reçût aucune espèce d'ornemens, et c'est sous une simple pierre, à côté de Deborah Read, son épouse, qu'il voulut être enseveli. Cependant les habitans de Boston, ville natale de Franklin, viennent d'élever à sa mémoire un beau cénotaphe; et les Philadelphiens, à leur exemple, se disposent à ériger un grand monument destiné à perpétuer le souvenir de cet homme de bien.

D'après cette indication nous nous rendîmes le 12 décembre au tombeau du Socrate moderne, et nous ne vîmes en effet qu'une grande table de marbre de six pieds de long sur quatre de large, couchée à plat, et sur laquelle on lisait l'inscription suivante :

BENJAMIN
ET } FRANKLIN
DEBORAH

1790.

Plusieurs années avant sa mort, Franklin avait composé pour lui-même l'épitaphe suivante, qui montre à la fois la tournure singulière de son esprit et le fond de son cœur:

ICI REPOSE
LIVRÉ AUX VERS
LE CORPS DE BENJAMIN FRANKLIN, IMPRIMEUR;
COMME LA COUVERTURE D'UN VIEUX LIVRE
DONT LES FEUILLETS SONT ARRACHÉS,
ET LA DORURE ET LE TITRE EFFACÉS.
MAIS POUR CELA L'OUVRAGE NE SERA PAS PERDU;
CAR IL PARAITRA,
COMME IL LE CROYAIT,
DANS UNE NOUVELLE ET MEILLEURE ÉDITION
REVUE ET CORRIGÉE
PAR
L'AUTEUR.

Cependant il sentit qu'une telle inscription ne pouvait convenir à sa tombe et il y renonça. Ses ouvrages, sa renommée, son patriotisme, sont pour lui une épitaphe glorieuse qui se perpétuera dans la mémoire des hommes. Seulement on est surpris, et on a droit de l'être, que la tombe du vénérable patriote demeure ainsi confondue avec celle de tant de morts ignorés, et que le marbre sépulcral qui le recouvre soit presque entièrement caché par des décombres qui le rendront bientôt méconnaissable. Une circonstance de peu d'importance, mais bien caractéristique, répare, en quelque sorte, la coupable négligence des Américains, c'est un sentier tracé sur le gazon par les pieds des visiteurs, et qui conduit directement à la tombe de Franklin, sans qu'il soit besoin de s'enquérir d'un guide.

Economie Domestique.

Des cheminées, de leur mode de construction à différentes époques et chez diverses nations. — L'architec-

ture grecque et romaine, dans sa magnificence, ne nous offre pas un seul vestige de cette invention si nécessaire, une cheminée. Il paraît démontré que les instructeurs du monde et ses conquérans n'avaient pas découvert le moyen de pratiquer, dans leurs murailles, un conduit pour dégager la fumée. Ces habitations élégantes, que le marbre et l'or enrichissaient, où tout était sacrifié au luxe, à la beauté, à la grâce des ornemens, ne pouvaient se comparer, quant à la commodité de l'usage journalier, à la maison d'un bourgeois, à l'asyle d'un riche fermier allemand ou anglais. Quelques peines que se soient données une foule d'érudits, ils n'ont pu, dans les ruines de l'antiquité, dans les œuvres léguées par elle, dans les débris et les fragmens qui nous restent, trouver un seul vestige de ce perfectionnement industriel, tant une invention fort simple en elle-même, et d'une incontestable utilité, peut coûter de siècles à l'homme, si fier des ressources qu'il doit à son intelligence et à son adresse.

La liste des savans qui ont discuté cette question serait fort longue. Nous citerons Octave Ferrario, Juste Lipse, Eberhardt de Weyhe, Balthasar Boniface, Jean Heringius, Paul Manuce, Burmann, Pancirolle, Samuel Pitiscus, Muratori, Girolamo Zanetti, Scipion Maffei : tous sont d'avis que les anciens ne connaissaient pas les cheminées. Montfaucon avance le contraire, mais sans étayer son assertion d'aucune preuve. *Maternus von Cilano* croit que les cheminées, en usage chez les Grecs, étaient inconnues des Romains : opinion trop bizarre et trop invraisemblable pour être discutée.

On n'a pas trouvé de cheminées dans les maisons d'Herculanum. Aucun des édifices antiques dont les ruines couvrent l'Italie ne présente la plus légère trace de cette invention. Les allusions aux moyens de chauffage employés

à Rome et en Grèce sont rares chez les auteurs qui sont parvenus jusqu'à nous, et ne nous fournissent aucun renseignement précis sur l'objet qui nous occupe.

... Ah! puissé-je bientôt

s'écrie Ulysse dans l'*Odyssée*,

Voir de mon toit natal s'élever la fumée!

Montfaucon prétend que ce vers prouve l'usage et l'emploi des cheminées à cette époque reculée. Nous sommes loin de partager son opinion; la fumée tourbillonne au-dessus des huttes des sauvages, s'échappe par une ouverture du toit. Un passage d'Hérodote semble confirmer cette explication. Il parle d'un roi d'Eubée auquel un serviteur demandait ses gages, et qui lui offrait, pour récompense de ses services, *le soleil que l'on voyait apparaître*, dit le vieil auteur, *par le trou de la cheminée*. Évidemment cette prétendue cheminée n'était autre chose qu'une ouverture pratiquée dans le plafond. Sans doute, comme dans les cabanes de nos paysans, le foyer était placé au-dessous de cette ouverture; disposition qui seule peut expliquer l'apparition du soleil et la singulière offre du monarque patriarchal.

C'est dans un poète nommé Alexis, contemporain d'Alexandre-le-Grand, que l'on trouve les fragmens qui jettent le plus de lumière sur la cuisine des anciens; Athénée le cite fréquemment; mais ni ces fragmens, ni ceux de Diphylus et de Sosipater ne déterminent la forme des fourneaux et des cheminées. Il semblerait même, d'après un passage de ce dernier poète, que la cheminée des cuisines n'était elle-même qu'une simple ouverture. « Il y a, dit le gastronome de la pièce, une chose fort importante; c'est l'exposition de la cuisine. Il faut qu'elle reçoive la lumière convenable; il faut aussi que le vent

n'y souffle pas de manière à renvoyer la fumée dans l'intérieur de l'édifice, ce qui nuirait beaucoup à la cuisson des mets et leur donnerait un goût désagréable. » S'il y avait eu des cheminées chez les anciens, le cuisinier n'aurait pas eu besoin d'étudier avec tant de soin le rumb de vent et la situation de son laboratoire. L'anthologie, dans une fort jolie épigramme, confirme notre hypothèse.

Proclus, ce cuisinier Pygmée,
Ce célèbre artiste a vécu.
Dans un tourbillon de fumée
Hier un homme a disparu.
En soufflant le feu de son maître,
Il est parti par la fenêtre
Avec la vapeur du foyer.
Pleurez Proclus le cuisinier.

Cette épigramme n'aurait plus de sens aujourd'hui que les tuyaux de nos cheminées serpentent dans l'intérieur de nos murailles. Ici vous voyez le cuisinier Proclus enlevé par le vent avec la fumée du foyer, et prenant son essor par la fenêtre.

Nous ne trouvons pas de documens plus exacts chez les auteurs romains. C'est à l'interprétation gratuite et erronée des traducteurs qu'il faut attribuer l'emploi du mot *cheminée,* qui se présente dans leurs versions si souvent menteuses. Appien ne dit point, comme on l'a prétendu, que les proscrits se cachassent dans les cheminées, mais dans les mansardes, ordinairement fumeuses, habitées par de pauvres gens et rarement visitées par les satellites des triumvirs. Sénèque, en apprenant à Lucilius qu'il a augmenté la *fumée* de sa cuisine, c'est-à-dire qu'il a fait préparer un bon repas pour des amis qui venaient le visiter, ne dit rien qui ne s'accorde avec notre opinion sur la construction spéciale des cheminées antiques. Virgile, Plaute,

parlent aussi de cette colonne de vapeur qui s'élève du faite des édifices, dans l'intérieur desquels se trouve un foyer. Mais pour donner à leurs paroles le sens que l'on voudrait y attacher, il faudrait démontrer que la vapeur ne peut sortir par la cheminée et non par la fenètre. Columelle recommande aux architectes d'élever autant que possible le toit de leur cuisine, pour échapper aux dangers de l'incendie. Chez les modernes, qui ont des cheminées, on peut sans inconvénient se servir d'une petite cuisine; mais les anciens voyaient souvent leurs maisons détruites par l'imprudence du cuisinier; témoin ce propriétaire dont parle Horace, et qui risqua de brûler sa maison pour faire rôtir des becfigues.

Le *caminus* des anciens, ce que nous traduisons par le mot *cheminée*, était sans doute un poêle portatif ou une excavation creusée dans le plancher ou dans le sol, pour échauffer la chambre. Ce n'étaient assurément pas des cheminées dans l'acception moderne; car Vitruve dit expressément: « qu'il ne faut pas placer d'ornemens et de moulures dans les appartemens où l'on fait du feu, parce qu'ils ne tarderaient pas à se couvrir de suie. » Les images des ancêtres, rangées dans l'*atrium* ou antichambre *fumeuse*, ne tardaient pas à devenir noires et méconnaissables. Le nom même de l'*atrium* signifie *chambre noire*. Chez les riches, on entretenait des esclaves chargés de faire disparaître les traces de la fumée; mais les asyles des pauvres gens étaient tout souillés de fumée. Un édifice *fumeux* est synonyme de *maison indigente*. On se servait de la fumée pour fabriquer des ustensiles, pour engraisser la volaille, qui, selon Columelle, gagne beaucoup à cette singulière éducation. Mais comme la cuisine était une espèce de caverne toujours remplie de cette vapeur épaisse et noire, on avait soin de l'éloigner autant que possible des

autres appartemens. Parmi les modernes, rien de plus fréquent que de beaux salons et d'élégans boudoirs assez voisins de la cuisine.

On prenait mille précautions pour se garantir, pendant l'hiver, des inconvéniens de la fumée. On choisissait avec soin les espèces de bois qui en répandent le moins pendant la combustion. On détachait l'écorce du saule et on laissait tremper le bois dans l'eau ou même dans l'huile; on faisait perdre au bois toute cette humidité, qui s'évapore en fumée. Les hommes opulens n'employaient que cette espèce de bûches soumises à une dessiccation préliminaire. Ce fut une branche d'industrie spéciale à Rome. Le père de l'empereur Pertinax acquit une fortune considérable en fondant et dirigeant un *atelier de desséchement du bois de chauffage* (*tabernam cortiliariam*). Les pauvres qui ne pouvaient brûler que du bois ordinaire étaient exposés à des maux d'yeux causés par la fumée. Horace se plaint beaucoup d'une auberge où la fumée épaisse qui s'exhalait du foyer lui arrachait des larmes involontaires.

Les anciens, comme les Persans et les Espagnols modernes, brûlaient du bois et du charbon dans des vases portatifs; c'était dans ces *brazeros* qu'Héliogabale plaçait en guise de combustible, du bois de sandal et des parfums. Dans les maisons d'Herculanum, on a trouvé des charbons, des patères larges et évasées, des poêles de dimensions différentes, des *brazeros*, mais point de cheminées. L'Orient, conservateur de tous les vieux usages, ne s'est pas écarté de ces coutumes patriarchales. Le *temnor* de Perse, le *tendour* de Grèce, peuvent nous donner quelque idée de la manière dont les anciens échauffaient leurs vastes salles. Sans doute c'est le *caminus* des Latins qui a enfanté la *chiminea* des Espagnols, le *camino* des Italiens, la *cheminée* des Français, le *chimney* des An-

glais, le *camin* des Allemands. Mais ne sait-on pas combien sont illusoires ces similitudes étymologiques. Notre mot *moulin* est né du *mola* des anciens; cependant rien n'est plus différent que ces deux machines destinées à moudre le blé. Ce grand drap, ce châle dont les Grecs modernes recouvrent leur poêle, pour conserver la chaleur, s'appelle *tendour*. Une dame grecque, voyant une dame française couverte d'un long manteau, s'écria : « Cette dame porte son *poêle* avec elle! »

Les anciens chauffaient souvent leurs maisons au moyen de conduits et de bouches de chaleur; la maison de Sénèque était échauffée par ces calorifères ou *hypocaustes*, dont Sénèque et Stace nous ont laissé la description, complétée et éclaircie par Winckelman. Ce mode de chauffage se rapproche beaucoup de nos poêles modernes, et fut adopté de préférence vers les derniers tems de l'empire romain.

Aux dixième, onzième, douzième et treizième siècles, les cheminées étaient inconnues, comme le prouve la célèbre ordonnance du *couvre-feu* ou *ignitegium*; chaque famille devait, à une heure fixe, couvrir son feu, c'est-à-dire placer un couvercle sur le foyer, pratiqué au milieu de la chambre. Le son d'une cloche rappelait à tous les citoyens le devoir que la loi leur imposait.

La première mention certaine que les documens authentiques fassent d'une véritable cheminée, c'est-à-dire d'un conduit pratiqué dans le mur et s'élevant au-dessus du toit pour dégager la fumée, se trouve dans l'histoire de Venise, et remonte à l'anné 1340. Il paraît que c'est une invention vénitienne. En 1343, beaucoup de *cheminées*, nommées en langage vénitien *fumajoli*, furent abattues par le vent. Les autres cantons de l'Italie adoptèrent bientôt cette découverte et la perfectionnèrent. A Rome, en

1368, il n'y avait pas encore de cheminées; Francesco di Cerrano, seigneur de Padoue, fit construire à Rome les premières cheminées, au-dessus desquelles il plaça son écusson.

La dimension des cheminées fut d'abord très-large et très-haute; elle se rétrécit et diminua par degrés. L'art de les poser, de les soustraire au vent, qui refoule la fumée dans les appartemens, de distribuer les courans d'air, de proportionner la dimension du foyer à celle du tuyau destiné à dégager la vapeur, se perfectionna peu à peu. Jugez de la lenteur avec laquelle les plus simples industries arrivent à la perfection : il a fallu plus de trois mille ans pour créer une bonne cheminée moderne.

Industrie.

Des Pêcheries de perles dans l'intérieur de la Grande-Bretagne. — L'histoire rapporte que César fut surtout engagé à envahir la Grande-Bretagne, parce qu'il avait entendu dire que l'on trouvait sur nos côtes, ou plutôt dans nos rivières, une grande quantité de perles. Quoique nous soyions loin de penser que c'est à un semblable motif que doit être attribuée l'invasion en Angleterre des légions romaines, il faut convenir que quelques-unes de nos rivières ont fourni, à différentes époques, des perles qui, par leur blancheur et leur éclat, pouvaient rivaliser avec celles de l'Orient. Tous les jours encore, chez nos lapidaires, on y travaille la pierre indigène, et il est présumable que si la pêche des coquillages qui les renferment était encouragée et convenablement dirigée par des hommes habiles, elle produirait des résultats avantageux. Sir Richard Wynn de Gwydice, chambellan de Catherine, femme de Charles II, présenta à sa majesté une perle qui

avait été trouvée dans le Conway, et qui, jusqu'à ce jour, a été jugée digne d'occuper un place parmi les pierreries qui ornent la couronne royale. Dans le dernier siècle, on en pêcha plusieurs dans les rivières des comtés de Tyrone et de Dunnegal, en Irlande. L'une d'elles, qui pesait 36 carats, fut estimée 40 livres (1,000 fr.); d'autres furent vendues à des prix divers, 4 liv. (100 fr.), 10 liv. (250 fr.); et l'une d'elles fut achetée et placée dans un collier par lady Glenlealy, qui en refusa 80 liv. (2,000 fr.) de la duchesse d'Ormond. Il y a eu, aux environs de Perth, une pêcherie assez considérable, qui a rapporté, de 1761 à 1799, la somme de 10,000 liv. (250,000 fr.). Mais cette entreprise fut conduite avec si peu de soin, que la pêcherie se trouva bientôt épuisée.

La seule pêcherie qui soit aujourd'hui régulièrement exploitée, est celle qui se trouve à l'embouchure de la Conway, rivière de la principauté de Galles qui trace une partie des limites des comtés de Caernarvon et de Denbigh. Plusieurs familles se sont établies sur ses rives pour s'adonner exclusivement à cette pêche, qui leur procure des moyens d'existence assurés. Aussitôt que la marée est basse, des bateaux à rames se dirigent vers l'embouchure du fleuve, et les pêcheurs qui les montent jettent leurs filets et entassent les coquilles jusqu'à ce que la marée revienne. De retour dans leurs cabanes, ils précipitent les moules (1) dans une grande chaudière pour les faire ouvrir, et en retirer la chair, qui est ensuite jetée dans un baquet, où plusieurs personnes la foulent aux pieds jusqu'à ce qu'elle soit réduite en pulpe. On verse de l'eau sur cette espèce de pâte, pour séparer les substances animales des parties

(1) Ces moules appartiennent à la famille désignée par les naturalistes sous le nom de *unio margaritifera*.

les plus pesantes, composées de sable, de petites pierres et des perles, qui demeurent au fond. Après plusieurs lavages, et lorsque les parties animales ont entièrement disparu, on fait sécher le sédiment sur un large plateau en bois, d'où les perles sont enlevées avec une plume. Lorsqu'on en a recueilli quelques onces, on les porte chez un commissionnaire, qui les paie, quoique tout-à-fait brutes, de 2 à 4 schelings (2 fr. 50 c. à 5 fr.) l'once.

Ces perles, connues en Angleterre sous la dénomination de *semences de perles*, sont vendues dans le commerce, lorsqu'elles ont été préparées et assorties, de 5 à 8 liv. l'once (125 à 200 fr.). Les joailliers les emploient à divers ornemens, tels que colliers, bracelets, garnitures de montres, etc. Celles qui sont d'une belle eau, et un peu plus grosses que les premières, sont vendues à un prix beaucoup plus élevé.

Un grand nombre de personnes vivent de cette industrie, et lorsqu'une famille est assez considérable pour suffire aux travaux de la pêche et aux diverses manipulations de l'intérieur, cette occupation devient très-lucrative et est bien préférable à toute autre. Quoique nous ne puissions pas préciser le nombre d'onces qui, chaque semaine, sont remises entre les mains du commissionnaire, nous pensons qu'il doit s'élever de 60 à 80. Comme cette industrie s'est insensiblement accrue, nous devons en inférer qu'elle est avantageuse à ceux qui l'exploitent, et que si ses résultats étaient mieux connus, on pourrait la propager dans des lieux qui offrent des circonstances analogues. Quelques pêcheurs se sont établis sur les bords d'un marais alimenté par les eaux de la Conway, et qui est situé à douze milles au-dessus de l'embouchure de cette rivière. Les perles que l'on y recueille sont souvent aussi grosses qu'un pois, et se vendent une guinée (25 fr.) la paire.

REVUE

BRITANNIQUE.

Économie Politique.

DES DIFFÉRENS SYSTÈMES DE COLONISATION,

DE LEURS CAUSES ET DE LEURS RÉSULTATS.

L'HOMME politique ne devrait jamais oublier que la matière sur laquelle il opère, c'est l'homme : un être faible, mobile, vicieux, facile à entraîner, capable de vertus, mais incapable d'une constante persévérance dans la vertu. L'état social auquel concourront des êtres si complexes et si étrangement mêlés de bien et de mal, ne sera jamais qu'un résultat incomplet, une œuvre mêlée, un effort vers le mieux, dont nous approcherons toujours, sans l'atteindre jamais. Loin de nous cette erreur commune aux alchimistes de la science naturelle, de la médecine et de la politique, qui attribuent à l'homme, dans un avenir incertain, une perfection impossible, comme s'il pouvait se défaire de son organisation propre; comme si sa capacité pour le bien et le mal n'était pas inhérente à cette organisation; comme si les lois primitives de la nature pou-

vaient se transmuter dans le creuset. Ainsi rêvaient dangereusement et follement ces millenaires qui croyaient à la venue prochaine du Christ, nouveau roi du monde; ainsi s'agitaient dans une sphère idéale qu'ils inondaient de sang humain, tous ces fanatiques, sourds à la voix d'un grand philosophe (1) qui leur criait : « L'homme n'est ni ange ni brute; et qui veut faire l'ange fait la brute. »

Il s'agit, non de rendre l'espèce parfaite, mais de la rendre la moins malheureuse possible. Les erreurs, il faut les corriger; les mauvais penchans, il faut les prévenir ou les affaiblir; les vices incurables, il faut les restreindre dans un domaine borné, arrêter leur contagion et paralyser leurs effets. Toute société civilisée portera son double fruit : avec le commerce qui enrichit, la cupidité qui dessèche l'ame; avec les jouissances d'une vie opulente, la paresse des uns, le labeur pénible des autres, la dissipation désastreuse de ceux-ci, le brigandage de quelques-uns. Une population affamée se répandra sur un sol dont les produits suffiront à peine à la nourrir. Un inégal partage de fortunes donnera aux riches, avec la conscience de leur pouvoir, un invincible désir d'en abuser. La politique est une science de palliatifs : c'est la médecine sociale; aussi, incertaine comme elle, ce n'est que sur l'observation des faits qu'elle s'appuie; dès qu'elle prétend vous conférer une vie immortelle, une santé inébranlable, une vigueur que rien ne peut vaincre, un remède à tous les maux, soyez sûr qu'elle est empirique et vous deviendra fatale. Paracelse et Platon, le charlatan des carrefours et l'utopiste politique, puisent à la même source d'erreur volontaire ou involontaire, leur folie et leur puissance; ils se trompent ou ils vous trompent, et le résultat

(1) Pascal.

ordinaire de ces cures merveilleuses, c'est la maladie, la douleur et la mort.

Les vrais principes de la politique, ainsi que ceux de la médecine, sont beaucoup plus simples. Ils reposent sur l'étude de la nature humaine, qui ne s'efface jamais sous l'effort de la civilisation la plus avancée. Vous trouverez dans cette étude des conséquences plus certaines, des guides plus utiles que dans les théories les plus abstraites.

Qu'est-ce que la colonisation? Est-elle nécessaire ou avantageuse aux vieilles sociétés? Doit-on craindre de voir ces lointaines ramifications d'un peuple trop nombreux, se détacher du tronc paternel, et former une nation séparée? La mère-patrie a-t-elle quelque bénéfice à tirer de cette manière de rejeter en dehors ceux de ses enfans qui l'embarrassent ou qui veulent chercher fortune ailleurs? La civilisation y gagne-t-elle? doit-on favoriser ces extraditions d'hommes qui, en se répandant sur la face du globe, semblent briser la nationalité spéciale des localités, habituer les individus à devenir citoyens du monde, et les attacher à la glèbe qui les nourrit, non à la société dont les lois ont régi leurs pères. Les économistes politiques ont agité souvent ces questions; l'histoire et la connaissance de notre espèce, de nos besoins, de nos facultés, les résoudront aisément.

La colonisation n'émane point d'un état de civilisation très-avancée, comme on a paru le croire : elle remonte à l'origine des sociétés; elle a peuplé le monde. La tente du patriarche a envoyé au loin ses enfans les plus jeunes, fondateurs de nouvelles sociétés dans les régions lointaines. Quelquefois ces fugitifs, qui cherchaient loin de leur patrie, un asile, des terres à défricher, et un ciel bienfaisant, étaient, comme Caïn, marqués du sceau de la réprobation, et victimes de l'aversion qu'ils avaient inspirée

à leurs familles. Ils renouvelaient ainsi leur existence ; ils commençaient une nouvelle vie, et expiaient par les fatigues et les inquiétudes inhérentes à la première ébauche d'une colonie, les torts que pouvaient leur reprocher l'ancienne société dont ils étaient membres. Souvent un esprit d'aventures, l'ennui d'une sujétion trop aveugle aux volontés d'un chef impérieux ; la difficulté d'arracher à un sol épuisé des produits suffisans pour nourrir une population toujours croissante ; enfin l'espérance d'un avenir meilleur en des climats inconnus, poussèrent des masses tout entières à s'expatrier. C'est ainsi que l'Asie féconde reflua sur l'Europe déserte. Des sommets de l'Indus et du Caucase descendirent ces torrens d'hommes armés qui, long-tems avant l'époque historique, colonisèrent la Grèce, et plantèrent leurs tentes au sein des forêts germaniques. Des deux extrémités du monde, ces étranges et gigantesques migrations se croisèrent : les barques des Scandinaves cinglèrent vers l'Orient ; les jonques des Indiens se dirigèrent vers le Nord. Les Indo-Chinois et les Tartares s'avancèrent à travers les Steppes, du côté de la Turquie européenne et asiatique ; et ces hommes patiens, qui vont consulter les souvenirs philosophiques pour s'éclairer sur l'origine des peuples, ont découvert dans toutes les langues du monde des preuves incontestables de cette immense fusion, de ce mélange universel.

Qu'elle résulte de la nécessité ou d'un libre choix, la colonisation a les mêmes effets. Souvent elle remédie à des maux que toute l'habileté de la politique ne saurait prévenir ; elle rétablit le niveau qui doit toujours se trouver entre la fertilité du sol et la population d'un pays. Cependant, nous croyons que cette colonisation forcée, dont il faut chercher la cause dans la disette des ressources, révèle toujours un vice social.

Si une portion des habitans se détache pour peupler un nouveau territoire, si des espérances de gloire et de fortune l'entraînent, comme les Portugais et les Espagnols, au tems de leur splendeur, ce spectacle et cette énergie aventureuse ont de la grandeur et plaisent à l'esprit. Mais pour que des familles entières, pressées par le besoin et la douleur, quittent leur champ paternel et le tombeau des ancêtres, il faut que le pays ait été mal gouverné, que ses ressources n'aient été ni prudemment ménagées, ni mises en réserve avec l'économie nécessaire. On a vu l'Écosse et l'Irlande rejeter ainsi loin d'elles une superfétation d'hommes et d'enfans à demi nus, qui ont fondé dans les savanes de l'Amérique et sur les rives de ses vastes fleuves, des colonies aujourd'hui florissantes, des cités aujourd'hui peuplées et industrieuses.

Observez toutefois combien les théories humaines sont mensongères. Vous diriez que de toutes les colonisations, la plus dangereuse et la plus fatale aux intérêts de la société, c'est celle qui exporte au loin toute la masse criminelle dont une nation ne peut plus soutenir le poids. Lord Bacon se prononce ouvertement contre ce mode d'élimination. Fonder un nouvel état avec la lie d'un état corrompu, c'est, selon lui, un crime, une folie. Au lieu de réformer les anciens vices par ce changement de lieu, vous ne faites, selon ce philosophe, que répandre au loin la corruption qui vous ronge, l'ulcère dont vous êtes dévoré. Là n'iront pas s'établir les hommes honnêtes que l'aspect du crime épouvante; là croupira éternellement la fange sociale qui fermentera par son aggrégation. Vous serez contraints à d'énormes dépenses pour maintenir dans la paix ces bataillons de bandits, ces armées d'hommes sans lois et sans mœurs. Il ne résultera, de votre tentative avortée, qu'une honteuse et lointaine prison, dont les tristes

geoliers, impuissans législateurs d'une société impossible, porteront les vains titres de gouverneurs, d'officiers et d'administrateurs publics.

Malheureusement la pratique ne justifie pas toujours l'argumentation la plus sévèrement logique en apparence. L'histoire dément ces argumentations : des races criminelles ont engendré de grands citoyens, et les brigands de Rome naissante, hommes sauvages et couverts de sang, ont préparé les berceaux glorieux des Publicola, des Brutus et des Manlius. Telle est l'étrange destinée de l'espèce humaine. Les lois, les circonstances, un lien social plus ou moins puissant, une nationalité prononcée, impriment aux descendans des misérables réfugiés dans les lagunes de Venise, un grand caractère. Les Pélasges, dont la gloire, transmise aux Hellènes, éclaire toutes les pages de l'histoire, n'ont pas d'autre origine. Vous trouvez le vol et le meurtre à toutes les origines historiques; et vous diriez que le signe fatal de Caïn, qui construisit les premières cités, n'a jamais pu disparaître. Quoiqu'en dise Horace, les nations ou les familles dégénèrent ou s'améliorent. Les Grecs modernes n'ont conservé de leurs brillans ancêtres que la souplesse, l'étourderie et le sophisme, qualités ou défauts auxquels, dans ces derniers tems, ils ont joint la bravoure; mais l'héroïsme désintéressé, l'éloquence patriotique, la force de l'ame ne sont pas des qualités qui se transmettent. Cherchez-en la source dans une certaine éducation et les circonstances qui la favorisent.

L'Amérique septentrionale a reçu dans son sein, désert encore, non-seulement des proscrits politiques et des fanatiques invétérés, mais des banqueroutiers, des criminels, des chevaliers d'industrie, des gens sans aveu. Elle les a transformés; elle a retrempé leur race; sa colonisation a donné à ces descendans d'une population hétéro-

gène, un caractère homogène; elle les a réunis et associés en république libre et honnête, puissante et pacifique.

L'Amérique méridionale a vu ses champs occupés et ses bois défrichés par de nobles *hidalgos,* fils d'une civilisation qui passait pour morale. Voyez ce que cette civilisation catholique, avec ses grands efforts de vertu, de dévoûment et de courage a produit au Mexique et au Pérou. Les mœurs et les caractères y sont tombés bien au-dessous des mœurs et des caractères indigènes. Peuple incapable de supporter la liberté et incapable de soutenir le joug, changeant de maîtres et de lois par caprice, voluptueux, sensuel, perdu de vices; vous avez peine à croire que ce soit là cette nation castillane dont les armes et le génie conquirent un monde nouveau.

On a, dans plusieurs époques, et à diverses reprises, tenté des colonisations systématiques. Les Français, aux Florides et au Sénégal; les Anglais, sur les côtes d'Afrique; et les Hollandais, sur différens points de l'archipel indien, ont essayé de fonder des succursales de la mère-patrie, et leurs efforts ont été rarement couronnés de succès.

C'est l'égoïsme qui a ruiné ces colonies; c'est à lui qu'il faut attribuer la chute successive de tous ces établissemens qui ont coûté de si grands frais, et sur lesquels on avait fondé tant d'espérances. Les métropoles ont espéré follement que des colonies entières se sacrifieraient à leur bien-être, prodigueraient leurs sueurs pour donner des jouissances nouvelles à leurs fondateurs, et s'oublieraient éternellement : ridicule et absurde espérance. Le travail qui ne profite qu'à des maîtres avares est frappé de stérilité : voyez ce qu'ont rapporté les esclaves. Pendant un certain laps de tems, lorsque la colonie est dans ses langes, pour ainsi dire, vous en tirez parti; mais laissez-la grandir. Une fois émancipée, elle vivra de sa propre vie.

Essayer de lui imposer un perpétuel servage, c'est vous obliger à pourvoir toujours à l'éducation de votre fils. Pour avoir ainsi péché contre le bon sens, l'Angleterre a dépensé des millions dans sa guerre d'Amérique; et l'Espagne, plus coupable encore, a vu les peuples nouveaux dont elle avait semé les germes, briser leurs entraves sans pouvoir les préparer à la liberté.

Il faut donc, en fondant une colonie, avoir en vue non-seulement l'intérêt actuel de la mère-patrie, mais l'avenir de l'état nouveau que l'on va créer. Tel est le grand principe de la colonisation. C'est par ce moyen que les liens subsisteront entre la métropole et la colonie; c'est par cette prévision que l'on échappera aux dangers incalculables, aux meurtres, aux spoliations, aux lésions d'intérêts public et privé, toujours occasionés par ce moment de crise inévitable où le peuple nouveau, se développant dans sa liberté, se forme lui-même en corps de nation indépendante. Les scènes de désolation que nous offre l'histoire des Antilles et celle de toutes les colonies européennes, ne sont qu'une leçon terrible, une punition de l'imprudence que je viens de signaler.

La colonisation, considérée comme moyen d'agrandissement et de conquête, ne peut être assez fortement condamnée. Que la population vive des fruits de la terre natale; c'est là que le ciel a placé toutes les ressources de son bien-être. Mais, supposez une nation surchargée d'hommes; la famine dans les villes; le vice naissant de la misère; supposez aussi une de ces époques où toutes les ames sont agitées d'une flamme inquiète : c'est la fièvre des nations. Chacun tend à sortir de sa position naturelle et du rang social qu'il occupe. Les ambitions sont vagues et ardentes. L'ennui d'une vieille et tranquille organisation sociale a inspiré aux membres de ce grand corps

malade, je ne sais quel besoin de tout changer. Aux révolutions succède la lassitude : les plaies faites au commerce, à l'industrie, aux mœurs, sont nombreuses et semblent incurables. Il s'est formé, pendant ces tristes périodes, je ne sais quel athéisme de vertu, je ne sais quel culte du mal, du lucre, du crime. Alors l'émigration volontaire devient une nécessité ; les lointaines plages et les lointaines espérances s'offrent à-la-fois comme un appât et un asile à toutes ces ames effrénées qui n'aspirent qu'à se précipiter hors de l'ordre naturel. Les grandes cités fabriquent le crime ; elles font naître des démoralisations de nature bizarre, excroissances comparables à ces fausses et dangereuses végétations auxquelles la pourriture du bois sert de lit et de berceau. Ouvrez une large porte à ces fléaux. En quittant le pays, ils changeront de nature ; quand ils ne subiraient aucune altération, vous recueilleriez deux avantages, celui de purger l'ancien état, et celui de satisfaire, au moyen de chances avantageuses, l'ardeur de nouveauté qui tourmentait une partie de la masse sociale. Qu'une certaine fraction de citoyens nourrisse des sentimens hostiles aux institutions sur lesquelles elle se trouve placée, ou que de vieilles haines de famille coulent avec le sang et se propagent de père en fils ; quels que soient les motifs qui inspirent à vos contemporains le dégoût du sol natal, la colonisation est le seul remède à ce malheur.

Mais cherchons à établir dans cette discussion un ordre plus exact. Nous avons vu de quelles causes une colonie pouvait émaner.

1° La disette et la stérilité du sol exilent de leur patrie une foule misérable qui cherche ailleurs des alimens et du travail.

2° Une population trop nombreuse, qui ne peut em-

ployer tous les bras oisifs, ni suffire à tous ses besoins, s'extravase pour ainsi dire.

3° Une société ambitieuse cherche à étendre par l'établissement de colonies sa sphère d'influence et de richesses.

4° Les membres de la société, qui voient d'un œil d'hostilité et de haine les institutions nationales, s'empressent de les fuir.

5° Les ambitions individuelles, mécontentes de leur sort, et ne voyant pas s'ouvrir de perspective qui les satisfasse, prennent leur essor vers des régions nouvelles.

Vous verrez quelquefois ces divers motifs se combiner et se confondre. Dans la situation de l'Europe actuelle, par exemple, la population augmente, la paix conserve les hommes et favorise les mariages, l'ébranlement des révolutions introduit dans la société une profonde inquiétude; et le mécontentement, la pauvreté, la dissidence des opinions alimentent la discorde. Jamais ou n'eut plus grand besoin de recourir à la colonisation.

Honte cependant aux gouvernemens qui pour se délivrer d'un poids incommode, entasseraient les hommes sur des vaisseaux et les jetteraient sur un sol étranger. Ces enfans-trouvés de la civilisation européenne, abandonnés par leur mère, couvriraient d'opprobre notre époque et notre état social. C'est ce crime qui, vers la fin du seizième siècle, exila dans les Florides des colonies de huguenots; c'est lui qui fit périr tant de malheureux sur les côtes d'Afrique.

Les législateurs de l'ancienne Grèce n'agissaient pas ainsi. Quand ils fondaient une colonie, ils commençaient par choisir un sol fertile, une exposition favorable; ils déclaraient ensuite la colonie indépendante, et basaient sur cette indépendance même la prospérité de leur établissement.

Si Athènes succomba aux efforts de la confédération du Péloponèse, si malgré la puissance qu'elle devait à ses colonies, elle a fini par s'anéantir sous le poids de son ambition punie et croulante, on doit attribuer ce résultat à ses cruautés, à ses étourderies, aux élans irréguliers de sa démocratie inquiète. Elle prétendit élever sur une faible base un gigantesque édifice. Après avoir créé des colonies florissantes, elle voulut leur enlever toute leur force et se l'approprier. Le monde vit le colosse chanceler, puis tomber.

Carthage, aussi heureuse dans ses essais de colonisation, ne réussit pas davantage dans son projet de conquête: il s'agissait pour elle comme pour Rome de soumettre le monde entier au joug. Tant qu'elle se contenta de propager au loin sa civilisation commerciale, elle recueillit les fruits de son industrie. L'étendard punique flotta sur les mers, et la richesse de la mère-patrie s'accrut de la grandeur de l'opulence qu'elle avait donnée à ses colonies. A peine eut-elle quitté cette route, pour entrer dans la carrière où une ambition sans bornes et une fatale cupidité la précipitaient, son pouvoir écrasé par l'ascendant de Rome, s'éteignit dans des flots de sang.

Les colonies hollandaises n'ont pas donné de moins admirables résultats. Mais quand vint à sonner l'heure de l'émancipation nécessaire, la mère-patrie n'eut pas le courage et le bon sens de sacrifier à l'inévitable destinée des empires, quelques avantages dont elle avait long-tems joui. Semblable à ces monarques, possesseurs héréditaires de droits que le tems a minés sourdement, et qui veulent retenir d'une main impuissante leurs priviléges détruits, la Hollande, au lieu de fonder des colonies nouvelles et d'élargir son commerce en le renouvelant, s'est affaissée sur elle-même; elle est descendue de degrés en

degrés jusqu'au rang subalterne qu'elle occupe maintenant (1).

L'imprévoyance qui ruine les individus, tue les empires. Arracher l'or aux entrailles de la terre et charger de cet or ses galions, voilà tout le parti que l'insouciance espagnole a voulu tirer de ses établissemens coloniaux. Qu'est-il arrivé? que les mines se sont épuisées, et que les malheureux colons, sans mœurs, sans institutions fortes, régis par de mauvaises lois, ont maudit leurs législateurs.

Prévoyons donc le moment où la colonie deviendra libre, et faisons en sorte que son indépendance même nous serve. Les bénéfices qu'elle pourra nous rapporter pendant l'époque de sa tutelle, pendant son bas-âge, si je puis ainsi parler, compenseront bien les dépenses que nous aurons faites. L'issue sera ouverte aux hommes qui auront besoin de quitter leur pays. Je ne parle pas ici des motifs que peut nous offrir une philantropie générale; ces motifs ont peu de valeur dans le cours ordinaire de la vie. Ce sont les intérêts réels de leurs concitoyens ou de leurs sujets que les hommes placés à la tête des affaires ont ordinairement en vue. Élargir le cadre de la civilisation, propager la lumière et le bien-être, donner à des régions nouvelles le bienfait d'institutions de mœurs plus douces et meilleures, ces grands mobiles pourront agir sur le philosophe; ils laissent trop souvent froid l'homme politique.

L'esprit de parti, qui s'empare de toutes les discussions en Angleterre, n'a pas manqué de présenter sous des couleurs fausses et exclusives, cette difficile et abstraite ques-

(1) *Voyez* dans le 2e Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série), le grand et curieux article intitulé; *Naissance, Progrès et Décadence du commerce et de la prospérité de la Hollande.*

tion. Les adversaires de la colonisation ont exagéré les périls qu'elle entraîne; ses partisans n'ont fait attention qu'aux avantages qu'elle confère. A cet accroissement des capitaux, à cette vive et stimulante excitation que les colonies impriment au commerce, les anti-colonistes ont opposé la révolte inévitable des colonies, ou leur dépérissement après un certain laps de tems, les dépenses nécessaires pour leur fondation, les hostilités que leur possession occasione. Ils ont prétendu que cette extension de domaines, au moyen de possessions éloignées, ne servaient qu'à détériorer et affaiblir le centre, la nation même, devenue secondaire et accessoire. Ils ont fait valoir de nombreux exemples historiques, et spécialement la récente élévation du Brésil à la dignité de métropole, tandis que le Portugal, autrefois siége de l'administration souveraine, se trouvait déchu de ses honneurs, et condamné à ne tenir qu'un rang subalterne. On sait combien sont trompeuses les similitudes historiques. Rien ne se ressemble au monde; les annales du globe ne nous offrent pas deux gouvernemens régis par les mêmes lois. Dans cette multitude d'incidens qui décident du sort des nations, les analogies apparentes cachent des contrastes et des différences qui nous échappent.

Cependant, lorsque le même résultat émane toujours des mêmes événemens; lorsque nous voyons un fait se développer invariablement comme le corollaire d'une situation préalable, il est impossible de ne pas réfléchir sur cet enchaînement des causes et des effets : c'est au philosophe à recevoir la leçon des tems passés; c'est au législateur à la mettre en œuvre.

Une colonie est destinée, d'abord à soulager la mère-patrie, puis à la soutenir et à l'enrichir; enfin, à se détacher d'elle et à vivre de sa propre vie. Ces trois phases de la colonie demandent des soins et des secours différens. Le

choix d'une heureuse température, l'ordre parfait établi dans les préparatifs de l'expédition ; assez de vivres, d'argent, d'hommes et de troupes pour la protéger, la nourrir et la défendre : tels sont les premiers points à surveiller. En consultant, dans le cours de cette première période, l'intérêt de la colonie, vous sémerez les germes du bénéfice que la seconde période doit vous apporter. Les Français, les Portugais et les Espagnols n'ont presque jamais mis en usage ces préceptes d'humanité et de saine politique (1). Des esclaves ont été achetés, des mines exploitées, l'indigo et la canne à sucre cultivés ; une rapace et cruelle avidité a versé le sang sur les sillons et dans les cavernes où germent l'or et l'argent. Tantôt, comme au Canada, la faiblesse de la colonie l'a fait tomber sous la main d'un adversaire habile et puissant ; tantôt, comme au Sénégal, les colons ont péri sous un ciel fatal, sur un sol qui ne s'ouvrait que pour recouvrir des cadavres, et qui se refusait à nourrir ses habitans. L'infernale cruauté des descendans de Pizarre, de Cortès et de leurs compagnons, le fanatisme absurde qui se mêlait à cette barbarie, ont préparé la décadence des colonies espagnoles ; et l'exigeance, la tyrannie, la rigueur des exactions auxquelles l'Angleterre a soumis, depuis l'origine, ses domaines américains, jeta dans ces ames déjà républicaines et impatientes de toute espèce de joug, le premier ferment de la rébellion qui a créé les États-Unis.

Une sage politique, en veillant aux intérêts des colons, retarderait le moment de la scission. Elle traiterait ces

(1) Note du Tr. L'auteur anglais ne fait ici évidemment allusion qu'aux anciens établissemens coloniaux de la France : car jusqu'à présent on ne peut qu'applaudir aux sages mesures qu'a prises le gouvernement français pour assurer le succès de la nouvelle colonisation d'Alger.

concitoyens éloignés, non pas en esclaves, mais en frères; elle leur ferait sentir par des bienfaits, et non par des actes de despotisme, sa présence et sa supériorité. En assurant leur existence paisible, en ne leur demandant qu'un avantage faible d'abord, en retour de services positifs et réels, elle faciliterait ses propres exportations, ouvrirait un débouché à son commerce et une issue certaine aux produits de son industrie. En 1787, la Grande-Bretagne exportait dans les Indes-Occidentales pour 1,638,703 livres sterling (40,217.575 francs) de marchandises; et cet énorme total, si vous exceptez 200,000 livres sterling (c'est-à-dire 1,438,703 livres sterling), était tiré des manufactures anglaises. On renvoyait aux Indes-Occidentales leur sucre même, après l'avoir soumis à des procédés qui l'épurent et l'améliorent. C'est de ces mêmes régions que sortent les richesses destinées à payer nos manufacturiers de Birmingham et de Manchester; nos drapiers d'Yorkshire, de Glocestershire et de Wilts; nos potiers de Straffordshire; nos propriétaires de mines de plomb, de cuivre et de fer (1). Ce résultat gigantesque appartient à la seconde période que nous avons

(1) Note de l'Éditeur. Il s'en faut bien que la déclaration d'indépendance des États-Unis américains ait porté préjudice au commerce de la Grande-Bretagne; comme on vient de le voir, alors que les Indes occidentales étaient sous la domination immédiate de la Métropole, les exportations de l'Angleterre pour ces pays s'élevaient à 1,638,703 livres sterling (40,217,575 fr.); et maintenant, d'après le tableau officiel du commerce des États-Unis avec toutes les puissances du monde, que nous avons publié dans notre dernier Numéro, ce pays a absorbé à lui seul, en 1829, pour 133,981,291 fr. de produits indigènes ou manufacturés, provenant de la Grande-Bretagne; c'est-à-dire trois fois plus qu'il n'en consommait en 1787. Ce fait prouve mieux que tous les raisonnemens combien les métropoles sont intéressées à émanciper leurs colonies lorsqu'elles ont atteint

indiquée ; c'est la récolte des colonies. Sans doute, plusieurs accidens peuvent tarir ou diminuer ces sources d'opulence ; mais on ne peut faire entrer en compte cette éventualité malheureuse. Trop souvent on n'a pensé qu'aux intérêts matériels de la mère-patrie ; et quand le moment de la moisson coloniale est arrivé, on a, sans pitié, arraché aux colons tout ce que leur sol produisait ; on s'est plu à préparer ainsi de terribles catastrophes. C'est une route contraire qu'il faut suivre, et nous avons essayé de le démontrer. En fondant un état nouveau, non par égoïsme, mais par nécessité, non pour s'enrichir des sueurs d'une colonie, mais pour donner un débouché au surplus de la population, vous détournerez ou affaiblirez les coups dont la scission future des deux états vous menace. En réservant à vos colons des droits bien légitimes et la jouissance de leur sol et de ses produits, vous retarderez le moment de l'émancipation. Enfin, si cette émancipation devient nécessaire, c'est à vous de la prévoir, de la subir, d'y donner les mains, de la régulariser, et de tirer de cette nouvelle position prévue tous les avantages que vous permettront les circonstances. Le génie de la civilisation déploiera ses ailes sur des régions long-tems inhabitées ou sauvages ; votre idiome et vos lois s'y perpétueront, même après que le tems et les révolutions auront confondu votre forme sociale dans la poudre des vieux empires et des sociétés détruites.

(*Oxford Prize-Essays.*)

une certaine consistance politique, et que, par leurs lumières et leurs propres ressources, elles offrent à la société toute espèce de garantie.



Administration.

DE LA NÉCESSITÉ ET DES MOYENS D'ENTREPRENDRE

DES TRAVAUX PUBLICS,

SANS AUGMENTER LES CHARGES DES CONTRIBUABLES.

DERNIERS TROUBLES DE PARIS. — LEUR PRINCIPE. — ÉLÉMENS DE LA POPULATION QUI Y PREND PART. — MOYENS D'EN PRÉVENIR LE RETOUR. — COLONISATION D'ALGER. — POSSIBILITÉ D'ENTREPRENDRE DE GRANDS TRAVAUX PUBLICS, EN AUGMENTANT LE BIEN-ÊTRE DES CONTRIBUABLES. — IMPOSSIBILITÉ D'AMÉLIORER LES ROUTES DU ROYAUME, EN N'Y DÉPENSANT QUE DES REVENUS. — NÉCESSITÉ D'Y EMPLOYER DES CAPITAUX. — ACCROISSEMENT QUI RÉSULTERAIT DE CES TRAVAUX DANS LE PRODUIT DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE. — ROUTES A RAINURES. — EMPLOI DU VENT COMME MOTEUR SUR LES CHEMINS DE FER DES ÉTATS-UNIS. — DIRECTION DES AÉROSTATS. — TRAVAUX PUBLICS A EXÉCUTER DANS PARIS. — CONSTRUCTION DE QUARANTE-HUIT PRÉTOIRES. — CONSTRUCTIONS NÉCESSAIRES POUR CONCENTRER TOUS LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE DE POLICE DANS LE MÊME LOCAL. — ÉTABLISSEMENT DE CHENAUX POUR L'ÉCOULEMENT DES EAUX PLUVIALES. — MOYENS D'ACHEVER LE PALAIS DU QUAI D'ORSAY, SANS GREVER LE TRÉSOR ET EN AUGMENTANT SES RESSOURCES. — PROLONGEMENT DE LA GALERIE PARALLÈLE AU LOUVRE. — ENDROIT OU IL FAUDRAIT CONSTRUIRE L'OPÉRA. — OBSERVATIONS SUR LA REPRODUCTION DES TYPES DE L'ARCHITECTURE GRECQUE DANS L'INTÉRIEUR DES VILLES MODERNES. — SQUARES ANGLAISES QU'IL FAUDRAIT IMITER A PARIS. — AVANTAGES QU'IL Y AURAIT A BORDER D'ARBRES LES VOIES DE QUELQUES-UNS DE NOS QUAIS. — JARDINS PITTORESQUES QUI ENTOURENT PLUSIEURS VILLES ALLEMANDES. — PLANTATIONS FAITES DANS LES RUES DE ROCHEFORT POUR ASSAINIR LA VILLE. — OBJECTIONS CONTRE LA RUE QU'IL EST QUESTION D'OUVRIR ENTRE LE LOUVRE ET LA BARRIÈRE DU TRÔNE. — AVANTAGES QUE PRÉSENTERAIT LE PROLONGEMENT DE LA RUE SAINT-HONORÉ JUSQU'A LA RUE SAINT-ANTOINE. — NÉCESSITÉ DE CRÉER DANS PARIS UNE TROISIÈME MAGISTRATURE MUNICIPALE. — DÉPENSES BIEN ENTENDUES LA MEILLEURE DES ÉCONOMIES. — CONCLUSION.

UNE situation particulière nous a permis de reconnaître et d'observer de près l'étendue et la nature des maux qui

affligent la société en France, et particulièrement à Paris. En faisant ces observations, nous avons cru aussi en découvrir les remèdes. Nous les indiquerons après avoir exposé les maux qu'ils doivent guérir.

Dans un précédent Numéro (1), nous avions essayé de constater le dommage ou ce que nous appelions le coût des émeutes, dont la reproduction perpétuelle use la sève du gouvernement, compromet tous les intérêts matériels des classes opulentes de la société et entretient la détresse des classes laborieuses; détresse qui, à son tour, produit l'émeute; car la détresse et l'émeute s'enchaînent comme dans un cercle vicieux. Depuis, nous avons tâché de mettre à profit notre court passage dans une administration municipale de Paris, et nous nous sommes convaincu que l'appréciation que nous avions donnée de l'étendue du dommage causé par l'émeute était plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Il serait trop long de placer sous les yeux de nos lecteurs tous les faits que nous avons réunis à cet égard. Il suffira de voir l'action qu'elle a eue sur le chiffre de la population de Paris en général, et en particulier sur celui de la population des maisons garnies. Nous allons d'abord, à l'aide de documens positifs, déterminer l'influence qu'a eue l'émeute sur les départs. L'élévation du chiffre des départs, en 1830 et 1831, comparé à celui de 1829, est d'autant plus remarquable qu'en dernier lieu la population de Paris était moins considérable qu'en 1829.

(1) *Voyez* le 11e Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série).

TABLEAU comparatif du nombre de personnes qui ont quitté Paris aux diverses époques de l'année 1829, *correspondant aux départs qui ont eu lieu lors des émeutes en* 1830 *et* 1831.

ÉPOQUES DES ÉMEUTES.	NOMBRE D'INDIVIDUS partis en 1829.		NOMBRE D'INDIVIDUS partis en 1830 et 1831.		DIFFÉRENCE imputable aux émeutes.
	Nationaux.	Étrangers.	Nationaux.	Étrangers.	
Novembre et Déc. 1830..	11,000	2,315	16,914	3,100	6,699
Février 1831............	3,775	1,165	5,394	1,382	1,836
Juillet 1831............	7,200	1,323	7,861	1,425	563
Août et 20 premiers jours de Septembre 1831...	11,313	4,223	14,905	3,572	2,949
TOTAUX.......	33,288	9,026	45,074	9,479	12,047

C'est donc avec toute raison qu'on peut imputer aux émeutes le départ des 12,047 personnes ci-dessus indiquées, chiffre qui ne comprend pas celles qui, se retirant dans un rayon peu étendu, n'avaient pas besoin de recourir à l'administration. Mais la population ne diminuait pas seulement du nombre de personnes que la terreur produite par l'émeute en faisait partir. A ce nombre il faut ajouter aussi toutes celles qui y seraient venues, et que cette terreur empêchait d'y arriver. Les chiffres du tableau qui suit ne sont pas moins concluans.

TABLEAU COMPARATIF

De la Population des hôtels garnis, et du nombre de permis de séjour et de passeports délivrés aux diverses époques auxquelles les émeutes ont eu lieu dans Paris.

	ÉPOQUES DES ÉMEUTES.	FRANÇAIS.			ÉTRANGERS NON NATIONAUX.		
		1829.	1830.	1831.	1829.	1830.	1831.
POPULATION des hôtels garnis............	Novembre et décembre............	»	»	»	2,675	2,252	»
	Février....................	»	»	»	925	826	779
	Juillet....................	»	»	»	2,311	1,994	1,638
	Août et 20 jours de septembre.... ...	»	»	»	4,211	3,591	3,483
NOMBRE de permis de séjour délivrés en....	Novembre et décembre............	3,030	2,424	»	1,376	1,299	»
	Février....................	1,260	1,037	961	590	491	417
	Juillet....................	1,463	1,366	617	731	595	395
	Août et 20 jours de septembre........	2,466	2,209	1,108	1,434	1,016	809

PASSEPORTS délivrés pour l'intérieur....	Novembre et décembre............	5,156	8,524	»	58	151	»
	Février..........................	1,764	1,528	2,579	45	29	34
	Juillet..........................	3,277	2,907	3,710	80	74	51
	Août et 20 jours de septembre.......	5,361	8,566	7,486	120	173	186
PASSEPORTS visés pour départs......	Novembre et décembre............	5,425	7,863	»	2,257	2,949	»
	Février....	1,761	1,783	2,557	1,120	984	1,348
	Juillet..........................	3,419	3,057	3,211	2,443	2,565	1,930
	Août et 20 jours de septembre.......	5,128	8,009	6,636	4,103	6,074	3,386
PASSEPORTS délivrés pour l'étranger....	Novembre et décembre............	419	527	»	»	»	»
	Février..........................	250	242	238	»	»	»
	Juillet..........................	504	482	374	»	»	»
	Août et 20 jours de septembre.......	824	1,086	783	»	»	»

Le chiffre approximatif des étrangers logés en garni au 20 septembre, peut être de 4,600 à 4,800.

Le dernier relevé qui a été fait, à la date du 1er juillet dernier, a donné 4,739 étrangers non nationaux.

Il est inutile d'observer que ce n'est pas seulement aux maîtres d'hôtels garnis que l'abaissement du chiffre de la population de Paris est préjudiciable. Il est évident qu'il en résulte une diminution correspondante dans l'activité du commerce et de l'industrie locale. Cette diminution est malheureusement attestée par plus de 1,900 boutiques actuellement sans locataires. En calculant la location de ces boutiques l'une dans l'autre, avec les logemens qui y sont attachés, à 1,000 fr., on voit qu'il doit résulter de cet état de choses une perte annuelle de 1,900,000 fr. pour les propriétaires de maisons, et par suite une réduction proportionnelle dans leurs consommations. D'ailleurs il est clair que le même sentiment qui éloigne de Paris, doit aussi diminuer les dépenses de tous ceux qui y restent.

Mais ce serait peu de constater le ravage produit par les émeutes, si l'on n'indiquait en même tems les moyens d'en prévenir le retour. Grâces au ciel, nous croyons que ces moyens sont aussi faciles à prendre qu'ils doivent être efficaces. Il nous reste à les exposer.

Ce sont plutôt des mesures politiques qu'il convient d'employer que des mesures de police. Une année entière d'agitations fébriles et spasmodiques a fait voir l'insuffisance de la police. Et dans le fait, que pourrait-elle faire? Surveillée par les ombrages de la liberté de la presse, désarmée par nos lois sur la liberté individuelle, à quoi lui servirait de surprendre quelques conversations clandestines qui, d'ailleurs, ne sont pas plus significatives que les publications quotidiennes des différens partis?

Il faut donc recourir à d'autres expédiens. Il ne s'agit plus de contenir l'émeute, quand elle se produit sur la place publique, mais de la prévenir par une série de mesures diverses, quoique toutes dirigées vers le même but.

Et d'abord il faut se rendre compte des élémens prin-

cipaux qui la constituent. Nous verrons ensuite de quelle manière on peut parvenir à les neutraliser, en les isolant les uns des autres. Ces élémens sont :

1° Un petit nombre de réfugiés politiques de l'Europe continentale ;

2° Des mécontens qui ont combattu en juillet ;

3° Un certain nombre d'étudians entraînés par l'ardeur et les illusions de leur âge ;

4° Des malfaiteurs sans passions politiques, mais qui désirent le désordre comme leur élément naturel, parce que c'est celui où ils peuvent exercer leur coupable industrie avec le plus d'avantage ;

5° Les ouvriers sans ouvrage.

Les mesures à prendre doivent nécessairement varier suivant la position de ceux auxquels elles sont applicables.

La première catégorie, celle des réfugiés politiques, était beaucoup moins considérable, à Paris, qu'on ne le suppose communément. Au moment de la dernière émeute, elle n'atteignait pas le chiffre de 500, qui se divisait à peu près comme il suit :

NATIONS AUXQUELLES appartiennent LES RÉFUGIÉS POLITIQUES.	NOMBRE DE RÉFUGIÉS		TOTAL.
	Recevant des subsides.	Ne recevant pas de subsides.	
Italiens.............	146	60	206
Espagnols............	140	»	140
Portugais............	114	»	114
Polonais........... ..	15	»	15
TOTAL GÉNÉRAL...	415	60	475

Ces hommes, pour la plupart victimes de révolutions généreuses dans leur principe, mais peut-être prématurées, devaient voir avec regret la marche pacifique de notre gouvernement; marche à laquelle ils attribuaient la prolongation de leur exil. Dominés par ce sentiment, plusieurs ont pu voir avec joie les derniers troubles et même y prendre part; mais un plus grand nombre jouit en paix des bienfaits d'une hospitalité magnanime. Au reste, le gouvernement, profitant de la législation encore existante, a avisé aux moyens de réduire, à Paris, le nombre des réfugiés politiques.

Passons maintenant aux combattans de juillet. Un assez grand nombre d'entre eux sont accusés d'avoir contre le gouvernement une opposition ardente, et même de prendre une part active aux émeutes et quelquefois d'en être les instigateurs. Faut-il compter rigoureusement avec ces derniers? Nous ne le pensons pas. D'une part, c'est sous leurs bras qu'a succombé un roi parjure, et c'est là un immense service qui doit couvrir bien des fautes; de l'autre, il est possible que le gouvernement, absorbé par les hautes préoccupations qui ne cessent de l'assaillir, ne se soit pas suffisamment occupé de leurs intérêts particuliers. Sans doute les places n'appartiennent qu'à ceux qui sont capables de les remplir. Un service, quelque grand qu'il soit, ne peut constituer un titre à des fonctions auxquelles on n'est pas propre; mais aussi, convenons-en, à droits égaux, l'homme qui se présente avec la croix ou la médaille de juillet sur la poitrine, doit avoir la préférence. Chez plusieurs, l'intrépidité dont ils ont fait preuve est accompagnée de talens très-réels qui permettent de s'en servir avec avantage, même dans des positions élevées. Au surplus, il y a moyen d'employer les capacités les plus humbles dans les rangs subalternes de l'administration des droits-réunis, et surtout

dans l'armée des douanes. A cet égard, peut-être les chefs de l'administration auront quelques résistances à vaincre dans leurs propres bureaux. Nous indiquerons plus loin d'autres moyens encore plus faciles et plus étendus de trouver des cases nombreuses et appropriées aux facultés de chacun d'eux. Le nombre des combattans de juillet, sans emploi dans Paris et qui désireraient en avoir, peut être évalué à 2,500 ou 3,000.

Celui des étudians des deux Facultés est d'environ 4,000. C'est beaucoup si sur ce nombre il y en a 4 ou 500 qui prennent une part quelconque aux émeutes. La plupart, absorbés par des goûts et des études paisibles, y demeurent tout-à-fait étrangers. C'est par des réglemens universitaires tout paternels, et non par des mesures de police, qu'il faut contenir les premiers, dans leur propre intérêt, comme pour le repos public et pour celui de leurs familles. Des répressions sévères et surtout des répressions sanglantes contre des jeunes gens, dont les égaremens passagers ont souvent leur source dans des illusions généreuses, seraient odieuses et ne sont pas indispensables. Il en est d'autres sans doute qui ne sont mus que par une ambition impatiente. Dans la fougue de leur âge, ils ne songent qu'aux grandes existences fondées par la première révolution et les guerres qui l'ont suivie, et ils oublient qu'il a fallu que des milliers de soldats périssent sur les champs de bataille, pour faire un maréchal de l'empire. L'appât de ces grandeurs indéterminées les pousse dans les groupes de l'émeute. Plusieurs sans doute se trompent sur la nature des sentimens qui les dominent; ils se croient désintéressés, quand ils ne sont qu'ambitieux et personnels; car, le plus souvent, nous commençons par nous tromper nous-mêmes avant de tromper les autres. Sous ce rapport,

comme aussi à cause de leur jeunesse, ils ont droit, sans contredit, à beaucoup de ménagemens.

Une classe qui n'en mérite pas d'autres que ceux que la simple humanité réclame, c'est celle de cette foule de misérables qui encombrent la capitale et qui y sont venus de tous les points de la France; de ces repris de justice, des réclusionnaires et vagabonds, et de beaucoup d'autres malfaiteurs qui ne valent pas mieux, quoiqu'ils n'aient pas subi les sévérités des tribunaux. Ces hommes, qui ne vivent que de vols, d'escroqueries ou du produit des plus honteuses débauches, doivent être divisés en deux grandes classes :

1° Ceux qui n'ont pas subi de condamnations et qui sont au nombre d'environ 5,500.

2° Ceux qui, par suite des jugemens qui les ont condamnés, sont sous la surveillance de la police, et que, par conséquent, le gouvernement a le droit de faire sortir de Paris. Voici le détail de ces derniers :

Forçats libérés.	Réclusionnaires.	Libérés correctionnels.	Vagabonds.	Total.
120	500	180	750	1,550

Ainsi donc ces deux classes réunies forment un total de 7,050 individus. Que faire de ces hommes, qu'ils soient ou non soumis à la surveillance de la police? Les admettre dans des fonctions publiques est assurément chose impraticable. Le meilleur moyen de les déterminer à quitter Paris, serait de leur proposer d'entrer dans des bataillons coloniaux demi-agricoles et demi-militaires, que l'on enverrait dans nos possessions d'Afrique. Dans ces bataillons on placerait ceux qui n'ont pas encore été flétris par des jugemens, et les vagabonds déclarés tels par les tribunaux, mais

que le nouveau projet de loi sur le recrutement n'exclut pas des rangs de l'armée. Comme ces enrôlemens seraient volontaires, il faudrait, pour les déterminer, annoncer qu'au bout de quelques années de service, les hommes enrôlés, s'ils s'étaient bien conduits, auraient droit à un certain nombre d'arpens de terre. Quant aux repris de justice, forçats libérés et tous ces hommes flétris par des peines infamantes, quoiqu'à la rigueur on ait le droit de les faire sortir de Paris, il serait fort utile de s'en débarrasser aux mêmes conditions; mais, pour ne pas blesser d'honorables et justes susceptibilités, il faudrait, tout en leur donnant une organisation militaire, ne pas les comprendre dans les rangs de l'armée. Ceux de ces hommes qui, arrivés en Afrique, montreraient du goût et de l'aptitude pour l'agriculture, recevraient des terres en propriété, avant les époques fixées. L'organisation à donner à ces établissemens pourrait être modelée sur celle des colonies militaires de la Russie ou des possessions slavonnes de l'Autriche, où le mousquet repose dans le sillon qu'a tracé la charrue. De cette manière Alger deviendrait le Botany-Bay de la France, l'équivalent de la Nouvelle-Galles du Sud, où l'Angleterre épure les rebuts de sa population sous les feux du soleil australien. Cette superbe possession, qui égale par son étendue le tiers de la France et qui la surpasse par sa fécondité, puisque, terme moyen, le grain de blé donne 18 grains pour un, tandis qu'en France il n'en donne que 11, aurait même un très-grand avantage sur la Nouvelle-Galles, c'est sa proximité. Il ne faudrait pas, comme pour aborder dans la Baie-Botanique, tracer un sillon immense sur les mers du globe. Les mêmes flots qui baignent nos côtes, baignent aussi celles d'Alger. Tandis que le passage pour nos possessions d'Afrique ne coûte que 75 fr., la Grande-Breta-

gne ne paie pas moins de 400 fr. pour chaque condamné qu'elle envoie dans l'Australie (1).

Les forçats libérés seraient probablement ceux dont on aurait le plus à se louer, parmi les hommes flétris que l'appât de la propriété et le désir d'échapper à une déconsidération qui les accable, détermineraient à se soumettre en Afrique à une expatriation volontaire. Les forçats libérés ont pris, en général, dans les bagnes, des habitudes laborieuses qu'ils conservent. Parmi ceux que la police gouverne, à Paris, avec une législation quelque peu arbitraire, c'est celle qui trouble le moins l'ordre public. Aucun d'eux jusqu'à ce jour n'a encore été surpris dans les émeutes. On a calculé que la formation de bataillons coloniaux ferait au moins sortir de Paris 3 à 4,000 individus qui n'y vivent qu'en exerçant des industries criminelles, faute souvent de pouvoir en exercer d'autres. Dans ce projet, la considération de la colonisation de notre territoire d'Afrique, tout importante qu'elle soit, n'est encore qu'une considération secondaire. Son plus grand avantage ce serait de soumettre au frein de la discipline militaire, des hommes turbulens qui dirigent perpétuellement contre la société la liberté qu'elle leur laisse.

Mais nos possessions d'Afrique recevraient encore une destination beaucoup plus noble, si on en faisait l'asile des hommes de juillet que l'on n'aurait pu caser dans l'intérieur. Ces hommes redoutables qui ont fait éclater un trône avec quelques pétards, ont, en général, un tour d'esprit aventureux. Beaucoup se sont fait, en quelque sorte, un besoin d'excitations violentes. Ces champs à féconder, ces Bédouins à soumettre et à poursuivre dans les

(1) *Voyez*, dans notre 1re série, les divers articles publiés sur les possessions coloniales de l'Angleterre dans l'Australie

profondeurs de l'Atlas, toute cette vie agricole et guerrière ne leur déplairait pas. Qui pourrait d'ailleurs avoir plus de droits qu'eux à posséder ces terres dont ils achèveraient la conquête? Trois cents hommes ont jadis soumis tout un monde à l'Espagne. Les combattans de juillet sont beaucoup plus nombreux, et ne sont pas moins intrépides. Pourquoi ne soumettraient-ils pas une portion des côtes africaines, assurément bien petite si on la compare à l'étendue de l'Amérique espagnole.

Il nous reste à parler d'une dernière classe d'individus; c'est sans contredit la plus digne d'intérêt, car c'est la plus nombreuse et la plus souffrante. Ce sont les ouvriers sans ouvrage que nous voulons désigner. Il y en a actuellement plus de 38,000 à Paris. Sur ce nombre, 7 à 8,000 sont étrangers à cette ville. Jusqu'à présent ils ont vécu, en plaçant leurs effets au Mont-de-Piété, en vendant leurs meubles et la laine de leurs matelas, ou en retirant leurs dépôts des caisses d'épargne; mais ces faibles et déplorables ressources s'épuisent de jour en jour, et, pour beaucoup, elles sont déjà entièrement épuisées.

Une ressource qui a été bien utile à la classe ouvrière, à la fin de 1830, et au commencement de 1831, manquera à 1832, c'est l'habillement et l'équipement de la garde nationale qui a occupé à-la-fois les tailleurs, les passementiers, les chamoiseurs, les boutonniers, les fabricans de draps, de toiles, les fourbisseurs et bien d'autres industries encore. On assure, il est vrai, que plusieurs autres branches d'industrie se ravivent, et que les dépôts d'objets au Mont-de-Piété sont moins considérables que les retraits. Cela peut être. Et d'abord on conçoit que les ouvriers qui ont déjà disposé de tout leur mobilier n'aient plus rien à mettre en dépôt. Mais ce retour d'activité, quand bien même il serait réel, n'est pas assez considé-

rable pour compenser l'habillement de la garde nationale. Celui des 100,000 gardes nationaux de Paris et de la banlieue à 300 francs par homme, terme moyen, y a provoqué une dépense de 30,000,000 francs au moins. A ce chiffre, il faut ajouter encore la prodigieuse quantité de gardes nationaux des départemens que Paris a habillés en totalité ou en partie, et qui ont dû porter cette somme au double. D'un autre côté, l'habillement de la nouvelle armée n'a guère été moins favorable à l'industrie parisienne. Celle qui s'applique aux bâtimens n'est point encore malheureusement du nombre des industries qui se raniment. Il est incontestable que les transactions sur les terrains et les maisons sont toujours dans la même stagnation. Tous les receveurs de l'enregistrement déclarent que leurs perceptions mensuelles ne s'élèvent pas à la moitié de leur montant en 1830. D'autres industries, telles que celles de l'horlogerie et de la bijouterie, sont frappées de la même immobilité. Puis donc que les capitaux particuliers encore paralysés par la crainte, n'ont pas repris leur essor, c'est au gouvernement et aux grandes communes à procurer du travail aux bras qui en manquent. Le vote des dix-huit millions est certainement un vote utile, quoi qu'on en ait pu dire. Peut-être cependant cette mesure n'a-t-elle pas été conçue sur une assez grande échelle, et il nous paraît douteux qu'elle stimule suffisamment l'ardeur des conseils généraux ; car, divisée en quatre-vingt-six parts pour les quatre-vingt six départemens, elle compose des sommes bien faibles. Nos idées sur les emprunts sont bien connues de nos lecteurs habituels. Nous avons eu maintes fois occasion de les exposer dans les notes que nous joignons à nos textes. Quand les emprunts doivent être affectés à des dépenses de luxe, ou, ce qui est bien pire, à des guerres d'agression, c'est une

des plus grandes calamités qui puisse affliger les peuples ; car, semblables à ces poisons lents qui ne minent que peu-à-peu l'économie animale, leur principe morbifère est d'abord inaperçu, et aucune précaution n'est prise pour en arrêter le développement. Mais quand les emprunts sont appliqués à des dépenses productives, ils changent tout-à-fait de nature, surtout lorsque indépendamment de l'intérêt de ces sommes, on en obtient un excédant annuel que l'on applique au rachat du capital. Alors les gouvernemens peuvent recourir sans scrupule à ce moyen, qui ne devient funeste que par le mauvais usage que l'on en fait.

Sans contredit, un des meilleurs emplois que l'on pourrait faire du montant des emprunts, serait de le dépenser sur nos routes. Une portion des routes royales se trouve dans un état déplorable. Il est urgent pour tous les intérêts de les amener à un état de viabilité satisfaisant. Il existe aussi plusieurs routes royales à percer ou à prolonger. Pourquoi, par exemple, ne pas continuer jusqu'à Perpignan, la route de Clermont à Paris, en entamant la France méridionale par son centre ? Ces routes, là où on en ouvrirait, développeraient des richesses pour ainsi dire enfouies, comme celles des mines où l'on n'a pas encore pratiqué des galeries ; mais ce n'est pas tout, il faudrait également s'occuper des routes départementales.

Un grand nombre de ces routes sont dans le plus mauvais état, d'autres sont inachevées. Il en résulte que l'intérêt annuel des sommes employées aux portions de routes déjà terminées, se trouve perdu, quand elles sont interrompues par des points qui ne sont pas viables. Cette perte est assurément très-considérable, et pourrait être facilement calculée. On remédierait à ces inconvéniens bien graves, en faisant un emprunt d'une centaine de millions.

Pour ne pas surcharger le Trésor, on détacherait six millions des quarante-trois millions de rentes déjà rachetées par la caisse d'amortissement. Nous ne croyons pas qu'il en résultât le moindre dommage pour le crédit, car ce n'est pas l'extension exagérée de l'amortissement qui soutient la valeur vénale des fonds publics; mais la confiance dans le paiement des arrérages. Sur ces six millions, on en emploierait cinq au paiement des arrérages du nouvel emprunt, et un million à son amortissement. Supposons que sur ces cent millions on en appliquât cinquante aux routes royales; il en resterait encore cinquante pour les routes départementales. Avec ces cinquante millions, il serait facile de déterminer une dépense de cent autres millions que fourniraient les départemens. En effet, les routes dites départementales sont à leur charge. Ces cinquante millions pourraient être donnés en primes à ceux qui voudraient parfaire leurs routes dans un espace de trois ou quatre ans. Cette prime fixée au tiers de la dépense totale, en déterminerait une de cent millions au moins. Ainsi donc, au moyen de l'emprunt contracté, on obtiendrait une dépense de deux cents millions sur nos routes. Dans le cas heureusement très-probable du désarmement, on pourrait aussi maintenir une portion de nos contributions extraordinaires, mais sous la réserve de ne les employer qu'à l'achèvement et au perfectionnement de nos routes. Enfin, on pourrait encore autoriser les départemens à emprunter, en les obligeant en même tems à assurer le remboursement de ces emprunts et leur amortissement par des centimes extraordinaires.

Il ne faut pas se le dissimuler, ce n'est point avec des revenus prélevés sur nos budgets annuels, que l'on mettra les routes de France dans l'état où elles doivent être. Ce n'est que par des capitaux que l'on pourra y par-

venir. Dans l'état actuel, les travaux entrepris sur les routes chaque année, en compensent à peine les dégradations successives; de telle sorte que lorsque quelques-unes de leurs parties s'améliorent, d'autres que l'on néglige, sans défense contre les intempéries de l'atmosphère, dans l'état où elles se trouvent, se dégradent incessamment. En résumé, on ne fait guères que déplacer la viabilité, et la transporter d'un point à l'autre.

Les cent millions votés par les conseils-généraux, perçus par des centimes additionnels, retomberaient sans doute d'une manière exclusive sur la propriété foncière; mais ce sacrifice serait bien loin de lui être onéreux. En effet, on a calculé qu'une route nouvelle augmentait au moins de 10 p. % le revenu des propriétaires fonciers qui en sont rapprochés. Ce fait est attesté par des baux passés après l'ouverture de nouvelles routes, et dans lesquels des terres affermées précédemment à 1,000 fr., l'étaient à plus de 1,100. Ce n'est point assurément exagérer, qu'estimer à 4 p. % l'accroissement qui résulterait pour la rente de la propriété foncière de toute la France, de l'amélioration, de l'achèvement et du prolongement de tant de routes anciennes, et de l'ouverture de beaucoup de routes nouvelles. Comment une propriété, dont les produits aborderaient facilement sur les marchés de grande consommation, par des voies nouvelles ou améliorées, ne vaudrait-elle pas 4 p. % de plus d'intérêt annuel? Or, le revenu total de la propriété foncière en France a été estimé à 1,600 millions. Si ce revenu était accru de 4 p. %, il s'augmenterait de 64 millions; accroissement prodigieux qui n'aurait coûté que 100 millions aux propriétaires fonciers de la France; en d'autres termes, ils auraient placé leur argent à 64 p. % en fonds de terre qui, cal-

culés sur le pied de 5 p. %, présenteraient un capital de 1,280,000,000 fr.

Or, en général, la propriété foncière ne place ses épargnes qu'à 2 1/2 et même 2 p. %. Le plus souvent même, par la manière dont elles sont placées, elles n'augmentent en rien le revenu de la France; car elles sont employées à l'acquisition de morceaux de terre qui, d'année en année, se vendent plus cher, à cause de la concurrence des acheteurs, sans cependant rapporter davantage. Il en résulte qu'une portion de l'accroissement de valeur du sol de la France a quelque chose de factice, en ce sens que cet accroissement n'a pas pour principe l'augmentation du produit. Cependant nous croyons que les sommes nécessaires à l'achèvement de ces travaux, même celles qui seraient à la charge des départemens, devraient être obtenues par des emprunts. Le principal de la contribution foncière est presque doublé aujourd'hui par les 30 centimes temporaires, les centimes votés par les conseils-généraux et ceux qui le sont par les communes. Il est impossible de songer à prolonger des charges aussi pesantes. D'ailleurs, en empruntant pour améliorer nos routes, c'est imposer à l'avenir une portion de la dépense ; et comme il recueillerait sa part des avantages de cette grande amélioration, il serait juste aussi qu'il participât à ces charges.

Le profit de 64 p. % dont nous avons parlé tout-à-l'heure, serait énorme, et cependant il ne représenterait tout au plus que la moitié des avantages généraux qui en résulteraient pour la France, puisque la propriété industrielle gagnerait encore plus à ces grands et utiles travaux. L'espèce de ces travaux aurait une autre utilité, ce serait de procurer des moyens de caser un grand nombre de com-

battans de juillet, car ils fourniraient de l'emploi pour toutes les capacités. Ils auraient aussi l'inappréciable avantage de dégager Paris de cette population surabondante qui l'encombre. Il importe par-dessus tout de faire cesser immédiatement cette pléthore du cœur de la France, qui en gêne toute la circulation. On observera peut-être que ces travaux n'occuperaient qu'un seul genre d'ouvriers, mais ce sont les plus nombreux, les plus forts et les plus turbulens. Quand leur détresse ne compromettra pas la paix publique, les capitaux reprendront leur impulsion naturelle; car il ne faut pas cesser de le dire, ils n'ont pas été entamés par les événemens de juillet. Ils sont intacts; nous n'avons plus, comme en 1815, une énorme rançon à payer; la guerre n'a dévasté aucune portion de notre territoire. Il ne suffit donc que de leur rendre du mouvement. La mesure que nous proposons est pour cela un moyen infaillible, et nous attendons de la sagesse du gouvernement qu'elle ne sera pas négligée. Quelle gloire, en effet, ne recueillerait pas l'administration actuelle, si, tout en protégeant la paix intérieure de la France comme elle a protégé celle du dehors, elle augmentait le revenu foncier de soixante-quatre millions, et le capital de 1,280,000,000 fr. Jamais administration n'aurait acquis plus de droits à la reconnaissance publique; et cependant cela peut se faire.

Il s'en faut bien, au reste, que le genre de travaux que nous venons d'indiquer soit le seul auquel on puisse recourir avec succès pour employer les classes laborieuses, sans surcharger les contribuables et en augmentant leur bien-être. Pourquoi, par exemple, n'imiterions-nous pas l'exemple de l'Angleterre, en étendant sur notre sol, dans les grandes directions, les rameaux des routes à rainures. La construction de ces routes aurait l'immense avantage d'oc-

cuper des industries bien plus diversifiées que celles des routes ordinaires, et entre autres de raviver une branche d'industrie aujourd'hui dans une situation désespérée, celle du fer. Au moyen de cet admirable procédé, les grandes distances seraient franchies dans vingt-quatre heures. Il n'en faudrait pas davantage pour se rendre de Paris à Marseille par un chemin de fer, et quatorze ou quinze pour se rendre à Lyon. Aujourd'hui le fabricant de Manchester, en suivant les rainures qui aboutissent à cette ville, va à Liverpool, qui en est éloigné de près de douze lieues; il y reste pendant une heure à la Bourse, et retourne ensuite à Manchester avec la même rapidité. En résumé, il a vendu ses cotons ouvrés, acheté les cotons bruts dont il a besoin, et fait près de vingt-quatre lieues, le tout dans trois heures et demie. Ces vingt-quatre lieues ont été parcourues sans qu'il en résultât aucune fatigue pour lui, car le char qui l'entraînait conduit par la machine à vapeur, cette espèce d'animal qu'a créé l'industrie humaine, roule sans secousse sur les rainures comme un traîneau sur la glace d'un lac.

D'un autre côté, les marchandises ne mettraient pas plus de trois jours pour franchir la distance de Paris à Marseille, que les voyageurs parcourraient en un seul. Il est vrai que ce transport ne s'effectuerait pas avec moins de frais qu'aujourd'hui sur les canaux, la mer ou par le roulage; mais l'économie du tems n'est-elle donc pas une économie énorme? Si au lieu d'employer ces voies si lentes, le négociant effectue ses transports par un chemin de fer, et que de cette manière il en accélère les ventes de deux ou trois mois, il est clair que cette rentrée presque immédiate de ses capitaux, lui permettra de faire avec beaucoup moins d'argent la même somme d'affaires. Il ne craindra pas sur les rainures des routes en fer de voir ses marchandises arrêtées

par des calmes ou repoussées par des tempêtes, comme sur la mer, ou emprisonnées dans les glaces comme sur les lacs et les canaux. Ainsi donc un négociant, pour expédier ses marchandises, n'aurait plus à consulter que les besoins des consommateurs, puisque les sillons des rainures seraient accessibles dans tous les tems. Au surplus, on a fait dernièrement aux États-Unis des essais pour diminuer les frais de ce mode de transport. On a adapté des voiles aux chars à rainures, et le vent les a poussés, dit-on, sur ces surfaces polies, comme en Russie, sur les glaces du Ladoga, il fait voler les traineaux pourvus du même appareil.

Au moyen de ces routes, la France deviendrait le centre d'un immense commerce de transit. L'Italie, l'Allemagne elle-même, enverraient, par son territoire, leurs expéditions aux états du Nord; car l'Allemagne, dépourvue de grands capitaux et morcelée en une multitude de principautés qui rendent presque impraticable l'exécution de tous les projets conçus sur une échelle étendue, sera bien long-tems encore avant d'avoir des routes à rainures. On presserait les travaux de ces routes, quand l'industrie privée aurait moins d'activité; on les ralentirait quand elle en prendrait davantage. En procédant ainsi, on maintiendrait le prix de la main-d'œuvre, et par conséquent la situation des classes laborieuses, à un niveau presque toujours uniforme. Les dépôts de mendicité, les maisons de refuge et de travail seraient bien loin d'avoir des avantages équivalens à ce grand et utile emploi des bras inactifs.

C'est par les grandes routes que la civilisation s'avance. Quels pas ne ferait-elle pas sur les chemins de fer! Bientôt toutes nos habitudes se nivéleraient par la multiplicité et la promptitude des communications. Les idiomes et jusqu'aux accens de province finiraient par disparaître. Ver-

sailles ne serait plus qu'à une demi-heure de l'Opéra, et s'en trouverait plus rapproché que le faubourg Saint-Antoine; Rambouillet ne serait éloigné de Paris que d'une heure 1/4; et Orléans, de trois heures 1/2. Au surplus, nous sommes peut-être à la veille d'obtenir des communications encore plus promptes. Des hommes dont le nom inspire toute confiance et qui semblent avoir trop de loyauté pour tromper les autres et trop de lumières pour se tromper eux-mêmes, sont convaincus qu'ils ont découvert le grand problême de la direction des aérostats; découverte immense, si elle est réelle, et qui doit exercer une aussi puissante influence sur les destinées de l'espèce humaine que la découverte de la boussole, de la poudre à canon et de l'imprimerie. En premier lieu elle brisera tous les liens du système mercantile, car elle rendra à-peu-près impossible le service des douanes.

Mais en voilà assez sur les travaux généraux qu'on peut exécuter avec avantage en France. Parlons maintenant de ceux qui contribueraient plus spécialement à la tranquillité de Paris, et partant, de ceux qu'il conviendrait d'exécuter dans son enceinte. Ne perdons pas de vue que le problême à résoudre n'est pas seulement de faire travailler les ouvriers, mais tout en les occupant, de placer à de hauts intérêts l'argent des contribuables. Lorsque cet argent est employé en travaux de luxe, il faut considérer que c'est un capital dont les intérêts sont perdus. Si donc, en le plaçant ainsi, on a soulagé momentanément les classes laborieuses, ce n'est qu'en multipliant les chances funestes de l'avenir, puisque par ce placement la société se trouve appauvrie. Ces vérités paraîtront incontestables à tout esprit juste, quand bien même il serait entièrement étranger à la science économique. Nous croyons avoir découvert pour vingt millions de travaux à entreprendre

qui satisfont entièrement à cette double condition. Nos lecteurs vont en juger.

Et d'abord pendant la courte administration à laquelle nous avons fait allusion au commencement de cet article, nous avions formé le projet de provoquer la construction de quarante-huit prétoires destinés au logement des bureaux et de la personne des commissaires de police. Ces édifices, construits sur un dessin élégant, simple et sévère, seraient distribués entre les divers quartiers, dont, autant que possible, ils occuperaient le centre. Dans chaque prétoire se trouveraient le bureau et le logement du commissaire de police, celui de son secrétaire et de l'inspecteur, un poste de pompiers, un autre pour la garde nationale ou la ligne. On y logerait en outre un tambour de la garde nationale et le porte-sonnette du commissaire de police, qui serait le concierge du prétoire. On sent comme, à l'aide de ce projet, la répression des délits qui compromettent la sûreté des personnes et des propriétés, dans une ville où viennent aboutir tant de malfaiteurs, serait prompte et énergique. Le besoin que l'on éprouve d'un commissaire de police est presque toujours un besoin du moment. On ne sait trop aujourd'hui où trouver ces fonctionnaires, dont les habitations n'ont rien qui les signale. Les commissaires sont aussi exposés à changer souvent de logement, attendu que la nature de leurs devoirs rend leur voisinage assez incommode. Désormais, si ce projet était accueilli par le conseil municipal, l'aspect uniforme des logemens que les commissaires de police habiteraient, les indiquerait à tous les citoyens. D'ailleurs, aujourd'hui, quand on vient réclamer le ministère de ces magistrats, c'est désarmés qu'on les trouve, et privés de toute espèce de moyens de force et de répression.

Pour se convaincre de tous les avantages qu'aurait cette

mesure, même sous le rapport économique, il suffit de calculer que Paris renferme plus de 7,000 malfaiteurs, vivant de tous les genres de vols. Supposons que chacun de ces 7,000 malfaiteurs se procure par le vol une somme moyenne de deux francs par journée, il en résulte que Paris se trouve imposé par ces misérables à une somme quotidienne d'environ 14,000 fr., ou 5,100,000 fr. par an. Supposons en outre, et cette hypothèse n'a assurément rien d'exagéré, que l'activité, l'énergie, les moyens d'action de la police, réduisent le produit des vols d'un cinquième, la ville ou ses habitans y gagneraient une somme annuelle de plus de 1,000,000 fr. Ainsi donc, quand bien même, pour arriver à cette réduction du produit des vols, elle supporterait chaque année un excédant de dépenses de 48,000 fr., elle ferait encore une excellente affaire.

On va voir, d'ailleurs, par des calculs moins contestables que ceux-là, qu'en définitive la construction de ces édifices ne coûtera rien ou fort peu de chose à la caisse municipale. Il résulte d'un devis et d'un dessin que nous avions fait faire par un architecte de beaucoup de talent (1), que la dépense moyenne de chacun de ces édifices s'élèverait tout au plus à 55 ou 60,000 fr. Or, comme, dans ce moment, les commissaires de police se logent à leurs frais, et que d'après notre projet, ils seraient logés gratuitement, rien, certes, ne serait plus juste que de retenir sur le traitement de chacun d'eux, une somme de 1,000 fr., qui est à-peu-près la moyenne de leur loyer actuel. Ces 1,000 fr. représentent à 5 p. %, un capital de 20,000 fr. Il y aurait encore pour le même objet, une autre économie à faire. On accorde des indemnités de 100 à 250 fr.

(1) M. Gau, à qui l'on doit la continuation du grand ouvrage de la Commission d'Égypte, et la suite de celui de Mazois sur les Ruines de Pompéi.

à quelques commissaires qui habitent des quartiers où les loyers sont à un prix élevé. Ces indemnités composent une somme annuelle de 12,000 francs soit un capital de 240,000 francs, qui pourrait être aussi entièrement supprimée. Comme on logerait également dans les prétoires, le secrétaire du commissaire de police, et son inspecteur, on pourrait faire sur les traitemens réunis de ces deux fonctionnaires une retenue annuelle de 500 fr., qui, toujours calculée au même taux, représenterait 10,000 fr. Enfin, la ville n'aurait plus à payer de loyer pour les corps-de-garde de la ligne et de pompiers, ou, ce qui revient au même, elle pourrait disposer des locaux qui lui appartiennent, et qui sont actuellement occupés par ces corps-de-garde. En comptant seulement ces loyers à 500 fr. pour les deux, évaluation qui est assurément très-basse, on aurait encore à mettre en ligne de compte une somme de 10,000 fr. pour chaque prétoire. En résumé, l'établissement de chaque prétoire sera, pour la ville, l'occasion d'une économie annuelle de 2,500 fr. qui, il est vrai, se trouverait compensée par une dépense de 45,000 f.; car les 10,000 ou 15,000 fr. excédant seraient, dans notre système, supportés par les fonds du Trésor. En effet, un commissaire de police n'est pas seulement un magistrat municipal, c'est aussi un magistrat politique; il est donc naturel que le gouvernement contribue pour sa part à une dépense qui doit fortifier son action.

Quant à la part afférente à la ville, qui s'élèverait pour les quarante-huit prétoires à une somme totale de 2,160,000 fr., il est évident que, dans l'état actuel de ses finances, elle ne pourrait pas les payer. Mais il lui serait facile de couvrir cette dépense par un emprunt. En procédant ainsi, elle ne ferait par le fait que payer en intérêts ce qu'elle paie aujourd'hui en augmentation de

traitemens ou en loyers. Ainsi donc sa position ne serait pas changée. Elle pourrait encore, et ce serait même la meilleure combinaison, payer le loyer de ces quarante-huit édifices aux entrepreneurs qui les auraient construits. Elle en opérerait le rachat successif, au moyen d'une somme annuelle de 48,000 fr. qui, en opérant à intérêts composés comme les fonds de l'amortissement, en effectuerait le rachat dans l'espace de vingt-cinq ans environ, au bout desquels la ville s'en trouverait propriétaire exclusive.

On a vu tout-à-l'heure que l'ensemble de ces travaux coûterait 2,880,000 f., dont le tiers environ, ou 960,000 f., serait employé en mains-d'œuvre. Cette somme, répartie en salaires de 3 fr. par jour, permettrait d'employer cinq cents ouvriers pendant près de deux ans.

Il nous reste encore à proposer une autre mesure qui sera également utile aux classes laborieuses et à la police de Paris. Plusieurs services qui dépendent directement de la préfecture de police, sont placés dans des locaux dont la ville paie le loyer. Cette location lui coûte environ 12,000 fr., qui représentent un capital de 240,000 fr. Cette dispersion des services de la préfecture a des inconvéniens très-graves. Elle donne lieu à des correspondances fort longues qui retardent l'expédition des affaires, que des communications personnelles et verbales accéléreraient beaucoup. Il est facile de remédier à ces inconvéniens à fort peu de frais ou sans frais. A cet égard, voici notre plan : on construirait sur le devant du jardin de la préfecture, un corps de bâtiment d'un seul étage, qui servirait de logement au préfet et à son cabinet particulier. Ce corps de logis dessinerait une arcade au-dessus du débouché de la rue de Jérusalem sur le quai, et par conséquent ne l'intercepterait pas. Nous ne pensons point que la construction de ce corps de bâtiment, dont on n'aurait pas le terrain à acquérir, dût

coûter plus de 300,000 fr. Malheureusement ce ne serait pas là la seule dépense à faire. Il serait indispensable d'acheter trois mauvaises maisons de la rue de Jérusalem, dont l'acquisition s'élèverait environ à 200,000 fr. Ainsi donc la dépense totale serait de 500,000 fr. Voici quelle en serait la compensation. D'abord il nous paraîtrait juste que le gouvernement supportât le tiers de cette dépense, ou environ 170,000 fr.; le reste, ou 330,000 fr., serait représenté : 1° par la suppression des loyers de 12,000 fr.; 2° par la suppression d'une dixaine d'employés devenus inutiles par la concentration des services, et qui, dans l'hypothèse où ils recevraient un traitement moyen de 2,000 fr. chacun, laisserait disponible un fonds annuel de 20,000 fr. Ces deux sommes réunies en feraient une de 32,000 fr., qui représenterait un capital de 640,000 fr. Au moyen de ce fonds annuel, on paierait les arrérages de l'emprunt contracté pour faire ces constructions; ou bien, procédant comme on l'a proposé pour les prétoires, on paierait à l'entrepreneur l'intérêt de ses dépenses. Le surplus servirait au remboursement successif des frais de construction; remboursement qui s'effectuerait assez promptement par la puissance de l'intérêt composé. De cette manière, la préfecture aurait acquis une capacité assez grande pour recevoir tous les services qui en étaient détachés. En même tems elle perdrait l'aspect hideux qu'elle a aujourd'hui, et qui contribue à entretenir les préjugés vulgaires qui existent contre cette magistrature injustement décriée, et qui, dans les mains d'un homme éclairé et honnête, peut devenir l'une des plus utiles de toute la France. On dirait, en effet, qu'il n'y a qu'un être malfaisant qui puisse habiter cette demeure épouvantable à laquelle on a conservé l'air d'une geole, et qui semble le symbole de la police telle qu'on la conçoit généralement.

Il est vraiment incroyable que, depuis plus de trente ans, on n'ait pas tenté d'améliorer la demeure d'un magistrat qui marche l'égal du premier fonctionnaire de la capitale du royaume. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'on ait dépensé 1,800,000 fr. pour l'entretien de ces misérables constructions, dont une partie menace ruine. Pour la même somme, on aurait élevé un palais magnifique.

Des citoyens éclairés réclamaient aussi depuis longtems la pause de tubes ou chêneaux pour l'écoulement des eaux pluviales. Nous nous étions empressés d'accueillir leurs vœux à cet égard, et de faire préparer une ordonnance pour l'exécution de ces travaux.

On a calculé que le mètre courant de gouttière et de tuyau, mis en place, vaut aujourd'hui 3 fr. 90 cent., valeur qui se décompose comme il suit : 1° 1 fr. 06 cent. en matière; et 2 fr. 74 cent. en main-d'œuvre de toute espèce. On peut évaluer la longueur moyenne d'une maison de Paris, à 13 mètres. Une maison de cette dimension exigerait donc 13 mètres de gouttières et autant de tuyaux. La dépense du propriétaire serait de 100 fr. pour 26 mètres à 3 fr. 90 cent.; somme assurément bien légère pour une maison ayant 13 mètres de façade sur la rue. Sur cette somme la dépense en main-d'œuvre sera, d'après les bases du calcul que nous venons d'établir, de 71 fr. 24 c. Or, sur 27,000 maisons que l'on compte dans Paris, les deux tiers versent directement leurs eaux sur la voie publique. Il faudrait donc appliquer ces appareils à 18,000 maisons. De cette manière on répandrait encore 1,282,320 f. dans la classe laborieuse. A 3 fr. par journée, cette somme procurerait du travail à 2,800 ouvriers pendant cinq mois.

Rien aussi ne serait plus conforme à l'intérêt des propriétaires. Dans l'état actuel des choses, les eaux pluviales

noircissent et altèrent les murs contre lesquels le vent les pousse ; elles pourrissent les châssis des croisées ; elles endommagent les peintures des devantures de boutiques ; elles obligent ceux qui les habitent à une main-d'œuvre considérable pour en nétoyer les abords ; enfin, en s'infiltrant à travers les interstices des dales des trottoirs et des pavés des rues, elles accélèrent l'ébranlement des fondations. Ce dommage est assurément bien supérieur aux 5 fr. qui font l'intérêt de la somme de 100 fr., qui, terme moyen, serait employée à la construction de l'appareil de chaque maison. Ainsi ces travaux auraient réellement l'avantage d'occuper les classes laborieuses, sans surcharger les contribuables, ou plutôt en ménageant leurs intérêts.

Ils auraient aussi un très grand avantage pour la circulation, c'est de la rétablir sur les trottoirs dans les tems de pluie. Aujourd'hui, quand il pleut, l'eau sale qui dégoutte des toits, oblige de passer sur la chaussée, quoique l'accroissement du nombre des voitures qui y circulent, la rende moins praticable : il en résulte que les trottoirs cessent de servir, au moment même où ils seraient le plus utiles. Aussi faut-il considérer l'établissement des chêneaux comme la conséquence nécessaire de celle des trottoirs.

Il nous reste à exposer un projet qui est encore beaucoup plus important, car il déterminera une main-d'œuvre plus considérable, celui de terminer le palais du quai d'Orsay, qui, dans l'origine, avait été destiné à servir d'hôtel au ministre des affaires étrangères. Dans notre plan, cette opération peut se faire sans qu'il en coûte rien au gouvernement, et même en en obtenant de fort grands avantages. C'est ce qu'il nous sera facile d'établir.

On évalue à quatre millions environ la dépense nécessaire pour l'achèvement de cet hôtel. Une fois terminé, on y mettrait le ministère des finances. Mais comme il se-

rait impossible que la totalité des bureaux pût s'y loger, on disposerait d'une aile de la caserne voisine, en la prolongeant sur la rue de Lille, où les constructions actuelles ne sont élevées que d'un étage. En s'élevant sur les terrains de la caserne Belle-Chasse, le ministère de la guerre regagnerait ce qu'il aurait perdu sur le quai d'Orsay.

Pour que les bureaux fussent toujours sous la main du ministre, comme ils le sont aujourd'hui, on les réunirait à l'hôtel de ce dernier par un pont léger en fer jeté sur la rue de Poitiers, ou mieux encore par un corridor ou tonnelle souterraine. Admettons que l'ensemble de ces travaux, y compris l'achèvement de l'hôtel, la construction des bâtimens à élever sur les terrains de la rue de Belle-Chasse, et les frais d'emménagement coûtassent sept millions; on va voir combien il serait facile de les trouver sans grever le contribuable. Voici comment :

Au moyen de la translation du ministère des finances sur le quai d'Orsay, les cinq hôtels du ministère actuel resteraient disponibles. Ces hôtels n'ont assurément aucun caractère monumental ; rien qui y annonce la présence d'un grand ministère, du ministère des finances et du Trésor d'une population de trente-trois millions d'habitans ; mais ils sont merveilleusement disposés pour devenir de grandes et superbes maisons garnies. Les douze ou quinze cents pièces qui s'y trouvent, ou qu'il serait facile d'y pratiquer, louées à 1 fr. par pièce, évaluation bien faible dans le plus beau, le plus sain et le plus agréable quartier de Paris, produiraient une recette journalière de 1,500 fr. par jour, ou de 547,500 fr. par an. A cette somme il faudrait ajouter encore le loyer de 120 boutiques que l'on disposerait sous les arcades extérieures et sous celles de la cour centrale, et qui seraient toutes pourvues d'une arrière-boutique et d'un entresol de deux pièces. En

supposant que ces boutiques fussent louées 1,500 f. chacune, elles donneraient un produit annuel de 180,000 fr. qui, réunis à la somme ci-dessus, feraient un revenu total de près de 730,000 fr., ou de 700,000 fr. en comptant 30,000 fr. de non-valeurs annuelles. Dira-t-on que ces boutiques ne se loueraient pas d'une manière avantageuse. Il nous semble cependant que nulle part le commerce de détail n'aurait plus de chances de succès. En effet, il faut calculer que près de 2,000 personnes, en comptant la population des boutiques, seraient réparties dans ces cinq hôtels. Or, sur ce nombre, les deux tiers se composeraient d'une population essentiellement acheteuse, car ce serait une population exotique, mobile, se renouvelant sans cesse, et venant à Paris en partie pour y faire des emplètes. Comment les restaurateurs, les cafés, les modistes, les lingères, les tailleurs, etc., ne prospéreraient-ils pas dans ce bazar, indépendamment même de leur achalandage dans les quartiers voisins? Il y aurait d'ailleurs un moyen facile et assez peu dispendieux d'augmenter encore toutes leurs chances favorables; c'est, pendant la mauvaise saison, de placer des vitrages sous les arceaux des galeries; de cette manière, ces galeries deviendraient une agréable et commode promenade d'hiver, qui aurait d'autant plus de succès que ce serait l'unique dans Paris.

Une fois que la translation du ministère sur le quai d'Orsay serait opérée, on pourrait louer les cinq hôtels à divers spéculateurs, et appliquer le montant de ces loyers à l'amortissement du capital des nouvelles constructions. Cet amortissement serait opéré dans une douzaine d'années, et le domaine public jouirait alors d'un revenu de 700,000 fr. qui ne lui aurait rien coûté. On pourrait aussi, et ce plan nous paraîtrait favorable, vendre ces hôtels pour dix ou douze millions. Dans cette hypothèse, après avoir

payé les dépenses faites sur le quai d'Orsay et dans la rue Belle-Chasse, on disposerait encore d'une somme de quatre millions environ que l'on emploierait à d'autres travaux. Ainsi, dans cette double hypothèse, il y aurait un énorme profit pour le Trésor, sans aucune charge pour les contribuables. Et cependant on aurait fini un palais qui deviendrait l'une des plus imposantes décorations de la ville de Paris, et qui, maintenant, afflige l'œil par l'aspect de ses ruines précoces ; on y aurait placé la plus considérable de nos administrations publiques, qui, de ce point, communiquerait facilement avec l'autre rive par le Pont-Royal et par les deux nouveaux ponts jetés sur la Seine, dont la ville pourrait prendre à sa charge la construction, parce qu'ils seraient le principe d'un bon revenu, au moyen des péages qu'on y établirait, et de l'accroissement des passages que déterminerait l'établissement du ministère des finances sur l'autre rive. Posé de cette manière, ce ministère ne serait pas plus éloigné de la Bourse et de la Banque qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais sa présence sur la rive gauche n'en contribuerait pas moins à ranimer un quartier dont les intérêts souffrent de la désertion de ses hôtes habituels. Toutefois celui de la rue de Rivoli serait loin de souffrir de cette combinaison. Le soir, au contraire, il perdrait l'aspect morne et solitaire qu'il a maintenant, car toutes ses croisées, toutes ses ouvertures se couvriraient de feux aux approches de la nuit. A ce moment de la journée, il deviendrait encore plus brillant, plus animé qu'avant le coucher du soleil. On sent aussi combien il serait facile d'embellir la cour centrale de cet édifice, en y introduisant de la verdure et des eaux.

Nous avons vu plus haut que, ces dépenses faites, il nous resterait un excédant de quatre millions. On pourrait les employer : 1° à payer la somme de 576,000 fr., que

le gouvernement prendrait à sa charge pour les prétoires; 2° à rembouser la somme de 170,000 fr., qu'il aurait également donnée pour la construction du nouveau corps de logis à la Préfecture de police; 3° à payer une partie des dépenses qu'occasionerait le prolongement de la galerie parallèle au Musée pour y placer la Bibliothèque nationale; car c'est là, selon nous, sa place naturelle. Et comme, dans cette hypothèse, le bâtiment actuel de la Bibliothèque deviendrait vacant, on pourrait vendre à un prix très-élevé ce local immense qui, affecté à des constructions particulières, donnerait de la vie à une grande partie de la rue Richelieu, et rendrait inutiles les constructions massives qui menacent aujourd'hui d'ôter à la rue Vivienne son mouvement et sa gaîté. D'ailleurs, en affectant le prix de la vente de cet édifice, qui ne pourrait être au-dessous de 7,000,000 fr., aux dépenses qu'entraînerait la jonction définitive du Louvre aux Tuileries, l'achèvement de ce grand projet coûterait à l'état beaucoup moins qu'on ne le suppose.

En effet, il faut observer que le domaine public ou celui de la couronne possède déjà une portion des terrains de la place projetée. On pourrait aussi compenser une partie des frais que coûterait l'acquisition des autres, en autorisant, moyennant une rétribution, à construire au centre une grande salle de spectacle, celle de l'Opéra, par exemple. Cette construction commencerait à la hauteur du guichet où la galerie change de dessin, afin de déguiser cette irrégularité. Elle aurait en outre l'avantage de réduire la grandeur exagérée de la place, et de cacher le défaut de parallélisme du pavillon central des Tuileries et de l'entrée du rectangle de la cour du Louvre.

Établi sur ce point presque central, l'Opéra deviendrait plus facilement accessible à tous les quartiers de Paris,

que dans sa position actuelle, qui au surplus n'est que provisoire. Mais en élevant cet édifice, il faudrait tâcher d'éviter la perpétuelle reproduction de ce plan des temples grecs que beaucoup de nos architectes imitent toujours dans leurs constructions monumentales. Il serait tems qu'ils sortissent enfin des routes battues; qu'ils se fissent une obligation d'approprier les édifices qu'ils construisent aux mœurs, aux besoins, aux convenances des populations modernes; et qu'ils ne se bornassent plus à copier servilement deux ou trois types de l'antiquité; types admirables sans doute, mais en désaccord avec nos habitudes. Un temple grec placé entre les galeries du Louvre, produirait, par la dissonnance de son style avec celui de ses galeries et du château, un contraste choquant. Celui de cette grande école de Vicence, dont Palladio a été le fondateur et la gloire, s'harmoniserait bien davantage avec ces constructions. C'est là le style qu'il faudrait faire prévaloir, parce que, tout en gardant un aspect monumental, l'aisance avec laquelle il se plie à toutes nos habitudes, lui ôte ce caractère de décor que conservent les imitations serviles de l'architecture grecque. Le grand Frédéric, qui avait plus de génie que de goût, comme le prouve le tems qu'il employait à composer de mauvais vers français, a fait imiter à Berlin plusieurs des plus beaux modèles de l'architecture antique. Ces édifices donnent à cette ville je ne sais quoi de faux, d'emprunté, d'artificiel. Elle offre quelque chose de ces fonds de tableaux où le peintre Martins entasse avec plus de grandeur que de vraisemblance, d'innombrables colonnes, des portiques, des galeries de toutes les dimensions, comme si c'était dans des palais qu'habitait le peuple des villes (1). Au bout des allées des

(1) *Voyez* dans l'Album Britannique une appréciation du talent

tilleuls se trouve à Berlin un vieux palais construit par un élève de Palladio, sous le règne d'un margrave, ancêtre de Frédéric ; cet édifice est, selon nous, d'un effet mille fois plus imposant que toute cette architecture pseudo-grecque dont ce dernier l'a environné. Mais revenons à notre plan. Le nouvel Opéra pourrait avoir deux façades, dont une servirait d'entrée à une vaste salle de concert. On pourrait encore augmenter la magnificence et la grâce des constructions qui s'offriraient de toutes parts aux yeux de l'observateur, en entourant le nouvel Opéra d'un élégant quinconce de verdure, mais dont l'acacia, qui reproduit presque dans nos climats l'agrément de l'oranger par son parfum délicat et ses formes arrondies, serait la tige la plus haute; car il faudrait éviter cette faute, commise trop souvent par les architectes, de rompre ou de masquer la pureté des grandes lignes architecturales avec des massifs de verdure. Cette faute n'a pas été évitée sur la place de la Bourse ; au lieu de reculer près des maisons, pour en masquer l'aspect trop bourgeois, les arbres qu'on y a plantés, on les a rapprochés du parallélogramme formé par cet édifice. Quand l'Opéra serait établi sur la place du Carrousel, et la Bibliothèque nationale dans la galerie parallèle au Musée, cette place deviendrait en quelque sorte la métropole, le centre des arts, comme elle est déjà ou à-peu-près celui de la ville. Là se trouveraient à-la-fois les immenses archives de la pensée humaine ; le dépôt de ces restes de la statuaire antique consacrés et conservés par le tems, et des merveilles produites par les arts du dessin chez les modernes ; et enfin pour compléter cet ensemble, le soir, la musique y ferait entendre ses plus

de ce peintre célèbre, accompagnée de deux vignettes où sont reproduits deux de ses tableaux les plus remarquables : la *Septième Plaie d'Egypte*, et le *Dévoûment de Curtius*.

touchantes et ses plus nobles inspirations. Quel séjour pourrait alors convenir davantage au chef suprême d'un peuple ingénieux que celui des Tuileries, placé entre deux jardins, et au centre des monumens de tous les arts!

En général on ne s'occupe pas assez d'introduire de la verdure dans l'intérieur de nos villes. Plusieurs de nos places devraient être converties en *square,* comme celles de la Grande-Bretagne. Des arbres, des fleurs seraient sans contredit la décoration la plus élégante et la moins dispendieuse qu'elles pussent recevoir. Cette dépense serait d'ailleurs compensée par la diminution des frais de pavage qui seraient considérablement réduits. On devrait aussi border la voie de quelques-uns de nos quais, dont la largeur est suffisante, d'une double ligne d'arbres qui protégeraient les piétons contre l'ardeur du jour et même contre la pluie. Mais il faudrait donner la préférence aux arbres qui ont le moins d'élévation, pour ne pas masquer des aspects admirables. Ces quais deviendraient ainsi la plus agréable de nos promenades. En effet, que leur manquerait-il pour l'être? Elles auraient la verdure, les fleurs et les parfums de l'acacia, les eaux d'un beau fleuve, et, çà et là, des fabriques monumentales. Le même genre de décoration serait aussi introduit avec succès dans quelques-unes de nos rues, par exemple dans celles de Castiglione et de la Paix. On pourrait également planter des acacias dans la rue de Rivoli, où ces arbres avec un feuillage trop circonscrit pour entretenir l'humidité, tempéreraient cependant la chaleur souvent excessive des galeries couvertes. On pourrait commencer par planter le quai des Tuileries entre le pont royal et le pont Louis XV, qui est presque inabordable en été et même au printems, à cause de l'intensité de la chaleur réfléchie par les longues murailles sans ouverture de la terrasse. Ces arbres

auraient de plus l'avantage de faire disparaître la blancheur monotone de ces murs. On ne saurait imaginer quelles heureuses modifications recevrait Paris de l'application successive de cette idée. En Allemagne, dans beaucoup de villes, telles que Leipsick, Dusseldordf, etc., dont on a détruit les anciennes fortifications, on a profité avec un goût exquis des mouvemens de terrain que ces ouvrages présentaient, pour les convertir en jardins pittoresques ; de manière que de quelque côté que l'on aboutisse à ces villes, on n'y arrive qu'a travers un réseau de fleurs et de verdure qui font souvent, dans l'intérieur des rues et des places publiques, de profondes et charmantes saillies.

Sous le rapport de la santé publique, ces plantations auraient un très-grand avantage. Elles remplaceraient utilement les jardins dont on poursuit incessamment la destruction dans l'intérieur des quartiers ; destruction qui, sans cette compensation, aurait de graves inconvéniens. Il y a quelques années l'autorité locale voulant améliorer, à Rochefort, la salubrité de la ville, fort compromise par le voisinage d'eaux stagnantes et marécageuses, fit jalonner les rues principales par des lignes d'arbres ; et ce moyen lui a parfaitement réussi.

En résumé, au moyen des combinaisons que nous avions proposées plus haut, on aurait créé pour plus de 19,000,000 francs de travaux, dont 10,000,000 francs environ seraient employés en mains-d'œuvre qui, à une moyenne de 3 fr. par tête, occuperaient 5,000 ouvriers pendant près de deux ans et demi ; mais ces ouvriers à leur tour en feraient travailler beaucoup d'autres : car le pauvre qui travaille consomme bien davantage que le pauvre inoccupé. La somme de 19,680,000 fr. se diviserait comme il suit :

1° 2,880,000 fr. pour la construction de quarante-huit prétoires;

2° 300,000 fr. pour un nouveau corps de logis à la préfecture de police;

3° 4,000,000 fr. pour l'achèvement du palais du quai d'Orsay;

4° 1,200,000 fr. pour la construction d'un nouveau corps de logis sur les terrains de la caserne du quai d'Orsay;

5° 1,800,000 fr. pour les constructions sur les terrains de la caserne Belle-Chasse;

6° 9,500,000 fr. pour le prolongement de la galerie parallèle à celle du Louvre.

On sent combien ces chiffres sont loin d'avoir une exactitude rigoureuse; mais, dans ce moment, les masses nous suffisent, et nous sommes convaincus qu'un examen plus rigoureux de ces projets, ne servirait qu'à en faire ressortir plus fortement les avantages pécuniaires.

Mais, quoique nous voyions le salut de la France dans les travaux que l'habileté de l'administration parviendra à créer, nous croyons cependant devoir proposer quelques objections contre un projet dont l'exécution entrainerait une dépense énorme, et dont les avantages nous paraissent fort contestables. Nous voulons parler de la percée qu'il est question de faire pour communiquer directement du Louvre à la barrière du Trône.

Et d'abord, il faudrait une utilité bien grande, bien manifeste, pour compenser une dépense de 16 millions, qui est, dit-on, le chiffre auquel s'élèverait l'ouverture de cette rue. Terme moyen, on exécute trois lieues de route avec moins de cent mille francs, y compris l'acquisition du sol, ce qui fait à-peu-près 33,000 fr. par lieue. Ainsi donc, avec un million on en ferait plus de trente, et avec seize

plus de cinq cents. Pour cette somme on pourrait, par conséquent, construire deux routes qui traverseraient la France dans toute sa longueur, ce qui, certes, aurait bien d'autres résultats pour la prospérité générale du pays, que l'ouverture d'une seule rue; et ce qui ne donnerait pas moins de travaux aux bras qui en manquent.

En second lieu, cette rue par la direction même qu'on lui donnerait, aurait deux inconvéniens graves : 1° celui d'aboutir à un impasse qui est le Louvre; 2° d'être trop rapprochée de la rivière. Il en résulte que les jours que l'on ferait pour l'ouvrir seraient d'une utilité médiocre, puisqu'on n'entamerait que des quartiers qui, à cause de leur proximité des quais, pourraient être facilement aérés au moyen de percées latérales beaucoup moins dispendieuses et bien plus efficaces. Aussi craindrions-nous très-sérieusement que ce voisinage des quais ne retardât beaucoup sur cette rue la construction des maisons : d'où il résulte qu'en l'ouvrant, on n'aurait fait peut-être qu'amonceler des décombres et des ruines. D'ailleurs cette voie favoriserait d'autant moins les communications, que les travaux d'élargissement des quais se poursuivent avec activité.

Une percée bien autrement utile à faire, et qui serait bien moins dispendieuse, c'est la prolongation de la rue Saint-Honoré ou de la rue de la Féronnerie, qui irait rejoindre celle du faubourg Saint-Antoine, et qui, par-conséquent établirait une communication directe entre la barrière du Trône et celle du Roule. Combien cette grande communication n'aurait-elle pas d'avantages sur celle contre laquelle nous venons de proposer des objections! Placée déjà à une assez grande distance du quai, elle ferait circuler l'air dans des quartiers qui en sont beaucoup trop privés. En la suivant, on aborderait bientôt au Marais, qui ne parait si éloigné que parce qu'on n'y communique

qu'au moyen de petites rues fort difficiles, et même fort périlleuses, à cause de l'encombrement des voitures. Cette rue passerait devant les Halles, et par conséquent les provenances de la campagne, du côté de Vincennes, y arriveraient en ligne directe. Il en résulte que quatre grandes voies, prolongées jusqu'aux extrémités de Paris, viendraient aboutir à ce marché central : 1° La nouvelle rue et sa prolongation par la rue Saint-Antoine ; 2° La rue Saint-Honoré et sa prolongation par le faubourg du même nom et celui du Roule ; 3° La rue et le faubourg Saint-Denis ; 4° La rue St.-Denis et son prolongement par le faubourg St.-Jacques. Je me rappelle que me trouvant un jour au Conseil-d'État, Napoléon parlait de projets de travaux qui lui avaient été soumis. « Les architectes, disait-il, ne savent que me proposer des palais. Ce sont des marchés, des halles qu'il me faut. Les halles, c'est le Louvre du peuple. » C'est à ce Louvre qu'arriverait la rue que nous proposons. Ce grand ouvrage serait, selon nous, bien plus digne de porter le nom de notre roi, bien plus en harmonie avec sa haute raison et ses sympathies populaires, qu'une rue monumentale et de pur luxe. Combien aussi la dépense ne se trouverait-elle pas diminuée ? La percée ne commencerait dans notre système qu'à la hauteur de la rue Saint-Denis ; tandis que, dans l'autre, elle commencerait à la place de Saint-Germain-l'Auxerrois. De plus, la ville serait bien plus promptement indemnisée de ses avances, car on s'empresserait nécessairement de construire dans une direction qui deviendrait en quelque sorte son axe ou sa grande ligne de section, et elle trouverait déjà une première indemnité de ses avances, dans les perceptions qu'elle ferait sur les matériaux des nouveaux bâtimens. Elle en trouverait aussi une bien plus considérable dans ses prélèvemens sur les consommations des classes

ouvrières employées à ces travaux. La seule objection que l'on pourrait faire contre cette rue, c'est qu'elle ne serait pas parfaitement droite. Pour nous, nous sommes loin de croire que, dans l'intérieur des villes, la ligne droite soit toujours la plus courte. Ces directions inflexibles ont souvent l'inconvénient grave d'écarter de points importans, pour conduire à des points qui le sont fort peu. Mais nous insisterions beaucoup pour que la nouvelle rue, qui serait en quelque sorte une des grandes artères de Paris, eût une largeur moyenne plus considérable que celle de beaucoup de parties de la rue Saint-Honoré. Enfin, à l'appui de notre projet, nous observerons encore que cette rue établirait une communication presque aussi prompte et aussi facile entre la barrière du Trône et le Louvre, que la rue qu'il est question d'ouvrir. Il suffirait pour cela d'élargir la petite rue des Poulies, qui va de la place du Louvre à la rue Saint-Honoré.

Malheureusement nous craignons fort que tous les projets que nous venons d'exposer, ne reçoivent pas d'exécution. Il faudra moins en accuser les administrateurs que l'administration elle-même, ou plutôt son mode d'organisation.

En effet, pendant nos quinze années de paix, Paris a pris un développement prodigieux. Sa population s'est accrue de plus d'un tiers, et la masse de ses affaires de près du double. Il en résulte que deux magistratures municipales qui suffisaient jadis, sont maintenant devenues insuffisantes. Aujourd'hui, le préfet de la Seine et le préfet de police succombent sous le faix des détails. Aussi il ne leur reste plus aucun tems pour la méditation ; cette méditation qui féconde la pensée de l'administrateur, comme celle du philosophe et du savant. On demandait un jour à Newton comment il avait trouvé le système du

monde. « En y pensant beaucoup, dit-il. » C'est de même en y pensant beaucoup, qu'en administration on crée et qu'on améliore. Aussi croyons-nous que, dans l'intérêt de cette grande cité, il faudrait dégager les deux préfets d'une partie de leurs soins que l'on confierait à un troisième magistrat placé sur le même rang qu'eux. Ce magistrat serait l'édile de Paris, mais sous une autre dénomination, car ce titre trop classique ne ferait peut-être pas fortune aujourd'hui. On pourrait, par exemple, l'appeler *intendant des bâtimens et de la salubrité*. A ce titre il aurait les travaux publics, ceux exécutés aux frais de la ville, comme ceux qui le seraient aux frais du gouvernement, car la concentration de la haute direction de ces travaux dans les mêmes mains nous paraît fort utile et même indispensable. Il prendrait de plus au préfet de la Seine, la grande voirie, et la petite au préfet de police; aujourd'hui le partage de la grande et de la petite voirie entre les deux préfets, donne lieu à des tiraillemens continuels. Il prendrait en outre la salubrité, service qui, pendant l'invasion possible du choléra-morbus deviendrait de la plus haute importance. Le préfet de police conserverait encore la police politique et celle de sûreté; elles suffiraient sans contredit pour occuper le magistrat investi de ces fonctions. Quant au préfet de la Seine, il conserverait l'exécution de la loi de recrutement et de celle de la garde nationale, l'administration des finances de la ville, les hospices, etc., etc.

Nous désirons bien vivement que le gouvernement du roi profite de la nouvelle organisation municipale que Paris doit recevoir, pour y introduire une magistrature qui a contribué si puissamment au bien-être et à la splendeur de Rome, et qui n'est pas moins nécessaire à la capitale de la France, aussi vaste et plus riche par son industrie que Rome ne l'était par les spoliations de la conquête.

On dira peut-être que la création de cette nouvelle place augmenterait encore les dépenses municipales de Paris déjà si considérables. Sans contredit; mais seulement du montant du traitement que l'on attribuerait à celui qui en serait chargé, puisque le personnel des bureaux qui ressortiraient de lui existe déjà à la préfecture de la Seine ou à la préfecture de police. Le trésor devrait d'ailleurs supporter ce traitement par moitié. Fixé à 30 ou 40,000 fr., il serait donc peu onéreux à la ville.

Il est tems, au surplus, de sortir de ces considérations mesquines et parcimonieuses. La dépense d'une grande nation ne se règle pas comme celle d'un petit ménage. Pendant long-tems on nous a vanté sur parole l'économie des États-Unis; nous avons voulu examiner jusqu'à quel point cette assertion était fondée, et nous avons reconnu que c'était au contraire un des gouvernemens les plus dispendieux que ce prétendu gouvernement à bon marché, et que, tandis qu'en France le contribuable payait une moyenne de 31 fr. environ, aux États-Unis il en payait une de plus de 35, ou à-peu-près un sixième en sus (1). Les économies les plus réelles sont au fond les dépenses bien entendues. Pendant que la commission du budget examinait avec une attention sévère les réductions qu'elle proposerait sur les traitemens, nous prédisions qu'à cet égard elle pourrait à peine réduire 3,500,000 fr., et que, pour arriver à ce chiffre, il faudrait troubler beaucoup d'existences et même des services. Il faut bien se garder de diminuer encore le salaire des fonctions qui, par suite des réductions antérieures, sont déjà, par les convenances

(1) *Voyez* l'article inséré dans le 12e Numéro (nouvelle série), sous le titre de *Rapprochemens entre les finances de la France et celles des Etats-Unis.*

que l'usage impose à ceux qui les exercent, fort incommodes à quiconque n'est pas riche. Ce serait un tort grave de décider, par des économies tracassières, les hommes capables, à retirer leurs services à l'état, pour les consacrer, avec des conditions plus avantageuses, à des industries particulières où ces services seraient moins utiles. Ce qui est nécessaire en France, c'est moins de réduire son budget de trois à quatre millions, réduction misérable et qui ne diminue pas les charges moyennes de chaque contribuable de 10 centimes, que d'en faire gérer les ressources par des hommes capables et d'une probité sûre. Mais, d'un autre côté, ne tentons pas cette probité en les mettant au-dessous de leur position par des rétributions insuffisantes. Quelque chose que l'on fasse, les meilleures garanties se trouveront toujours dans la bonne gestion des dépositaires du pouvoir. Les prescriptions ingénieuses d'une habile comptabilité empêchent qu'aujourd'hui on puisse détourner un seul des deniers publics; c'est beaucoup sans doute : mais elles n'empêcheront pas, si l'ordonnateur de ces deniers est un homme sans probité, ou seulement si, avec une de ces demi-consciences trop communes dans le monde, il est aux prises avec des besoins, de spolier le public au moment de la transformation de cet argent en choses.

Quoi qu'on fasse, l'action de l'administrateur sur l'administration sera toujours très-grande. Une seule amélioration dans une localité, amélioration souvent insignifiante en apparence, va en modifier heureusement la situation; il serait bien peu sage de dégoûter celui qui est capable de la concevoir. Nous connaissons une ville où un administrateur avisé, profitant d'une position agréable, la fit encore embellir par une promenade. On se récriait sur ce frivole emploi des deniers communaux; deux ans après, cette amélioration de bon goût avait fixé dans cette ville de

riches étrangers, et l'accroissement des produits de l'octroi couvrait, et fort au-delà, le coût de la promenade. Un administrateur qui aurait conçu dix ans plus tôt, à Paris, la pensée des marchés couverts, aurait, pendant ce tems, augmenté les recettes municipales d'une somme considérable par la différence du prix de leur location. Assurément il eût peu importé que cet administrateur eût, durant cette époque, touché 10 ou 12,000 fr. de plus ou de moins. Mais ce qui importe beaucoup, c'est de ne plus employer, dans les hauts emplois, des fonctionnaires sans idées, sans jet, sans mouvement, et choisis, comme cela arrive d'ordinaire, par de simples convenances de salon. Les places doivent être la récompense du savoir-faire et non pas du savoir-vivre. Des hommes incapables, à quelque rabais qu'on les prenne, seront toujours trop chers. Il faut qu'aujourd'hui l'administration soit progressive, comme les arts, comme les sciences; car ce n'est que de cette manière qu'elle peut satisfaire aux nécessités de notre époque. Le gouvernement du roi, soulagé des préoccupations de l'extérieur, va sans doute se lancer dans le champ sans limites des améliorations, où un bien déjà fait en prépare un autre, en donnant les moyens de l'opérer. C'est là la seule gloire que puisse avouer la raison de notre siècle, qui réprouve, comme la morale, la funeste gloire des conquêtes.

Cette pure gloire est heureusement devenue très-facile à obtetenir. Sous Louis XIV, il avait fallu que le génie de Colbert créât tout : la science, les lois, les hommes qu'il employait. Il était placé entre un maître fastueux qui, avec plus d'orgueil que de véritable grandeur, n'appréciait les choses que lorsqu'elles se rapportaient directement à lui, et un peuple ignorant et ingrat, qui poursuivit les restes de son bienfaiteur par d'ignobles outrages, et les jeta stu-

pidement dans la boue, par la plus indigne des profanations. Il devait aussi opposer sans cesse, aux demandes intéressées dont il était assailli, ce *front négatif* dont parle l'histoire, et dont se plaignaient les courtisans. Observons en outre qu'à cette époque, il y avait bien plus à faire qu'aujourd'hui, et que les capitaux accumulés, beaucoup moins considérables, offraient bien moins de ressources. Faire du bien au milieu de pareilles entraves était un prodige; pour y parvenir, il fallait à-la-fois l'intelligence la plus puissante, et le caractère le plus persévérant et le plus énergique. Dans le siècle suivant, avec plus de lumières que Colbert, mais non pas avec plus de génie, Turgot eut encore à lutter contre d'immenses difficultés, dans une cour avide et frivole, où, comme le disait le roi, il n'y avait que lui et son contrôleur-général qui aimassent le peuple. Aujourd'hui l'administration n'a en quelque sorte qu'à profiter des ressources que les sciences lui présentent de toutes parts, et des exemples que lui offrent les pays les plus éclairés des deux mondes. En le faisant, elle est sûre d'obtenir la reconnaissance d'un prince, tel qu'il en faut à notre âge, qui peut et qui sait tout comprendre, et celle d'une nation ingénieuse dont la majorité ne demande d'autre mouvement que celui d'améliorations progressives dans son bien-être, et qui saura profondément sentir le bien qu'on voudra lui faire.

P.S. Pendant que nous terminions cet article, nous avons été surpris par la nouvelle des événemens de Lyon; événemens bien graves quelle qu'en soit l'issue, et qui méritent la plus sérieuse attention. Ce n'est point un événement politique, dit-on; c'est bien plus que cela; c'est un attentat contre la société; la société, telle que l'ont faite nos lois et nos mœurs. Cet événement confirme tout ce que

nous avons dit sur l'urgence de s'occuper du sort des classes ouvrières; il y va de notre salut. Nous avons indiqué les moyens de le faire.

Mais la position des ouvriers de Lyon mérite une attention spéciale. Ce n'est pas l'ouvrage qui leur manque. Seulement ils n'en trouvent pas la rétribution assez forte, et ils demandent que l'on augmente leurs façons de 25 p. %. Soit ; mais plus tard il faudra aussi que l'on mette des batteries devant les ateliers des fabricans pour les forcer de faire travailler ; car ceux-ci observent qu'avec des mains-d'œuvre aussi chères, ils ne pourraient pas soutenir la concurrence des fabricans de la Prusse-Rhénane, qui ont des ouvriers à dix ou douze sous par jour, et de ceux de la Suisse, qui en ont à sept ou huit sous ; que dès-lors, leurs produits seront exclus des marchés extérieurs, marchés si importans pour la fabrique de Lyon ; qu'il faudra par conséquent qu'ils ferment leurs ateliers, et que leurs ouvriers ne recevant plus de salaires, seront bien plus malheureux que lorsqu'ils n'en avaient que d'insuffisans. Ainsi donc ce n'est pas de cette manière que l'on soulagerait la détresse des ouvriers lyonnais. Que faire donc? Détruire les impôts qui grèvent leurs consommations. Mais cela est très-difficile. Dans notre avant dernier Numéro, nous avons démontré que tant que notre armée ne serait pas mise sur le pied de paix, les réductions que l'on ferait sur nos budgets seraient nulles ou insignifiantes. D'un autre côté, comment réduire l'armée dans un pays où se manifestent de si graves agitations. Les habitans des villes se plaignent des impôts qui atteignent la plus grande partie de leurs consommations ; et le propriétaire foncier réclame contre le poids intolérable des contributions qui pèsent sur le sol. Tous les deux ont raison ; mais il n'y a maintenant aucun moyen de les satisfaire. Toutefois, il y

a une odieuse contribution qu'il faudrait se hâter d'abolir, celle des loteries. Trois millions sont prélevés par an, sur les habitans de Lyon, par cette taxe immorale; et sur ces trois millions, deux au moins sont pris aux ouvriers qui travaillent à la fabrication de la soie, indépendamment des artisans et des autres gens de journée; c'est, terme moyen, quarante francs que le fisc prélève ainsi sur chacun d'eux. Aucune diminution, dans le tarif des octrois et des droits-réunis, ne pourrait, comme on voit, équivaloir à Lyon à la destruction de la loterie, la plus odieuse de toutes les taxes, et celle dont le recouvrement est le plus cher. Sans cet appât tendu aux classes populaires, que préoccupe sans cesse le désir de sortir brusquement de leur état, les ouvriers lyonnais auraient donc 2,000,000 fr. de plus, et leurs consommations s'augmenteraient d'une somme équivalente. Or, ces consommations seraient soumises à des taxes qui indemniseraient en partie le Trésor; il le serait encore d'une autre manière par la suppression d'une administration fort dispendieuse. Cependant il ne faut pas se dissimuler que nulle part les ouvriers n'ont un goût plus passionné pour ce jeu fatal qu'à Lyon. Même aujourd'hui, malgré la concurrence de la Loterie Royale, il existe un grand nombre de loteries clandestines qui tendraient nécessairement à se multiplier, si la première était supprimée, et qui ne pourraient être atteintes que par la police la plus vigilante et la plus active. On indique aussi, comme moyen d'améliorer le sort des ouvriers lyonnais, l'ouverture de nouvelles routes qui communiqueraient avec Lyon, et qui, en facilitant les arrivages des principales denrées alimentaires, en feraient baisser le prix. Malheureusement les résultats du second de ces moyens ne peuvent être immédiats. Toutefois ce sont les seuls que nous apercevions aujourd'hui. Les personnes qui ont une connaissance plus

intime des localités en découvriront peut-être d'autres. Nous le répétons encore, il faut par-dessus tout s'occuper des masses, si on veut prévenir les calamités d'une nouvelle jacquerie. La loi des 18,000,000 fr., excellente dans son principe, est trop circonscrite dans son application. Nous avons calculé que c'est à peine si elle donnerait de l'ouvrage à 100,000 ouvriers, pendant six mois. Qu'est-ce que cela pour la France ? quand il en faudra peut-être faire vivre 40 ou 50,000 rien qu'à Lyon ; car on ne peut pas croire que la fabrique reprenne son activité habituelle immédiatement après la cessation des troubles ; cet événement est presque pour cette ville infortunée l'équivalent de son siége. Lorsqu'une fois les masses seront désintéressées, ce ne sont pas quelques ambitions impatientes ou factieuses qui pourront les émouvoir ; et ces ambitions impuissantes mériteront à peine qu'on s'en occupe. Aussi croyons-nous que le meilleur préfet de police, ou du moins le magistrat qui, à Paris, peut le plus contribuer au maintien de la paix publique, est un bon préfet de la Seine qui conçoit et qui crée des travaux utiles, sans puiser encore aux sources à demi taries de la caisse municipale.

En présence de l'état si sérieux où se trouve la société, nous allons sans doute faire trève à nos misérables contentions. Les partis qui divisent la Chambre ont à cet égard, dans le vote de la dernière adresse, donné un bel exemple de véritable patriotisme. Nous nous ralierons tous autour d'un roi homme d'affaires et homme d'esprit, dont le fils, par sa maturité précoce, garantit en quelque sorte la perpétuité des mêmes vertus sur le trône. Quand le pouvoir a besoin de toute sa force, nous cesserons de le fatiguer par des hostilités tracassières. Il fait des fautes, dit-on ; cela doit être, puisque ce sont des hommes qui l'exercent ;

mais ses adversaires n'ont pas sans doute la prétention d'être infaillibles. Il a d'ailleurs rendu un service immense, en conservant la paix au milieu des provocations du dehors et de l'intérieur. Ce qui vient de s'y passer doit en faire apprécier toute l'étendue. En entrant chez nos voisins, ce n'est point seulement avec des armes que nous y serions venus, nous y aurions aussi apporté des systèmes; systèmes généreux sans doute, mais qui auraient déterminé de violentes perturbations. Peut-on prévoir ce que serait devenue la société ébranlée par les secousses de tant de volcans allumés à-la-fois. Même en Pologne, les cent mille gentilshommes, brillans débris des preux du moyen-âge, qui attachent encore à la glèbe le peuple de leurs campagnes, auraient pu finir par s'alarmer de cette intervention redoutable. Déjà, en 1812, les serfs lithuaniens s'étaient unis à l'aspect de nos armes et avaient secoué leurs chaînes. Des châtelains, avec leurs femmes et leurs enfans, furent même impitoyablement massacrés dans leurs terres. Il fallut tout l'ascendant que Napoléon conservait encore pour arrêter dans son germe cette guerre servile.



HISTOIRE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE DEPUIS SA FONDATION JUSQU'À NOS JOURS (1).

L'HISTOIRE des nations n'est une étude vraiment profitable qu'autant que la série des faits et les phases de grandeur, de prospérité et de décadence que chaque peuple a subies, sont rapportées à leurs causes, et nous fournissent ainsi le moyen de tirer de l'expérience du passé des leçons pour l'avenir. Parmi les états modernes, aucun n'est plus riche en grands enseignemens que la république

(1) NOTE DE L'ÉDITEUR. Déjà la REVUE BRITANNIQUE, dans le 26[e] Numéro de l'ancienne série, avait publié, sous le titre de *Constitution démocratique de Venise,* l'histoire morale et politique des dix premiers siècles de cette république, c'est-à-dire depuis sa fondation au 4[e] siècle jusqu'au 14[e], époque où l'aristocratie, après avoir renversé le pouvoir démocratique, créa ce gouvernement formidable dont l'inquisition d'état formait la pierre angulaire. Dans cet article, dont le savant abbé Jean Gallicioli avait fourni les principaux matériaux, on s'était plutôt attaché à indiquer les causes morales et politiques qui avaient déterminé les progrès de cette république, qu'à administrer les preuves matérielles de sa richesse et de sa puissance. L'article que nous présentons aujourd'hui, plein de faits curieux et de documens authentiques puisés dans l'excellente statistique ancienne et moderne de Venise, que vient de publier M. Quadri, donnera une nouvelle force aux assertions que contenait le premier article, et complétera en quelque sorte l'histoire de cette époque, qui forme le seul lien qui existe entre l'histoire romaine et celle des temps modernes, car cette république, formée dans les tems calamiteux de l'empire romain, a succombé sous le bras de Napoléon.

de Venise, dont la puissance et la prospérité se sont soutenues pendant une longue suite de siècles, et qui, dans sa décadence même, offre encore des restes précieux de son antique splendeur. Mais ce qui augmente encore l'intérêt que présente l'histoire de cette grande république, c'est que comme elle a joui de bonne heure d'une haute civilisation, il est facile de remonter des effets aux causes par un grand nombre de documens officiels déposés dans ses archives.

Fondée par des hommes qui cherchaient à se soustraire à l'oppression, l'intérêt commun fut la base de son gouvernement, et c'est sur cette base que s'éleva un édifice social plein d'énergie. La démocratie fut long-tems la forme du gouvernement de Venise, et elle façonna tellement cette nation, que l'aristocratie, devenue prépondérante à la fin du treizième siècle, ne parvint jamais à étouffer les heureux effets de la liberté, ni à établir la féodalité et l'influence du sacerdoce sur les affaires de l'état. D'ailleurs cette aristocratie, éclairée et commerçante, ne dépouilla jamais le peuple des droits dont l'exercice est essentiel aux progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Jamais le gouvernement ne fit le commerce pour son compte; jamais l'exportation du numéraire ne fut défendue; et dès le douzième siècle les Vénitiens surent apprécier et mirent en pratique les vrais principes de la législation commerciale. C'est par suite de ce système de liberté que cette république devint si riche, si puissante, pendant plus de six siècles. Il est bon de remarquer qu'aucune monarchie absolue ou même limitée n'offre un tel exemple de prospérité si long-tems soutenue.

Pour bien se convaincre de la supériorité des gouvernemens fondés sur l'intérêt du plus grand nombre et régis par des fonctionnaires élus par une partie considérable des

citoyens, il suffit de comparer la richesse et la puissance d'une république qui ne compta jamais plus de 3,000,000 d'habitans, avec celle des plus grandes monarchies de l'Europe, aux époques contemporaines, et même après que ces monarchies eurent atteint leur plus haut degré de splendeur; et l'on verra que le despotisme ne profite qu'aux despotes et aux courtisans, et que la liberté seule fait le bonheur des peuples. Le Portugal, avec une population à peu près égale à celle de Venise, fut, pendant plus de cent cinquante ans, en possession de presque tout le commerce de l'Asie et de l'Afrique; ses flottes couraient les mers, et son drapeau flottait sur d'innombrables forteresses, depuis le cap Vert jusqu'à la Chine. Goa, Ormus, Malacca, Ceylan, le Brésil, les côtes d'Afrique, étaient sous ses lois; et Lisbonne était l'entrepôt des épiceries et d'autres marchandises plus précieuses encore venues d'Asie et d'Afrique. Cependant, malgré toutes ces riches conquêtes et ce commerce florissant, le Portugal s'appauvrit et marcha rapidement vers sa décadence, jusqu'au moment où il devint la proie de l'Espagne, qui consomma sa ruine. Charles-Quint et Philippe II régnèrent sur d'immenses états; ils possédèrent les mines les plus riches de l'univers, et les contrées les plus fertiles; ils eurent de nombreuses flottes, et le commerce de l'Asie et de l'Amérique fut exploité par leurs sujets pendant une époque assez longue; et cependant la masse de la population était plongée dans une misère abjecte. Philippe II lui-même, maître de la moitié du globe, eut besoin d'emprunter de l'argent à des orfèvres pour mettre à exécution ses folles entreprises! Venise, à cette même époque, était beaucoup plus riche, plus heureuse et plus puissante que les états du tyran espagnol; et malgré la perte d'une grande partie de son commerce, par suite des découvertes des Portugais, elle sut mainte-

nir son existence, et conserva encore pendant deux siècles une grande prospérité. Au moment même de sa chute, elle était fort supérieure en puissance, en industrie et en lumières au Portugal et à beaucoup d'autres états plus peuplés et plus favorisés de la nature. Sans le despotisme aristocratique de son gouvernement dans les tems récens, le peuple vénitien aurait peut-être conservé son indépendance et joui d'une grande prospérité. L'aristocratie héréditaire, dès qu'elle devient dominante, est le fléau des républiques aussi bien que des monarchies limitées par l'élément démocratique. Pour qu'un peuple puisse être assuré de conserver sa liberté, il faut qu'il surveille sans cesse toute classe qui tend à la lui ravir, ou plutôt il faut qu'il empêche qu'aucune classe ne devienne trop puissante.

Au cinquième siècle, l'Italie était désolée par les invasions des Barbares. Les peuples fuyaient devant ce torrent dévastateur. Les habitans les plus riches des bords de l'Adige, de la Brenta, de la Piave, du Tagliamento et de l'Isonzo, chassés de leurs demeures par ces terribles invasions, cherchèrent un refuge dans les îlots de l'Adriatique. D'après les chroniques, il paraît qu'on peut fixer à l'an 421 l'établissement permanent des habitans de la Vénitie méditerranée au sein des lagunes; l'ère vénitienne marquée sur les monumens vient à l'appui de cette conjecture. Telle fut l'origine d'un état qui subsista avec honneur pendant quatorze siècles.

Vers l'année 456, les principaux habitans de ces îles, dont la population s'était considérablement augmentée, établirent une espèce de gouvernement, en vertu duquel chaque état choisissait tous les ans un tribun qui avait la direction de la justice civile et criminelle. En 697, les citoyens, réunis en assemblée générale, concentrèrent le

pouvoir de tous les tribuns entre les mains d'une espèce de président à vie, qu'ils appelèrent *doge* ou duc. Mais ce changement n'altéra pas la forme républicaine du gouvernement : les attributions du doge consistaient à diriger les affaires publiques en tems de paix, de concert avec les tribuns, et à commander les troupes en tems de guerre. Nous ne nous arrêterons pas à décrire les divers événemens qui se succédèrent depuis l'élection du premier doge jusqu'à la fin du dixième siècle. Venise, pendant ce laps de tems, subit peu de changemens, et se tira toujours avec avantage des perturbations qui désolaient l'Italie, soit à cause de l'avidité et de la tyrannie des princes qui s'en disputaient l'empire, soit à cause de l'ambition des papes.

Vers 991, les peuples de la Dalmatie implorèrent le secours des Vénitiens contre la piraterie et la rapacité des Croates, des Esclavons et des Florentins, qui ravageaient leur pays, et offrirent de se soumettre à la république. Le doge partit à la tête d'une escadre, défit l'ennemi, prit possession de quelques places de l'Istrie et de celles de la Dalmatie, jusqu'au-delà de Raguse. Telle fut l'origine de la domination vénitienne en Dalmatie. Le chef de la république prit alors le titre de *duc de Dalmatie.* Avec cette conquête, le commerce de la république acquit une nouvelle extension, et dès le huitième siècle les Vénitiens fréquentèrent les ports de l'Afrique; dans le douzième, ils établirent des consulats en Égypte, en Syrie et même en Angleterre.

Les croisades, où les autres nations ne gagnèrent que des blessures ou des reliques, procurèrent à la république de la mer Adriatique comme à celle de la mer de Tyrrhène, un immense accroissement de richesse, de pouvoir et de lumières. Leur situation morale et géographique les mit à même

de profiter également de la civilisation de l'Orient et de l'ignorance des nations occidentales. Leurs vaisseaux couvraient toutes les mers, leurs factoreries s'élevaient sur tous les rivages. En 1117, les croisés maltraités par la fortune, ayant imploré le secours des Vénitiens, ceux-ci armèrent aussitôt une flotte de deux cents vaisseaux, qui partit sous les ordres du doge Dominique Micheli, pour aller au secours des croisés. Les villes de Tyr et d'Ascalon tombèrent au pouvoir de l'armée alliée; la république eut pour sa part le droit de souveraineté sur le tiers de ces deux villes, et beaucoup de priviléges et de droits dans le reste du pays, qui lui payait un tribut annuel de 300 besans d'or. Au commencement du treizième siècle, l'ardeur des chrétiens ne s'amortissait pas, malgré la guerre qui désolait l'Europe. Baudoin, comte de Flandres, fut le premier moteur d'une cinquième croisade. Venise devenait de jour en jour un état plus formidable, qui appuyait son commerce par la guerre, et qui était en état d'équiper des flottes que les rois de France, d'Espagne et d'Angleterre ne pouvaient fournir. On s'adressa aux Vénitiens pour opérer le passage, et ceux-ci s'engagèrent à transporter sur leurs vaisseaux 4.500 chevaux, 9,000 écuyers, 4,500 chevaliers et 20,000 hommes de pied, et à nourrir cette armée pendant un an, contre le paiement de 85,000 marcs d'argent de Cologne. La flotte mit à la voile en 1202, sous les ordres du doge Dandolo, âgé de 94 ans. Elle comptait 240 vaisseaux de transport pour les troupes, 120 pour les chevaux et 70 pour les provisions. Les Vénitiens y ajoutèrent 50 galères pour aider les croisés pendant la campagne, à condition que le butin et les fruits de la victoire seraient partagés.

Lorsque cette armée eut relâché en Dalmatie, le fils de l'empereur d'Orient, Isaac l'Ange, vint l'y trouver

pour implorer des secours contre Alexis l'Ange, qui avait détrôné son père. Les croisés s'entendirent avec lui, et au printems de 1203 la flotte cingla vers Constantinople, qui fut prise d'assaut après des prodiges de valeur de la part des Vénitiens et des Français. Cette illustre et malheureuse cité fut livrée au pillage, et les alliés y firent un butin prodigieux. La république eut pour sa part au-delà de 10,000 livres d'or, 50,000 d'argent, et une quantité immense d'effets précieux, d'esclaves et autres objets, entre autres les quatre chevaux en bronze qui figurent sur la façade de la basilique de Saint-Marc, et que la fortune de Bonaparte avait conduits à Paris. On procéda ensuite à la division du territoire de l'Empire, qui fut partagé en quatre parties, dont une revenait à l'empereur qu'on avait élu, et les trois autres devaient être partagées entre les Français et les Vénitiens. Ceux-ci eurent pour leur part une partie considérable de l'empire d'Orient, la moitié de Constantinople, plusieurs places maritimes et les iles qui leur convinrent le mieux. On y ajouta la Morée, comme fief attaché au titre de *despote,* ou prince impérial, accordé au doge, et l'île de Candie, qui fut achetée au marquis de Monferrat pour 10,000 marcs d'argent. De cette manière les établissemens des Vénitiens formaient une longue suite d'îles, de provinces et de royaumes, qui s'étendaient du fond de l'Adriatique jusqu'à la mer Noire. Ces possessions furent une source précieuse de bénéfices de toute espèce pour la république; car elles mirent presque exclusivement entre ses mains tout le commerce de l'Asie. A cette époque commence la période la plus remarquable de la prospérité de Venise, qui continua toujours à s'augmenter jusqu'à la fin du quatorzième siècle, où elle atteignit son plus haut point de puissance.

La fin du treizième siècle et celle du douzième, sont

remarquables dans l'histoire de Venise; c'est à ces deux époques que la démocratie primitive fut changée en aristocratie héréditaire. Ce nouvel ordre de choses avait été préparé de longue main. Déjà en 1172, la création du *maggior consiglio* avait privé la *concione* d'une partie de ses droits; de sorte que la fameuse *serrata del consiglio* de 1297 ne fut que l'accomplissement de ce qui avait été commencé cent ans auparavant. La *concione* continua pourtant à exister jusqu'en 1337, où elle fut dissoute par un décret du conseil des Dix.

A cette époque les Vénitiens commencèrent à faire des conquêtes sur le continent italien. Trévise fut la première ville qu'ils possédèrent, après la guerre qu'ils firent au prince de la Scala, en 1339. A cette occasion on avait mis sur pied une armée de 30,000 hommes. La conscription qui eut lieu à Venise à cette époque, montre qu'il y avait alors 40,100 citoyens en état de porter les armes, depuis 20 ans jusqu'à 60, ce qui fait présumer que la population de la capitale s'élevait environ à 200,000 habitans. Dès que les Vénitiens eurent mis le pied sur la terre ferme, ils y étendirent leur domination, soit par la reddition spontanée de plusieurs villes, soit par le succès des armes.

Du quatorzième siècle jusqu'à la première moitié du quinzième se trouve la période où la force et la prospérité de la république atteignirent leur apogée sous tous les rapports. Aussi, est-ce avec plaisir que l'historien détourne ses regards des scènes de barbarie, d'ignorance et de misère qu'offrait le reste de l'Europe, pour les porter sur les opulentes cités de la péninsule, sur ses grandes et magnifiques capitales, ses ports, ses arsenaux, ses musées, ses marchés couverts de tous les genres de produits, ses manufactures remplies d'ouvriers, ses montagnes ombragées jusqu'à leur cime des plus riches récoltes

et sur ses beaux fleuves, qui transportaient les moissons de la Lombardie dans les greniers de Venise, et qui rapportaient dans les palais de Milan les soies du Bengale et les fourrures de la Sibérie. Peut-être n'y a-t-il aucune contrée de l'Europe, la France et l'Angleterre exceptées, qui jouissent aujourd'hui du même degré de richesse et de civilisation que certaines parties de l'Italie, il y a quatre cents ans. Les historiens descendent rarement dans ces particularités, qui cependant peuvent seules faire connaître le véritable état d'un pays. La postérité est trop souvent déçue par les exagérations et les fausses vues des écrivains qui prennent la splendeur d'une cour pour le bonheur d'un peuple.

Nous allons à présent donner l'aperçu de la situation de la république vénitienne à cette époque mémorable.

Le territoire de cet état se composait, en 1453, de trois parties distinctes :

1° Le *dogado* (duché), qui embrassait la ville de Venise et ses dépendances immédiates dans les lagunes, et où se trouvaient Chiozza, Malamocco, Murano, Burano, Grado, etc.

2° Les *états de terre ferme*, qui comprenaient le Frioul, et les territoires de Trévise, Padoue, Sienne, Véronne, Brescia, Bergame, Crême, Ravenne, etc.

3° Les *états maritimes*, qui embrassaient l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie avec Durazzo, Scutari, Alessio, etc.; une partie de la Livadie, avec Lépante, etc.; partie de la Morée, avec Patras, Argos, Napoli de Romanie, etc.; partie de la Macédoine, avec Tessalonique, l'île de Candie, celle de Négrepont, et plusieurs autres îles de l'Archipel. Ces pays pouvaient avoir ensemble une superficie de 25,400 milles carrés de 60 au degré, et environ 3,600,000 habitans.

Avec un si petit territoire, d'ailleurs très-morcelé, et une population si faible, les Vénitiens n'en étaient pas moins la première puissance maritime et commerciale de cette époque. Sans parler du grand nombre de bâtimens particuliers qui parcouraient l'Adriatique, la république envoyait tous les ans quatre grandes flottes marchandes escortées par les vaisseaux de l'état, qui abordaient à tous les rivages alors inconnus aux autres nations. Trois de ces flottes parcouraient le bassin de la Méditerranée, tandis que la quatrième flottait sur l'Océan Atlantique. La flotte de Flandres, de 1406 avait un chargement de 350,000 ducats d'or. Celle de Syrie de 1417 portait des marchandises pour 160,000 ducats, et 360,000 en numéraire pour les achats qu'elle devait faire dans les ports de l'Orient.

Les discours du doge Mocenigo, à l'occasion d'un projet de guerre contre le duc de Milan, en 1421, nous fournissent des détails intéressans sur la situation de la république. La marine marchande comptait alors 3,000 bâtimens du port de 10 à 200 tonneaux, montés par 17,000 matelots, 300 gros navires avec 8,000 matelots, et 45 grosses galères, en tout 3,345 bâtimens de commerce qui occupaient 36,000 hommes pour leur service, sans compter 16,000 ouvriers employés à la construction, la réparation, etc.

D'après les registres des banquiers, Venise, au commencement du quinzième siècle, recevait tous les ans, terme moyen, plus de 1,500,000 ducats d'or des villes de Milan, Monja, Come, Alexandrie, Tortone, Novarre, Pavie, Crême, Bergame et Parme. Ces mêmes villes y envoyaient en outre beaucoup de produits de leurs fabriques qui s'élevaient à 1,000,000 de ducats d'or environ. Les Vénitiens vendaient annuellement aux villes lombardes

pour la valeur de 1,790,000 ducats, en coton, fil, laine, objets de l'Orient, etc. Ils gagnaient en outre 600,000 ducats en fret et courtage.

La ville de Venise à elle seule mettait tous les ans en circulation 10,000,000 de ducats, sur lesquels elle en gagnait quatre, ce qui fait un bénéfice de 400,000,000 de ducats dans un siècle. Sa population, à l'époque dont nous parlons, était de 190,000 habitans, dont 1,000 nobles jouissant d'une rente annuelle de 600 à 4,000 ducats. Le revenu des maisons de la ville était de 500,000 ducats, et on estimait leur valeur à 7,000,000 de ducats d'or. L'hôtel des monnaies de Venise frappait tous les ans pour 1,000,000 de ducats d'or ou sequins, 200,000 en monnaie d'argent et 800,000 sous. L'exportation du numéraire s'élevait à 800,000 ducats, le reste servait aux échanges du commerce national.

Nous compléterons ce tableau de la prospérité et de la richesse de Venise au moyen-âge en donnant l'état de ses revenus vers la moitié du quinzième siècle. Nous ferons observer qu'à cette époque plusieurs causes avaient déjà commencé à la faire décliner. Ces documens sont tirés des savantes recherches de Sanudo le jeune.

Revenu public de la République Vénitienne en 1453.

	REVENUS en ducats d'or.	DÉPENSES.	RESTE net.
PROVINCES DE TERRE-FERME.			
Frioul	7,500	6,330	1,170
Trévise	40,000	10,100	29,900
Padoue	65,500	14,000	51,500
Vienne	34,500	7,600	26,900
A reporter	147,500	38,030	109,470

Report	147,500	38,030	109,470
Vérone	52,500	18,000	34,500
Brescia	75,500	16,000	59,500
Bergame	25,500	9.500	16,000
Crême	7,400	3,900	3,500
Ravenne	9,000	2,770	6.230
	317,400	88,200	229,200
Ville de Venise	636,780	26,500	610,280
États maritimes	»	»	180,000
Revenus divers	110,600	37,500	73,100
Total général			1,092,580

A cette époque le royaume de France avait un revenu de 1,000,000 de ducats d'or ; l'Angleterre en avait 700,000 ; et le roi d'Espagne 800,000. Il est curieux de voir un état dont l'étendue et la population étaient si peu considérables, égaler et surpasser même dans ses ressources les monarchies que l'on regardait alors comme les premières de l'Europe.

Les Vénitiens pouvaient armer, en 1450, 10,000 cavaliers ou gens d'armes, dans l'intérieur, et en envoyer 5,000 hors des frontières. A la même époque, les rois de France et d'Angleterre pouvaient armer chacun 30,000 cavaliers dans l'intérieur, et en envoyer 15,000 hors des frontières. Le petit nombre de cavaliers que Sanudo, dont nous tirons ces détails, accorde à la république, nombre qui paraît d'abord disproportionné à ses revenus, vient de ce que cet état employait principalement ses ressources pour entretenir ses flottes. En effet, son histoire fait souvent mention de flottes de 200, 300, 400 et jusqu'à 480 voiles. Au reste, lorsque le besoin l'exigeait, elle mettait en campagne des armées de 30,000 et 40,000 soldats, parfaitement bien équipés, et qui rivalisaient en valeur

et en discipline avec les meilleures troupes de l'Empire, de l'Espagne et de la France.

Les relations que les Vénitiens entretenaient avec l'Orient avaient introduit de bonne heure le luxe dans leur capitale. Aussi, dès les onzième et douzième siècles, les dames vénitiennes portaient des habits de velours et des étoffes d'or et de soie; elles enveloppaient leur chevelure dans un filet d'or, et se paraient de riches bijoux. Ce luxe contrastait singulièrement avec la simplicité primitive qui dominait presque généralement dans les autres républiques de la Lombardie et de la Toscane. Jean Villani raconte, qu'en 1273, les dames des premières familles de Florence ne portaient aucune espèce d'ornemens; elles se contentaient dans les plus grandes solennités d'une robe écarlate avec une ceinture de cuir. Galvano Fiamma rapporte qu'à Milan, vers 1250, les dames s'enveloppaient la tête avec des bandelettes de lin; leurs robes étaient de lin ou d'une étoffe appelée *pignolato*. Lorsqu'un père mariait sa fille, il lui donnait 10 livres de monnaie commune pour dot, ou tout au plus 100, « parce que, dit Galvano, les frais d'habillement étaient presque nuls. » Le luxe ne commença à être connu dans la capitale de la Lombardie que vers 1340, tandis que depuis long-tems les Vénitiens se servaient d'étoffes précieuses, même pour orner les vaisseaux : en effet, lorsque Pierre Jiani fut élu doge, en 1205, on l'envoya chercher à Arbes, où il se trouvait, avec des galères couvertes de draperies d'or et de soie qui trainaient dans la mer. Quand Henri III passa par Venise, en 1574, il y eut un cercle composé de deux cents dames, les plus belles de la ville, qui portaient chacune pour la valeur de 50,000 écus de bijoux.

Mais la fin du quinzième siècle fut une époque de malheur pour Venise et pour l'Italie en général. Plusieurs

causes contribuèrent à faire tomber cette prospérité si précoce, telles que la découverte du cap de Bonne-Espérance et de l'Amérique, les invasions étrangères, et les progrès que les autres nations de l'Occident avaient faits dans la civilisation. De nouvelles routes étaient ouvertes au commerce ; l'Italie, qui avait toujours été un point central, cessa de l'être : Venise s'en ressentit cruellement. A cela il faut ajouter la terrible guerre qui fut la suite de la ligue de Cambray, signée en 1509, qui mit Venise au bord de l'abîme, et pour laquelle on dépensa des sommes énormes dont le commerce et les expéditions maritimes furent privés ; les vexations des soudans d'Égypte ; les invasions des Turcs dans la Macédoine ; la conquête de Constantinople par Mahomet II, en 1453. Vers la fin de ce siècle Venise avait perdu Négrepont et presque toute la Morée ; elle acquit, il est vrai, le royaume de Chypre, qu'elle perdit ensuite en 1571, malgré la glorieuse résistance de Bragadisco. Cependant la bataille de Lépante, à laquelle les Vénitiens prirent part avec 114 bâtimens, rendit en un jour toute son ancienne gloire à l'étendard du lion, et lui fit oublier tous ses revers.

Mais la prospérité maritime et commerciale de la république ne cessait pas de décliner. Le Portugal, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la France, s'emparèrent des mers. Venise, qui pendant tant de siècles avait fourni à ces nations les produits de l'Asie et de l'Afrique, fut alors forcée de les recevoir de ces mêmes peuples ; et, bien loin de conserver la navigation presque exclusive de l'Archipel et de la Méditerranée, elle se vit obligée de laisser flotter librement les pavillons étrangers. Malgré tous ces désastres, le commerce vénitien était encore assez considérable dans le dix-septième siècle, grâce aux efforts du gouvernement, qui établit un port franc à Spalatro.

Déjà cet établissement commençait à prospérer lorsque les guerres de Candie et de Morée vinrent détruire toutes les espérances qu'on avait conçues.

La perte de Candie eut lieu en 1669, après une guerre et un blocus qui durèrent vingt-cinq ans. Le courage et la constance que déployèrent dans cette lutte les armées vénitiennes, excitèrent l'admiration de l'Europe. Cette guerre sanglante coûta à la république 126,000,000 ducats (500,000,000 francs). Le siége seul de la capitale de l'île fit périr trente mille Vénitiens et cent huit mille Turcs. Pendant ce long siége cette place fit quatre-vingts sorties, résista à soixante-neuf assauts, ainsi qu'à l'explosion de treize cent soixante-quatre mines; elle se rendit enfin lorsqu'elle n'était plus qu'un monceau de ruines et de cendres. La garnison en sortit avec les honneurs de la guerre On vit encore, en 1687, François Morosini, le *Péloponésien*, repousser les Ottomans, et conquérir une seconde fois la Morée, dont l'occupation fut reconnue par le traité de Carlowitz, en 1699. Mais les exploits du Péloponésien ont été les derniers efforts des dominateurs de l'Adriadique. Quelques années plus tard, Venise signa, à Passarowitz, une paix humiliante, le 21 juillet 1718, par laquelle elle céda aux Turcs le royaume que Morosini avait reconquis avec tant de gloire.

Le long repos dont jouit Venise à cette époque, fit négliger la marine, l'armée et les places fortes. D'ailleurs, la révolution qu'éprouva alors tout le système commercial, avait beaucoup diminué le nombre des gens de mer, pépinière des équipages des vaisseaux de l'état, et avait épuisé la source des richesses qui, dans les siècles précédens, réparaient tous les malheurs, et faisaient triompher Venise de ses plus grandes vicissitudes.

Nous sommes arrivés à la fin de l'existence politique de

Venise. Avant de parler des événemens qui amenèrent sa chute, nous donnerons quelques détails sur sa population vers la fin du dix-huitième siècle. C'est à l'excellent ouvrage de M. Quadri que nous empruntons ces documens.

Population de la République en 1770.

Ville de Venise	140,256	
Dogado	96,000	
Total du Dogado		236,256
Provinces de la terre ferme.		
Brescia	273,888	
Salo	41,273	
Bergame	196,799	
Crême	39,441	
Vérone	221,712	
Vicence	212,855	
Padoue	271,843	
Polésine	64,167	
Marche de Trévise	351,731	
Palma	3,596	
Patrie du Friuli	306.365	
Cividale du Friuli	28,675	
Istrie	79,129	
Pinguente	6,639	
		2,008,113
Dalmatie et Albanie		245,026
Iles du Levant (îles)		116,680
Total général		2,606,075

Nous ajouterons quelques détails qui résultent du recensement fait en 1770. Venise, avec les provinces de terre ferme, l'Istrie, la Dalmatie, l'Albanie et les îles du Levant, comptait 3,557 nobles; 46,553 individus

appartenant au clergé soit catholique, soit grec; 3,800 gardes urbaines, et 22,864 *cernide*, ou miliciens de la terre ferme, toujours prêts à marcher. Sa richesse agricole consistait :

Provinces de terre ferme.	
Bœufs........... ...	569,642
Chevaux...........	50,850
Mulets.............	15,546
Anes..............	32,649
Brebis.............	905,820
Chèvres...........	102,604
Dalmatie et Albanie.	
Bœufs.............	46,606
Chevaux de selle....	2,196
Bêtes de somme.....	19,767
Petit bétail.........	846,525
Iles du Levant.	
Bœufs.............	15,475
Chevaux de selle....	3,095
Bêtes de somme.....	9,658
Brebis..............	75,225
Chèvres...........	70,163

A l'époque de sa chute, en 1797, la république comptait environ 3,000,000 d'habitans. Son revenu net montait à 6,500,000 ducats d'argent ou 26,000,000 francs. L'armée, en tems de paix, était de 14,000 hommes outre les *cernide* qui montaient à 30,000. Les forces maritimes variaient selon les circonstances. Lors de la guerre de Tunis, en 1784, l'amiral Emo commandait une flotte de vingt-quatre voiles, dont six vaisseaux de ligne. Il y avait en outre quatre escadres en croisière qui gardaient le golfe et les îles, composées de quarante à cinquante vaisseaux de différentes grandeurs.

Reprenons maintenant le fil des événemens que nous avons interrompu :

La révolution avait commencé en France; le vieux despotisme de l'Europe était menacé, mais les petits princes de l'Italie surtout craignaient une invasion. Le roi de Sardaigne, à cause de la proximité de ses états, fut aussi le premier à proposer des moyens de défense, et à inviter

les souverains de l'Italie, à former une confédération. L'Autriche, maîtresse du Milanais, le roi de Naples et le pape entrèrent dans cette ligue; mais les républiques de Gênes et de Venise ne voulurent prendre aucune attitude hostile. Cette dernière, bien que vivement sollicitée par l'empereur, persista néanmoins dans un système entièrement pacifique, et refusa d'entrer dans une coalition qui l'aurait brouillée avec la France, et qui, en exposant à des chances fâcheuses son commerce, n'aurait contribué qu'à augmenter, en Italie et dans ses propres états, le nombre des troupes impériales, dont elle redoutait avec raison la présence.

Lorsque les Français portèrent leurs armes en Italie, ils proposèrent une alliance à la république. Mais l'aristocratie était trop effrayée des idées libérales qui dominaient en France pour accepter cette proposition. Elle préféra rester neutre. Cette conduite attira sur les Vénitiens le mépris des autres nations, et en les isolant au milieu des grandes agitations de cette époque, les exposa à devenir la proie des puissances qui se disputaient l'empire de l'Italie. Cependant une grande partie du territoire était occupée par l'armée de Bonaparte; et les Italiens, animés par la présence des Français, voulurent reconquérir leur liberté.

Le gouvernement vénitien, ayant en horreur les principes français, tenait une conduite peu sincère. Il faisait des protestations d'amitié, et cependant il armait les campagnes et faisait beaucoup de préparatifs. Les provinces, dans un état complet d'excitation, s'étaient révoltées, et avaient ainsi fourni au gouvernement un prétexte pour déployer des forces considérables. Les provinces de la rive droite du Mincio, à cause du voisinage de la Lombardie, étaient les plus exaltées. Dans les villes de Bergame, Brescia, Salo, Crême, se trouvait une multitude de

grandes familles auxquelles le joug de la noblesse du lion d'or était insupportable, et qui, appuyées sur une bourgeoisie nombreuse, formaient des partis puissans. Si on avait suivi les conseils de la prudence et de la raison; si on avait fait des concessions aux peuples qui avaient enfin entrevu ce soleil de la liberté française qui s'était levé au milieu de si terribles tempêtes; si on eût ouvert les pages du livre d'or, en apportant quelques changemens à la constitution, le gouvernement de Venise aurait désarmé le parti qui s'était formé dans toutes les provinces de la terre ferme; mais l'aveuglement ordinaire à toutes les aristocraties avait empêché cette transaction, et rendu une révolution inévitable. Elle éclata d'abord à Bergame, d'où elle se communiqua à Brescia, Salo, et s'étendit ensuite sur d'autres points. Le gouvernement de Venise, comme il arrive à tous les gouvernemens qui ne veulent pas prévenir le danger en accordant ce qui est indispensable, fut épouvanté de ces événemens, comme s'ils avaient été imprévus. Il fit marcher sur-le-champ les troupes qu'il réunissait depuis long-tems, et les achemina sur les villes de la rive droite du Mincio. Mouvement qui servit de prétexte à la guerre que déclara la France à la république, quoiqu'il y eût déjà long-tems qu'elle la lui faisait sans proclamation. Cependant on craignait les longueurs du siége d'une ville que sa position insulaire et sa force rendaient presque inexpugnable, et l'on eut recours aux voies de la diplomatie pour s'en rendre maître.

A cette époque Venise était défendue par deux cent cinq bâtimens armés, de toute grandeur; huit cents pièces d'artillerie, et plusieurs batteries placées sur divers points des lagunes; sa garnison était en outre composée de onze mille Dalmates et de trois mille cinq cents soldats vénitiens. L'arsenal était abondamment pourvu de munitions de

toute espèce; la subsistance des troupes, des équipages et des habitans était assurée par de grands approvisionnemens et par les communications maritimes; cent quarante mille citoyens pouvaient fournir, en cas de besoin, plus de vingt mille soldats pour la défense de la patrie. Mais, malgré toutes ces ressources, il manquait encore au gouvernement l'énergie nécessaire pour les employer utilement, et pour adopter des mesures proportionnées à la gravité des circonstances dans lesquelles ses fautes l'avaient entraîné. Les traîtres ne manquèrent pas au-dedans : ces ennemis de leur patrie semaient dans Venise toute espèce d'alarmes; le but de leurs manœuvres était d'intimider assez le grand-conseil pour qu'il se déterminât à abdiquer ses pouvoirs. L'ineptie et la lâcheté de quelques-uns des principaux membres du gouvernement perdirent la patrie sans retour.

Le 12 mai, le grand-conseil fut réuni avec pompe pour voter l'abolition de l'antique aristocratie vénitienne. D'une part on apercevait la bourgeoisie joyeuse de rentrer dans ses droits, de l'autre, le peuple, qui était prêt à se précipiter sur ceux qu'on regardait comme les instigateurs de cette révolution. Le doge prit la parole en versant des larmes sur la perte de la patrie, et proposa au conseil d'abdiquer sa souveraineté. Cette proposition fut votée par la majorité. Le grand-conseil rendit la souveraineté à la nation vénitienne qui lui avait été enlevée par la *serrata del consiglio,* en 1297. Il vota l'institution d'une municipalité, l'établissement d'un gouvernement provisoire, et décréta l'introduction des troupes françaises dans Venise! Le 16 mai 1797, la flottille vénitienne alla chercher une division de l'armée française, qui s'établit dans la capitale.

Tandis que cette prise de possession se réalisait, les

plénipotentiaires vénitiens que l'aristocratie avait envoyés pour traiter avec Bonaparte, venaient de conclure un traité qui stipulait l'abdication de l'ancien gouvernement, l'institution d'un autre provisoire, et l'introduction des troupes françaises à *titre de protection*. D'autres articles secrets stipulaient des échanges de territoire, une contribution de 3,000,000 fr. en argent, 3,000,000 en munitions navales et l'abandon à la France de trois vaisseaux de guerre et de deux frégates. Mais lorsque les envoyés retournèrent à Venise pour faire ratifier le traité, ils ne trouvèrent plus de gouvernement.

Ce fut ainsi qu'une république qui avait jeté tant d'éclat et garanti l'Europe de la barbarie des musulmans, fut détruite par la mauvaise foi et l'ineptie de ses principaux chefs et la perfidie des étrangers qui se disaient ses amis: « Venise, dit un voyageur français, commence à Attila et finit à Bonaparte. » Cette reine de l'Adriatique, dont l'empire fut de quatorze siècles, devait naître et mourir au milieu d'orages plus violens que ceux de la mer qui l'environne, et la terreur qu'inspirèrent les deux conquérans produisit différemment son origine et sa chute!

Le 17 octobre 1797, fut signé le célèbre traité de Campo-Formio, par lequel les îles Ioniennes restaient à la France; la république cisalpine avait la Romagne, les Légations, le duché de Modène, la Lombardie, la Walteline, le Bergamasque, le Brescian et le Mantouan, avec la limite de l'Adige et de Mantoue. L'empereur avait en retour tout le territoire vénitien au-delà de l'Adige, l'Istrie, la Dalmatie et les boûches de Cattaro.

Ainsi Venise était vendue à l'Autriche, c'est-à-dire au despotisme, par ceux-là-même qui avaient bouleversé son gouvernement au nom de la liberté et de l'égalité. Les patriotes vénitiens furent indignés en se voyant donnés à

l'Autriche ; ils exhalèrent, contre le vainqueur qui les sacrifiait, des imprécations véhémentes et bien naturelles. Du reste, ce ne furent pas les patriotes seuls qui montrèrent une douleur profonde dans cette circonstance ; les nobles et le peuple sentirent se réveiller tous leurs sentimens nationaux, et donnèrent des preuves sincères quoique tardives de leur attachement pour leur antique patrie. Le désespoir fut général ; on vit une noble dame s'empoisonner, et l'ancien doge tomber sans mouvement aux pieds de l'officier autrichien entre les mains duquel il prêtait serment d'obéissance.

Il ne nous reste plus, dans cette dernière période, qu'à faire connaître la situation actuelle de ce beau pays, dont on confond presque toujours l'état florissant avec le dépérissement de Venise. Privées pour ainsi dire de toute espèce de droits politiques, les hautes classes se sont appliquées à la culture des arts, et à répandre l'instruction parmi le peuple des campagnes ; autant, toutefois, que veut bien le permettre la police ombrageuse de l'Autriche. Grâces à cette impulsion, la terre ferme a prospéré aux dépens de la capitale ; et quoique cette dernière soit déchue de son antique splendeur, quoiqu'elle ait perdu sa liberté, elle est loin encore de l'état de dénûment qu'on se plaît à lui supposer. Le gouvernement autrichien, lourd, taquin, affectant d'être paternel pour pouvoir mieux tourmenter, a cependant pris d'assez bonnes mesures pour tâcher d'encourager la prospérité des provinces italiennes. L'importance que l'Autriche attache à sa domination lui conseille cette conduite, que, sans doute, elle n'aurait pas sans cela. Ainsi, tout en tenant des canons braqués sur les places, et en exerçant la police la plus insupportable, elle tâche de faire prospérer l'agriculture, le commerce et l'instruction publique.

L'Italie soumise à l'Autriche a une surface de 17,800 milles carrés de 60 au degré, et une population de 4,930,000 habitans. La partie qui comprend le royaume lombard-vénitien est divisée dans les deux gouvernemens de Milan et de Venise, nommés aussi *provinces lombardes* et *provinces vénitiennes :* ces dernières comprennent la partie principale de ce qu'on appelait, sous la république, la *terre ferme*. Le gouvernement de Venise comprend les huit provinces ou délégations : de Venise, du Frioul, de Bellune, Vérone, Vicence, Trévise, Padoue et du Polésine. Quoique les noms de ces divisions correspondent à plusieurs de celles qui existaient sous la république de Venise, leurs limites ne sont point identiques. Ces huit délégations comprennent 93 *districts*, subdivisés en 814 *communes* composées de 3,483 fractions; la ville chef-lieu de province porte le titre de royale (*citta regia*). Le gouvernement de Venise présente une surface totale de 6,902 milles carrés de 60 au degré. Sa population absolue, en 1823, était, d'après le recensement officiel, de 1,894,437 habitans, ou 274 habitans par mille carré. Au 1er janvier 1825, on la portait à 2,000,000 d'habitans environ ; voici comment elle était répartie en 1823 :

Délégations ou Provinces.	Surface en m. c. de 60 au degré.	Population absolue.	Population relative.
Venise	741	242,669	327
Padoue	622	277,981	446
Polésine	323	132,628	410
Vérone	829	271,657	327
Vicence	826	295,093	357
Trévise	709	231,799	326
Bellune	942	115,113	122
Frioul	1,910	327,495	171
Totaux	6,902	1,894,435	274

RÉPARTITION DE LA POPULATION DU GOUVERNEMENT DE VENISE

PAR CLASSES.

DÉSIGNATION DES PROVINCES.	Nobles reconnus par l'Empereur d'Autriche.	Employés.	Pensionnaires.	Professeurs et Maîtres.	Écoliers.	Ecclésiastiques séculiers.	Propriétaires.	Négocians et Marchands.	Artistes.	Agriculteurs et Patres.	Matelots et Bateliers.	Pêcheurs.	Indigens.	Détenus: Dans les Bagnes.	Détenus: Dans les Prisons.	Enfans Trouvés.
VENISE	1,110	3,606	3,346	205	8,544	1,340	21,432	10,472	29,217	79,549	6,977	7,251	44,630	183 / 322	193	394
PADOUE	452	2,006	«	339	8,346	1,115	32,124	6,554	7,336	146,481	80	«	4,723	494	198	345
POLÉSINE	103	1,183	«	95	4,176	282	22,562	3.823	2,479	41,900	193	549	915	«	119	«
VÉRONE	435	1,913	«	292	10,349	1,542	43,041	8,945	6,092	62,477	300	80	3,878	«	249	315
VICENCE	400	1,688	«	316	14.877	1,047	53,846	7,813	17,067	129,911	40	66	4,163	«	199	259
TRÉVISE	334	1,395	«	322	10,905	1,155	37,235	5,123	17,332	116,380	50	420	5,335	«	148	185
BELLUNE	198	926	«	157	6,315	263	31,558	3,184	4,260	70,744	120	32	550	«	58	«
FRIOUL	290	2,238	«	184	6,637	1,609	129,390	6,737	14,208	153.070	80	50	9,767	«	166	224
TOTAUX	3,222	14,955	3,346	1,910	70,149	8,353	371,188	51,651	97,921	800,512	7,840	8,448	70,961	999	1,330	1,718

Sur les 14,955 employés, il y en avait 5,345 dans les bureaux impériaux et royaux; 2,627 étaient garçons, concierges, etc., etc.; 6,167 étaient dans les bureaux provinciaux et communaux. Parmi ces derniers, 3,250 étaient payés, et 2,917 n'avaient point de traitement. Les administrations de bienfaisance comptaient 814 employés, dont 331 seulement étaient payés.

Nous avons vu, dans le tableau précédent, qu'il y a dans le gouvernement de Venise 70,961 indigens. Sur ce nombre, 13,600 étaient entretenus dans les établissemens de charité, dont 5,894 appartenaient à la classe des enfans trouvés; 38,940 recevaient des secours à domicile, et 18,421 vivaient d'aumônes. Voici quel était le rapport des diverses classes d'habitans à la population.

Classes.	comme un sur
Individus sujets à la taxe personnelle	4.64
Nobles	587.97
Employés	126
Pensionnaires	291.18
Écoliers	27
Professeurs et écoliers	26.29
Ecclésiastiques	216
Avocats et Notaires	24.76
Médecins, Chirurgiens, Pharmaciens	926.83
Propriétaires	5.10
Négocians	36.68
Artistes	19.33
Agriculteurs et Pâtres	2.37
Matelots et Bateliers	241.64
Pêcheurs	224.25
Indigens	26.69
Enfans trouvés	321.42
Détenus	813.41

N. B. Le nombre moyen d'individus par maison est. 5.22
Le nombre moyen d'individus par famille est. 4.77

On vient de voir qu'il existe dans le gouvernement de Venise 371,188 propriétaires. Dans le tableau suivant, extrait des documens officiels, on verra à-la-fois quelle est la richesse territoriale de cette classe d'habitans et des provinces vénitiennes en général.

DÉSIGNATION des PROVINCES.	ÉVALUATION générale de la propriété foncière.	ÉVALUATION de la propriété imposable.	MONTANT de l'impôt foncier ordinaire.	MONTANT de l'impôt additionnel.
	fr.	fr.	fr.	fr.
VENISE	11,680,884	8,079,575	1,615,919	255,853
PADOUE	16,193,373	11,200,828	2,240,165	324,692
POLÉSINE	5,555,000	3,840,966	768,193	151,635
VÉRONE	12,941,578	8,951,587	1,790,317	283,466
VICENCE	13,667,101	9,453,426	1,890,685	299,358
TRÉVISE	13,163,832	9,105,319	1,821,063	288,365
BELLUNE	2,432,477	1,182,525	336,505	53,249
FRIOUL	11,111,546	7,685,769	1,537,153	243,382
TOTAUX	86,746,791	59,500,395	12,000,000	1,900,000

Mais ce serait donner une idée bien incomplète de la richesse des provinces vénitiennes, que de se borner à faire connaître l'importance de leur revenu territorial, car il ne fait que le quart du montant de tous les impôts réunis. Presque toutes les taxes, connues dans les différens pays de l'Europe, y sont établies, mais avec beaucoup de modération; car la contribution moyenne qui pèse sur chaque individu n'est que de 26 fr., somme bien inférieure à celle que paient pour le même objet la plupart des habitans de l'Europe et du Nouveau-Monde (1). Une partie de ce revenu, qui s'élève à la somme de 50,551,201 f. sert à solder les frais des administrations provinciales, et le reste va grossir le trésor de Venise. Voici le détail général des recettes effectuées dans les provinces vénitiennes en 1823, avec l'indication des frais de perception qu'elles ont occasionés.

(1) *Voyez* dans le 12e Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série), l'article sur les dépenses comparées de la France et des États-Unis.

Désignation des produits.	Montant par article.	Frais de perception.
Ire SECTION.		
	francs.	francs.
Impôt ordinaire	12,000,000	460,336
— additionnel.	1,900,000	57,380
Taxe personnelle.	1,311.798	41,881
Contribution des arts et du comm.	413,309	18,471
Total.	15,625,107	578,068
IIe SECTION.		
Douanes	3,455,757	596,145
Sels.	5,222,072	798,827
Tabacs.	3,756,211	1,059,405
Droits de consomm. dans les villes.	4,127,898	489,794
Id. dans les campagnes.	2,633,729	241,264
Poudre et nitre.	407,867	149,911
Total.	19,603,536	3,335,346
IIIe SECTION.		
Biens domaniaux	265,862	282,080
Papier timbré.	1,178,868	93,790
Registre, hypothèques et taxes. . . .	1,706,108	321,672
Droits unis.	327,093	49,804
Forêts.	270,984	230,000
Total.	3,748,915	977,346
IVe SECTION.		
Couronne.	874,886	442,513
Caisse d'amortissement.	1,171,941	450,207
Total.	2,046,827	892,720

Ve SECTION.

Loterie	3,732,557	2,918,218
Poste	827,807	402,493
Hôtel des Monnaies. Argue	352,560	406,270
Mines	453,109	463,459
Retenue de 2 p. °/₀	47,479	
Produits divers	89,927	
TOTAL	5,480,439	4,190,440

RÉCAPITULATION des impôts et des revenus perçus dans les Provinces vénitiennes pour le compte de l'État et pour celui des Communes, en 1823.

PROVINCES.	REVENU pour le compte DE L'ÉTAT.	IMPOTS des COMMUNES.	TOTAL.
	fr.	fr.	fr.
VENISE	12,702,543	1,246,485	13,949,028
PADOUE	7,039,212	661,234	7,700,446
POLÉSINE	2,697,891	194,507	2,892,398
VÉRONE	6,666,954	505,949	7,172,903
VICENCE	5,632,591	640,670	6,277,261
TRÉVISE	4,912,651	411,170	5,323,821
BELLUNE	1,838,773	86,410	1,925,183
FRIOUL	5,014,208	295,953	7,310,161
PRODUIT brut	46,504,823	4,046,378	50,551,201
FRAIS de perception	9,973,920	152,103	10,126,023
PRODUIT net	36,530,903	3,894,275	40,425,178

Le royaume lombard-vénitien étant enclavé dans les domaines de l'Autriche, il serait très-difficile de détermi-miner le commerce intérieur de ces provinces, car il n'existe pas de démarcations financières entre ce territoire et les autres parties de l'empire. Cette libre circulation du commerce intérieur empêche aussi qu'on ne détermine exactement les importations et les exportations des provinces italiennes. Cependant nous donnerons ici le mouvement des ports de Venise et de Chioggia en 1823, qui, par sa faible importance, démontrera mieux que tous les raisonnnmens, combien Venise est déchue de son ancienne prépondérance commerciale, depuis qu'elle se trouve sous la domination autrichienne.

MOUVEMENT DES PORTS DE VENISE ET DE CHIOGGIA, EN 1823.

DÉSIGNATION DES NAVIRES.	NOMBRE DE NAVIRES.	
	Entrés.	Sortis.
SOUS PAVILLON AUTRICHIEN.		
NAVIRES au long cours	66	150
du cabotage	3,033	1,552
SOUS PAVILLON ÉTRANGER.		
NAVIRES au long cours	43	54
du cabotage	159	85
TOTAL	3,361	5,839

En 1824, le port de Venise possédait 517 bâtimens, dont 117 de long cours; celui de Chioggia en avait 331,

dont 9 étaient de long cours. Ainsi, le nombre total des bâtimens appartenant au littoral vénitien est aujourd'hui de 848.

Venise étant le seul port militaire de l'Autriche, on peut considérer la marine autrichienne, pour ainsi dire, comme lui appartenant. En effet, les frais de cette administration sont soldés par les autorités maritimes locales, à l'aide des impôts levés sur le gouvernement de Venise, et le personnel de la marine est tiré presque exclusivement de cette ville ou des pays sujets autrefois de la république, et qui lui fournissaient des équipages.

Les forces de mer se composent : 1° d'un corps d'officiers de marine; 2° d'un corps de matelots; 3° d'une division d'artillerie; 4° d'un corps du génie; 5° d'un bataillon d'infanterie. Tous ces corps forment un total de 4,142 hommes, auxquels il faut en ajouter encore 80, qui remplissent les fonctions de chirurgiens, aumôniers, etc., etc., et 63 autres individus employés dans l'administration de l'arsenal. Ainsi, le total du personnel de la marine se compose d'un général et de 4,282 hommes.

L'arsenal est bien déchu de ce qu'il était au moyen-âge, lorsque la reine de l'Adriatique couvrait les mers de ses flottes nombreuses. Il renferme aujourd'hui dans son enceinte : 35 chantiers, la plupart couverts; 5 grandes fonderies de canons, de boulets et autres projectiles; 34 forges ou usines diverses; 5 salles d'armes qui peuvent contenir les armes nécessaires pour 10,000 hommes; une immense salle de 910 pieds de long sur 50 de large et 32 de hauteur, appelée *la Pana*, qui sert à la fabrication des câbles et des cordages. Il y a en outre une grande quantité d'autres magasins, qui sont pourvus de tout ce qui est nécessaire pour l'armement d'une flotte ou d'une armée.

En 1825, il y avait dans les bassins de Venise 22 bâ-

timens désarmés, dont quelques-uns étaient en construction. Il y en avait ensuite 63 autres de toute grandeur, qui étaient en course. Les dépenses pour la marine militaire montent à 3,200,000 fr. par an, dont la moitié environ est affectée aux constructions navales, et l'autre moitié à la solde des officiers et des différens corps militaires de la marine.

Le commandement général des forces de terre du gouvernement de Venise réside à Padoue. Ces forces se composaient, en 1825, de 5 régimens d'infanterie formant 15 bataillons; 1 régiment de cavalerie de 8 escadrons; 6 compagnies de garnison formant un bataillon; 7 compagnies d'artillerie; 1 compagnie de sapeurs; 1 corps d'artillerie de garnison; 1 corps d'artilleurs gardes-côtes. Il est inutile d'observer qu'il n'existe pas d'armée nationale, dans l'Italie autrichienne. L'armée lombardo-vénitienne est en quelque sorte exilée dans les garnisons de la Hongrie, tandis que l'Autriche fait garder ses provinces italiennes, fruit de son usurpation, par des Allemands et des Hongrois, au nombre 50,000 hommes. Depuis les événemens de juillet, l'Autriche a beaucoup augmenté cette armée. On porte le nombre de ses troupes actuellement dans ce pays, à 90,000 hommes.

(*Foreign Quarterly Review.*)

Voyages.

EXCURSION

DANS L'INTÉRIEUR DE L'ILE DE SUMATRA.

Si l'ancien royaume des Pays-Bas eût pu conjurer l'orage qui l'accable ; s'il eût pu prévenir cette collision funeste aux deux nouveaux états, sans contredit l'île de Sumatra, à une époque très-rapprochée, aurait passé tout entière sous la domination néerlandaise; car depuis plusieurs années les possessions de la Hollande, dans cette île, ne sont plus circonscrites aux seuls districts de *Padang*, de *Lampongs*, de *Palembang* et de *Bencoulen*. Par la puissance de ses armes, ou par cette influence morale qu'exercent toujours les Européens sur les peuples des autres contrées, la Hollande domine aujourd'hui sur presque toute l'étendue de cette île immense. Profitant des troubles religieux excités par la secte des *padri* dans l'empire de *Menangkabo*, elle a envahi cet état et l'a soumis à ses armes ; les tribus athlétiques de *Passoumah*, intimidées par le succès des troupes néerlandaises, se sont déjà reconnues ses vassales, et les chefs de *Redzjangs* rendent foi et hommage au sultan de Palembang, sujet de la Hollande. Il n'y a, à proprement parler, que le royaume de Siak qui ait conservé toute sa sauvage indépendance ; car celui d'Achen et le Pays des Battas, sans être sous l'influence immédiate de la Hollande, pour se soustraire aux avanies et au brigandage continuels que leur font éprouver les corsaires de Siak, ne seraient pas très-éloignés de se

mettre sous la protection de la Hollande, pour peu que cette puissance voulût réprimer par la force les entreprises des Siaks. Mais aujourd'hui la Hollande, trop préoccupée de ses affaires d'Europe, sans renoncer à ce projet que depuis long-tems méditait Guillaume de Nassau, au lieu de chercher à donner de l'extension à ses colonies, ne peut plus songer qu'à les conserver.

Aussi, ce ne sera pas, pour la Hollande, une des pertes les moins sensibles que lui aura occasionées sa lutte avec la Belgique, que d'être obligée de différer pour long-tems la conquête de tout le territoire de Sumatra, qui par sa fertilité et la variété de ses produits, en fait une des plus belles possessions de l'Océanie. L'île de Sumatra a 430 lieues de long sur 67 de large, et possède une population de trois à quatre millions d'habitans, composée de Malais, de Chinois et d'Arabes, qui ont en général beaucoup d'adresse et de goût pour les arts : l'orfévrerie et la bijouterie y sont surtout exécutées avec une rare perfection. Sous l'influence européenne, ce pays montueux, recouvert aujourd'hui de forêts presque impénétrables, aurait été bientôt sillonné de routes au moyen desquelles les produits du sol et des mines situées dans l'intérieur arriveraient facilement sur la côte; et en rendant tout-à-fait navigables les fleuves de Siak, de Jambi, de Palembang et d'Indragiri, la plus grande partie des bois précieux qui pourrissent aujourd'hui dans les forêts pourrait être exportée pour l'Europe. Dans un pays où la population ne manque pas, et où il ne s'agit que de l'utiliser ou de la diriger, ces travaux pourraient être rapidement exécutés; d'autant qu'ils auraient le double avantage de purger l'île des animaux féroces, tels que le rhinocéros, l'hippopotame, les ours et les serpens boas qui trouvent dans ces forêts une retraite impénétrable, et d'assainir un pays où alors, sans crainte,

on pourrait introduire la population néerlandaise exubérante. Par le contact plus intime des Européens, le caractère défiant et farouche des naturels se modifierait, et dans peu d'années Sumatra, à cause de son heureuse position entre Java, Bornéo et la presqu'île de Malacca, deviendrait un des points les plus importans du commerce de l'océan indien, et pourrait presque compenser à la Hollande et la perte de la Belgique. Ce sont ces considérations qui nous engagent à présenter à nos lecteurs le résumé des observations pleines d'intérêt que M. George Warren, agent de la Compagnie des Indes, a recueillies pendant son séjour à Palembang, et lors de ses excursions dans l'intérieur des terres.

L'île de Sumatra, très-large à son extrémité méridionale, se rétrécit, comme la Grande-Bretagne, en courant vers le nord; mais ce rapport de configuration n'est pas le seul qui existe entre ces deux contrées, car elles se ressemblent plus encore, peut-être, par l'étendue que par la forme. Le rivage est protégé sur tous les points contre les envahissemens de la mer par des rochers de corail sur lesquels s'épuise la violence des *surfs* dont le choc en réduit les élégantes végétations en une poussière fine qu'on prendrait, à la surface, pour du sable blanc. Dans l'Inde, on désigne sous le nom de *surf*, un mouvement particulier de la mer lorsqu'elle s'enfle et vient se briser sur la côte. Le surf se compose souvent d'une seule lame qui s'étend le long du rivage, d'autres fois plusieurs lames se succèdent les unes derrière les autres jusqu'à la hauteur d'un demi-mille en mer. Le nombre des lames est ordinairement proportionné à l'élévation et à la violence du surf. La masse d'eau grossit à mesure qu'elle s'avance; et lorsqu'elle a atteint la hauteur de quinze à vingt pieds, elle retombe presque perpendiculairement comme une

cascade, et se replie sur elle même dans sa chute. Elle se brise avec un tel fracas, que pendant le calme des nuits, le bruit s'étend à plusieurs milles, dans l'intérieur des terres. Quoique l'eau semble, dans la formation du surf, suivre un mouvement progressif vers la terre, cependant un corps léger, placé à sa surface, au lieu d'être entraîné vers le bord, s'en éloigne au contraire lorsque ce phénomène se produit à la marée tombante, d'où l'on pourait conclure que le mouvement se propage dans l'eau comme dans l'air en soulevant horizontalement les différentes couches du liquide. Des bateaux d'une forme particulière peuvent seuls lutter avec succès contre ce caprice des flots, et l'art de les diriger ne s'acquiert que par une longue expérience. L'usage des bateaux construits en Europe est impossible dans ces parages; aussi les tentatives imprudentes d'abordage se font-elles presque toujours aux dépens du bâtiment et des passagers qui s'y trouvent; car la force du surf est prodigieuse. Le voyageur Barsden a vu un navire du pays jeté à la renverse sur la côte avec une violence telle, que la pointe du mât s'était enfoncée profondément dans le sable tandis que l'autre extrémité paraissait en dehors de la cale qu'elle avait traversée. Aussi les vaisseaux qui portent de fortes cargaisons pour cette île, sont presque toujours obligés de rester en pleine mer, et de se faire décharger par des bateaux lesteurs qui servent également à la pêche et au commerce des côtes.

Outre les moyens connus en Europe pour prendre le poisson, les naturels de Sumatra en ont un qui leur est particulier, et qu'ils emploient avec succès, sur les côtes où le poisson abonde. Ce procédé consiste à jeter dans l'eau la racine d'une plante grimpante, douée de vertus narcotiques très-prononcées. L'effet en est si prompt et si énergique que les poissons sont frappés d'engourdissement,

et flottent, comme s'ils étaient morts, à la surface de l'eau, où on les prend à la main. Ce procédé se pratique surtout dans les bassins formés par les rochers de corail et qui, n'ayant point d'issue, conservent après le reflux, l'eau que la marée montante a portée sur le rivage.

Les habitans de Sumatra sont en général d'un caractère tranquille et phlegmatique, mais jaloux, chicaneurs et tenaces. Crédules et superstitieux à l'excès, leur fanatisme les porte souvent à des actes de barbarie atroce. Dans les districts maritimes, les habitans sont en général mahométans, tandis que le culte des peuplades de l'intérieur est un mélange de paganisme, de brahmanisme et d'islamisme. Les mœurs de Sumatra autorisent les hommes à prendre autant de femmes qu'ils peuvent en entretenir; mais il est rare qu'ils en prennent plus d'une. Il n'y a qu'un petit nombre de chefs qui réclament le bénéfice de la polygamie. Quand un mari meurt, son frère, ou, à défaut de frère, son plus proche parent, le père excepté, est tenu d'épouser la veuve. Les mœurs des naturels de Sumatra sont du reste très-pures, et il n'y a pas de pays où la chasteté soit plus en honneur.

Dans quelques parties de l'île, le père est désigné par le nom de son premier-né précédé du monosyllabe *pa* pour *bapa*, qui signifie père, comme *pa-ladin* ou *pa-rindu*, et se trouve ainsi dépouillé du nom qui lui appartient. Cette coutume singulière paraît en contradiction avec l'ordre de la nature, qui voudrait que les noms descendissent du père au fils avec la vie. L'habitant de Sumatra se fait un scrupule de prononcer son nom, non par un motif de superstition, mais par une sorte de délicatesse et d'humilité, ce qui le jette dans un étrange embarras si par hasard un étranger s'adresse à lui pour le savoir. Lorsqu'il s'est remis du trouble que lui cause cette question,

il appelle son voisin pour y répondre. On ne s'adresse jamais directement à quelqu'un ; mais on emploie la troisième personne : l'emploi de la seconde n'est permis qu'au supérieur à l'égard de ses subordonnés. Le nom ou le titre de la personne s'exprime au lieu du pronom ; et si l'on s'adresse à un inconnu, on substitue au nom qu'on ignore quelque qualification honorifique : Que désire Son Honheur, au lieu de : Que désirez-vous. On réserve l'emploi injurieux du pronom personnel *kau*, contraction de *andkau*, pour les criminels ou les misérables.

Dans les funérailles, le corps du défunt est porté au lieu de l'enterrement sur une large planche qui sert pour tous les convois et dure pendant plusieurs générations. On a soin de la frotter souvent avec de la chaux, soit pour la purifier, soit pour en prévenir la dissolution. L'usage des bières est inconnu ; on se contente d'ensevelir le corps dans un linceul de toile blanche. Pour former la tombe, on creuse d'abord la terre à une certaine profondeur, et on pratique ensuite sur le côté de cette fosse une excavation assez considérable pour recevoir le cadavre, qu'on y place sur le côté droit après qu'il a été recouvert de fleurs : de cette manière la terre lui est réellement légère. On ferme ensuite cette ouverture à l'aide de deux planches, dont l'une pose sur le corps, pendant que l'autre protége l'ouverture de la cavité. Après avoir pris ces précautions, on comble la fosse et on plante, sur la terre qui la recouvre, quelques branches de glaïeul ou des banderolles.

Les femmes de Sumatra ont l'étrange coutume de s'aplatir le nez ; et, pour donner plus sûrement à leurs enfans ce genre de beauté, elles compriment violemment la tête des nouveau-nés, pendant que la boîte osseuse du cerveau est encore à l'état de cartilage. Elles rabattent également les oreilles de ces pauvres créatures de manière à

ce qu'elles coupent le plan de la tête à angle droit. Les yeux des Sumatranes sont noirs et brillans ; dans les cantons méridionaux, ils affectent la forme qui distingue ceux des Chinois. Leur chevelure est fort épaisse et d'un noir de jais. L'usage constant de l'huile de noix de coco ajoute sans doute à ces deux qualités en maintenant l'humidité des cheveux. Les hommes n'ont pas le même soin, ils se coupent les cheveux à fleur de tête, pendant que leurs femmes laissent croître les leurs. Ils ne portent point de barbe, et leurs mentons en gardent si faiblement la trace, que si ce n'étaient les prêtres qui laissent croitre quelques touffes de poils, on croirait que les hommes de ce pays sont privés de cet attribut de la virilité. Ils épilent les autres parties du corps, et ce soin commun aux deux sexes ne pourrait être négligé sans nuire à la considération du délinquant. Les enfans, lorsqu'ils atteignent l'âge de puberté, se frottent le menton, les lèvres et toutes les parties du corps qui se couvriraient naturellement de poils, avec des limes de bois qu'on appelle *chunam*, et détruisent ainsi la barbe dans son principe. Les poils, en petit nombre, qui survivent à cette opération, sont enlevés à l'aide de petites pinces que les habitans portent toujours sur eux à cette intention. Les Sumatrans ont le teint jaune et non cuivré, car le fond rouge qui fait la base de cette couleur manque à leur peau ; ce teint jaune prend une nuance plus claire dans les classes élevées, qui s'exposent rarement aux rayons du soleil, et surtout chez les femmes, qu'on prendrait volontiers pour des Européennes à la couleur de leur visage. Cette blancheur relative des Sumatrans dans un pays où le soleil darde à plomb ses rayons et dont le climat n'est soumis à aucune alternative de froid, prouve que la différence du teint, chez les divers peuples de la terre, ne tient pas moins à la différence des races

qu'à celle des latitudes. Les enfans des Européens nés à Sumatra sont aussi blancs que leurs parens, et leurs petits-enfans conservent le même teint, qui se transmet ainsi sans altération tant que les races ne se croisent pas. De leur côté, les descendans des nègres importés de la Guinée et des autres contrées de l'Afrique, conservent la couleur de leurs pères sous l'influence du soleil, qui laisse aux naturels du pays le teint jaune de leurs ancêtres.

Les personnes d'un rang supérieur laissent croître presque indéfiniment leurs ongles et particulièrement celui de l'index et du petit doigt. Souvent ils les teignent en rouge avec le suc d'un arbrisseau qu'ils appellent *inci*. C'est le *henna* des Arabes. Ils traitent de la même manière les ongles de leurs pieds, qui sont toujours découverts. Les habitans des montagnes dans toute l'étendue de Sumatra, sont soumis à cette difformité de la gorge connue sous le nom de *goître*, si commune dans le Valais et dans la plupart des districts montagneux de l'Europe. On attribue généralement cette affection à la mauvaise qualité des eaux, soit qu'elle résulte de la fonte des neiges, où de toute autre circonstance. Beaucoup de savans ont porté leurs études sur ce point; mais l'expérience, qui dément bien des théories, semble prouver que cette maladie tient essentiellement aux brouillards qui régnent au fond des vallées, et que si l'eau y exerce aussi quelque influence, c'est en tant que sa nature propre a été elle-même altérée par l'action de l'air chargé de vapeurs. À Sumatra, où il n'y a ni neige ni glace, l'hypothèse par laquelle on explique les goîtres des Alpes, tombe d'elle-même. Un épais brouillard, auquel on donne dans le pays le nom de *kabat*, et qui s'élève tous les matins avec le soleil dont il dérobe la vue pendant plusieurs heures, est donc la cause probable de cette affection; cette conjecture acquiert en-

core plus de vraisemblance si l'on songe que le meilleur moyen de guérir les goîtres est de quitter le fond des vallées pour aller respirer au sommet des montagnes un air plus pur et plus léger. Au reste, cette difformité n'altère en rien la santé générale du corps.

Sur la côte et dans l'intérieur des terres, les hommes et les femmes ont la singulière coutume de limer et de teindre leurs dents, qui seraient naturellement blanches et d'une belle venue sans ce caprice d'une fausse coquetterie. On se sert pour cette opération de petites pierres à aiguiser, et pendant qu'on y procède, le patient gît étendu sur le dos. Quelques personnes aussi se font limer les dents jusqu'aux gencives, d'autres les amincissent en aiguilles; le plus grand nombre se contente d'en limer le côté extérieur et les extrémités pour qu'elles puissent recevoir et conserver avec plus de facilité la couleur noire dont ils les recouvrent. On emploie à cet usage l'huile empyreumatique extraite de la noix de coco. Lorsqu'on n'applique pas cette teinture, les dents restent blanches même après que la lime en a enlevé l'émail; mais l'usage du bétel ne tarde pas à les noircir, si on ne prend pas soin de les nétoyer. Les grands personnages se donnent quelquefois des dents d'or en faisant courir une lame de ce métal le long de la mâchoire inférieure. Cette lame brillante, qui ne les quitte ni pendant leurs repas ni pendant leur sommeil, forme un contraste bizarre avec le noir de jais des dents supérieures, et jette, à la lueur des flambeaux, un éclat extraordinaire. Lorsque les petites filles ont atteint leur neuvième année, l'usage est de leur percer les oreilles et de leur limer les dents; cette double opération, qui précède nécessairement le mariage, est l'occasion de deux fêtes de famille. La première s'appelle *belendi* et la seconde *bedabong :* dans quelques îles voisines, celle de Nias par exemple, on élargit le trou

des oreilles au point qu'on peut y passer la main, et que le bout en descend jusque sur les épaules. Mais cette mode ne paraît pas devoir s'introduire à Sumatra.

Quoique les végétaux soient la nourriture habituelle des habitans, cependant aucune superstition ne leur interdit les autres alimens; aussi sert-on dans les festins la chair du buffle, du porc et des oiseaux de basse-cour. Leurs plats sont presque tous préparés avec cet assaisonnement que l'on appelle *cary*. Les mets de toute espèce peuvent entrer dans la composition du cary; mais il se compose en général de viande ou de volaille avec une grande variété d'herbes et de légumes, étuvés dans d'autres ingrédiens qui produisent par leur mélange ce que nous appelons la poudre de cary. Ces ingrédiens sont entre autres le poivre de Cayenne ou du Chili, le turmeric, l'écorce de citron, la graine de paradis, l'ail et la pulpe de la noix de coco qui forme un lait semblable à celui des amandes. C'est le seul liquide qui fasse partie de ce mélange si complexe. Les carys de Madras et du Bengale diffèrent de celui-ci par l'addition d'un plus grand nombre d'épices, et l'absence de lait de coco. Il est assez remarquable que le poivre ordinaire, qui est le principal produit de l'île et le fond de son commerce, ne soit d'aucun usage dans la cuisine du pays. C'est que les habitans pensent qu'il échauffe le sang, tandis qu'ils attribuent, non sans fondement, une vertu opposée au poivre de Cayenne. Le luxe de leurs tables consiste dans l'extrême variété de ces carys qui se servent en même tems dans de petits plats, et dont la saveur flatte les palais les plus délicats. A l'exception de ces festins, où la chair des animaux ainsi apprêtée joue le principal rôle, le mets favori des Sumatrans est le riz, qui entre dans la composition de presque tous leurs plats, et se mange souvent sans autre assaisonnement que le sel et le poivre du Chili. On

le prépare en le faisant bouillir d'après un procédé qui appartient aux Hindous. Pour atteindre la perfection, il faut que la masse du riz, convenablement amollie, soit en même tems compacte et divisée de manière à ce qu'il n'y ait pas deux grains adhérens l'un à l'autre. On parvient à ce résultat en versant dans un vase de terre où on veut faire bouillir le riz, une quantité d'eau suffisante pour le recouvrir; on la fait chauffer lentement et à petit feu; puis, à l'aide d'une cuiller plate on l'enlève par degrés jusqu'à ce que le riz soit mis à sec, et on le retire aussitôt avant que le feu n'ait pu le brûler.

Les cuisiniers de Sumatra apprêtent la viande lorsqu'elle est encore saignante et chaude, comme le pratiquaient les anciens, selon le témoignage d'Homère et de quelques autres poètes de l'antiquité. On dit que dans cet état elle est plus tendre que si l'on attendait au lendemain pour la préparer. D'ailleurs le climat ne permet pas qu'on la conserve plus long-tems, à moins que l'on n'ait recours au procédé qu'ils appelent *dinding*. Ce procédé consiste à couper la chair de l'animal, du buffle par exemple, en tranches très-minces qu'on expose à la chaleur du soleil, par un beau tems, jusqu'à ce que l'action de l'air et des rayons solaires les ait desséchées assez complétement pour qu'elles résistent à la putréfaction, même sans recourir à l'emploi du sel. On conserve le poisson par le même moyen, et les habitans des bords de la mer en font passer une grande quantité dans l'intérieur du pays, sur les points où les provisions pourraient manquer aux consommateurs. On pourrait s'étonner que la chaleur, ce puissant agent de putréfaction, soit employée pour prévenir ce qu'elle engendre ordinairement; mais il faut considérer que c'est le concours de l'humidité et de la chaleur qui putréfie les viandes, et que, dans l'opération que nous citons, l'énergie

des rayons solaires détruit l'humidité avant qu'elle ait pu engendrer les vers qui consomment la putréfaction. Un préservatif d'une nature opposée, le *blachang*, est en grand honneur chez les Malais, qui l'exportent dans l'Inde occidentale. C'est une espèce de caviar dont le goût blesse vivement les palais qui n'y sont point accoutumés, surtout l'espèce noire, qui est la plus commune. Le *blachang* rouge, qui est beaucoup plus estimé, se fait avec du frai de chevrettes, qu'on prend au bord des rivières. Après les avoir fait bouillir on les expose au soleil pour les sécher, et on les pile ensuite dans un mortier avec du sel, puis on humecte le résidu, qu'on dispose en gâteaux. C'est là tout le procédé. Le *blachang* rouge, que consomment les classes inférieures, se fait avec du frétin qu'on prépare de la même manière. Dans quelques cantons de la côte orientale de l'île, on sale la laitance d'un gros poisson de l'espèce des aloses, qui conserve, après avoir été séché, une saveur délicieuse.

Les naturels du pays ne font point de beurre pour leur propre usage, mais seulement pour les Européens, et il est à remarquer que les mots *mouseiya* et *queiso*, qui leur servent à désigner le beurre et le fromage, sont portugais; ce beurre, ils le font, non comme nous, en battant le lait, mais en le laissant reposer jusqu'à ce que les parties butireuses forment une croûte à la surface; le résidu qui se trouve au fond du vase après cette décomposition est une espèce de lait caillé, que l'industrie sumatrane transforme en un ciment d'une solidité remarquable. Cette pâte est pétrie avec soin en forme de gâteaux qu'on fait sécher au soleil, où ils deviennent aussi durs que des cailloux. Quand on veut s'en servir, on en mêle quelques parties avec de la chaux, qu'on humecte de lait. Il n'y a peut-être pas au monde de ciment plus solide; il est préférable à la

glu, surtout dans les climats chauds et humides, et on s'en sert avec succès pour raccommoder la porcelaine.

L'usage de l'opium remplace chez ces peuples les liqueurs de l'Europe; c'est une espèce de luxe commun à toutes les classes dans la proportion des ressources de chacune, et qui devient une servitude pour toutes les personnes qui s'abandonnent sans prudence à l'ivresse que procure ce narcotique. Quoiqu'il soit très-probable que l'usage de l'opium est réellement préjudiciable à la santé, il ne paraît pas cependant qu'il entraîne tous les inconvéniens qu'on lui attribue. Il est vrai que les soldats *bugis* et les autres employés des bazars des Malais qui abusent de l'opium sont tous d'une excessive maigreur; mais ces hommes se livrent en outre à toute sorte de débauches et d'excès. Les *Limun* et les *Batang-Assei*, qui font le commerce de l'or, hommes de travail et d'activité, sont pleins de vigueur et de santé, quoiqu'ils ne soient pas moins grands consommateurs d'opium que les bugis; d'où l'on peut conclure que la maigreur de ceux-ci n'est pas occasionée par l'opium. On a dit aussi que l'opium pris avec excès engendre la fureur et la folie; mais tout porte à croire que cette opinion doit être rangée parmi les erreurs que la crédulité publique admet sur la foi des voyageurs; ainsi ces querelles furieuses, ces luttes acharnées et ces assassinats sans nombre qu'on met sur le compte de l'opium risquent fort d'être des fables qu'on aura d'abord accueillies par ignorance, et qui subsistent parce qu'on ne s'est pas donné la peine de les attaquer.

De toutes les productions du sol, la plus abondante et la plus importante sous le rapport commercial, c'est le poivre. Pour la culture de cette plante, il importe, avant tout, de bien choisir le terrain, dans l'intérêt de l'exploitation. On préfère ordinairement un terrain plat situé au bord de

quelque petite rivière, pourvu toutefois que le niveau en soit assez élevé pour que les plants n'aient pas à redouter une inondation. En les plaçant ainsi, on a le double avantage de trouver une couche épaisse de terre végétale et le moyen d'en transporter par eau les produits. Les pièces de terre ont la forme d'un carré régulier ou long, coupé de six en six pieds par des sillons qui séparent les différens plants, dont le nombre s'élève, dans chaque jardin, à cinq cents ou à mille. Les jardins qui en contiennent mille sont exploités par un chef de famille assisté de sa femme et de ses enfans, et les autres par une seule personne. Quelques cultivateurs industrieux ou opulens portent quelquefois le nombre des pieds à deux ou trois mille. Une plate-bande, dans laquelle on ne laisse croître aucun arbre, borde chaque jardin, qu'une haie d'arbustes de hauteur inégale sépare en outre des enclos voisins. Lorsque la disposition des lieux le permet, la totalité ou tout au moins la plus grande partie des jardins appartenant au même *dusum* ou village communiquent les uns aux autres, pour que les propriétaires puissent s'entr'aider dans leurs travaux et se défendre mutuellement contre les tigres et les ours. La terreur qu'inspirent ces redoutables animaux a souvent fait déserter les jardins isolés, et personne n'ose se charger de la culture de ceux dont les propriétaires ont succombé. Quand ce travail préliminaire de délimitation est terminé, on s'occupe aussitôt de planter les arbres qui doivent servir d'appui au poivrier. C'est ainsi que les Romains appuyaient leurs vignes au tronc des ormes, et que, dans l'Italie moderne, des peupliers et des mûriers servent au même usage. On plante à cet effet des boutures d'*érythlina corallodendron*, qu'on appelle dans le pays *chinkariang*. Cette opération se pratique au début de la saison, pour que les tiges de ces arbustes soient assez fortes quand elles

devront servir de support. Ces boutures, qu'on enfonce en terre à quelques pieds de profondeur, poussent au reste avec une grande rapidité, et les petites épines dont leurs branches sont armées ont l'avantage de présenter aux ceps du poivrier, qui serpentent comme ceux de la vigne, autant de points d'appui. On ne permet pas à ces tiges de s'élever au-delà de quinze pieds; lorsqu'elles ont atteint cette hauteur, la serpe arrête l'essor de leurs branches.

Le poivrier, dans le climat qui lui est propre, est une plante vigoureuse qui se reproduit facilement par boutures et par rejetons, pousse plusieurs tiges noueuses, cherche autour d'elle un appui pour s'y entrelacer, et s'y attache par des fibres qui sortent des nœuds de la tige à des intervalles de six à dix pouces, et qui lui servent sans doute de canaux pour absorber une part des sucs qui la nourrissent. Si on la laisse courir sur le sol, ces fibres pénètrent dans la terre et s'y transforment en racines; mais dans cette situation, elle est complétement stérile; car ce n'est que sur un support que peuvent se produire les bourgeons qui doivent se transformer en grappes. Elle peut s'élever à la hauteur de vingt-cinq pieds; mais on l'arrête ordinairement lorsqu'elle en a atteint douze ou quinze, parce que, dans le premier cas, la partie inférieure du cep ne produit ni feuilles ni fruits, tandis que, dans le second, aucune partie de la tige ne demeure stérile. La fleur est petite et blanche; le fruit reste vert jusqu'à sa maturité et devient alors d'un rouge brillant. Il est suspendu à toutes les branches en nombreuses petites grappes de vingt ou trente grains qui ressembleraient parfaitement à des grappes de groseilles, si tous les grains n'adhéraient pas à la même rafle, ce qui les rend compactes est sans souplesse.

On prend ordinairement, pour propager le poivrier, des rejetons d'un pied ou deux de long, coupés sur les bran-

ches horizontales qui rampent sur la terre au pied des vieux ceps; on en plante un ou deux à quelques pouces de distance d'un jeune chingkariang, en même tems que celui-ci, ou six mois plus tard, selon que le poivrier est de la petite ou de la grande espèce. Quelques cultivateurs y mettent l'intervalle d'un an, parce que dans un sol fertile la végétation du poivrier est si rapide et si puissante, qu'elle pourrait étouffer l'appui destiné à le soutenir. Dans ces terrains si riches, la tige du poivrier s'élève de deux ou trois pieds dans le cours de la première année, et de quatre ou cinq pendant la seconde. Pendant la troisième la fleur commence à paraître, si toutefois on peut donner ce nom à quelques bourgeons d'un jaune clair qui tourne au vert lorsque le fruit commence à se former; ce sont les premiers germes des grappes qui se développeront plus tard. Ces fleurs ou germes sont exposés à tomber si le tems est trop sec ou le vent trop violent; ce qui arrive assez souvent, quoique pour prévenir de pareils accidens, on ait soin en général de protéger les jardins par des haies. Dans la saison des pluies, on détache les ceps pour les coucher en terre dans des sillons circulaires tracés au pied du chingkariang, qui, soulagé de son fardeau, prend alors une nouvelle vigueur. L'art consiste à bien choisir le tems propice à cette opération; car si on enterre trop tôt les ceps, ils restent trois ans stériles comme les provins. Si, au contraire, on attend la maturité des premiers fruits, cette récolte anticipée se fait encore aux dépens de la récolte définitive; mais l'avidité mal-entendue des propriétaires les porte souvent à sacrifier ainsi l'avenir au présent. Il importe peu de savoir combien un seul plant peut donner de tiges; mais il faut bien se garder d'en laisser croître plus de deux, si elles sont vigoureuses, parce qu'en plus grand nombre elles se nuiraient l'une à l'autre, et seraient, sinon

étouffées, au moins frappées de stérilité. Cependant on tire parti de ces rejetons surabondans en les conduisant par de petites tranchées au pied des chingkariangs voisins dont les ceps ont manqué, ou bien on les coupe pour les transporter plus loin. On les enterre suivant le procédé que nous avons indiqué plus haut, et ils s'élèvent aussi vigoureusement que les autres, de sorte que les plants se trouvent au complet, bien que tous les provins n'aient point réussi. On peut encore, avec cet excès de rejetons, établir de nouveaux jardins, si on a eu soin de planter en tems utile un nombre suffisant de supports. Cette habitude de coucher et d'enterrer les ceps peut paraître singulière; mais elle a pour résultat certain de contribuer à la durée et à la vigueur des plants; et, à tout prendre, ce n'est qu'une transplantation déguisée. Nos agriculteurs s'étant aperçu que les végétaux et les arbres qu'on laisse subsister dans le lit où on les a d'abord placés dépérissent après un certain tems, ont imaginé de les transporter ailleurs. Ce procédé leur a réussi. La même observation a sans doute inspiré aux Sumatrans celui qu'ils ont adopté, et qui nous semble tout au moins aussi judicieux.

Les ceps commencent généralement à rendre dans la troisième année après qu'on les a plantés, mais les procédés que nous venons de décrire reportent cette époque à deux années au-delà. Après ce laps de tems, la fécondité va toujours en augmentant pendant trois ans; lorsqu'elle est arrivée à son maximum, elle reste stationnaire pendant un, deux, trois ou quatre ans, suivant la qualité du sol, et décline graduellement pendant un tems à-peu-près égal, après quoi, il faut arracher et renouveler ces plants épuisés. Toutefois, dans quelques terrains privilégiés, on a vu les ceps se couvrir encore de grappes après vingt ans de fécondité. Mais les exemples sont rares et ne font pas auto-

rité. Quand l'épuisement des plantes est manifeste, le plus sage est de prévenir leur complète stérilité par une prompte rénovation .

Lorsque quelques-uns des grains qui composent la grappe deviennent rouges, on la cueille, parce que les autres, quoique encore verts, ont pris en général toute leur croissance ; il ne serait pas prudent d'attendre jusqu'à ce que tous les grains soient devenus rouges, parce que les premiers mûrs n'attendent pas ce tems pour tomber. On fait la vendange dans de petits paniers. Les femmes portent ainsi les grappes qu'elles ont cueillies à l'extrémité du village ou du jardin, et les étendent sur des nattes, ou sur une plate-forme où elles se sèchent au soleil. Elles y subissent aussi les intempéries de l'air, mais sans en éprouver la moindre altération. Le poivre devient alors noir et ridé, tel que nous le voyons en Europe, et quand il est sec on frotte les grappes entre les mains pour détacher les grains. On les passe alors dans de grands cribles, et on les verse dans des vases en écorce, jusqu'à ce qu'on en ait préparé une quantité assez considérable pour être expédiée aux factoreries des Européens. Ces envois se font ordinairement par eau. Les grains des grappes qui ont été cueillies au point convenable de maturité finissent par se rider, mais ceux qui ont été récoltés avant le tems, deviennent friables, et tombent en poussière quand on les transvase. On peut reconnaitre à la main ces qualités différentes ; mais comme elles sont souvent confondues par la négligence de ceux qui les recueillent, il y a des instrumens particuliers pour en faire le départ. Les grains qui sont tombés par excès de maturité et qu'on a ramassés à terre, se dépouillent de leur pellicule et donnent ainsi une qualité inférieure appelée poivre blanc.

On a cru pendant plusieurs siècles que le poivre blanc

et le poivre noir étaient le produit de deux plantes différentes, et que le blanc possédait des qualités bien supérieures; aussi, avait-il, dans le commerce, beaucoup plus de valeur. Mais cette différence s'est singulièrement diminuée depuis que l'on sait que cette blancheur est une qualité artificielle qui s'obtient en dépouillant de leur enveloppe les grains du poivre brut. A cet effet on les cueille lorsqu'ils sont parvenus à leur plus grande maturité, et après les avoir mis dans des paniers, on les plonge dans une eau stagnante, ou, ce qui parait préférable, on les expose à l'eau courante sur le bord des rivières, dans des rigoles pratiquées à dessein. Quelquefois même on se contente de les enfouir sous terre. Dans tous les cas, les grains au bout de huit ou dix jours, ont acquis un volume plus considérable et se dépouillent naturellement de leurs tégumens, dont on les débarrasse complétement en les passant au crible, après les avoir fait sécher au soleil. Si le poivre blanc a pour lui l'avantage d'être un choix des grains les plus beaux et les plus mûrs, il a le double inconvénient d'avoir perdu une partie de son énergie, en séjournant dans l'eau ou sous la terre, et une partie de son parfum avec la pellicule dont il s'est dépouillé.

Le poivrier donne en général deux récoltes par an. La principale se fait dans l'intervalle du mois d'octobre au mois de mars suivant; la seconde a lieu d'avril en septembre. Cette récolte est toujours en raison inverse de la première. Il est assez ordinaire, dans quelques localités, de voir les naturels employer toute l'année à recueillir cette denrée en détail et par petites portions, tandis que sur d'autres points, ils la récoltent en masse. Cette différence résulte de ce que, bien que l'intervalle entre la floraison et la maturité embrasse une période de quatre mois, il est rare que toutes les grappes murissent à-la-fois, rien n'é-

tant plus commun que de voir sur une même tige des fleurs et des fruits à tous les degrés de maturation et de maturité.

Le commerce du poivre, à Sumatra, est livré exclusivement aux Hollandais et à la Compagnie des Indes, qui font visiter, une fois l'an, par des inspecteurs, la situation, le nombre et l'état des plantations. En vertu des traités passés dans l'origine entre la Compagnie et les chefs de la nation, tous les habitans sont tenus de cultiver un certain nombre de pieds de poivre. Chaque famille est taxée à mille, et tout célibataire, à cinq cents; et pour que la production ne se ralentisse pas, ils sont obligés, aussitôt que leurs plants sont arrivés à leur plus grande fécondité, d'en préparer de nouveaux qui entreront en rapport aussitôt que les autres auront cessé de produire.

C'est une opinion généralement reçue, que l'immersion dans l'eau de la mer, n'altère pas sensiblement la qualité du poivre, et il est fort heureux que cette opinion soit fondée, car le quart au moins de ce qui se charge à la côte est soumis à cet inconvénient. Comme on le charge sur des bateaux découverts ou *sumpan lonchore*, le surf qu'il faut souvent traverser, rend ces accidens très-fréquens. Ce bateau, dont la charge est d'un seul ou de deux tonneaux, se hale sur la grève, d'où il est lancé à la mer, après avoir été chargé par des hommes attentifs à saisir le moment qui précède la marée montante. Pendant ce tems, un bâtiment long et étroit (*tombangen*), du port de dix à vingt tonneaux, propre au cabotage dans cette partie méridionale de la côte, attend, à l'ancre, les marchandises que les *lampas* lui apportent. Sur tous les points de la côte où l'embouchure de quelque rivière est accessible, on charge sans intermédiaire cette denrée sur les *tombangens*; mais les bas-fonds et la violence des courans rendent ces em-

barcations très-périlleuses. Le poivre est ainsi transporté, soit dans les magasins des principaux comptoirs, soit sur des navires européens qui stationnent dans le voisinage. On n'expédie à la Chine que le tiers du poivre noir recueilli à Sumatra ; le poivre blanc est dirigé sur d'autres points.

Le camphre est aussi, sous le rapport commercial, un produit important de Sumatra. Cette île ainsi que Bornéo a été renommée dans ces derniers tems par la supériorité de son camphre. L'arbre sur lequel on recueille cette substance croît naturellement sur les côtes septentrionales de l'île et s'élève aussi haut que les autres bois de charpente. Le tronc a quelquefois quinze pieds de circonférence. Les charpentiers en font grand cas, parce qu'il est à-la-fois léger et solide, et qu'il est à l'épreuve des insectes et surtout des *kumbangs*, espèce de mouches qui fourmillent à tous les changemens de température. On trouve le camphre à l'état concret, tel que nous le voyons, dans les fissures ou les crevasses du bois ; mais il n'y a pas de signe extérieur qui en révèle l'existence avec certitude. Aussi les gens employés à sa recherche sont obligés de couper à tout hasard un grand nombre d'arbres avant de trouver de quoi les payer de leurs peines, bien qu'ils soient dirigés dans cette poursuite par des hommes qui n'ont pas d'autre profession, mais dont tout l'art consiste à dissimuler leurs propres méprises ou à en rendre raison. On prétend qu'il n'y a pas la dixième partie des arbres à camphre qui produisent cette substance, ou seulement l'huile de camphre, qui a beaucoup moins de valeur. Lorsque l'arbre est à terre, on le coupe transversalement en petites pièces qu'on déchire avec des coins pour découvrir le camphre qui peut se trouver dans les interstices du bois. Celui qui se détache facilement par fortes parties bien transparentes

est de première qualité. Les morceaux plus petits, qu'il faut tirer du bois avec effort, sont d'une qualité inférieure, ainsi que ceux qu'on obtient de l'huile de camphre cristallisée par des moyens artificiels.

Cette huile, qui est la base véritable du camphre naturel, n'a pas une grande valeur vénale, parce que l'art ne sait en tirer qu'une qualité inférieure de camphre; mais les naturels du pays, ainsi que les Européens, l'emploient avec succès contre certaines maladies, telles que les rhumatismes, les entorses et les enflures, à cause de la subtilité de ses molécules, qui pénètrent facilement à travers les pores de la peau. On l'emploie sans préparation telle qu'elle découle de l'arbre même. On obtient de la même manière, par une simple incision, l'huile de *kagu pulih* (mela leuca leucadendron), qui est plus connue en Angleterre. Quant à l'huile commune de bois ou *meniak kauy*, dont on enduit les bois de charpente pour les défendre contre l'influence de l'atmosphère, et qu'on fait bouillir avec de la résine pour goudronner la cale des vaisseaux et des bateaux, on l'obtient par le procédé que nous allons décrire. On pratique sur le tronc de l'arbre une incision de quelques pouces de profondeur; à partir de cette incision, on creuse un réservoir de la capacité d'un litre environ, en prenant grand soin d'en polir les parois intérieures; on introduit dans cette cavité un roseau enflammé dont l'action stimulante attire le fluide sur ce point. Dans l'espace d'une nuit la liqueur remplit le récipient qui lui est préparé, et continue de couler pendant deux ou trois jours en moindre quantité. On peut de nouveau en rouvrir la source par l'application du feu, mais elle s'épuise après quelques épreuves.

Avant de quitter le règne végétal, il convient de donner quelques détails sur un arbre singulier dont on a déjà

donné plusieurs descriptions très-incomplètes. Nous voulons parler du *jawi-jawi* ou ulang-ulang des Malais (1). Cet arbre extraordinaire a la propriété de laisser échapper de quelques-unes de ses branches des fibres qui, en pénétrant dans le sol, s'y transforment en racine, et servent de souche à des pousses ou rejets dont la croissance est telle, que la circonférence de l'arbre s'étend bientôt au-delà de mille pieds; on assure même qu'elle devient assez vaste pour servir au besoin d'abri à un escadron de cavaliers. Ces fibres, qui ressemblent à des cordes suspendues aux branches, présentent à l'œil de l'observateur des formes bizarres lorsqu'elles rencontrent quelques obstacles avant de toucher la terre. Elles prennent tantôt la forme d'une porte dont la vétusté a fait disparaître les jambages et les traverses; tantôt celle d'un puits en spirale, assez semblable au serpentin d'un alambic. Le *jawi-jawi*, avec ses branches ainsi dirigées vers la terre, semble un arbre renversé. Les situations qu'il recherche sont en harmonie avec la bizarrerie de sa végétation. Tantôt on le voit s'élancer des flancs d'un vieux mur ou du toit d'une maison; quelquefois il sort de la surface d'une pièce de bois de charpente mutilée par la scie et le rabot, comme si une sève nouvelle eût circulé dans ses canaux desséchés, pour y ramener la vie. Ailleurs, il s'élève du tronc même d'un arbre d'espèce différente, creusé par la vieillesse, et mêle ses branches parasites au feuillage de l'hôte involontaire dont il dévore la substance. On suit avec curiosité, à travers les interstices de l'écorce primitive, les progrès du nouveau-venu, qui s'élève sans cesse et repousse de sa puissante végétation l'enveloppe qui l'étreint. On cite un

(1) C'est le bananier du continent le *grossularia domestica* de Rumphiun et le *ficus indica* ou *ficus racemosa* de Linné

de ces arbres près de Nasya, à vingt milles au couchant de Patna, dans le Bengale, dont le diamètre était de trois cent soixante-trois à trois cent soixante-quinze pieds. La circonférence de son ombre, à midi, était de onze cent dix-huit pieds, et celle de plusieurs de ses tiges. au nombre de cinquante ou soixante, de neuf cent vingt et un. On ajoute qu'un fakir nud s'était établi sous cet arbre, et qu'il y demeura pendant vingt-cinq ans sans interruption, sauf les quatre mois d'hiver qu'il était tenu, par ses vœux, de passer dans le Gange, plongé dans l'eau jusqu'au cou.

Quant à l'*upas*, cet arbre sur lequel on a fait tant de récits exagérés, il suffit de rapporter ici les observations de M. Charles Cambell, directeur de l'établissement médical du fort Marlborough à Sumatra. « Dans mes voyages dans l'intérieur du pays au-delà de Bencoolen, j'ai rencontré l'upa qui a servi de texte à tant de contes ridicules. Les effets du poison qu'il produit sont moins terribles qu'on ne l'a dit; quant à l'arbre lui-même, il ne cause pas le moindre dommage à ceux qui l'entourent. Je me suis assis à l'ombre de son feuillage, sans en être incommodé, et j'ai vu des oiseaux perchés sur ses branches. Il est vrai que l'herbe ne croît point à ses pieds, mais il n'y a point de voyageur qui ait parcouru quelque forêt sans faire partout la même remarque. » Cela n'empêchera pas les poètes de tirer encore d'heureuses comparaisons de cet arbre *où le sommeil habite avec la mort.*

Il est très-difficile de pénétrer dans l'intérieur des forêts où la hache et le feu n'ont pas pratiqué de larges voies; car de toutes parts le voyageur se trouve arrêté par des fondrières, par des troncs d'arbres tombés de vétusté, par des broussailles ou par les filamens multipliés du *jawi-jawi.* A ces obstacles, sans cesse renaissans, il faut ajou-

ter la rencontre imprévue des ours ou des serpens, toujours disposés à disputer le passage au voyageur trop confiant qui s'est engagé au milieu de leurs sombres retraites. S'il est assez heureux pour échapper à tous ces dangers, il se trouve encore incommodé dans sa marche par de petites sangsues qui se détachent des feuilles des arbres et s'introduisent sous ses vêtemens; ces sangsues n'ont pas plus d'un pouce de long et sont minces comme des aiguilles, de sorte qu'elles pénètrent facilement sans être aperçues; mais la douleur que cause leur piqûre avertit bientôt de leur présence le patient, qui les trouve attachées à sa peau et gonflées de son sang. D'ailleurs les forêts de l'intérieur de Sumatra ne présentent pas, comme celles de l'Amérique, des scènes grandioses et pittoresques, et ne sont pas peuplées d'animaux à riches fourrures. L'orang-outang est le seul hôte qui inspire de l'intérêt; ceux surtout qui habitent les forêts voisines de Truman sont doués de beaucoup d'intelligence. Les habitans ne paraissent pas disposés à les chasser dans leurs retraites : ils connaissent trop les difficultés et les périls de cette entreprise, et de plus, des idées superstitieuses les en détournent. Ils s'imaginent que les ames de leurs ancêtres ont passé dans le corps de ces singes, et que les forêts de Sumatra sont la demeure qui leur est affectée. Les Européens sont les seuls qui osent faire la guerre à cette classe intéressante de quadrupèdes, qui, par leur forme et leur intelligence, se rapprochent tant de l'homme : quelques détails suffiront pour démontrer le développement de leurs facultés intellectuelles. Les officiers de la garnison de Palembang, dans une de leurs excursions, ayant aperçu un orang-outang femelle tenant un petit entre ses bras, lui tirèrent plusieurs coups de fusil, dont une balle lui frac-

tura l'avant-bras gauche. L'animal blessé, poussant un cri effrayant et douloureux, plaça son petit le plus haut qu'il put, et semblait s'occuper, avec toute la sollicitude d'une mère, de lui donner les moyens de fuir; il ne bougeait pas de sa place, observait les mouvemens des chasseurs qui s'approchaient, et ne cessa de porter ses regards sur l'objet de sa tendresse que lorsqu'une seconde décharge l'eut abattu au pied de l'arbre. Dans une autre rencontre, un jeune orang-outang mâle ayant été traversé de part en part, on le vit retenir de ses mains les viscères qui sortaient de son corps; et l'on ne put s'empêcher de reconnaitre quelque chose de l'homme dans ses gestes, l'expression de ses regards et ses plaintes. Les orang-outangs de Sumatra sont couverts d'un poil brun, doux et lustré; les mâles ont une barbe courte et frisée qui s'étend depuis le menton jusqu'à l'une et l'autre oreille.

Le *kuwau* ou faisan de Sumatra est un oiseau d'une rare beauté. Bien qu'il n'ait pas le faste éblouissant de la queue du paon, il est peut-être le plus richement emplumé de tous les oiseaux. Il est difficile de le conserver long-tems en vie après l'avoir pris au fond de ses bois; cependant on a pu en transporter un encore vivant en Angleterre; mais comme il avait perdu dans la traversée ses plumes les plus belles, il n'excita point la curiosité publique, et mourut dans l'abandon. Cet oiseau éprouve pour la lumière une antipathie naturelle; et pendant le jour il reste sans mouvement et comme sans vie dans les cavernes profondes où se retire la salangane pour y déposer ses nids (1).

(1) *Voyez* la curieuse notice sur la composition et l'importance commerciale des nids de la salangane (*hirundo esculenta*), dans le 9e Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série), page 189.

Lorsqu'on l'enferme dans l'obscurité, il semble renaître et pousse alors le cri dont il a tiré son nom, cri moins dur que plaintif. La chair du kuwau a la saveur de celle du faisan ordinaire, qu'on trouve aussi dans les bois de Sumatra; mais le volume de son corps est plus considérable.

(*Polar Star.*)

Tableau de Moeurs.

LA BOURSE DE LONDRES (1).

Pénétrez dans ce triste quartier de Londres, situé vers l'extrémité orientale de la ville; et d'allées en allées, de détours en détours, de passages obscurs en passages obscurs, parvenez jusqu'à la rue *Threadneedle*, dont les édifices noirs, gigantesques, confus, s'élevant autour de vous comme les murs d'une prison, ne laissent pas un rayon de soleil se jouer sur le pavé fangeux. C'est là, derrière la petite allée Barthélemy, que vous découvrirez un bâtiment lugubre, en harmonie complète avec tout ce qui l'entoure, spacieux et sans ornement, tour-à-tour désert et regorgeant d'une foule empressée; tour-à-tour silencieux comme la tombe, et retentissant d'infernales clameurs. C'est le *Stock-Exchange*, la Bourse de Londres, la plus vaste des maisons de jeu.

Qu'est-ce que le Frascati de Paris? Que sont les enfers (2) de la rue Saint-James, si vous les comparez à ce monstre, à ce géant, à ce colosse qui dévore en un jour le budget des trois royaumes; arène immense de spéculation et d'avarice? Exploits de la roulette, calamités de la rouge et de la noire, qu'êtes-vous? des jeux d'enfans auprès des colossales et terribles luttes engagées dans cet antre, que je voudrais décrire et qui effraie mon pinceau. C'est là

(1) *Stock-Exchange.*

(2) *Hells*, maisons de jeu.

qu'en peu d'heures on gagne, on perd, on regagne, on perd de nouveau, plus d'un demi-million sterling. Que d'hommes sont entrés millionnaires, par cette étroite allée qui conduit à la caverne, qui l'ont quittée le soir, dépouillés de tout! Là s'opèrent les plus rapides et les plus incroyables métamorphoses; la lampe d'Aladin n'a pas cette magie; la baguette des vieilles fées n'a pas ce prestige. Vous voyez l'aventurier besoigneux échanger son portefeuille vide et son habit râpé contre les hôtels et les équipages du banquier célèbre; pour achever le prodige, il suffit d'un mot, d'une minute et d'un chiffre. De là sortent la plupart des banqueroutes; c'est cette arène qui peuple les prisons, qui grossit la liste des suicides, qui pousse la main du criminel, qui dicte plus d'une bassesse à plus d'un membre du parlement, et qui influe sur les déterminations de tel ministre. Foyer miraculeux d'avarice et de déception, où il n'y a pas d'or, et qui règle la valeur de l'or, à travers toute l'Europe; salle malpropre et triste où la fortune a son temple, son atelier, sa forge bruyante et confuse : cratère bouillonnant, où toutes les ambitions et toutes les cupidités mettent en commun leurs espérances, et viennent puiser tantôt le regret, le désespoir, la mort, tantôt la richesse, et tous les délices qui la suivent.

Il faut entrer dans cet étrange lieu, le lendemain du jour où la nouvelle d'une guerre prochaine, d'un changement de ministère, d'un grand mouvement politique s'est répandue dans le public. Vous y voyez, avant dix heures, des groupes épars, agités, inquiets; des gens qui causent tout bas, qui lisent les journaux, qui méditent ou supputent. Peu de minutes avant dix heures, le concierge monte sur une estrade, et l'œil attaché sur l'horloge, il attend impatiemment le moment fatal. A peine la grande

aiguille est-elle venue se fixer sur le nombre douze, une crecelle que le concierge agite vivement donne le signal du combat; ce sinistre son change la scène. Le bruit criard de l'instrument de mauvais augure, répercuté par les échos des salles voisines, se prolonge et meurt. Tous les groupes se dissolvent; tous les individus isolés dans la salle affluent vers un point central, espèce de vortex où il n'y a rien que des cris, du bruit, des paroles émues et un tourbillon de coudes qui s'entrechoquent, de bras qui se repoussent, de têtes qui s'agitent.

De cette masse dense et orageuse émanent des vociférations qui vous étourdissent. « J'achète! — Je vends! » Ces mots mille fois répétés sont appuyés de brèves argumentations, de nouvelles controuvées, de fausses révélations, de mensonges et d'hypothèses. Il s'agit d'établir le premier prix, le prix d'ouverture, ce qui est important et peut influer sur les fluctuations successives des fonds publics. Mais on ne comprendra pas cet étrange mouvement, ce commerce imaginaire, ce jeu bizarre sur des valeurs factices, à moins que je n'entre dans quelques détails fort difficiles à donner, fort énigmatiques en eux-mêmes.

La Bourse est à proprement parler le marché public où les fonds du gouvernement s'achètent et se vendent, avant que leur transfert à la Banque d'Angleterre ait eu lieu. On connaît en général et assez confusément cette destination de la Bourse; l'on ignore ce qui s'y passe en réalité. De tems à autre, vous lisez dans les journaux qu'un agent-de-change s'est ruiné; qu'un courtier s'est noyé; qu'un autre s'est enfui, laissant quelques cent mille livres sterling de dettes. Vous apprenez aussi la valeur courante des fonds; vous savez que l'agiot occupe de ses espérances et de ses terreurs une population tout entière; vous vous effrayez, sans connaître cette mystérieuse et infernale puis-

sance, qui remue, loin de vos yeux, tant de millions et de billets de banque. Ainsi, le paysan, qui taille sa vigne au pied du mont Etna, contemple avec une surprise ignorante la fumée et la flamme vomies par le géant, sans avoir jamais pénétré les véritables causes par lesquelles ce phénomène est déterminé.

Les huit cents millions sterling qui composent notre dette nationale attirent bien, il est vrai, les regards du public sur le dépôt où une fiction administrative et politique place ces trésors imaginaires. Mais les dividendes sont régulièrement payés. Qu'importe le reste ? On ne s'en occupe pas.

Aussi, peu de personnes savent-elles quelles sont les véritables spéculations opérées par les dix ou douze cents agioteurs qui se réunissent chaque jour dans le *Stock-Exchange*, et dont les figures inquiètes, dont les pas rapides et pressés remplissent les avenues et les corridors du Capharnaüm. Il n'est point question pour eux de vendre ou d'acheter des fonds véritables, mais de faire hausser ou baisser la valeur de ces fonds, et de détourner à leur profit cette hausse ou cette baisse. Cette prétendue spéculation n'est, après tout, autre chose qu'un pari perpétuel. Ceux-ci parient que les fonds hausseront, ceux-là que les fonds diminueront; la valeur de l'enjeu augmente selon les circonstances. Les parieurs pour la hausse se nomment les *taureaux* (1); les parieurs pour la baisse, les *ours* (2). Si vous voulez vous mêler à ce jeu de hasard, vous n'avez qu'à charger de jouer pour vous un des courtiers de la Bourse, dont vous payez la commission.

C'est à cela que se réduisent les transactions de la Bourse. Au lieu de parier pour tel cheval et contre tel

(1) *Bulls.* — (2) *Bears.*

autre, on parie que les fonds seront plus ou moins demandés, c'est-à-dire que le gouvernement verra décheoir ou augmenter son crédit. Chacun sait que les événemens publics influent sur la rareté ou l'abondance des fonds; plus la sécurité est grande, plus l'état, au moyen des sommes que l'on verse dans ses caisses, a de ressources pour payer sa dette. Il s'établit donc une race d'hommes, une masse d'individus qui, ayant parié contre l'état, ont besoin qu'il succombe. Admirez ce résultat; admirez surtout la naissance d'une telle anomalie, en Angleterre, dans ce pays qui se targue de sa nationalité et de son esprit public. Hélas! dans cette contrée, si orgueilleuse de ses institutions, l'amour de la patrie émane de l'amour de l'argent; la passion universelle, terrible, absorbante, c'est le gain; toutes les facultés humaines s'y dirigent vers cet unique but; toute l'énergie dont nous a doués la nature n'a que cette tendance et cet emploi.

Onze heures vont sonner; le premier cours va être fixé; la ruine et la fortune, la détresse et l'opulence planent sur toutes ces têtes émues. L'homme que vous voyez là, riant, bruyant, insolent, vient de perdre dix mille livres sterling, pendant l'heure qui vient de s'écouler; assailli de plaisanteries pesantes et de sarcasmes impitoyables, il rend injures pour injures, épigrammes pour épigrammes : ces dix mille livres sterling composent peut-être toute la fortune de ce malheureux que les soixante minutes précédentes ont ruiné. Cet autre, plus faible ou moins impudent, reste l'œil fixe et terne, les bras pendans, le corps immobile, la bouche ouverte, en face de sa propre ruine qui s'achève. Cet état de choses dure toute la matinée : quelques intervalles de repos allégent à peine cette incroyable fatigue; le bruit vous étourdit, la chaleur vous étouffe; ces corps qui vous pressent de

toutes parts, vous communiquent leur fièvre brûlante : peu de personnes ont assez de vigueur physique et de force d'ame pour soutenir long-tems cette torture. Vous voyez des figures pâles, tremblantes, inondées de sueur, sortir du groupe furieux et se retirer dans l'embrâsure des fenêtres : le souffle et la voix leur manquent ; mais bientôt l'attrait du jeu les reporte au milieu du tourbillon qu'ils ont un moment quitté. Les longs cris poussés par les *taureaux* et par les *ours*, tour-à-tour vainqueurs et vaincus, instruisent du mouvement suivi par les chances favorables ou contraires, nos exilés de quelques secondes, qui s'empressent de rejoindre les combattans et de se replonger dans le vortex.

Il y a dans cette scène, dans ce combat de la cupidité avec le sort, une intensité démoniaque, une profondeur, un sérieux, un amour de l'or, une fureur sombre qui affligent. Souvent des disputes particulières augmentent l'intérêt pénible de cette tragédie sans nom. Souvent la frénésie de perdre et l'exaltation du triomphe, font jaillir du groupe que nous venons de retracer des accens de fureur ou d'ivresse dont Bedlam réclamerait l'incohérence sauvage. Mais attendez un peu ; tout va changer.

Comme si la nature humaine ne pouvait soutenir long-tems cette fébrile excitation, cette concentration violente de toutes ses forces, les hommes de la Bourse, après avoir subi ce supplice volontaire, parié, gagné, perdu, joué avec des millions, avec l'opulence et la misère, se permettent un moment de récréation. Une rage de gaîté les saisit. Chacun fait tomber le chapeau du voisin. Toutes les basques de tous les habits se relèvent pardessus toutes les têtes. Les boulettes de papier volent au loin : on se jette de la poudre aux yeux ; on se bat, on se heurte, on boxe, on joue au cheval-fondu. Jamais écoliers qui

sortent de classe n'ont fait plus de tapage et d'extravagances. Est-on las de donner et de recevoir des coups, de sauter sur les épaules du voisin et de walser avec son adversaire? on se met à chanter; mille voix discordantes, habituées à proclamer le report et la prime, cherchent à s'accorder, et font retentir les voûtes du *God save the King* (1) ou du *Black Joke* (2). Personne ne se dispense ou n'oublie de se joindre à ce chœur infernal. Le gagnant, dans la joie du triomphe, entonne hardiment l'air que ses camarades ont choisi. Le perdant craindrait de voir s'évanouir une dernière chance de succès, s'il laissait paraître son désespoir, si l'on pouvait se douter que sa ruine est consommée, et lire son sort sur son visage.

Cet accès de mélomanie devient quelquefois, pour les habitués de la Bourse, un mode de punition. Si l'un d'entre eux a blessé les usages reçus; si par quelque démarche ou quelque procédé qui déplaisent à ses collègues, il s'est attiré leur mécontentement, voici comment ils châtient le coupable. A peine est-il entré, on l'environne, on le presse; une bande de chanteurs impérieux, dont les poumons robustes ébranlent les voûtes, cernent de tous côtés leur victime : on l'oblige à chanter le *God save the King*, ou l'hymne choisi ce jour-là par ses bourreaux. Le coupable reste dans cette position bizarre, jusqu'à ce qu'il plaise aux choristes de le laisser libre. Si la faute a été grave, on répète la chanson; si l'on est profondément courroucé contre le pauvre homme, ce pilori musical se prolonge indéfiniment. Un agent de Bourse avait compromis, par quelques actes déloyaux, la réputation de ses confrères : toutes les fois qu'il entrait dans le *Stock-Exchange*, il se voyait en-

(1) *Dieu sauve le Roi.* Chant national.—(2) Mauvaise chanson populaire.

vironné de musiciens et forcé de prendre l'accord. Homme énergique et d'une santé aussi robuste que son caractère était ferme, il se soumit sans peine à cette cérémonie. Dès qu'il mettait le pied dans la salle, il commençait de lui-même le *pensum* qu'on lui avait infligé. Cette bravade irrita ses collègues. Il espérait triompher d'eux et obtenir par sa fermeté le droit de s'occuper tranquillement de ses affaires. Mais ces aréopagistes chantans s'obstinèrent à le torturer ; sa santé et sa poitrine s'affaiblirent ; il demanda grâce ; on la lui refusa ; et quelle que fût sa loyauté de sujet envers le roi régnant, il se sentit incapable de continuer à chanter ses louanges ; *God save the King* exila du *Stock-Exchange* l'un des plus constans habitués : il ne reparut plus à la Bourse.

Ces accès de joie, si cela peut s'appeler ainsi, une fois passés, tout retombe dans cet état d'agitation sombre et turbulente que nous avons décrit plus haut. Souvent il arrive qu'une de ces brumes jaunâtres et rousses qui remplissent et obstruent les allées de la cité jette son voile de crêpe sur l'intérieur du *Stock-Exchange*. Alors la confusion de ce groupe devient affreuse, j'allais dire *diabolique*. On allume les quinquets au milieu du jour. Cette lumière matte et triste fait ressortir encore l'opaque obscurité qui règne à l'extérieur. C'est à la clarté de ces quinquets qu'il faut contempler nos joueurs ; alors le contraste de la lumière et de l'ombre inspire un effroi profond ; du sein de l'obscurité surgissent ces figures agitées, ces sourcils froncés, ces fronts ridés, ces yeux hagards, qui étincèlent ; spectacle terrible à voir.

Telles sont les occupations, telles sont les mœurs de ces hommes.

Le joueur à la hausse et à la baisse, l'*ours* ou le *taureau* est ordinairement pâle ; ses traits amaigris portent

l'empreinte de l'anxiété qui le dévore. Quelle constitution si vigoureuse ne serait pas brisée ou affaiblie par une existence pareille? Vivre toujours entre la fortune et la détresse, toujours craindre et toujours espérer; est-ce vivre? Notre homme ne ressemble ni au commerçant, ni au banquier, ni à l'homme d'affaires (1), ni à l'homme de bon ton. Un mélange de dandyisme et de vulgarité le caractérise. Il y a de l'étourderie, de la bravade dans sa manière. Il mêle à la conversation ordinaire les termes dont les échos du *Stock-Exchange* ont retenti; il a son dialecte, qui n'est ni grossier, ni élégant, ni spirituel; il parle beaucoup, il parle haut; il a des chaînes d'or et de beaux habits qu'il porte négligemment. Il se rapproche des joueurs de profession et des parieurs de New-Market. Il y a dans sa tournure quelque chose de la lourdeur et du pédantisme du marchand de la Cité, joint à l'indolence impertinente du fashionable et du chevalier d'industrie. Ne lui parlez pas de littérature, de poésie, d'art, d'industrie, ni même de commerce. Ne lui demandez pas comment vont les affaires publiques. Pour lui, les affaires publiques vont bien, quand la fluctuation des fonds lui offre des chances favorables. C'est l'habitant rapace des côtes de Cornouailles. La tempête fait sa fortune; le tems calme le ruine. Il lui faut des orages qui jettent des agrès et des cadavres sur la côte, qui lui permettent de descendre sur le rivage pour y recueillir les débris que Dieu et la mer lui envoient.

Ce n'est pas que le joueur de Bourse n'ait ses momens de joie, ainsi que je l'ai dit plus haut : joie peu malfaisante, mais souvent niaise, bruyante, et qui semble mue

(1) *Voyez* le portrait du spéculateur dans le 3[e] Nnméro de la nouvelle série.

par un accès fébrile. Le *hoax* (1), le *humbug* (2), et toutes les espèces de mystifications dont le vulgaire s'amuse parmi nous, fleurissent sur ce sol privilégié, où ils atteignent des proportions colossales, et se modifient de mille façons. Parmi ces plaisanteries locales, il y en a quelquefois de fort singulières. J'ai vu un vieux juif, nommé Nathan S***, persécuté pendant deux ou trois mois consécutifs par la foule de ses confrères; le pauvre Hébreu n'était coupable d'aucun autre crime que de porter une perruque à frimas, un habit carré, une queue poudrée et un gilet qui frappait ses genoux. L'un tirait la basque de son habit, l'autre le bout de son gilet; celui-là se pendait à la queue de sa perruque. Un jour que l'on avait extraordinairement abusé de ce privilége de persécution, un des co-religionnaires de Nathan, cédant à une inspiration subite, et transformant un substantif en verbe :

« — Nathan, Nathan, *perruque-les, perruque-les* (3)! » s'écria-t-il.

Aussitôt l'Israélite détachant sa perruque, et la faisant tournoyer d'un bras assuré, versa sur les blasphémateurs des torrens de poudre grasse, dont la trace resta empreinte sur les habits neufs de ces messieurs. On le respecta dès-lors; aussi, quand Nathan voulait échapper à ses oppresseurs, il n'avait, pour se faire jour à travers leurs bataillons les plus serrés et les plus hostiles, qu'à les menacer de sa perruque.

(1) Espèce de mensonge ou de mystification.

(2) Mot impossible à traduire. Les Américains, pour exprimer le dégoût que leur cause le chaos des affaires européennes de notre tems, ont coutume de dire qu'elles sont un véritable *Humbug*.

(3) *Whig them!*

Comme individus, la plupart de ces courtiers et de ces agens ont de la probité, de l'honneur, de la cordialité même ; cependant le jeu auquel ils se livrent est immoral, funeste à l'état, fatal dans ses résultats : c'est le jeu, avec tous ses dangers, consacré par la sanction des lois et de l'usage, le jeu sans aucun mélange d'adresse ou d'habileté, et appuyé seulement sur le hasard, des chances et l'audace du mensonge.

Un grand nombre d'Israélites fréquentent le *Stock-Exchange.* Quelques-uns d'entre eux, et spécialement le Goliath dont la main faisait voltiger si lestement sa redoutable perruque, se font remarquer par la négligence de leur costume. Les plus riches sont communément les plus mal vêtus : on en voit dont la fortune présente s'élève à plus de deux cent cinquante mille livres sterling, et qui promènent hardiment sous les galeries de la Bourse les haillons qui les couvrent. D'ailleurs les juifs forment une espèce de conspiration permanente contre les Égyptiens qui leur donnent l'hospitalité : cette esprit national, qui ne les a jamais quittés, leur est utile, et les risques qu'ils courent diminuent, grâce à cette sorte d'assurance mutuelle.

Substituons des images et des idées vraies à ces mots consacrés et symboliques : *Bourse, hausse* et *baisse.* Au lieu de *Stock-Exchange,* voyons simplement une table de jeu, occupée par un millier d'individus. Ce sont ceux qui établissent le prix courant, recueilli par les journaux, prix qui diminue ou augmente la valeur des fonds publics. Environ cinq mille autres personnes s'associent à ce jeu, en pariant d'un côté ou de l'autre. Quant aux effets éloignés de ces fluctuations, les calculer exactement semble impossible. La dépréciation de la rente, dépréciation opérée par les joueurs et parieurs que nous venons de décrire, affecte, non-seulement les fonds, mais les proprié-

tés, mais l'industrie, mais le commerce dans ses ramifications les plus éloignées. De ce centre partent, si j'ose le dire, des vibrations sans nombre qui retentissent jusqu'aux extrémités du cercle, jusqu'aux régions les plus éloignées, jusqu'aux Indes même et à l'Afrique.

Que nos yeux se détachent de cette table de jeu imaginaire, où des valeurs fantastiques sont le sujet d'une lutte acharnée. Cette lutte vient de finir. Une hausse ou une baisse considérable vient d'avoir lieu. Deux ou trois cents spéculateurs quittent le champ de bataille, après avoir perdu la journée : suivons-les. Quelle tristesse! quelle désolation! D'autres hommes, trouvent des ressources, dans l'étude, dans la dissipation; d'autres carrières peuvent s'ouvrir; de nouvelles espérances peuvent les ranimer; chacun a ses penchans, ses goûts, ses fantaisies; mais l'homme de Bourse n'a qu'un espoir, une distraction, une occupation, un amusement, un intérêt; il ne comprend rien, il n'attend rien au monde que ce qu'il vient de perdre, de l'argent. Toute sa considération et toute sa force émanent de là : c'est sa vie même qui lui échappe. La détresse, si cruelle pour tous les hommes, est accablante pour lui. Sa famille l'attend, ignorante de ces mystères au milieu desquels il trouve l'aliment de son activité : la voilà réduite à l'indigence par les événemens de la journée. Je laisse au lecteur la peine de compléter le tableau : mon intention n'est pas même d'esquisser ce roman de la vie réelle. On sait trop combien de cadavres, combien de crimes inattendus il faut imputer à cette calamité que l'ame la plus ferme soutient mal aisément. Que l'on daigne réfléchir un moment sur l'effet que doit produire cette transition subite, intolérable, de la richesse à la misère. Que l'on se demande quel doit être le résultat de cette consécration solennelle donnée par la société à la passion du jeu.

Cet autre joueur rentre chez lui, plus riche de dix mille livres sterling qu'il ne l'était le matin même; le lendemain, peut-être, une chance contraire va le réduire à la besace, et le surlendemain un nouveau tour de roue peut le reporter au pinacle qu'il avait quitté : fluctuations peu favorables assurément à l'encouragement de l'industrie et de la probité.

Ne vous étonnez donc plus de voir surgir de terre, en peu d'heures, des fortunes colossales; on a des châteaux, on retrouve des aïeux égarés, on s'élargit, on s'agrandit, on brille, on éclate : la Bourse a fait tout cela. Mais pour composer une de ces opulences dont l'improvisation nous frappe, et dont la masse gigantesque nous impose, il faut une vingtaine de banqueroutes : ce sont les débris de vingt malheureux qui servent de pâture à un seul. En définitive, les deux tiers des joueurs à la hausse et à la baisse se retirent plus pauvres qu'ils n'étaient à leur point de départ. Ce calcul approximatif n'a rien d'exagéré; on peut au contraire le regarder comme très-modeste, et fort au-dessous de la réalité. Misérable compensation offerte à ce fléau du jeu, sanctifié, pour ainsi dire, encouragé du moins par une telle institution! De la Bourse même, l'amour du lucre obtenu par la voie du hasard, et non par celle du travail, se répand dans la Cité, dans la ville, dans la nation tout entière. Il éveille toutes les émotions dangereuses que la nature humaine renferme dans son sein, ce prestige de la fortune, cette séduction de l'inattendu, ce besoin d'excitation violente, qui n'a ni bornes ni repos, qui bouleverse les empires, qui détruit les familles, et fait acheter au prix du vice et du crime le bonheur d'une sensation nouvelle.

L'achat et la vente réels des fonds sont aux spéculations dont cet achat est l'objet, à peu près comme *un* est à *cent*.

Ce que l'on nomme *spéculer* sur la Bourse, c'est tout simplement *jouer*. Il est vrai que ce dernier mot est inexorablement rayé du dictionnaire en usage au *Stock-Exchange*. Gardez-vous de le prononcer ; vous seriez anathême. Autant vaudrait parler d'*eau* chez un marchand de vin, de mauvaises mœurs chez une danseuse.

Essayons de classer, à la manière de Linné, les différentes espèces d'hommes qui visitent habituellement la Bourse de Londres. On peut les diviser en trois grandes classes ; les *brokers*, ou agens-de-change ; les *jobbers*, ou courtiers, et les *spéculateurs* qui jouent pour leur propre compte. Disons mieux : ce sont trois occupations différentes, plutôt que trois classes distinctes. Les *brokers* se chargent d'acheter et de vendre, en se réservant un huitième pour cent de commission ; les *jobbers*, dont le nom sonne si désagréablement à l'oreille (1), valent beaucoup mieux que leur nom : ce sont pour la plupart des hommes fort considérés et fort respectables. Intermédiaires nécessaires, ils ne prélèvent qu'une prime raisonnable sur les transactions qu'ils accomplissent. En dépit de l'opinion défavorable qui s'attache à leur profession, ce n'est point à eux qu'il faut attribuer les maux et les dangers de la Bourse. On se plaint à tort de leur cupidité ; cette accusation vient de ce que le public ne comprend pas, ou comprend mal le mécanisme de ces opérations.

Il y a toujours, excepté dans des momens de grande crise, nécessairement très-rares, un prix courant, ou prix de marché, qui se subdivise en deux prix dont la proportion relative est toujours équivalente ; un prix d'achat et un prix de vente : 81 3/8 est le prix d'achat le plus bas,

(1) On appelle *job* une tâche désagréable ou de peu d'importance réelle.

81 1/2 est le prix de vente le plus élevé. Le public ne se rend pas bien raison de cette différence, qui est cependant facile à expliquer. Supposez qu'un *broker* ait reçu commission d'acheter pour une certaine somme de rentes, somme qui est souvent fractionnaire ; par exemple, pour 735 livres sterling 10 schelings 5 pences de trois pour cent consolidés. Il lui serait impossible, ou du moins extrêmement difficile d'opérer cette transaction, s'il attendait la venue d'un autre *broker* qui voulût vendre une somme parfaitement égale à celle que l'on désire acheter : c'est le *jobber* qui lève cette difficulté. Il donne deux prix, l'un de vente et l'autre d'achat ; l'un qui diffère de l'autre d'un huitième ; par exemple, 81 3/8 et 81 1/2. A ce double prix, il offre de vendre ou d'acheter telle somme qui lui sera demandée ou offerte. Ce huitième pour cent est le prix de sa commission : prix qui n'a rien assurément d'exagéré. Ce qu'il vient d'acheter 81 3/8, il le revend 81 1/2 : tel est son bénéfice. Non-seulement il achète ce bénéfice par la peine qu'il se donne, mais par les chances qu'il court.

Les *spéculateurs* viennent ensuite ; ceux-ci travaillent pour leur compte. Ils cherchent à tirer parti des fluctuations du marché ; ils vendent et achètent sans commission, à leurs risques et périls ; leurs gains et leurs pertes sont considérables : ce sont les véritables joueurs.

Cumuler les trois fonctions du *jobber*, du *broker* et du spéculateur ; du courtier, de l'agent-de-change et du simple joueur, c'est enfreindre les règles du *Stock-Exchange* : ce sont trois opérations séparées et distinctes. Mais on a de fréquens exemples de l'irrégularité que nous signalons. Quelques personnes, vues d'assez mauvais œil, sont tour-à-tour chargées de commissions pour les autres, et engagées personnellement dans le jeu des fonds. Je ne parlerai pas des autres habitués, espèces bizarres et indé-

finissables, que Linné aurait de la peine à classer et à décrire : demi-flaneurs et demi-joueurs, *haricotant* quelquefois, pour me servir du jargon de la Bourse, mais attirés surtout dans ces parages par le plaisir que leur offre un spectacle rempli d'émotions pour eux.

J'ai surtout remarqué certains *jobbers* émérites, qui, retirés des affaires, viennent visiter encore l'ancien théâtre de leurs exploits. Ruinés ou enrichis par les spéculations de la Bourse, ils ne peuvent s'empêcher de chercher, dans la salle du *Stock-Exchange*, un souvenir des émotions de leur jeunesse. Matelots décrépits, qui se promènent sur les sables de la grève et sur les rochers du rivage, ils contemplent d'un œil critique et sagace les barques de leurs jeunes successeurs qui se lancent en pleine mer. Ils reconnaissent la côte sur laquelle ils ont échoué; le souffle des vents orageux les ramène à leurs premières années. Voulez-vous, et à peu de frais, procurer à ces invalides de l'agiotage une jouissance délicieuse? Consultez-les; demandez-leur quelles sont les chances actuelles de la perte ou du gain? Leur vanité flattée vous donnera de salutaires conseils. Si vous vous adressez à des gens dont le jeu sur les fonds a diminué le patrimoine, vous êtes bien plus sûrs encore d'obtenir d'eux les renseignemens les plus utiles : c'est à leur expérience, chèrement achetée, que vous devez avoir recours.

Mais cherchons à pénétrer les arcanes de la spéculation sur la Bourse. Dans le langage du pays, les spéculateurs font des *marchés à terme* : c'est-à-dire qu'ils vendent ou achètent pour un jour fixe. Le comité fixe cette époque, six ou sept semaines d'avance, selon les circonstances.

Vous voyez M. Edwards sortir de chez lui, le matin, par un tems brumeux et triste. Il possède pour toute fortune un millier de livres sterling, dont son banquier

est dépositaire : à ce prix, il est membre de l'association dont j'esquisse le tableau. Le brouillard, comme je viens de le dire, s'est emparé de toute la Cité; M. Edwards traverse ces rues lugubres, où il trouve avec peine sa route; il a lu, en se levant, des nouvelles qui l'ont affligé; on annonce la propagation du choléra, le rejet définitif de la réforme, une rébellion générale, et tous les malheurs qui doivent la suivre. M. Edwards est mélancolique; il entre dans les salles de la Bourse, l'esprit préoccupé de ces sombres images; et dans son cerveau sagace règne la persuasion la plus invincible que les fonds vont bientôt baisser. Il se hâte donc de vendre, à 82 francs, par exemple, vingt mille livres sterling de trois pour cent consolidés : non qu'il les possède; mais il les vend, et s'engage à les livrer le jour de la liquidation, le 24 novembre, je suppose. Acheter ce qu'on n'a pas le moyen de payer, et vendre ce que l'on n'espère pas avoir en sa possession, c'est la clef de la voûte, le secret des spéculations bursales.

Si notre M. Edwards, qui, saisi d'un accès misantropique, a vendu à 82 ce qu'il ne possédait pas, achète, avant le 24 novembre, une somme pareille de fonds à plus bas prix, il gagnera; si au contraire, il ne peut se procurer les mêmes fonds qu'à un taux plus élevé, il perdra. Cette perte ou ce gain se nomment *différences* : la *différence* est tout ce dont les gens de la Bourse s'occupent. Le personnage que nous venons de citer gagnera, sur son marché de vingt mille livres sterling, la somme de 200 livres, si les fonds baissent d'un pour cent; il perdra la même somme, s'ils haussent d'un pour cent.

L'explication que nous venons de donner est assez claire en elle-même. Cependant, comme le public est en général très-peu au fait des usages de la Bourse et de ses transactions, nous rendrons, s'il le faut, l'évidence plus évidente

encore, en renversant l'exemple que nous avons allégué.

M. Henri n'est pas plus riche que M. Edwards. Un trésor de santé, d'espérance et de confiance en l'avenir constitue toute son opulence. Il a bien dormi, son thé était bien préparé, ses petits pains étaient frais et sa cotelette de mouton cuite à point. Il ne redoute ni le choléra, ni les émeutes; il est heureux : les fonds ne baisseront pas, il le croit du moins. Au lieu de vendre des fonds, il en achète aussi pour vingt mille livres sterling : il s'engage à prendre le 24 novembre pour cette somme des fonds à 82. Comme il n'a pas d'argent pour les payer, il faut qu'il les revende plus cher; si le cours de la Bourse monte d'un pour cent, cette vente lui procure un gain de 200 livres sterling. Sa position d'acheteur le place parmi les *taureaux* (bulls), comme M. Edwards, en vendant, s'est rangé au nombre des *ours* (bears). Un joueur de Bourse ne fait donc autre chose que calculer bien ou mal les chances d'un avenir de six semaines, et parier pour ou contre la situation de la place.

Cette transaction, fort simple en elle-même, se complique d'ailleurs de mille manières. Prétendre donner en peu de mots une idée complète de toutes les spéculations qui ont lieu au *Stock-Exchange*, ce serait vouloir décrire toutes les évolutions d'un champ-de-bataille, vouloir indiquer toutes les finesses de la tactique, toutes les chances du combat, en racontant la vie et les exploits d'un simple soldat. Que le lecteur daigne nous suivre dans le labyrinthe d'une liquidation; nous essaierons de lui servir de guides.

Le jour du marché à terme est, comme nous l'avons dit, le 24 novembre. Nous voici dans la salle de la Bourse. D'un côté se trouvent rangés en bataillon ceux qui pensent que la valeur des fonds consolidés s'accroîtra, et qui en ont

acheté dans l'espoir de gagner sur cette hausse qu'ils prévoient. Je ne parle ici que des fonds consolidés; ce sont à-peu-près les seuls sur lesquels on spécule. Nos acheteurs, qui croient à la hausse, ou qui (pour employer le patois du *Stock-Exchange*) *vont à la hausse* (1), ont acheté pour une vingtaine de millions de plus qu'ils ne pourront payer. De l'autre côté, vous voyez groupés ceux qui *vont à la baisse* (2), c'est-à-dire ceux qui ont vendu dans la persuasion que le taux des consolidés s'affaissera. Il y a des deux parts fiction immorale, des deux parts vente et achat d'un immense capital sans réalité.

Le prix des fonds flotte ordinairement au gré de plusieurs influences. Tant que le jour du marché à terme ou de la livraison est encore éloigné, ces influences sont les événemens publics, la paix et la guerre, la conduite des ministres, souvent le caprice ou les projets de quelques riches banquiers; mais à l'approche du grand jour où doit se livrer la bataille générale, les causes extérieures qui modifient le cours de la Bourse perdent peu-à-peu leur puissance. Le cercle se resserre et se rétrécit; les ours et les taureaux vont se battre, et c'est de leur énergie et de leurs ressources personnelles que dépend le sort du combat.

Le 23 novembre au matin, ours et taureaux sont en présence. Demain il faudra que les taureaux paient des millions qu'ils n'ont pas; demain il faudra que les ours livrent les mêmes millions qui ne sont point dans leurs coffres. La grande question est de savoir si, dans cette étrange sorte de commerce, les acheteurs ont plus menti que les vendeurs; si la somme totale des fonds possédés par les uns et par les autres est plus considérable du côté de la vente ou du côté de l'achat : de là dépend la hausse ou la

(1) *Going to a rise.* — (2) *Going to a fall.*

baisse. Le moment de la crise approche. Bientôt la question sera résolue. Tout indique l'intérêt profond et intense qui s'attache à ce moment fatal. Ce sont deux armées ennemies la veille d'une grande bataille; un râvin les sépare; une nuit est bientôt écoulée. Toutes leurs forces se réunissent et se concentrent; elles suivent avec une attention inquiète tous les mouvemens de leur adversaire et prédisposent les manœuvres du lendemain.

La tactique des haussiers ou des acheteurs, dans cet instant de crise, consiste à persuader aux baissiers ou vendeurs qu'ils ont besoin de plus de fonds que les vendeurs n'en peuvent fournir : comme la tactique des baissiers ou vendeurs est de faire croire à leurs adversaires qu'ils peuvent livrer plus de fonds que ces derniers ne peuvent en accepter. Si le baissier recule devant les demandes qui lui sont faites, l'ours est vaincu : il désire acheter à son tour les fonds qu'il s'est engagé à livrer. Son ennemi, le taureau profite de l'avantage qui lui est offert et ne vend qu'à un prix supérieur. Si au contraire l'acheteur, le haussier quitte la partie, c'est l'autre qui triomphe, c'est l'ours qui rachète à bas prix les mêmes fonds dont le taureau veut se débarrasser.

Mais la manœuvre que nous venons de décrire n'est qu'un arrangement à l'amiable, une sorte de pactisation, qui arrache les deux partis aux chances les plus désastreuses du combat. Souvent on ne peut en venir à cet accommodement préalable; et il faut que la question se décide sur le champ de bataille même, sans traité de paix et sans compromis. Dans ce cas, la mêlée est violente et les débris de plus d'une fortune finissent par joncher le sol.

Supposons que cette obstination d'une lutte acharnée a conduit les deux partis jusqu'au 24 novembre au matin. Dix heures sonnent : les opérations commencent. Jamais silence

plus profond n'a régné dans cette salle. Jamais on n'a procédé avec plus d'ordre et de tranquillité ; mais cette régularité apparente cache une anxiété ardente. Vous diriez la marche lente et silencieuse des troupes qui, prêtes à en venir aux mains, retiennent leur haleine, suspendent leur élan, et, le fusil chargé, la main sur la détente, vont lancer et recevoir la mort. Je laisserai pour toujours, s'il plaît au lecteur, ce ton métaphorique et guerrier pour lui offrir le simple détail des faits. Il se chargera de remplir les lacunes du tableau et de peindre le bruit, le tumulte, le chaos de cette scène violente. Les acheteurs continuent de prendre ; les vendeurs continuent de livrer, jusqu'à ce que les uns ou les autres soient forcés de s'arrêter. Quand il est évident que les haussiers peuvent acheter plus de fonds que les baissiers n'en peuvent donner, l'ours vaincu est sommé par son adversaire de lui livrer en espèces la somme qu'il lui a promise. Incapable de satisfaire à cette demande, l'ours offre de racheter la balance de ce qu'il ne peut livrer ; aussitôt les fonds haussent, et le conquérant, le taureau, ou, si l'on veut, le haussier, oblige son ennemi à faire emplète de ce qui lui manque. Rarement le vainqueur a-t-il pitié de son adversaire : haussier ou baissier, il immole inexorablement le vaincu ; son arme meurtrière, c'est cette balance, cette obligation qu'il impose à son ennemi de racheter chèrement ce qu'il a promis et ce qu'il ne peut donner ou payer.

Tableau incomplet d'ailleurs et difficile à terminer ! Qui pourrait donner quelque idée des clameurs, des fureurs, des luttes individuelles, des contrastes bizarres, des dialogues incroyables, des stratagèmes inouis auxquels ces spéculations donnent lieu. Comment reproduire ces termes hiéroglyphiques et cette violence de passions qui ont pour expression une éloquence toute spéciale, bardée de chiffres

et de termes insolites? Supposez, si vous voulez, qu'une dispute théologique, incompréhensible pour les intelligences vulgaires, ait pour athlètes et pour disputans les animaux sauvages contenus dans les loges de la ménagerie royale. Rappelez-vous les scènes tumultueuses qui ont eu lieu dans les conciles, et cette description de la guerre soulevée entre les lions et les éléphans, l'une des plus belles parties du *Mahabharat* sâmskrit; vous pourrez à peine, en combinant ces élémens, réaliser une faible image de cette grande arène où la cupidité joue sur des chances et joint à l'acharnement de sa querelle la mystique obscurité du discours.

N'oublions pas de dire que les deux partis ont leurs chefs, et que ces chefs, comme les héros des poèmes épiques, se distinguent par des talens, des défauts et des qualités de natures diverses. L'énumération de ces paladins de la Bourse eût été nécessaire à ma narration, si j'avais prétendu remplir dans toute son étendue le cadre dont je n'ai voulu qu'esquisser une partie. Rarement les grands moteurs de la Bourse se montrent sur le théâtre de leurs prouesses; ils ont leurs agens subalternes, leurs représentans connus de tout le monde. Les spéculateurs d'un ordre inférieur ont soin de nager dans les eaux de ces satellites, comme les habitans de la mer suivent à la trace la baleine gigantesque. Quelques autres, plus habiles et plus hardis, se fraient une route indépendante, jouent d'après leurs propres données et leurs propres combinaisons, et quelquefois parviennent à la fortune et à la considération par ce chemin bizarre, irrégulier et hasardeux.

Les chefs dont je viens de parler emploient, dans le silence du cabinet, des moyens trop compliqués pour être détaillés ici, de déterminer la hausse ou la baisse. Tantôt

la place regorge de fonds ; tantôt, balayant, pour ainsi dire, toute la masse flottante, ils occasionent une disette factice, suivie d'une hausse également factice : machinations colossales toujours inattendues, auxquelles les faibles ressources des petits joueurs ne peuvent opposer aucune arme défensive et qui les ruine fréquemment.

Tels sont les principaux traits caractéristiques de cette vaste maison de jeu. Qu'on ne nous accuse pas d'avoir parlé légèrement de ce que nous condamnons sans pitié. Ce sarcasme étourdi est dans les habitudes spéciales du lieu que nous aurions voulu peindre. L'homme, même dans ses facultés les plus louables, est moulé par les circonstances qui l'environnent ; la longue expérience que nous avons faite des scènes et des idées que nous venons de reproduire nous a nécessairement familiarisés avec elles. Trouvez donc un chirurgien qui s'attendrisse sur une blessure ; un soldat qui, bronzé par la fumée de la poudre et vieilli sous le harnais, ait encore des larmes pour les morts ; un matelot qui, après avoir subi plus d'un orage et passé vingt fois la ligne, s'étonne des bourrasques et s'effraie des écueils. Quelle que soit la somme de sensibilité dont nous a doué la nature, elle ne tardera pas à s'épuiser dans ces situations extraordinaires ; et qui a vu tomber en débris les plus belles fortunes sur le champ de bataille de la Bourse, parle de ces triomphes et de ces défaites d'un jeu meurtrier avec l'indifférence tranquille du vieux soldat qui raconte les désastres et les victoires auxquels il a lui-même assisté.

(*Metropolitan.*)



LE SPECTRE DE BERTHWICH.

CHRONIQUE ÉCOSSAISE.

On se rappelle encore dans la partie méridionale de l'Écosse, le clan des redoutables Laidlaws, qui occupait les sommités du Teviatdale, près des sources du Berthwich; Craik était sa principale résidence, et il s'étendait sur les terres environnantes : ce fief relevait de Scott de Branxholm, et la pièce originale des engagemens contractés par le clan envers son seigneur ou *laird*, est encore aujourd'hui entre les mains d'un de ses descendans (1).

(1) Note du Tr. Voici comment sont conçues les principales clauses de ce singulier contrat. La redevance annuelle était de :

Twenty stotis, twenty steris,
Twenty domperis, twenty deris,
Twenty coggaris, twenty meris,
Twenty men all the yeris. »

Pour jouir des terres et droits ci-après désignés :

All the Craik and Cribbie law,
Evil Rigg and Metishawe,
Craig's Hope and Berrye-beile,
Wolf Clengh and Kaiphill-sheele,
With lefe to hunt, and lefe to brewe,
Lefe to delfe and lefe to plew,
Lefe to steile, and lefe to strayne,
But never lefe to give agayn. »

Bien qu'ils fussent subordonnés au laird de Bucclench, les Laidlaws marchaient au combat sous un chef particulier, portant leur nom et celui de William, qu'on donnait aux fils aînés des principales branches du clan. Or il arriva que, dans une de leurs excursions si fréquentes sur la frontière de l'Angleterre et de l'Écosse, un de ces Williams, capitaine des Laidlaws, tua de sa propre main une femme qui fuyait avec le seul héritier de la famille qu'on venait de massacrer dans le combat. Commise dans l'ivresse de la victoire, cette action cruelle fut suivie d'un prompt repentir. L'image de cette femme expirante, atteinte d'une profonde blessure et tournant sur lui des yeux mourans, ne lui laissait plus aucun repos.

William, déjà avancé en âge et père d'une nombreuse famille, de retour à Craik, résigna entre les mains de son fils aîné le casque et l'épée de commandant, et annonça la ferme résolution de vivre désormais dans le repentir et l'humilité. En vain ses frères et ses fils essayèrent-ils de lui représenter que son action était la conséquence naturelle d'une guerre à mort contre l'ennemi qui avait massacré sans pitié ses plus proches parens. Il ne répondit que par des soupirs, et témoigna le désir de garder le silence.

Quelque tems après, Laidlaw, revenant un soir des sources du Berthwich, aperçut une femme qui sortait du château et venait à lui portant un enfant dans ses bras. Peu curieux de cette rencontre, il prend un autre chemin. La dame, d'un pas lent et grave, s'avance dans la même direction : il se détourne encore et suit un sentier entre deux champs de blé ; la dame, glissant à la surface, reparaît aussitôt devant lui.

Laidlaw n'était pas d'humeur à se jeter à travers champs pour éviter la rencontre de cette femme, bien qu'une secrète terreur semblât l'y convier. Il s'avança avec répu-

gnance ; elle fit signe qu'elle voulait parler. La fixant alors, son visage lui parut celui d'un spectre ; sa poitrine sanglante offrait une profonde blessure ; l'enfant était mort aussi, et William les reconnut tous deux. Chancelant, les yeux hagards, vaincu par l'effroi, il s'enveloppa la tête avec son plaid et tomba sans mouvement. Ses fils, qui le cherchaient, ne le retrouvèrent qu'à minuit à la même place et dans un état complet d'insensibilité.

Le vieillard raconta le lendemain ce qu'il avait vu, et ajouta que sa fin était proche, puisqu'il était poursuivi par les ames des trépassés. Il fit jurer à ses fils, pour eux et leur génération, de ne jamais lever la main sur une femme ni sur un enfant, en quel cas que ce pût être, et tous les Laidlaws restèrent fidèles au serment prêté à leur aïeul. Ce n'était que le début des souffrances morales dont le vieux Laidlaw allait être la proie : son esprit se troubla tellement qu'on ne pouvait plus le laisser seul sans qu'il crût voir aussitôt la femme et l'enfant morts ; on ne le quitta plus, et l'apparition devint alors visible pour ceux qui étaient auprès de lui. On sentait qu'il fallait sommer le fantôme de s'expliquer ; mais, par une étrange bizarrerie, toutes les langues étaient muettes en sa présence. La vieille compagne de William eut seule le courage de l'interpeller un jour au nom du Tout-Puissant, et il répondit : « Je vais où l'on m'envoie, et fais ce que l'on me commande. »

La tremblante vieille ajouta : « Avez-vous quelque chose à nous apprendre ?

— Oui, dit l'esprit : votre mari croit avoir privé les terres d'Oxnam et de Kail d'héritier, cependant elles retourneront un jour à leur possesseur légitime, et, à la quatrième génération, les Laidlaws seront chassés de celles qu'ils occupent maintenant. »

— Que la volonté de Dieu soit faite, répliqua la bonne vieille; mais qui doit l'accomplir?

— Moi! » s'écria le spectre d'une voix forte, élevant sa main pâle et l'agitant avec menace; puis il disparut par la porte du cabinet où couchaient les vieux époux. Laidlaw et sa femme, malgré tout son courage, n'osèrent plus rentrer dans cette pièce, et finirent, quoique l'esprit reparût moins fréquemment, par abandonner le manoir qu'il hantait.

Cette apparition surnaturelle, qu'il serait de mode aujourd'hui de révoquer en doute, imprima au caractère des Laidlaws une teinte de superstition plus sombre que celle qui régnait alors généralement. Ce clan, si redoutable dans les combats et même accusé d'un peu de cruauté, était sans cesse préoccupé des terreurs imaginaires que lui inspiraient les êtres fantastiques qu'il croyait apercevoir dans tous les lieux sombres ou écartés. Les vapeurs du brouillard prenaient dans l'imagination exaltée des Laidlaws les formes les plus étranges; mais rien ne leur causait autant d'effroi que l'apparition imprévue d'une femme et d'un enfant.

Peu après, le laird de Bucclench, appelant ses vassaux sous son étendard, les Laidlaws s'y rendirent, ayant encore cette fois le vieux chef à leur tête; c'était une grande satisfaction pour tout le clan; mais elle fut de courte durée. On marcha contre le rebelle Douglas, et l'engagement eut lieu dans le canton de Kirkmyllie. Le fils aîné du laird, jeune chevalier renommé par sa valeur, qui commandait l'aile droite avec les Laidlaws sous ses ordres, attaqua l'ennemi avec tant de furie, que, le reste de l'armée ne pouvant suivre son mouvement, la retraite lui fut coupée. Son oncle, Sir John Johnston, essaya vainement de le secourir; le brave chevalier avait péri avec plusieurs membres de sa famille

et le vieux William de Craik. Ce dernier, par son empressement à braver tous les dangers, montra combien il désirait se défaire honorablement d'une vie qui lui était depuis long-tems à charge; il fut enterré sur le champ de bataille avec une trentaine des siens, et le reste s'échappa à grand'peine.

Ce premier choc, si fatal aux assaillans, décida du sort de la journée; l'aile gauche de Douglas violemment ébranlée, fut mise en déroute par Sir John Johnston avant que le laird de Buccleneh eût seulement commencé l'attaque. Un succès si rapide valut des louanges et des récompenses aux vainqueurs, et le laird n'oublia pas les Laidlaws qui avaient si vaillamment combattu avec son fils bien-aimé. Bientôt ils abusèrent de sa faiblesse pour vexer leurs voisins, principalement les Scott de Hawpasby, proches parens du laird, ce qui occasionait entre les deux clans des rixes journalières.

Déjà le quatrième descendant succédait à son aïeul William Laidlaw, mort sur le champ de bataille de Kirkmyllie, et la prospérité du clan faisait oublier la sinistre prédiction qui le menaçait. Bien qu'en pleine paix, les excursions n'avaient jamais été aussi fréquentes sur la frontière, ni plus heureuses pour les Laidlaws. Une nuit qu'ils s'étaient jetés sur le Cumberland, ils enlevèrent trente à quarante bœufs à Musgrave de Longwell. Musgrave se plaignit aux Anglais, qui lui donnèrent du monde pour courir après son troupeau. On suivit ses traces jusqu'au manoir de Walter Scott de Hawpasby, qu'on accusa du vol. Celui-ci jura de livrer tous ses biens en échange des bœufs de Musgrave qu'on découvrirait sur ses terres. Soit à dessein prémédité, soit par hasard, on en trouva deux qui paissaient dans ses champs.

Scott, fort de son innocence, accusa les Laidlaws d'a-

voir employé cette ruse pour dérouter les recherches de leurs ennemis, et offrit d'aider Musgrave à retrouver son bétail : celui-ci lui montra l'autorisation signée par le représentant de lord Maxwell, d'employer le fer et la flamme contre les voleurs qu'il poursuivait. Scott, ravi de saisir une occasion si favorable de contribuer à la ruine d'ennemis invétérés, prenant Musgrave à part, lui annonça « qu'ils avaient affaire à une race d'hommes vaillans, qui étaient attentifs à la garde de leurs troupeaux la nuit comme le jour, et bien difficiles à surprendre autrement que par stratagême. Mais je sais le secret, ajouta-t-il, de faire prendre la fuite à leurs sentinelles les plus vigilantes; que vos hommes et les miens soient prêts à une heure avant minuit, et s'ils ne perdent point de tems, le jour n'éclairera pas une seule tête de bétail dans toute l'étendue du clan des Laidlaws.

La proposition étant agréée, les Anglais et les Scotts se mirent en marche; et, à l'heure convenue, Walter Scott s'avança à plus d'un mille en avant de la troupe pour écarter les sentinelles ennemies. Enveloppé de la tête aux pieds d'un long drap blanc, il mit sur son visage une mousseline blanche et se coiffa d'un bonnet de femme; il prit entre ses bras un oreiller artistement arrangé pour imiter un maillot, et s'achemina dans cet équipage vers la sentinelle la plus rapprochée. Dès qu'elle aperçut le spectre qui s'avançait, saisie d'effroi elle abandonna son poste ainsi que la garde du bétail en s'élançant à travers la futaie, comme un daim sauvage; Scott, sans perdre de tems, lui coupa le chemin du manoir; à l'aspect du fantôme, la sentinelle rebroussant chemin, courut, dit-on, jusqu'à sa dernière heure sans jeter un seul regard en arrière.

Les Anglais et leurs alliés hâtèrent leur marche pour s'emparer du bétail, qu'ils expédièrent promptement vers

le sud. Pendant ce tems, Walter s'approcha de la seconde sentinelle : c'était un homme déjà vieux appelé David, fort et courageux, le plus hardi de son clan. Mais aussitôt qu'il aperçut la gigantesque figure de la dame et de l'enfant, saisi de la même terreur instinctive que son parent, il prit la fuite en jetant loin de lui son cor, ses armes et son manteau pour courir plus vite. Dans l'excès de sa terreur, prenant la route opposée à celle qu'il devait naturellement suivre, il tourna vers le sud. Scott, effrayé à son tour, craignit qu'il ne découvrît sa ruse s'il venait à rencontrer le troupeau dont son parti venait de s'emparer; alors il le suivit à toutes jambes pour se placer entre lui et l'Aittes-Burn, que le bétail avait dû traverser. Les traces encore fraiches de son passage frappèrent David; malgré son trouble il en conçut de la méfiance; et sur le point de franchir la colline qui le séparait du ruisseau, il s'arrêta subitement, prêta l'oreille pour écouter avec attention; et lorsque Scott essouflé arrivait sur ses pas : *Hurray!* s'écria David indigné, dont la crainte s'était changée en fureur; *Hurray! D-m-n!* reprend-il avec un nouveau degré de colère, et s'élançant sur l'objet qui avait excité sa terreur, il le terrasse, tombe et roule avec lui jusqu'en bas du côteau.

La lutte était sérieuse, il ne s'agissait de rien moins que de la mort de l'un des deux combattans. David avait le dessus; les efforts de son adversaire, pour tirer son épée, n'ayant servi qu'à lui faire perdre du tems. Enlacé entre les bras nerveux de son ennemi, qui parvint à le saisir à la gorge, l'infortuné fantôme s'écria d'une voix étouffée : « C'est moi, David Laidlaw, c'est moi! » Ce furent les dernières paroles de Scott, qui expira peu d'instans après.

Le cris de guerre et les sons du cor partis du haut des collines, retentissaient dans les plus profondes vallées; Laid-

law, retournant sur ses pas, retrouva peu-à-peu les objets dont il s'était débarrassé pour hâter sa course ; mais le troupeau qu'il gardait avait entièrement disparu. Grande était sa perplexité et plus grande encore sa fureur, en pensant à l'offense faite à son clan. Loin de s'affliger du meurtre de son ennemi, il aurait voulu arracher une seconde fois la vie au traître qui l'avait joué.

Les Laidlaws en armes se réunirent au nombre de cent douze pour venger leur affront. Ils atteignirent les Scotts, et tuèrent leur chef, Scott de Langshaw, avec sept de ses compagnons, le reste prit la fuite : les Anglais, abandonnés de leurs alliés, firent peu de résistance, et Musgrave eut le malheur de tomber entre les mains de ses ennemis. On l'emmena prisonnier à Craik, où il fut décapité pour n'avoir pas voulu restituer le bétail qu'on avait enlevé aux Laidlaws, et leur accorder les satisfactions qu'ils exigeaient de lui. Il fut enterré au sommet de la montagne, où les Scotts lui ont érigé depuis une espèce de monument.

Deux gentilshommes du nom de Scott, alliés aux maisons de Bucclench et de Thirlston, avaient été tués, et tout le clan demandait vengeance d'un pareil attentat. La cause fut portée devant le grand et judicieux Sir Walter, qui fit tout ce qu'il put pour sauver d'anciens et fidèles vassaux : il cita un passage du contrat original qui les liait à jamais à son service ; il représenta à ses parens qu'ils avaient été les agresseurs dans une affaire qui ne les concernait pas ; que si les Laidlaws s'étaient joints à des fourrageurs anglais pour dépouiller ses vassaux, il les aurait sévèrement punis ; enfin qu'il était contraire aux maximes d'un gouvernement frontière d'infliger un châtiment à ceux de ses sujets qui défendaient leur propriété. »

Les Anglais, de leur côté, portèrent plainte contre Sir Walter à la cour de Jacques VI, qui, je crois, régnait

alors ; on contraignit le laird à livrer non-seulement David Laidlaw, mais encore à chasser son clan : long-tems il se débattit contre un arrêt si sévère ; à la fin il fallut céder et retirer à ses chers Laidlaws la jouissance du fief de Buc-clench et de ses dépendances. Le bon laird eut grand soin qu'aucun d'eux ne fût molesté en se retirant avec armes et bagages et suivis de leurs nombreux troupeaux. Mais les Scotts entrèrent en possession des terres qu'abandonnaient les Laidlaws, et ainsi s'accomplirent les paroles du spectre de Berthwich.

(*Literary Journal.*)

NOUVELLES DES SCIENCES,

DE LA LITTÉRATURE, DES BEAUX-ARTS, DU COMMERCE, DES ARTS INDUSTRIELS, DE L'AGRICULTURE, ETC.

Sciences Naturelles.

Ravages des insectes dans les forêts. — On fait généralement si peu d'attention aux causes des maladies qu'éprouvent les arbres, que l'on se contente le plus souvent de leur attribuer une origine purement végétale, et de les chercher dans la constitution des arbres eux-mêmes. Et cependant, dans tous les cas où une maladie est généralement répandue, et surtout lorsque, dans une plantation ou dans une forêt, elle est bornée aux individus d'une seule espèce, comme à l'ormeau et au chêne, alors on peut prononcer avec certitude qu'elle est le résultat de l'attaque de quelque insecte. Chaque espèce d'arbre, et même chaque espèce de plante, semble destinée par la nature à nourrir une ou plusieurs espèces d'insectes; et lorsque, par la combinaison de différentes causes, le nombre des insectes qui attaquent les arbres devient trop considérable, alors on doit appliquer sans scrupule la hache au siége de la maladie, ou se décider à voir la destruction complète des plantations infectées.

Presque tous les insectes dont l'action est funeste aux bois sont compris dans trois ordres; savoir : les coléoptères, ou cerfs-volant; les lépidoptères, ou papillons, etc., et les hyménoptères, ou guêpes, abeilles, etc. Tous ces

insectes, pendant leur jeunesse, en sortant de l'œuf, sont à l'état de vers ou de larves; et c'est pendant cette période de leur vie qu'ils font le plus de mal aux arbres, soit en rongeant l'écorce, soit en dévorant le bois lui-même. La communication de la maladie aux autres arbres est périodique; car lorsque les vers ou larves deviennent papillons, le mal qu'ils produisent directement dans cet état est, comparativement, peu important. Mais comme alors ils sont pourvus d'aîles, et peuvent déposer des millions d'œufs, qui sont les germes d'autant de larves, la maladie se trouve ainsi répandue dans le voisinage de l'arbre primitivement infecté.

Les forêts de pins de la Germanie ont, à différentes époques, été horriblement ravagées par un petit insecte qui appartient au genre *bostrichus*, et qui a reçu des naturalistes le nom de *bostrichus typographus*, ou *bostrichus imprimeur*, à cause de la ressemblance qu'ils avaient cru trouver entre les trous qu'il creuse dans le bois et les rangées de lettres. Cet insecte, à l'état de larve, ne se nourrit que de l'écorce intérieure des arbres; et il attaque cet organe important avec tant d'intensité, que l'on a compté jusqu'à quatre-vingt mille larves sur un seul arbre. Les ravages de cet insecte sont depuis long-tems connus en Allemagne, et, dans les anciennes lithurgies de cette contrée, on implore l'intercession divine pour arrêter ses dévastations. Il y est désigné sous le nom vulgaire de *Turc*, qui lui fut sans doute donné par allusion aux dévastations qui avaient été commises en Hongrie et dans les contrées voisines de l'est de l'Europe par les Mahométans.

Cette espèce de peste régna surtout, et causa des pertes incalculables, vers l'an 1665. Au commencement du dernier siècle, elle se montra de nouveau dans les forêts du Hartz. Elle reparut ensuite en 1757, redoubla de fureur

en 1758, et revint encore en 1769; elle fut alors négligée, et trois années plus tard elle avait détruit des forêts entières. Le nombre d'arbres qu'elle fit périr dans le Hartz seulement, fut évalué à un million et demi. Les habitans de ces vastes contrées se virent ainsi menacés de la suspension complète de l'exploitation de leurs mines, à cause de la rareté du combustible, et conséquemment d'une ruine entière. A cette époque, ces *bostrichi*, arrivés à l'état d'insectes aîlés, émigrèrent en essaims, comme des abeilles, dans la Souabe et la Franconie, pour y commettre les mêmes ravages; mais, de 1784 à 1789, leur nombre fut considérablement diminué, à la suite de plusieurs hivers froids et humides.

Les parcs de Saint-James et d'Hyde, à Londres, nous ont offert, de 1820 à 1824, de nombreux exemples des maux causés, par un autre insecte, il est vrai, mais appartenant à la même famille que le *bostrichus typographus*. On remarquait que les ormes de ces deux promenades, que l'on a appelées avec raison les deux poumons de Londres, et surtout ceux de Saint-James, dépérissaient rapidement. Au printems, on voyait sortir les feuilles dans tout le luxe d'une riche végétation; mais tout-à-coup elles tombaient, comme si elles avaient été frappées de la foudre; l'écorce se détachait du tronc, et, long-tems avant la fin de l'été, le plus bel arbre peut-être n'était plus bon qu'à faire du feu. Des rangées entières disparurent ainsi, et le parc fut menacé de perdre complétement cette apparence d'antiquité qui rappelait à ses nombreux visiteurs les souvenirs des tems passés.

Comme les personnes chargées de la garde des arbres ignoraient entièrement la cause du dégât, et comme il était évident que les arbres mouraient parce qu'ils étaient complétement dépouillés de leur écorce, on promit des

récompenses à ceux qui découvriraient les coupables ; mais ces offres furent vaines. Cependant, on observa que les arbres n'étaient écorcés que jusqu'à la hauteur où pourrait atteindre un soldat avec sa bayonnette : c'en fut assez pour faire tomber le soupçon sur quelques infortunés recrus, dont plus d'un fut arrêté sans que le mal cessât de faire des progrès. En vain aussi plaça-t-on des gardes pendant la nuit, dans l'espoir de surprendre l'ennemi : on n'en trouva pas moins chaque matin l'écorce au pied des arbres ; et les gardiens du parc, après toutes leurs peines, furent obligés de conclure que l'écorce se détachait par l'effet de quelque substance que l'on plaçait sur le tronc des arbres durant le jour. A la même époque, les ormes de Camberwell ayant présenté le même phénomène, on les attribua à l'effet du gaz échappé des tuyaux que l'on venait de poser pour éclairer la route, et un procès fut aussitôt intenté à la compagnie du gaz chargée de cette entreprise.

Les entomologistes savaient, il est vrai, depuis longtems que tous ces dégâts étaient le résultat du travail de quelques insectes ; malheureusement on ne voulut les croire que quand le mal eut atteint un degré qui le mettait presqu'au-desssus des moyens qu'on pouvait employer. Il était évident que si l'on ne prenait aussitôt une mesure décisive pour arrêter cette espèce de contagion, on devait s'attendre à voir, non-seulement tous les arbres de cette espèce que renfermait le parc, détruits, mais encore le mal gagner les plantations qui environnent la capitale.

Dans cet état de choses, M. William Shorpe Maclay, naturaliste distingué, fut chargé par lord Sidney, directeur des parcs, de faire sur l'état de ces ormes un rapport qui devait être présenté aux lords de la trésorerie. Dans ce rapport, M. Maclay montre que tout le dégât

a été commis par un insecte appartenant à la même famille que celui qui a détruit les forêts de pins de l'Allemagne, et qui n'a pas plus d'un sixième de pouce de long, appelé l'*hylesinus destructor*.

Il parait, d'après ce rapport, et d'après d'autres sources authentiques, que, depuis la fin de mars jusqu'en septembre, mais surtout vers la fin de mai et le commencement de juin, on peut voir cet insecte, remarquable par son thorax d'un noir poli et sa tête garnie de poils touffus et ses ailes brunes, courir en grand nombre sur les troncs des ormes. Alors l'animal est dans son état parfait; on peut aussi le voir pénétrer dans des trous qui paraissent creusés comme avec un poinçon, ou bien dans les crevasses de l'écorce pour y déposer ses œufs. En examinant un morceau de cette écorce, on comprend facilement comment de si petits animaux peuvent dépouiller des arbres entiers; car la surface du bois mis à nud présente d'innombrables impressions ou excavations, consistant chacune en une large ligne avec d'autres plus étroites qui en partent à angle droit, mais dans une direction parallèle les unes aux autres.

La ligne moyenne, ou le corps de cette singulière excavation, est le passage qui a été formé, entre l'écorce et le bois, par la femelle, qui dépose ses œufs de chaque côté dans sa course, jusqu'à ce qu'elle en soit épuisée et qu'elle meure; aussi la trouve-t-on ordinairement à l'extrémité de ce canal. Pour elle, comme pour la plupart des insectes ailés, la ponte est l'avant-coureur immédiat de la mort. Mais les larves qui naissent de ces œufs disposés le long de ces chemins tubulaires, et très-près l'un de l'autre, sous la forme de petits vers blancs privés de pieds, s'avancent à angle droit, se fraient une route en dévorant l'écorce interne, et creusent ainsi ces petits tubes paral-

lèles qui, étant très-rapprochés, sont cause que l'écorce de l'arbre est détachée. Les larves restent ainsi, se nourrissant aux dépens de l'arbre pendant tout l'hiver. Comme dans cette saison la sève ne circule pas, l'écorce est moins serrée, et les vers travaillent avec beaucoup plus de facilité. Vers le commencement du printems, ils passent à l'état de nymphes, et avant la fin de cette saison, toutes les crevasses que présente l'écorce de l'arbre infecté paraissent remplies d'une poussière très-fine. L'insecte subit enfin sa dernière métamorphose; il est ailé; alors il désire arriver à l'air extérieur pour propager son espèce, et déposer ses œufs sur d'autres arbres. Chaque trou que l'on aperçoit, et qui semble fait avec un foret, indique la sortie d'un insecte parfait. Ainsi, d'une part, la voracité des larves, et de l'autre les efforts de l'insecte pour sortir au-dehors, occasionent promptement la chute de l'écorce par larges morceaux. Il en résulte que les nouvelles feuilles ne font que paraître pour être flétries aussitôt, et que l'arbre ne tarde pas à périr. Il est évident, d'après ces faits, que les ravages désastreux de ces insectes peuvent être arrêtés dès le commencement, ce qui exige quelque connaissance d'entomologie de la part des propriétaires ou des inspecteurs chargés de la garde des arbres.

La première chose à faire est de s'assurer de l'espèce d'insecte qui occasione le dégât; et pour cela, il faudra l'examiner après sa dernière métamorphose. L'espèce, ou au moins le genre de l'insecte étant connu, on sait aussi à quelle époque il apparaît, et quand on doit abattre les arbres qui en sont si infectés que l'on n'a aucun espoir de les conserver; car on ne choisira pas le moment de l'année où, après sa métamorphose, l'insecte est occupé à disséminer sa race sur les autres arbres, mais bien celui où toutes les larves sont encore renfermées dans l'arbre.

C'est d'après ces données que M. Maclay recommanda que les arbres des parcs fussent visités deux fois chaque année, d'abord pendant l'été, à l'époque où l'insecte est parfait, ensuite en hiver, pour abattre et brûler immédiatement ceux des arbres qui auraient été désignés, et faire des fumigations autour de ceux qui seraient moins malades, de manière à détruire les larves. Cette marche a été adoptée, et les arbres restans ont été heureusement préservés. Il n'est pas douteux que si les possesseurs des forêts du Hartz avaient connu la vraie cause du mal, leurs forêts n'eussent été sauvées de la même manière.

Sciences Médicales.

Influence des voyages sur l'état moral. — S'il est des circonstances où l'on puisse mettre de côté les soins et les inquiétudes de la vie, l'anxiété où nous tiennent les affaires et enfin l'action de ces passions sans nombre qui harassent l'esprit et usent le corps, c'est certainement pendant un voyage sur le continent; car, d'abord, les préparatifs que l'on est obligé de faire, et ensuite la vue continuelle d'objets nouveaux et intéressans, occupent fortement l'attention et détournent l'esprit des tristes réflexions que peut inspirer le passé, et des sombres prévisions de l'avenir. A ces avantages il faut ajouter l'espoir de recouvrer la santé, qui s'accroît chaque jour, au moins dans la plupart des cas, par les progrès qu'elle fait à mesure que l'on avance.

L'un des premiers effets perceptibles des voyages, c'est un degré plus prononcé de sérénité ou d'égalité d'esprit. Il y a dans ce contact journalier avec des personnes inconnues, sur la route et à table d'hôte, quelque chose

qui suspend cette irritabilité toujours prête à éclater : on ne reste pas assez long-tems ensemble pour entrer en argumentations qui toujours donnent naissance à des collisions d'opinions fâcheuses, et qu'une connaissance plus intime favorise. Ces courtes périodes d'un commerce accidentel sont les plus doux momens de notre existence, c'est *la lune de miel* de la société, où règnent toujours la bonne humeur et la politesse. Nous changeons de compagnie avant d'être arrivés à ce degré d'intimité qui permet les contradictions ; en outre, la conversation roule généralement sur des objets qui nous plaisent et nous intéressent sur la route, car les voyageurs évitent, comme d'un consentement unanime toutes les discussions politiques ou religieuses. Ainsi, c'est avec raison qu'on doit considérer les voyages comme le meilleur remède à opposer à l'irritabilité d'esprit.

On connait l'influence qu'exerce une mauvaise santé et surtout l'état maladif des organes digestifs sur l'affaiblissement de l'esprit. Pour la guérison de cette espèce de mélancolie, il n'y a pas de remède moral ou physique qui puisse être comparé à celui des voyages ; car il atteint directement la source du mal en enlevant les causes qui déterminent cet état sombre et irritable de l'esprit. On a même vu, dans quelques cas, l'hypocondrie la plus invétérée, et en apparence la plus indomptable, éprouver, par le voyage, une amélioration sensible. Aussi ne devons-nous pas douter que beaucoup de cas de ce genre, qui, à la fin, se terminent par l'aliénation complète, ou au moins par une monomanie, n'éprouvassent un grand soulagement, sinon une guérison complète, d'un système d'exercice bien conduit, et auquel les malades seraient amenés par la persuasion ou même par la force. L'amélioration, dans ces cas, ne se manifeste pas dès les pre-

miers jours du voyage; mais lorsque les fonctions du corps ont commencé à sentir l'influence salutaire du déplacement, l'esprit y participe bientôt, et la tristesse disparait graduellement quoique lentement. Lorsque l'affaiblissement mental dépend évidemment du dérangement des organes digestifs, et n'a point encore déterminé une lésion permanente du cerveau, c'est encore dans un voyage que l'on trouvera le moyen de guérison le plus certain. Il n'est pas nécessaire d'observer ici que dans certains états où l'esprit est sombre et triste, on devra attendre encore des effets bienfaisans plus ou moins étendus d'un voyage, dans lequel on cherchera surtout à exercer fortement le corps et à récréer l'esprit.

Dans la plupart des affections nerveuses et hypocondriaques, l'attention de l'individu est si fortement fixée sur ses propres sensations morbides, qu'il faut des impressions fortes et extraordinaires pour l'en distraire. La monotonie de la vie domestique est tout-à-fait insuffisante pour cet objet; et les avis, non-seulement sont inutiles, mais au contraire augmentent la maladie, en excitant l'irritation de l'esprit du patient qui considère ceux qui les donnent comme insensibles ou comme n'ajoutant point foi à ses plaintes. Dans des cas de cette nature, les paysages majestueux de la Suisse, les vues enchanteresses de l'Italie ou l'air vif des montagnes de l'Écosse et du pays de Galles joints à la nouveauté, à la variété et à la succession continuelle des mœurs et des usages du pays qu'il traverse, détourneront l'attention des voyageurs dyspepsiques, hypocondriaques, de l'habitude continuelle d'exagérer leurs sensations. C'est là un objet d'une haute importance dans le traitement de ces affections mélancoliques; et nous sommes convaincus qu'un voyage de cette espèce dans lequel l'excitation de l'esprit et l'exercice du corps seraient habile-

ment ménagés et combinés, non-seulement améliorerait le sort de beaucoup d'hypocondriaques et de dyspepsiques, mais en empêcherait beaucoup de chercher à mettre eux-mêmes un terme à leur existence; ce serait enfin le meilleur moyen d'en préserver un bon nombre d'une aliénation complète.

Ce fait était bien compris long-tems même avant que la médecine fût établie comme science. Aux extrémités de l'Égypte, il y avait deux temples dédiés à Saturne, et où les mélancoliques et les hypocondriaques des tems anciens étaient envoyés en grand nombre. Là, les prêtres agissaient sur le corps aussi bien que sur l'esprit, par l'influence réelle des agens thérapeutiques qu'ils faisaient passer pour surnaturelle. Il en résultait que chaque jour ils faisaient des miracles ou au moins des cures miraculeuses. Les Romains envoyaient en Égypte leurs valétudinaires afin de changer leurs habitudes; et Hippocrate a expressément recommandé aux malades atteints d'affections chroniques, de change d' air et de pays : *in morbis longis solum mutate.*

Géographie.-Voyages.

Etat social des Africains (1). — L'Afrique présente plusieurs grands foyers de civilisation indigène et quelques autres qu'elle doit à l'Europe et à l'Asie. Le premier et le plus ancien, comme aussi le plus important, se trouve dans la région du Nil. Là, avant les tems historiques, on voit les *Égyptiens* et les *habitans de Méroë* cultiver les sciences et les arts, dont il nous reste de si imposans mo-

(1) Communiqué par M. Adr. Balbi.

numens répandus le long du Nil et de l'Astaboras et dans les oasis voisines; l'ancienne civilisation des plateaux d'Axum et de Gondar paraît être une émanation de celle de Méroë, tandis que l'état social de la basse Nubie et de la moyenne, ainsi que celui des oasis qui entourent l'Égypte, paraît être dû à des colonies *égyptiennes*. Les autres foyers de civilisation indigène, qu'on trouve dans la Nigritie, ne méritent pas moins que le premier de fixer l'attention des philosophes. Le caractère particulier qu'offre l'état social parmi les *Foulahs* et les *Sousous* sur le plateau de la Sénégambie; les progrès faits par les *Ardrahs* et leurs voisins avant l'invasion des Dahomeys, progrès qui les avaient élevés jusqu'à l'invention d'une sorte d'écriture qu'on pourrait comparer aux *quippos* des Péruviens; la civilisation imparfaite qu'on observe chez les habitans du *Dahorrey*, du *Benin*, du *Dagoumba* et autres peuples de la Guinée; celle des *Molonas*, des *Bihé*, des *Cassange* dans le Congo, des *Movizas* dans le Monomotapa, des *Betjuanas*, des *Maquinis* et autres dans l'Afrique Australe, donnent lieu de croire que ces peuples, qui paraissent avoir été exempts de toute influence étrangère, ont suivi une direction particulière dans le développement de leurs facultés intellectuelles, et n'ont avancé que très-lentement vers la civilisation. Chez les *Achantis*, les plus puissans et les plus policés de tous les peuples de la Guinée, on a remarqué des traditions, plusieurs usages et quelques lois que le voyageur Bowdich crut pouvoir attribuer à d'anciennes liaisons avec les Carthaginois et les Égyptiens. Mais, selon nous, cette observation pourrait être appliquée à plusieurs autres peuples nègres de l'Afrique intérieure. Les habitans de *Tombouctou*, de *Bornou*, de *Kachenah*, de *Haoussa* et d'autres contrées de l'Afrique intérieure paraissent devoir aux Arabes, du moins

en grande partie, l'état imparfait de civilisation dans lequel on nous les représente. Quant aux peuples anciens et modernes de la grande famille *Berbere* ou *Atlantique*, successivement en contact avec les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs et les Romains, et ensuite avec les Arabes, il est tout naturel de croire que c'est à ces peuples qu'ils doivent les faibles progrès qu'ils ont faits dans la civilisation.

A ces deux espèces de civilisation indigène nous devons en ajouter deux autres qui sont étrangères à l'Afrique, où depuis les tems historiques et à quatre époques successives, elles ont été importées par deux nations européennes et deux nations asiatiques. Les Carthaginois et plus tard les Arabes appartiennent à la famille Sémitique; les Grecs et ensuite les Romains sont compris dans la famille Gréco-Latine. Mais les Carthaginois, les Grecs et les Romains n'étendirent pas leur influence au-delà de la région du Maghreb (Sahara-Atlas) et de celle du Nil. Ce ne fut même qu'à partir du quatrième siècle de notre ère, que le christianisme, faisant toujours de nouveaux progrès, s'établit sur les versans de l'Atlas, en Nubie et dans l'Abyssinie (1) où il domine encore en partie. Trois siècles après, les Arabes, animés de l'esprit de prosélytisme et de conquête, le Coran d'une main et le glaive de l'autre, parcourent toute la région du Maghreb et toute la côte orientale jusqu'au-delà de Sofala, en introduisant partout l'islamisme et l'imparfaite civilisation qui l'accompagne. Plus tard, le zèle et la persévérance des missionnaires mahométans portèrent la religion de Mahomet bien audelà du Djoliba et de la Gambie, et parvinrent même

(1) *Voyez* dans le 13[e] Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série), le *Voyage de Pearce en Abyssinie.*

en plusieurs endroits à toucher l'Atlantique sans avoir encore pu franchir les hautes montagnes qui, vers l'intérieur, s'étendent au sud de la région du Nil. On peut dire sans exagération que, jusqu'à ces derniers tems, c'est la langue arabe qui, en Afrique, a été presque le seul véhicule des connaissances et de la civilisation.

Tous les Arabes du désert apprennent à lire et à écrire; ils ont même une sorte d'enseignement mutuel pour instruire leurs enfans. Les écoles arabes du Caire en Égypte, de Merawe et Damer dans la Nubie, celles du Bornou, du Borgou, du Dar-Four, du Bagherme et autres pays de la Nigritie centrale (Soudan); celles de Maroc, de Fez, d'Alger, de Tunis, etc., dans la Barbarie, sont les foyers principaux des connaissances répandues dans l'Afrique par cette nation, ainsi que les écoles des *Mandingo*, des *Foulahs*, des *Iolofs* et des *Sousous* mahométans dans la Nigritie occidentale et centrale (Sénégambie et Soudan), sont d'autres foyers de l'instruction importée sur ce continent par ses partisans les plus zélés. On doit avouer que, de même qu'en Asie, les apôtres du bouddhisme contribuèrent à adoucir les mœurs des peuples les plus intraitables, de même en Afrique c'est aux missionnaires musulmans que l'humanité est redevable de l'abolition de l'antropophagie et des sacrifices humains chez plusieurs nations africaines. Ces véritables bienfaits, réunis aux imparfaites connaissances dans les arts les plus indispensables à la vie, qu'ils répandirent parmi ces peuples, contrastent douloureusement avec la conduite de certains princes mahométans, et avec celle des peuples étrangers à la race nègre. Condamnée à l'esclavage dès la plus haute antiquité, cette race malheureuse a été l'objet de la *traite interne* et *maritime;* et le résultat de ce commerce abominable a été la démoralisation complète d'une

race d'hommes susceptibles autant que les autres d'un grand perfectionnement social. Il est juste cependant de signaler les nobles efforts faits dans ces derniers tems par quelques philantropes européens pour expier en quelque sorte tant de crimes.

Dès l'année 1787 le vertueux Isert fonda la première colonie de nègres libres dans le pays d'Aquapim, sous les auspices du gouvernement danois, et introduisit pour la première fois, parmi les nègres, la charrue européenne. Flint, son successeur, en fonda une seconde plus près d'Akkrab, et l'on vit sa vertueuse sœur enseigner aux négresses l'art de filer le coton et une multitude d'autres travaux appropriés à leur sexe. Toute l'Europe a retenti des noms des Granville, des Sharp, des Wadstrom, des Afzelius, des Winterbottom, des Beaver, des Watt, qui eurent le mérite de fonder en 1787 la colonie des nègres libres à Sierra-Léone, et de l'éloquence des Wilberforce, des Clarkson et des Buxton, qui défendirent avec tant de chaleur la cause de la liberté des nègres. Après avoir surmonté mille obstacles, ces philantropes eurent la consolation de voir leurs efforts généreux couronnés d'un assez grand succès. Free-Town s'éleva sur les bords de Sierra-Léone, et ses écoles et ses ateliers, peuplés d'écoliers et d'apprentis nègres, devinrent un foyer d'instruction pour les Africains des pays limitrophes. Gloucester-Town, Regent-Town, Thornton et autres petites villes s'élevèrent successivement dans ce canton naguère inhospitalier, et devinrent avec Free-Town, au milieu des nègres abrutis, le siége d'un commerce assez florissant et d'une civilisation européenne. L'influence de ces établissemens se fit sentir bien loin, et de nouvelles colonies libres s'élevèrent en différens endroits; les écoles de Kingstown, près du cap Mesurado, d'Anamaboë, de Cap-Corse (Cape-Coast), d'Akkrah, de Dixcove, etc.,

furent ouvertes aux nègres libres, depuis Sierra-Léone jusqu'aux frontières du Dahomey. C'est aux nobles efforts de la société philantropique formée dernièrement au-delà de l'Atlantique, que la Nigritie doit la création de la colonie de Liberia. Plus bas, dans le pays des Hottentots, les intéressantes colonies de Griquatown et d'Hardcastle devinrent aussi un autre foyer d'instruction pour les nombreuses peuplades qui habitent le plateau de l'extrémité de l'Afrique australe (1).

Sans répéter ici la longue nomenclature des peuples abrutis qui conservent encore l'horrible pratique de l'antropophagie, qu'il nous soit permis de rappeler quelques usages barbares, dont on trouve malheureusement des exemples analogues chez quelques nations de l'Amérique et de l'Océanie. L'exposition des enfans est permise aux guerriers *galla*. Les Madecasses noient impitoyablement tous les enfans qui naissent avec quelques vices de conformation, et

(1) Les Français ne sont pas restés indifférens à ces mouvemens philantropiques de leurs rivaux, et les écoles de Gorée et de Saint-Louis, fondées depuis 1815, dans la Sénégambie, offrent déjà aux enfans des nègres limitrophes et des contrées de l'intérieur, les premiers principes des sciences et des arts. M. Drovetti, ancien consul de France en Égypte, voulant mettre pour ainsi dire la barbarie et la civilisation en présence, a acheté quelques Éthiopiens, et les a envoyés à ses frais à Paris, où ils sont confiés aux soins et à la philantropie de M. Jomard. Une fois instruits dans les arts et les sciences d'Europe, ces jeunes gens retourneront au milieu de leurs frères, leur apporter les bienfaits de notre civilisation. M. le baron de Staël, dans une série de publications éloquentes, a aussi fait connaître tous les maux qu'a produits le commerce infâme de la traite. Dernièrement encore. M. Victor Schœlcher est allé aux Antilles étudier les souffrances et l'état moral des esclaves africains, et a démontré à son retour en Europe, que c'est moins à la conformation physique du nègre qu'aux mauvais traitemens et à l'esclavage lui-même, qu'il faut attribuer et ses vices et sa stupidité.

toutes les femmes des Mamelouks, naguère dominateurs de l'Égypte, qui pouvaient s'empêcher de devenir mères, le faisaient sans même y attacher l'idée du crime. Dans plusieurs royaumes de la Nigritie, à l'avénement de chaque roi, les veuves de son prédécesseur se tuent les unes les autres jusqu'à ce que le nouveau monarque mette un terme au massacre; dans ces mêmes états, on mêle le sang humain à l'argile pour construire des temples en l'honneur des monarques. Parmi le plus grand nombre des nations des côtes de la Guinée, il est d'usage que les plus riches particuliers fassent, au moins une fois dans leur vie, des sacrifices humains expiatoires aux mânes de leurs pères. Dans ces occasions, qui sont toujours des époques de réjouissance publique pour ces peuples féroces, on ceint quelquefois, par un raffinement de barbarie, le front des malheureuses victimes de tiges épineuses, qu'on enfonce bien avant dans les chairs, et, dans cet état, on les promène ruisselantes de sang par toute la ville, au milieu des cris et des insultes d'une populace effrénée, jusqu'au lieu où elles doivent être immolées. Le roi de Lagos envoie de tems à autre un homme masqué et bien armé, qui passe pour le diable, parcourir toutes les rues de la ville et tuer tous ceux qu'une chance fatale amène sur son passage; dans la même ville, après l'équinoxe du printems, on empale vivante une jeune fille pour se rendre propice la déesse qui préside à la saison pluvieuse. Des atrocités analogues se pratiquent dans plusieurs autres villes de la Nigritie. Des milliers de nègres périssent tous les ans sur le tombeau de leurs rois, qui ordinairement s'y font suivre par plusieurs de leurs femmes pour être immolées sur la tombe. Le chef électif des Fantee doit, dans certaines circonstances, se faire amputer le bras gauche pour témoigner son dévoûment au peuple, qui lui ac-

corde ensuite une autorité illimitée. La veuve hottentote qui veut se remarier est obligée de se faire couper une phalange d'un doigt; et chez ce même peuple un magicien ou jongleur sanctifie l'union des nouveaux époux en les aspergeant de son urine.

On peut dire que presque tous les Africains sont polygames; du moins les nègres le sont tous; et cet usage, si contraire à la nature, n'est nulle part poussé si loin que chez cette race. La polygamie la plus effrénée règne au Congo, où l'influence de la religion catholique n'a pas pu l'éteindre; seulement elle est parvenue à y faire défendre les unions incestueuses; et quoique la religion la prohibe en Abyssinie, les lois, selon Pearce, l'y autorisent; les empereurs même y sont polygames. Chez les habitans du Dar-Four, l'union entre les deux sexes est illimitée, et tandis que les Koussas, les Betjouanas et presque tous les peuples de l'Afrique australe sont polygames et ont les mœurs les plus relâchées, les Hottentots sont monogames, et ont en horreur l'inceste et l'adultère. Les femmes, chez un grand nombre de nations africaines, comme partout où la civilisation n'a pas rendu à la compagne de l'homme la considération qui lui est due, sont chargées de tous les travaux. Chez les Sousous, elles exploitent les mines de fer; chez les Cafres, ce sont elles qui sont chargées de la construction de la cabane et des autres occupations les plus pénibles; il en est de même chez les peuples du Congo et de presque tous les pays de la Nigritie. Néanmoins leur sort en Afrique est incomparablement meilleur qu'il n'est en plusieurs parties de l'Asie et parmi le plus grand nombre des peuples sauvages de l'Amérique. Il y a même plusieurs contrées où les femmes jouissent des mêmes prérogatives que les hommes. Chez divers peuples nègres elles sont admises à l'ordre de la prêtrise, ce qui a lieu avec

beaucoup de cérémonie et après de longues épreuves. Dans plusieurs pays du Congo, c'est la mère qui anoblit et non pas le père; là, les princesses ont le pouvoir de prendre pour mari qui elles veulent et de le répudier à volonté. Dans presque tous les états de Madagascar, la succession au trône a lieu par ordre de primogéniture, sans distinction de sexe, ce qui fait qu'on y voit souvent régner des femmes, comme on en a vu des exemples de nos jours dans l'île de Madagascar, à Bombetoc, à Teintingue et chez les Ovas, dont le trône est occupé par la veuve du célèbre Radama.

Statistique.

De l'usage immodéré des liqueurs fortes aux États-Unis, et de ses effets. — Il semble, au premier aspect, que cette population, convoquée de tous les points du globe, ne se soit réunie dans cette partie du Nouveau-Monde que pour y satisfaire ce désir impérieux qu'éprouvent la plupart des hommes de posséder une fortune indépendante. A voir la brûlante activité qui règne dans les villes et les campagnes, on est loin de supposer que, sur cette terre, qui n'a besoin pour produire que de la main des hommes, le paupérisme y déploie sa hideuse bannière. Sans doute on ne peut pas y attribuer son existence aux mêmes causes qui la déterminent en Europe, où les populations étant agglomérées dans des espaces étroits, l'homme le plus actif, le plus industrieux, se trouve presque toujours, par une concurrence trop immédiate, paralysé dans ses efforts. Aux États-Unis, pour vivre heureux, pour y acquérir une existence honorable, l'homme n'a qu'à le vouloir : la main-d'œuvre y est largement rétribuée; des

plaines vastes et fertiles n'attendent que des bras pour être fécondées; des rivières et des côtes poissonneuses lui offrent leurs produits, et des forêts peuplées d'animaux à riches fourrures lui sont ouvertes. Partout, quelle que soit son industrie, il trouve à l'exercer avec la certitude d'en retirer de grands avantages pour son intérêt personnel. Et cependant, malgré toutes ces circonstances favorables, le paupérisme s'y enracine et s'y propage.

La cause unique qui détermine cette plaie hideuse, c'est l'usage immodéré des liqueurs fortes; c'est ce penchant irrésistible qu'ont en général les basses classes pour le rum, l'eau-de-vie, le genièvre et le whiskey, qui produit un si grand nombre de pauvres et de criminels; c'est à ce goût immodéré qu'il faut attribuer ces morts violentes, et cette population nombreuse des hôpitaux, des prisons et des maisons pénitentiaires. Ce ne sont pas seulement les hommes rouges, ces enfans de la forêt, qui, n'écoutant que leurs passions brutales, font un usage immodéré de liqueurs fortes; les émigrans de la vieille Europe, loin de profiter des déplorables excès auxquels se livrent ces hommes de la nature, semblent au contraire vouloir rivaliser avec eux de dépravation.

Nous allons, avec le secours de quelques économistes américains, énumérer les maux que cette funeste passion engendre aux États-Unis. D'après un rapport lu à l'*American Temperance Society*, 30 ou 40,000 personnes meurent tous les ans victimes de leurs excès, et plus de 200,000 sont atteintes de maladies graves, ou plongées dans la plus affreuse misère. M. Samuel Hopkins estime que la perte qu'occasione à l'Union le crime ou sa répression s'élève tous les ans à 8,700,000 dollars (46,110,000 fr.), dont les 3/5, ou 5,911,168 dollars (30,329,190 fr.) doivent être imputés à l'intempérance. Quant au paupérisme

qu'elle détermine, il pense que la perte qui résulte de cet état improductif ne peut être estimée à moins de 2,535,000 dollars (13,430,200 fr.); mais comme à ces diverses sommes il faut ajouter le prix des liqueurs, qui l'élève au moins à 7,000,000 de dollars (35,800,000 fr.), on peut dire que l'usage des boissons spiritueuses cause à l'Union une perte totale de 15,445,168 doll. (81,859,390 f.) par année.

Il est rare cependant de rencontrer en Amérique des gens ivres; on y boit peu, mais souvent, en commençant le matin par un petit verre d'eau-de-vie, avant ou après le déjeûner, et en continuant ainsi toute la journée, à des intervalles d'une heure et demie à deux heures. Voici le résultat des recherches qu'a fait faire la Société de Tempérance sur divers points de l'Union.

Le nombre de pauvres, presque tous réduits à la mendicité par la boisson, qui a été admis dans les hospices de Philadelphie, était :

En 1823 de	4,908, et leur dépense s'élevait à	144,557 dollars.
1824	5,251	198,000
1825	4,394	201,000
1826	4,272	129,000

Les hospices et le pénitentiaire de New-York renferment 2,000 individus qui, pour la plupart, ont été réduits à cet état de crime et de misère par l'intempérance.

D'après le compte rendu, en 1821, à la législature du New-Hampshire, la dépense des pauvres s'est élevée, de 1799 à 1820, à 726,547 dollars, ou 36,327 dollars, année moyenne.

Au Massachussets, le nombre des pauvres est de 7,000, et la dépense annuelle de leur entretien coûte 470,582 dollars.

Mais ce n'est pas seulement dans les hospices et les dépôts de mendicité que l'on retrouve toutes les victimes de cette détestable passion. Parmi les détenus pour dettes, dans les états du nord et du centre, où la loi permet l'incarcération pour de modiques sommes, on pense généralement que plus des deux tiers des détenus ne se trouvent dans cet état que par suite de leur intempérance. Il sera facile d'en apprécier le nombre en faisant le relevé des détenus pour dettes qui se trouvent dans les principales prisons des États-Unis.

On estime approximativement, comme il suit, les emprisonnemens qui ont lieu chaque année pour cette cause dans plusieurs des états du nord et du centre : 3,000 dans le Massachussets; 3,000 dans le Maryland; 7,000 dans la Pensylvanie; 10,000 dans l'état de New-York. L'emprisonnement pour dettes étant rendu beaucoup plus difficile par les lois des états du midi, on n'a, pendant le cours de l'année 1829, incarcéré dans 17 prisons de cette partie de l'Amérique-Septentrionale, que 36 débiteurs; tandis que, dans le même espace de tems, 2,742 détenus ont été incarcérés dans 17 prisons des états du nord, dont 127 l'ont été pour des dettes de moins d'un dollar (5 fr. 30 c.).

Heureusement que la partie saine de la population, justement effrayée des progrès rapides du mal, a créé, sous le titre de *American Temperance Society*, une institution philantropique qui consacre ses soins à opposer une digue aux progrès de ce fléau. Et c'est ici le cas de dire que nulle part les hautes classes n'emploient avec autant de zèle, d'empressement et de constance leurs moyens ou leur influence pour faire le bien. La Société de *Tempérance* fut créée en 1826, dans le Massachussets, où elle a son siége; et déjà, en 1830, elle comptait treize états associés, dans lesquels se trouvaient 1,605 succursales et

200,000 sociétaires. Pour parvenir à son but, elle imprime un journal intitulé : *The Journal of Humanity*, qu'elle distribue gratis ; elle entretient en outre un grand nombre d'agens qui se répandent dans les bourgs, les villages et les campagnes, pour exhorter les habitans à la tempérance, et engager surtout les distillateurs et les débitans de liqueurs à cesser leur commerce. Partout ailleurs de semblables démarches seraient au moins sans résultat, si elles n'étaient pas mal accueillies ; aux États-Unis, il n'en est pas heureusement ainsi. Non-seulement, depuis que la Société est en exercice, la demande des spiritueux a été moins considérable, mais beaucoup de marchands, de distillateurs et de fabricans ont volontairement renoncé à ce commerce. Cependant cette assertion a besoin d'être justifiée par des chiffres. D'après les rapports lus à la Société, le nombre de marchands, fabricans ou distillateurs qui, depuis la fondation de la Société, ont cessé leur industrie, s'élevait, en 1830, à 509. Voici comment ce nombre se trouve réparti entre les différens états :

Kentucky	20	Delaware	42
Maine	35	Virginie	35
New-York	36	New-Hampshire	47
Connecticut	150	Caroline du Nord	17
Pensylvanie	29	Ohio	22
Massachussets	32	Indiana	19
Rhode-Island	27	TOTAL	509

Mais l'influence de la Société ressort encore mieux lorsqu'on compare l'importation et la consommation des spiritueux qui a eu lieu à différentes époques. Cette comparaison présente même un fait bien remarquable, qui prouve d'une manière incontestable les bons effets de la *Société*

de Tempérance; c'est que tandis que la population des États-Unis augmente dans une proportion gigantesque, la consommation des spiritueux diminue d'une manière extraordinaire. Voici le résultat de plusieurs documens pris sur différens points de l'Union américaine.

Dans le port de New-Haven, les importations des spiritueux ont suivi le mouvement ci-après :

En 1828, il est entré	787,000	gallons.
1829..........	445,000	*Id.*
6 premiers mois 1830..........	85,000	*Id.*

La quantité de spiritueux entrés dans le port de Frédéricksbourg, en Virginie, a été,

De 1826 à 1827, de..........	126,273	gallons.
1827 à 1830, de..........	59,950	*Id.*

La consommation du whiskey, boisson ordinaire des basses classes, a suivi, dans la même ville, une progression décroissante analogue :

De 1826 à 1827, elle s'était élevée à	114.227	gallons.
De 1829 à 1830, elle n'a été que de	52,621	*Id.*

A New-York, le chiffre des importations des spiritueux, pendant les six premiers mois des trois années ci-après, a subi les variations suivantes :

	1828.	1829.	1830.
	Barriques.	Barriques.	Barriques.
Eau-de-vie..........	7,263	5,635	1,060
Genièvre..........	3,371	1,441	1,498
Rum..........	7,707	6,290	2,503
TOTAUX........	18,341	13,366	5,061

Voici enfin quelle a été l'importation, l'exportation et la consommation générales des spiritueux dans toute l'étendue des États-Unis, pendant les trois années ci-après :

	1826—7 Gallons.	1827—8 Gallons.	1828—9 Gallons.
Montant des importations d'eau-de-vie, genièvre et rum. .	3,537,426	5,102,599	3,420,884
Exportations.	223,815	255,341	905,006
Reste pour la consommation.	3,313,611	4,847,258	2,515,878

La Société de Tempérance n'a pas encore fait le dénombrement de ceux qui, après avoir renoncé à leur passion, sont rentrés dans de meilleures voies; ces détails eussent été trop longs, sans doute, à recueillir; mais elle se propose cependant d'en donner un aperçu lors de sa seconde réunion solennelle. En attendant ces résultats, nous allons, à l'aide des savantes et laborieuses recherches de M. Balbi, faire connaître quel était l'état du paupérisme, en 1826, aux États-Unis; et par la comparaison que nous établirons entre celui qui existait chez plusieurs puissances de l'Europe, à-peu-près à la même époque, on verra que ce pays, quoique dans toute la vigueur de la jeunesse, se ressent presque au même degré des misères qui affligent la vieille Europe. En 1826, le rapport des pauvres à la population des États-Unis, était, pour l'Union en général, de 1 sur 76 habitans; mais comme les limites de cet état sont si étendus, pour mieux établir la comparaison, nous prendrons la moyenne du paupérisme sur plusieurs points de la confédération.

Rapport du paupérisme à la population de quelques États de l'Union américaine du Nord en 1826, comparé à celui de plusieurs puissances de l'Europe, à des époques à-peu-près correspondantes.

États-Unis en 1826.	pauvre.	habit.	Europe de 1818 à 1826. Époques.	pauvre.	habit.
Pensilvanie......	1 sur	88	1821. Portugal...	1 sur	98
Delaware........	1	78	1818. Wurtemberg.	1	63
New-York.......	1	74	1826. France.....	1	34 ?
Connecticut......	1	50	1823. P. Vénitienn.	1	27
New-Hampshire...	1	33	1826. Gr.-Bretagne.	1	13 ?
Massachussets....	1	23	1826. Hollande...	1	10
Ville de New-York.	1	18	1826. Belgique...	1	8 ?

Ces documens, ainsi que ceux que nous avons publiés dans notre grand article sur les dépenses comparées de la France et des États-Unis (1), démontrent d'une manière incontestable, que ce pays ne répond pas entièrement à l'idée généralement admise que son gouvernement est le meilleur marché de tous ceux qui existent, et que tous ses habitans y jouissent d'une somme d'aisance presque inconnue dans les classes relatives des autres contrées.

Influence des bons chemins sur le bien-être de la société. — Un bon chemin ou un canal destiné à faciliter le transport des marchandises est en réalité une des machines les plus efficaces qui servent à économiser le travail, à réduire le prix des objets qui viennent de loin, à donner une plus grande valeur à ceux du pays, à multiplier les échanges, et à accélérer la production dans toutes les branches de l'industrie, avantages de la plus haute importance, et qui font que la facilité de transporter les marchandises

(1) *Voyez* le 12e Numéro de la Revue Britannique (nouvelle série).

équivaut à une plus grande fertilité de la terre. Avant de parler de la supériorité qu'ont les chemins en fer sur tous ceux construits d'après les anciens systèmes, nous ferons observer que, sur ceux pratiqués pour les voitures, trente chevaux suffisent pour traîner le même poids que cent peuvent à peine porter à dos sur les routes accessibles aux charrois. On calcule aussi que les frais d'entretien de dix chevaux, sur les soixante-dix que l'on peut économiser au moyen des routes accessibles aux voitures, suffisent pour entretenir le chemin dans le meilleur état possible. On calcule enfin que quatre voituriers, s'ils voyagent ensemble, suffisent pour diriger les voitures qui transportent une quantité de marchandises égale à celle que pourraient porter à dos cent chevaux dirigés par vingt conducteurs; d'où il résulte que l'économie que procure le transport des marchandises par les voitures sur celui à dos est de 60 p. °/° pour les bestiaux et de 80 pour les conducteurs.

Sur les chemins en fer construits d'après le système de Sir John Hoppes (1), un seul cheval traîne 145 quintaux, charge que peuvent à peine traîner huit chevaux sur un bon chemin ordinaire. Le cheval fait en outre 4 milles (1 lieue 1/3) à l'heure, tandis que les huit chevaux qui traînent une charge égale sur une route ordinaire, font tout au plus deux milles et demi (3/4 de lieue) à l'heure; en sorte que, dans ce cas, on économise plus de la moitié du tems et les sept huitièmes des bestiaux. D'après des

(1) Note du Tr. Sir John Hoppes a substitué le fer battu à la fonte employée à la construction des premières rainures. Les ornières dont il fait usage ont en outre une saillie sur les côtés qui empêche le char d'abandonner la direction qu'il doit suivre. La façon et la pose des rainures, d'après le système de cet ingénieur, coûtent, en Angleterre, de 6 à 700 livres sterling par mille (45,000 à 51,500 fr. par lieue de France.)

documens recueillis par M. Derby, propriétaire d'une des principales entreprises de voitures à vapeur de la Grande-Bretagne, il résulte qu'il est employé sur chaque cent milles de route (33 lieues) mille chevaux pour le service des voitures publiques qui les parcourent régulièrement. Comme dans les trois royaumes il y a 5,000 milles de routes royales, le service des voitures publiques occupe donc 50,000 chevaux. Or, comme le terrain nécessaire pour produire la nourriture d'un cheval peut assurer l'existence de cinq personnes, la Grande-Bretagne, par la seule application de la machine à vapeur aux voitures publiques, avec la même étendue de terrain qu'elle cultive aujourd'hui, pourra alimenter 250,000 personnes de plus, aussitôt que les diligences à vapeur desserviront toutes les routes.

Commerce.-Navigation.

Progrès de la navigation du Mississipi. — La rapidité avec laquelle s'est accrue la navigation de ce fleuve extraordinaire, depuis quelques années, est un tableau digne de fixer l'attention générale. Nous remonterons d'abord à l'année 1808, époque à laquelle la plus grande partie de la contrée à l'ouest et les rives du Mississipi, surtout au-dessus de la ville des Natchez, ne présentaient qu'un désert. Ce n'était pas alors une entreprise facile que de remonter un fleuve dont les eaux rapides, les bancs de sable, les rescifs et les éboulemens, menaçaient sans cesse les frêles embarcations qui se livraient à cette navigation périlleuse. Un petit nombre de blancs seulement s'étaient jusqu'alors dirigés sur ces rives, mais encore ils n'étaient pas en mesure d'être utiles aux navigateurs. On pouvait

bien çà et là apercevoir un campement solitaire d'Indiens; mais on avait à redouter leurs hostilités, élevés qu'ils étaient, dès leurs premières années, dans la haine contre les blancs, qu'ils voyaient chaque jour envahir leurs terres.

Tel était alors l'état du Mississipi; ses eaux ne servaient qu'au transport de petits canots, des pirogues, de quelques bateaux plats et d'un petit nombre de barges. Les canots et les pirogues étaient ordinairement chargés de fourrures, et avaient bien peu de valeur quand une fois ils avaient atteint le marché de New-Orleans; aussi remontaient-ils rarement, leurs possesseurs préférant s'en retourner à travers les bois et au milieu d'innombrables difficultés. Les bateaux plats étaient déchirés et employés comme combustible. Les barges qui transportaient différens produits tels que du plomb, de la farine, de la viande salée et autres articles, retournaient chargées de sucre, de café, et d'autres denrées destinées aux marchés de Geneviève et de Saint-Louis, sur le Haut-Mississipi; ou bien remontaient l'Ohio jusqu'au pied des cataractes, près de Louisville, dans le Kentucky. Le bateau à quille était ordinairement monté par dix hommes, la plupart Canadiens ou Français, avec un patron ou maître; ces bateaux portaient rarement plus de vingt à trente tonneaux. Les barges comptaient fréquemment quarante à cinquante hommes avec un patron; elles portaient de cinquante à soixante tonneaux. Ces deux espèces de bateaux étaient pourvues d'un mât, d'une voile carrée, et de cordages connus sous le nom de *cordelles* : ils portaient en outre leurs provisions; mais les difficultés qu'on rencontrait en remontant ce grand fleuve rendaient ce voyage extrêmement pénible; car, sans parler des accidens et des dangers sans nombre qui forçaient souvent l'équipage d'abandonner le bateau et la cargaison, qu'il nous suffise de dire qu'en avançant aussi

rapidement que possible, le bateau qui avait quitté New-Orleans le 1er mars, souvent n'arrivait pas aux cataractes de l'Ohio avant la fin de juillet, et même quelquefois avant le mois d'octobre; et, après tant de peines et tant de travaux, il ne rapportait souvent que quelques sacs de café et de sucre : tel était l'état des choses en 1808. Le nombre des barges, à cette époque, ne s'élevait pas au-delà de vingt-cinq ou trente, et les plus fortes n'excédaient probablement pas la charge de cent tonneaux. La barge qui avait effectué son voyage en trois mois devait s'estimer avoir fait un prodige; car il en est très-peu qui l'aient accompli en aussi peu de tems.

Depuis cette époque, les bateaux à vapeur ayant commencé à sillonner les eaux du Mississipi, la navigation de ce fleuve a pris une extension rapide. Le premier bateau à vapeur qui arriva à New-Orleans fut *l'Orléans*, commandé par le capitaine Ogden. Ce voyage, exécuté avec succès au printems de 1810, dans un très-court espace de tems, surprit tout le monde et détermina un grand nombre de constructions. Depuis 1811 jusqu'en 1830, le nombre de bateaux à vapeur construits pour naviguer sur le Mississipi et ses affluens, a été de 336. Comme on l'a vu plus haut, trente ou quarante barges d'un faible tonnage étaient les seuls transports qui, en 1808, existaient sur le Mississipi; et aujourd'hui le nombre de bateaux à vapeur qui naviguent dans ses eaux est de 213.

Mais, pour se former une idée exacte de l'influence que pourra avoir un jour le cours de ce fleuve sur le commerce intérieur et sur l'agriculture de l'Union, il ne suffit pas tant de savoir quelle est aujourd'hui l'importance de sa navigation, que de connaître l'étendue immense des terrains que ses eaux parcourent ou peuvent fertiliser. De sa source à son embouchure, qui est au 29° 26′, le Mississipi

coule dans une étendue de 2,500 milles (833 lieues) dont les $\frac{3}{8}$ sont navigables. Sa largeur est, en général, de un à deux milles; quoiqu'elle soit plus resserrée en quelques endroits. Voici, d'après le savant ingénieur Bradbury, les surfaces qui sont arrosées par ce fleuve dans les différens états ou territoires de l'Union qu'il parcourt (1).

	Milles carrés.
Territoire du Missouri	985,250
Id. du Nord-Ouest $\frac{1}{2}$	53.415
Id. des Illinois (la totalité)	52,000
État d'Indiana $\frac{19}{20}$	37,050
de l'Ohio $\frac{1}{4}$	35,088
de Pensylvanie $\frac{1}{3}$	16,493
de New-York $\frac{1}{100}$	521
de Maryland $\frac{1}{100}$	140
de Virginie $\frac{2}{3}$	28,200
de Kentucky (la totalité)	40,110
de Tennessee (la totalité)	43,200
Le territoire du Missisipi $\frac{1}{3}$	29,560
L'état d'Orléans $\frac{1}{2}$	20,500
de Géorgie $\frac{1}{30}$	2,000
La Caroline du Nord $\frac{1}{50}$	1,100
La Caroline du Sud $\frac{1}{150}$	152
TOTAL	1,344,779

Il est à remarquer que cette surface est près de vingt-huit fois plus étendue que l'Angleterre et le pays de Galles, ou bien onze fois plus considérable que celle de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

(1) NOTE DU TR. A l'époque de sa découverte, le Missisipi fut d'abord appelé le fleuve *Colbert*, en l'honneur du ministre français de ce nom; ensuite il reçut celui de *Saint-Louis*; mais depuis, le nom indien a prévalu. Ce fleuve a été long-tems indiqué par les Espagnols sous le nom de *Palissada*, en raison de la grande quantité de bois qu'il entraîne dans son cours après le débordement annuel.

Horticulture.

De l'emploi et de l'effet des rochers artificiels dans les jardins pittoresques. — Ces constructions pouvant être à-la-fois employées dans les jardins modernes comme ornement ou comme objet d'utilité, on est étonné que les horticulteurs-paysagistes n'en aient pas fait jusqu'ici un plus grand usage. Rien, en effet, ne répand plus de charme dans un jardin qu'un monticule artistement ménagé, sur lequel croissent une foule d'arbrisseaux et de plantes grimpantes; sa présence rompt en outre la monotonie des lignes planes, et lorsqu'il est habilement disposé, le promeneur de ce lieu culminant peut y jouir d'un coup-d'œil agréable (1). Les Chinois qui, en général, mettent peu de prix à une belle vue, ne dédaignent pas cette espèce d'ornement; car souvent on rencontre dans leurs jardins des collines ou des rochers dont la forme bizarre indique qu'ils sont le produit de l'art, et du sommet desquels on découvre au loin la campagne. Au pied de l'une d'elles, on voit un bosquet de laurier-sassafras; sur la pente d'une autre, on aperçoit des citronniers de plusieurs espèces, mêlés avec d'autres arbres fruitiers sur lesquels vient se pencher le majestueux *bombaxceiba.*

Soit qu'on emploie ce genre de constructions à la culture de certaines plantes, soit qu'on le destine à abriter quelques parties du jardin, soit enfin qu'on ne veuille en faire qu'un simple objet d'ornement, ses proportions doivent être toujours larges, et d'un style analogue à la nature des matériaux qu'on emploie. Mais comme la réunion des

(1) *Voyez* dans le 7e Numéro de la REVUE BRITANNIQUE (nouvelle série), la curieuse notice sur les *Jardins suspendus de Limerick en Irlande.*

grandes masses qui composent ces constructions occasione toujours, par l'inhabileté de ceux qui en disposent, des dépenses considérables; leurs proportions ont été établies jusqu'ici sur une échelle si petite, qu'elles ressemblent plutôt à un tas de pierres amoncelées qu'à un mouvement naturel du sol, ou à une proéminence produite par des rochers véritables; aussi, le plus souvent, cette mesquinerie détruit-elle tout l'effet qu'on s'en était promis. Dans un grand espace, chaque chose doit être sur une grande échelle, et peu d'objets produisent un plus bel effet que des masses de rochers harmonieusement groupées. Mais il est deux grandes difficultés dans la construction des rochers artificiels, qu'un horticulteur-paysagiste a souvent beaucoup de peine à surmonter : la première consiste à bien harmoniser leurs masses avec le paysage où elles doivent figurer, et la seconde à conserver fidèlement les lignes et les contours qui leur sont propres. Le seul moyen de vaincre ces difficultés, c'est d'observer la manière dont les masses de rochers sont disposées dans la nature, et ensuite de tenir compte dans quelles circonstances les peintres et les hommes de goût admirent leur juxta-position. Aussi l'étude de la géologie est-elle de la plus haute importance pour le jardinier-paysagiste; car ce n'est qu'après avoir étudié les différentes variétés de rochers que l'on peut savoir quel caractère, quelles dispositions affectent dans leurs couches les différentes espèces de rochers qu'on emploie. C'est parce que, jusqu'ici, ces études préliminaires ont été négligées, que nous voyons, même dans les jardins les mieux dessinés, des assemblages choquans et monstrueux. Là où il n'y a pas une disposition caractéristique de lignes, l'effet ne peut être ni grandiose ni agréable. Une certaine quantité de fragmens de rochers, réunis sans goût, sans discernement, ou minutieusement étalés, ne saurait don-

ner l'idée d'une masse rocheuse naturelle. Il faut d'abord qu'elle s'élève graduellement, qu'elle se projette ensuite sur ses flancs, et que, lorsque sa hauteur a atteint tout le développement convenable, ses lignes supérieures viennent, par un jeu d'optique, se fondre habilement avec celles de l'horizon.

Quelques heures d'étude dans une contrée rocheuse ou sur les bords escarpés d'une rivière, donneront, à une personne habituée à dessiner d'après nature, des connaissances plus positives sur la formation des rochers factices, qu'un volume de préceptes. Sans cette étude préliminaire, et sans quelques connaissances géologiques, il est presque impossible qu'un horticulteur-paysagiste ait une idée juste de l'effet des matériaux qu'il veut employer. C'est cependant par l'harmonie des lignes que l'agglomération de ces divers fragmens acquiert de l'homogénété et ce caractère d'ensemble qui en impose. Il me serait difficile de reproduire tout le charme que m'a fait éprouver une de ces constructions due au talent de M. Nasmyth, célèbre horticulteur-paysagiste d'Édinbourg. Sur le premier plan, des plateaux en terre, artistement étalés, viennent d'abord se fondre çà et là au pied de quelques crêtes de rochers, et du milieu de ces monticules s'élèvent ensuite avec grâce trois pics d'inégales dimensions, dont le plus élevé a tout au plus 80 pieds d'élévation. Le transport des blocs, leur juxta-position, et les divers ouvrages de terrassement ont à peine coûté 200 livres sterling (5,000 fr.). La dimension des arbres qui accompagnent cette fabrique a été si habilement proportionnée; le point de vue est si correct, qu'on croirait avoir devant les yeux une échappée des Alpes ou des Pyrénées. Mais lorsque, par un sentier couvert, on pénètre dans les petits vallons pratiqués entre

les différens monticules, on est tout surpris d'y voir des plates-bandes émaillées des fleurs les plus rares, telles que renoncules, tulipes, anémones et autres plantes délicates. Cet habile ingénieur a, en outre, si bien tiré parti de la situation du jardin, et surtout du paysage qui l'environne, que l'on dirait que ce dernier est une dépendance du jardin.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

FIN DE LA TABLE.

